Le Monde

www.lemonde.fr

58e ANNÉE – N° 17700 – 7,90 F - 1,20 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE – SAMEDI 22 DÉCEMBRE 2001 FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

CONTES DE NOËL

■ **Neuf histoires venues d'Espagne, des Pays-Bas, du Portugal, d'Italie et de France**

► www.lemonde.fr/contesdenoel

Le chaos argentin

■ Vingt et un morts et plusieurs milliers de blessés en deux journées d'émeutes

■ Le président Fernando de la Rua a démissionné

■ Le FMI, qui refusait son aide à un pays exsangue, nie toute responsabilité

■ La Bourse monte, la fuite des capitaux s'accélère

Lire pages 2 et 3

Croissance : la reprise attendra

● La France finit l'année 2001 dans un « hiver économique » ● Croissance zéro au dernier trimestre ● L'Insee prévoit 0,1 % au premier trimestre 2002 et 0,4 % au deuxième ● Le gouvernement compte sur une reprise à l'été, plus tard qu'attendu ● La consommation devrait rester soutenue l'an prochain

CROISSANCE zéro fin 2001, progression très légère (0,1 %) au premier trimestre 2002, et petite accélération (0,4 %) au deuxième trimestre : l'économie française est entrée dans une période de stagnation qui devrait durer jusqu'au printemps, selon la note de conjoncture publiée par l'Insee vendredi 21 décembre. La reprise devrait donc attendre un peu plus longtemps que ne le prévoyait le gouvernement. Le ministère des finances juge les prévisions de l'Insee un peu trop pessimistes, espère que la croissance repartira à l'été 2002, à un moment où le taux de chômage (9,25 % de la population active) sera nettement plus bas que lors de la reprise de 1997 (12,3 %). Il maintient sa prévision de croissance à 2,25 % pour 2002, inférieure à la progression de 2,5 % retenue pour bâtir le budget 2002. Le gouvernement Jospin a cependant tenu le pari des 2,1 %, dans une mauvaise conjoncture mondiale, pour 2001. La croissance de son économie en 2001 place la France dans le peloton de tête des pays européens, avec l'Espagne, le Royaume-Uni et l'Italie, loin devant les trois premières puissances économiques du monde, Etats-Unis, Japon et Allemagne.

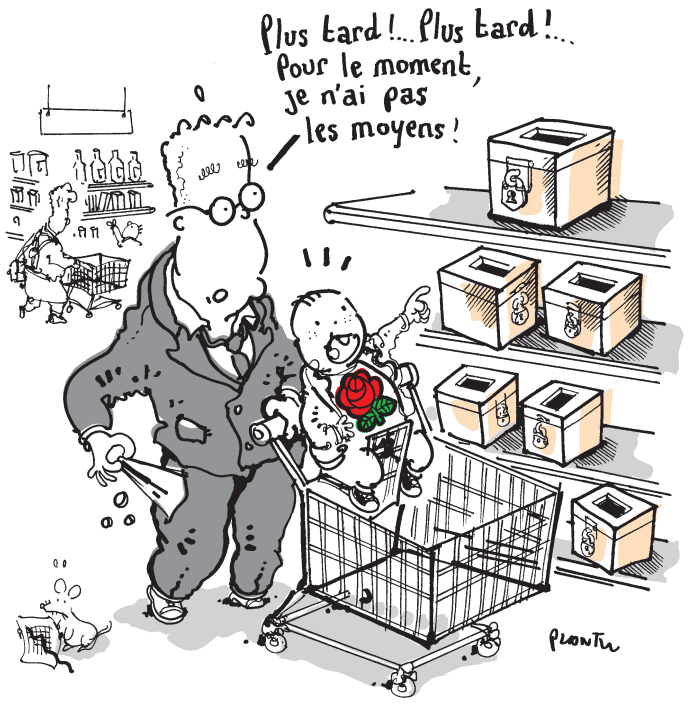

La forte baisse de régime des créations d'emplois donne le ton du ralentissement économique : le secteur marchand ne devrait créer que 190 000 postes en 2001, au lieu de 530 000 en 2000. Le chômage remonte lentement depuis mai après quatre années de recul : il continuera d'augmenter en 2002, mais de manière plus *« modérée »*, selon l'Insee. L'Institut estime que cette dégradation ne devrait pas entraîner un effondrement de la consommation. La France serait protégée de cette menace par la progression du pouvoir d'achat, qui s'est élevée à 3,7 % en 2001 et devrait se maintenir à 2 % en 2002. En revanche, l'Insee est nettement moins optimiste sur la tenue des investissements des entreprises.

Lire page 8

BRUNO BARBEY/MAGNUM

DISPARITION

Senghor l'Euronègre

Ouvert à tous les arts, et d'abord à celui de la politique, aussi fier de sa négritude que de sa culture française, Léopold Sédar Senghor, qui fut ministre du général de Gaulle puis président du Sénégal, est mort jeudi 20 décembre, à son domicile de Verson, en Normandie, à l'âge de 95 ans. Homme de lettres, élu à l'Académie française en 1984, il fut aussi un défenseur et un militant actif de la francophonie, du métissage culturel et de la civilisation de l'universel.

p. 6, 15 et notre éditorial p.17

Un logiciel sur les violences scolaires

LE LOGICIEL mis en place pour recenser les actes de violence dans les établissements scolaires vient de fournir ses premiers résultats. Ils font état de 3,5 incidents pour 1 000 élèves dans le second degré et d'un incident pour 10 000 élèves dans le primaire, durant les mois de septembre et d'octobre. Pour le ministère de l'éducation nationale, ces chiffres se situent en deçà de ceux que l'on pouvait redouter et relativisent l'ampleur de ces violences. Jean-Louis Auduc, chargé d'une mission sur la violence pour l'enseignement professionnel, estime que *« le climat n'est pas apaisé pour autant »*. A Noisy-le-Grand, des enseignants sont en grève pour dénoncer cette *« violence diffuse »*.

Lire page 10

Les silences du gouverneur d'Australie, ex-archevêque, sur une affaire de pédophilie

SYDNEY
de notre correspondant

Le gouverneur général en Australie, Peter Hollingworth, est au centre d'une polémique qui pourrait le contraindre, moins de six mois après sa nomination, à démissionner du poste de représentant de la reine d'Angleterre aux antipodes. L'affaire, qui fait depuis plusieurs jours la « une » de tous les quotidiens locaux, remonte à 1990. Le gouverneur, alors archevêque anglican du diocèse de Brisbane dans l'Etat du Queensland, est accusé d'avoir couvert une affaire de pédophilie dans l'école primaire religieuse de Toowoomba. Le professeur inculpé de ce crime, Kevin George Guy, a reconnu dans une lettre qu'il a écrite avant de se donner la mort en 1990 qu'il avait « aimé » vingt jeunes filles.

La polémique sur la responsabilité de Peter Hollingworth dans ce dossier s'est ravivée après la décision de la Cour suprême australienne d'accorder une indemnité de 470 000 euros à l'une des victimes du pédophile. D'autres plaintes sont actuellement en cours d'instruction. Pendant près de quinze jours, le gouverneur général s'est refusé à tout commentaire. Pressé par la critique, il a rendu publique, mercredi 19 décembre, une lettre de deux pages expliquant qu'il n'avait jamais cherché à étouffer cette affaire. Ces *« allégations sont totalement infondées »*, a expliqué le religieux, qui a toutefois admis que sa compassion pour les victimes avait été *« inhibée »* par des considérations juridiques et financières. Des experts lui auraient notamment expliqué qu'il était *« impératif »* que sa position ne porte pas préjudice au diocèse pour des raisons d'assurance.

Devant la Cour suprême, le psychologue Jay Conolly, qui avait demandé en 1990 à Peter Hollingworth d'appeler les familles des victimes pour les réconforter, a révélé que l'archevêque lui avait répondu qu'il était *« très fatigué »* et qu'il avait besoin de vacances. La lettre justificative du gouverneur général n'a pas calmé les critiques, au contraire. L'ancien vice-directeur du comité de l'archevêché anglican de Brisbane sur les abus sexuels, David Axted, a expliqué que l'affaire de l'école de Toowoomba n'était pas le seul cas où le dignitaire religieux n'avait pas pris des mesures strictes à l'encontre des accusés. *« Si quelqu'un a fait une erreur dans un passé lointain et qu'il en a tiré les leçons, cela passe. Tout le monde commet des bourdes,* explique M. Axted. *Mais si vous gardez les mêmes habitudes pendant les dix années suivantes, je ne pense pas que vous êtes habilité à devenir le citoyen le plus important du pays. »* Le leader de l'opposition parlementaire, Simon Crean, a noté, jeudi 20 décembre, des *« incohérences troublantes »* entre le communiqué de Peter Hollingworth et les déclarations des victimes. *« Il est regrettable que des inquiétudes concernant l'assurance de l'Eglise et sa situation juridique semblent avoir pris le dessus sur le bien-être des victimes et de leurs familles,* a expliqué le dirigeant travailliste. *Je pense que cette affaire a terni la fonction de gouverneur général. »* Le premier ministre fédéral, John Howard, a rompu son silence, vendredi 21 décembre, en déclarant qu'il *« soutenait le gouverneur général. J'ai discuté avec lui de ce sujet »*. La Couronne d'Angleterre s'est pour l'instant refusée à tout commentaire.

Frédéric Therin

AP

AFGHANISTAN

Sécurité à Kaboul

Les premiers éléments, britanniques (*photo*), de la force internationale de sécurité sont arrivés près de Kaboul, où le gouvernement intérimaire de Hamid Karzaï sera installé samedi 22 décembre. Après les attentats du 11 septembre, de nouveaux systèmes de sécurité pourraient entrer dans les aéroports. p. 4, 5, 17 et 24

► www.lemonde.fr/dossier-special

Régime sec pour le luxe

FRANCO COLOGNI

LE PRÉSIDENT exécutif de Cartier estime que son groupe sera relativement épargné par la cure d'amaigrissement que doivent subir de nombreux poids moyens du luxe. La crise a mis fin à leurs stratégies d'acquisition et de développement à marche forcée.

Lire page 18

Afrique CFA 1 000 F CFA, Algérie, 35 DA, Allemagne, 3 DM (1,53 €); Antilles-Guyane, 10 F (1,52 €); Autriche, 25 ATS (1,82 €); Belgique, 49 FB (1,21 €); Canada, 2,50 $ CAN ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 250 PTA (1,50 €); Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR (1,47 €); Irlande, 1,40 £ (1,78 €); Italie, 3000 L (1,55 €); Luxembourg, 46 FL (1,14 €); Maroc, 10 DH ; Norvège, 16 KRN ; Pays-Bas, 3,30 FL (1,50 €); Portugal cont., 300 ESC (1,50 €); Réunion, 10 F (1,52 €); Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,40 FS ; Tunisie, 1,5 DT ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1222 - 7,90 F - 1,20 €

Offre spéciale jusqu'au 31 Décembre 2001

REPRISE 3800 €*
(24 926,37 F*)
pour l'achat d'une Citroën récente
XM, EVASION ou XANTIA

REPRISE 2280 €*
(14 955,82 F*)
pour l'achat d'une Citroën récente
XSARA** ou SAXO

Reprise minimum de votre véhicule, quels que soient l'état, la marque et beaucoup plus si son état le justifie.

• FAIBLE KILOMÉTRAGE • GARANTIE 1 AN PIÈCES ET MAIN-D'ŒUVRE • FINANCEMENT À LA CARTE • PRIX ATTRACTIF

CITROËN FÉLIX FAURE, *moi j'aime*
Fournisseur officiel en bonnes affaires

Paris 15e	10, Place Etienne Pernet	01 53 68 15 15
Paris 14e	50, boulevard Jourdan	01 45 89 47 47
Coignières (78)	74, RN 10	01 30 66 37 27
Bezons (95)	30, rue E. Zola	01 39 61 05 42
Thiais (94)	273, av. de Fontainebleau - RN7	01 46 86 41 23
Limay (78)	266, rte de la Noué-Port Autonome	01 34 78 73 48
Nantes (44)	7, bd des Martyrs Nantais - Ile Beaulieu	02 40 89 21 21
Corbas (69)	ZI Corbas Mont-Martin, rue M. Mérieux	04 78 20 67 77
Vitrolles (13)	Av. Joseph Cugnot - Zac des Cadesteaux	04 42 78 77 37

*Offre non cumulable avec d'autres promotions, réservée aux particuliers, dans la limite des stocks disponibles. Carte grise au nom du propriétaire depuis 1 an. **Sauf Xsara Picasso. En échange de cette publicité.

POINT DE VUE

Autre chose pour demain

par Robert Hue

BILAN, contre-bilan... *« On a réussi, donc on doit rester pour continuer »*, disent les uns. *« Vous avez échoué, donc on doit revenir pour recommencer »*, rétorquent les autres. Pendant ce temps-là, des événements internationaux dramatiques accélèrent des évolutions dessinant pour ce début de siècle un « ordre mondial » en bien des points préoccupants. Et, en France, des mouvements sociaux amples et profonds interpellent les politiques en signifiant l'urgence de réponses depuis trop longtemps attendues.

Il est normal qu'estimant positif le bilan de son action depuis quatre ans et demi le premier ministre veuille s'en prévaloir. Il fait mine de s'étonner de ne pas en être complimenté. Il n'y aurait pas matière à lui en faire reproche si tout allait bien dans le pays, si nos concitoyens – notamment celles et ceux dont les votes assurent une majorité à la gauche – n'avaient pas d'interrogations sur ce bilan, pas de problèmes dans leur vie d'aujourd'hui, et pas d'inquiétude pour l'avenir. Or ce n'est pas le cas. Ces femmes et ces hommes-là, plus que de faire des compliments, ont envie de dire – quelquefois de crier – leurs insatisfactions, leurs déceptions, leurs inquiétudes devant l'aggravation des inégalités et, inséparablement, leurs exigences d'autre chose pour demain. Autre chose qui corresponde mieux à ce qu'ils pensent pouvoir attendre de la gauche.

C'est à cela qu'il faut répondre. C'est une obligation pour le premier ministre, naturellement. Mais aussi pour tous ceux et celles qui ont participé à cette majorité, à ce gouvernement. Il ne peut donc s'agir de brosser un tableau idyllique de la situation. Et pas davantage de céder aux facilités irresponsables du dénigrement systématique. Il est naturellement de mise pour la droite. Mais aussi, quelquefois, plus curieusement, pour des candidats aussi bien *« élitistes »* que *« populistes »* renvoyant dos à dos droite et gauche pour mieux tenter de fédérer les votes protestataires, ou plus prosaïquement pour s'essayer à une posture *« d'hommes nouveaux »*, même quand leur histoire politique est déjà longue et bien chargée !

Lire la suite page 16

***Robert Hue**, président du Parti communiste français, est candidat à l'élection présidentielle de 2002.*

PASCAL VICTOR/MAXPPP

DANSE

« Shéhérazade » à Garnier

Trois jeunes chorégraphes – Blanca Li, Laura Scozzi et Kader Belarbi – se sont installés à l'Opéra national de Paris pour la saison 2001-2002. Blanca Li présente pour les fêtes, jusqu'au 4 janvier, *Shéhérazade* (*photo*), hommage au raffinement érotique de la culture arabe. Kader Belarbi prépare, pour février 2002, *Hurlevent*. p. 28

International	2	Tableau de bord	21
France	8	Aujourd'hui	24
Société	10	Météorologie-Jeux	27
Régions	12	Culture	28
Carnet	14	Guide culturel	30
Horizons	15	Kiosque	31
Entreprises	18	Abonnements	31
Communication	20	Radio-Télévision	32

CRISE **Au terme de deux jours de crise sociale, le président argentin Fernando de la Rua a remis sa démission, jeudi 20 décembre, après que l'opposition péroniste lui eut refusé son soutien. ● SUR LE TERRAIN POLITIQUE, la sortie de crise ne s'annonce pas facile. Le président (péroniste) du Sénat, Ramon Puerta, assurera l'intérim avant que le Congrès ne décide, vendredi, soit de lui désigner un successeur, soit de convoquer des élections anticipées. Majoritaires au Parlement, les péronistes sont cependant divisés en de nombreux clans. ● LES ÉMEUTES et les affrontements se sont poursuivis dans la journée de jeudi, portant le bilan provisoire des deux jours de violences à 21 morts. A Buenos Aires, la police a violemment évacué la place de Mai, faisant cinq morts. ● LES RESPONSABLES du Fonds monétaire international ont nié toute responsabilité dans l'effondrement financier du pays.**

L'Argentine sombre dans la violence, son président démissionne

Un bilan provisoire des deux journées d'émeutes fait état de vingt et un morts et de milliers de blessés. Le chef de l'Etat, Fernando de la Rua, s'est retiré sous la pression populaire. Le Congrès devait, vendredi 21 décembre, désigner un successeur ou convoquer des élections

BUENOS AIRES
de notre correspondante

Le président Fernando de la Rua a démissionné, jeudi 20 décembre, après deux journées de chaos total et d'extrême violence en Argentine, qui ont fait, selon un bilan provisoire, 21 morts, des milliers de blessés et conduit à l'arrestation de milliers de personnes. Un climat d'anarchie a régné à Buenos Aires toute la journée du jeudi 20 décembre, avec des émeutes et des affrontements, alors que les pillages de supermarchés se poursuivaient dans plusieurs villes de l'intérieur du pays.

Quelques heures avant l'annonce de la démission, des scènes d'une extrême violence s'étaient produites sur la place de Mai, endroit historique de tous les rassemblements populaires, où des milliers de personnes s'étaient spontanément réunies depuis mercredi soir, défiant l'état de siège. Sous un soleil écrasant, ils brandissaient des drapeaux argentins, entonnaient l'hymne national ou frappaient sur des casseroles.

Dans l'après-midi, après plusieurs heures de face-à-face tendu, d'importantes forces de police ont brutalement évacué la place de Mai à coups de matraques, canons à eau et balles de caoutchouc, faisant cinq morts. Les policiers à cheval ont chargé sauvagement sur des piétons ensanglantés, rappelant à beaucoup la brutalité de la dernière dictature militaire (1976-1983). L'odeur des gaz lacrymogènes était insupportable jusque dans les rues adjacentes alors qu'un immense nuage de fumée noir flottait au-dessus de la capitale, provenant de montagnes de pneus brûlés.

Deux banques détruites, des centaines de vitrines brisées, des dizaines de voitures renversées, les trottoirs jonchés de pierres et de balles... Le cœur de la capitale s'est transformé en un immense champ de bataille et les autres quartiers en une ville fantôme, avec beaucoup de boutiques fermées, peu de circulation et peu de piétons dans les rues.

Le chef de l'Etat, âgé de soixante-quatre ans, a envoyé sa démission au Parlement après que l'opposition péroniste lui ait refusé un soutien qu'il jugeait indispensable pour continuer à gouverner. Il sera remplacé provisoirement par le président du Sénat Ramon Puerta (péroniste), comme le prévoit la Constitution en l'absence d'un vice-président. Le poste de vice-président est vacant depuis la démission, en octobre 2000, de Carlos « Chacho » Alvarez.

CLIMAT D'ANGOISSE

M. Puerta a indiqué qu'il ne souhaitait assurer l'intérim de la présidence que *« pour quarante-huit heures à partir de l'acceptation de la démission »* de M. de la Rua par l'Assemblée législative, bien que la Constitution lui permette d'assurer jusqu'à son terme le mandat de M. de la Rua, qui s'achève le 10 décembre 2003. Il a également demandé au cabinet ministériel de rester en place pour qu'il n'y ait pas de *« vide du pouvoir »*. Les deux chambres du Congrès, dominées par les péronistes, se réunissent vendredi 21 décembre afin de désigner un successeur à M. de la Rua. L'assemblée (72 sénateurs et 257 députés) peut soit élire un gouverneur de province ou n'importe quel membre du Congrès, soit convoquer des élections anticipées.

L'annonce de la démission de M. de la Rua a suscité des manifestations de joie dans les rues de Buenos Aires alors que l'ancien président quittait furtivement le palais résidentiel à bord d'un hélicoptère. Cependant, un climat d'angoisse est perceptible dans la population. *« Je suis bien contente que Cavallo et de la Rua soient partis. Mais maintenant, que va-t-il se passer ? »*, se demandait anxieusement une boulangère devant sa boutique.

La grande préoccupation des Argentins concerne leurs revenus. Ils s'interrogent sur les futures mesures économiques, l'abandon de la parité entre le dollar et le peso, imposée depuis dix ans, et les conséquences d'une éventuelle dévaluation de la monnaie nationale. Le défi du prochain président sera aussi de relancer une production moribonde et de résoudre les problèmes de chômage qui touchent près de 40 % de la population active si l'on tient compte du sous-emploi.

PRESSION POPULAIRE

Après avoir démissionné dans la nuit de mercredi à jeudi, le ministre de l'économie Domingo Cavallo a demandé la protection de la police pour toute sa famille et pensait quitter le pays. Mais un magistrat a interdit à l'ancien homme fort du pays d'abandonner l'Argentine, évoquant son implication éventuelle dans un scandale de trafic d'armes vers l'Equateur et la Croatie, pour lequel l'ancien président péroniste Carlos Menem a été détenu pendant six mois.

Comme M. de la Rua, l'ancien ministre de l'économie a quitté le gouvernement sous la pression populaire. Les émeutes ont signé l'échec de M. Cavallo, qui fut aussi ministre de l'économie du gouvernement Menem (1989-1999) et qui avait imposé aux 37 millions d'Argentins de dures mesures d'austérité afin d'honorer le paiement d'une dette publique de 132 milliards de dollars.

Le chaos risque de se poursuivre dans les prochains jours. Les banques seront fermées le 21 décembre. Plusieurs syndicats, dont la Confédération générale du travail (CGT), la principale centrale syndicale argentine, ont appelé jeudi à une grève générale de quarante-huit heures pour obtenir la levée de l'état de siège, proclamé mercredi par M. de la Rua pour une période de trente jours, à la suite des émeutes et des pillages dans l'ensemble du pays. La police de la province de Buenos Aires estime qu'environ 20 000 personnes ont pris part aux pillages.

Ch. L. ***Christine Legrand***

Après deux ans de pouvoir, Fernando de la Rua laisse un bilan calamiteux

BUENOS AIRES
de notre correspondante

Personnage effacé et taciturne, s'avouant lui-même *« ennuyeux »*, Fernando de la Rua, qui est âgé de 64 ans, aura gouverné l'Argentine pendant seulement deux ans. Quittant le pouvoir sous la pression populaire deux ans avant le terme de son mandat, en 2003, cet avocat radical, originaire de Cordoba (900 kilomètres au nord-ouest de Buenos Aires), laisse un pays en ruine. La récession, qui avait déjà commencé sous le gouvernement de son prédécesseur péroniste, Carlos Menem (1989-1999), n'a fait que s'amplifier malgré les sacrifices et les économies imposés aux Argentins.

PORTRAIT

Son manque de charisme et d'autorité et son indécision ont précipité sa perte

Pendant sa campagne électorale, M. de la Rua avait promis de *« construire une Argentine meilleure »* : le pays est aujourd'hui en défaut de paiement. Il avait proposé *« un changement moral pour mettre fin à l'exclusion sociale »* : chaque jour, plus de 2 000 Argentins passent sous le seuil de pauvreté. L'écart entre riches et pauvres n'a cessé de se creuser, faisant fondre une classe moyenne fort importante par le passé et qui l'avait porté au pouvoir. La lutte contre la corruption, qui faisait partie de son credo, n'a pas résisté à la réalité. Son vice-président, Carlos « Chacho » Alvarez, a démissionné avec fracas, en octobre 2000, à la suite d'un scandale de pots-de-vin au Sénat. D'autres affaires de corruption ont éclaboussé sa famille. Excessivement méfiant, son principal conseiller était l'un de ses fils, Antonio, qui occupait régulièrement la couverture des magazines au titre de fiancé de la star du rock latino-américain, la Colombienne Shakira.

L'EXACT CONTRAIRE DE MENEM

La longue carrière politique de M. de la Rua se termine piteusement alors qu'elle avait été jalonnée par de nombreux succès électoraux. En 1973, il avait réussi à devenir sénateur à l'âge de 36 ans, ce qui lui avait valu le surnom de *« chupete »* (sucette), qu'il a conservé tout au long de sa carrière.

Maire de Buenos Aires avant de devenir président de la République, il avait acquis une réputation de bon gestionnaire. Son principal atout pour être élu à la présidence avec 48,5 % des voix, le 24 octobre 1999, avait été d'apparaître comme l'exact contraire du président sortant, Carlos Menem. L'apparence austère de M. de la Rua, qui contrastait avec l'exubérance du *caudillo* provincial, avait séduit les Argentins, lassés de la frivolité et du gaspillage de l'administration péroniste. En mars 2000, M. de la Rua n'avait pas hésité, pourtant, à appeler à la rescousse Domingo Cavallo, l'ancien ministre de l'économie de M. Menem.

Le gouvernement de ce président formé au lycée militaire a brutalement réprimé les manifestations pacifiques qui s'étaient formées devant le palais présidentiel, jeudi 20 décembre, portant le total officiel des victimes des deux jours de troubles à 21 morts. Ses collaborateurs comme ses adversaires reprochaient à M. de la Rua, grand amoureux des plantes et des oiseaux, son manque de charisme et d'autorité et sa lenteur à prendre des décisions. Ces traits de caractère ont précipité sa perte.

La violente révolte sociale de mercredi et jeudi l'a obligé à quitter furtivement la Casa rosada – le palais présidentiel – par le toit, à bord d'un hélicoptère, pour échapper à la colère des manifestants.

Ch. L.

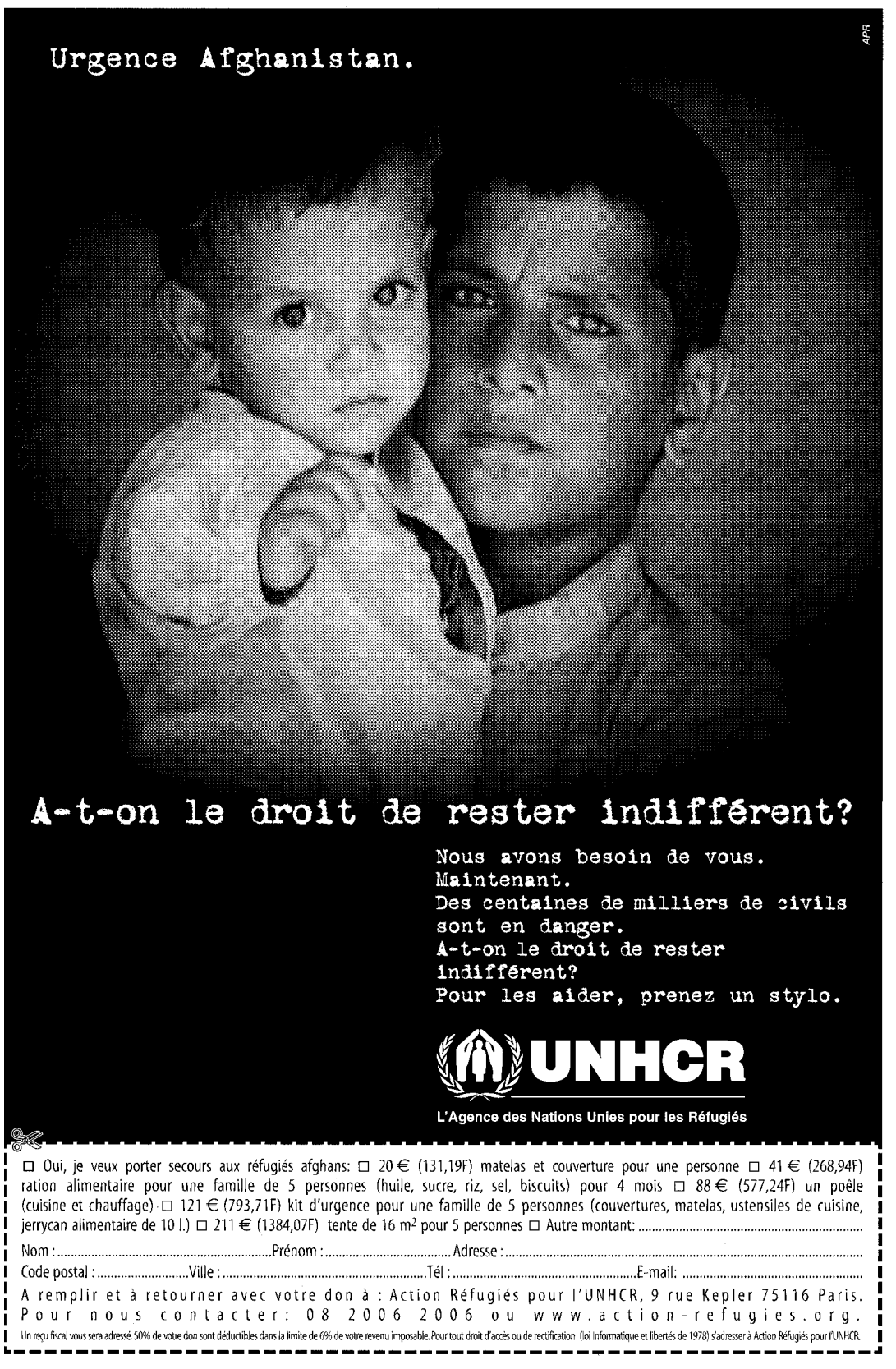

Une classe politique totalement discréditée

BUENOS AIRES
de notre correspondante

« Par le passé en Argentine, nous aurions eu un coup d'Etat militaire », soulignait, jeudi 20 décembre, à Buenos Aires, un vieil Argentin venu réclamer, sur la place de Mai, comme des milliers de personnes, la démission du chef de l'Etat, Fernando de la Rua.

Après la dernière dictature, qui a fait trente mille victimes et disparus, l'humiliation de la défaite pendant la guerre des Malouines (1982) et l'échec de plusieurs soulèvements dans les années 1980 et au début de la décennie 1990, les militaires argentins ont perdu un pouvoir qu'ils détenaient pratiquement depuis 1930. Ils ne sont plus perçus comme une menace.

Il est, en revanche, impossible de prévoir quel sera le futur politique de l'Argentine après le départ précipité du président de la Rua, chassé du pouvoir sous les injures de plusieurs milliers de personnes et quittant le palais présidentiel à bord d'un hélicoptère.

La crise politique actuelle est la plus grave depuis la fin de la dernière dictature, alors que le pays affronte l'une des pires crises économiques de son histoire.

Aucune figure populaire ne se profile à l'horizon, ni au sein de la classe politique ni parmi les leaders syndicaux. L'anarchie qui règne dans les rues de Buenos Aires s'explique par le marasme économique mais aussi par la sensation de vide du pouvoir qu'a donnée le gouvernement sortant.

Vacillant, timoré, incapable de prendre des décisions, M. de la Rua avait délégué tous les pouvoirs à Domingo Cavallo, l'ancien ministre de l'économie, pour lequel la politique se réduisait au problème de paiement de la dette extérieure.

Dans la population, l'ancien président radical était perçu comme étant coupé de la réalité bien qu'il ait reçu de nombreux messages lui signalant l'ampleur de la colère sociale qui couvait depuis de longs mois. Chaque jour, deux mille personnes tombaient dans la pauvreté et le chômage atteignait des chiffres records.

A cela s'ajoute une perte totale de crédibilité qui touche l'ensemble de la classe politique, perçue comme inefficace et largement corrompue. Les leaders syndicaux n'ont pas une meilleure image auprès de la population, qui les associe plus souvent à des mafias qu'à des défenseurs du monde ouvrier. Les deux grands partis traditionnels, l'Union civique radicale (UCR) et le Parti justicialiste (péroniste) sont profondément divisés. Le départ précipité de M. de la Rua risque de porter un coup fatal à l'UCR, qui porte encore les stigmates de la démission de Raul Alfonsin, lui aussi radical, six mois avant la fin de son mandat (1983-1989).

Aucune figure populaire ne se profile à l'horizon, ni au sein de la classe politique ni parmi les leaders syndicaux

Le mouvement créé par le général Juan Domingo Peron est la première force politique, contrôlant les deux chambres au Parlement et gouvernant dans quatorze des vingt-deux provinces de l'intérieur. Mais il est lui aussi divisé en d'infinies tendances conduites par des caudillos locaux qui vont se battre entre eux pour parvenir au pouvoir. L'ancien président Carlos Menem (1989-1999) est le premier sur les rangs, même si son gouvernement était apparu comme largement corrompu et responsable de l'actuelle crise économique.

Les autres barons du péronisme sont des gouverneurs comme Juan Manuel de la Sota (Cordoba), l'ancien coureur de formule 1 Carlos Reutemann (Santa Fe) et Carlos Ruckauf (Buenos Aires), auxquels s'ajoute Eduardo Duhalde, ancien gouverneur de la puissante province de Buenos Aires et ancien vice-président de M. Menem.

L'avantage de M. Duhalde est qu'il n'occupe pas actuellement de poste officiel et est moins exposé au mécontentement populaire. Il n'échappe pourtant pas, comme les autres politiciens ayant occupé le devant de la scène au cours des dernières années, aux critiques et à la méfiance échaudée des citoyens.

Les péronistes ont rejeté l'invitation du président sortant de collaborer au sein d'un gouvernement d'unité nationale, refusant d'assumer avec M. de la Rua, les responsabilités du désastre. Mais ils se sont déclarés prêts, jeudi, à assumer le pouvoir. *« Soit le président change, soit nous changeons de président »*, avait déclaré M. Duhalde. A Buenos Aires, la plus grande incertitude est de savoir si un simple changement d'homme suffira pour construire une politique capable de sortir l'Argentine du gouffre.

Ch. L.

MARCOS HAUPA/REUTERS

■ **BUENOS AIRES.** Des membres de la police montée argentine s'en prennent à un manifestant au cours des violents heurts survenus devant le palais présidentiel, jeudi 20 décembre.

Le Fonds monétaire international nie toute responsabilité directe dans la crise

Les Etats-Unis écartent la possibilité d'un plan de sauvetage

HORST KÖHLER, le directeur général du Fonds monétaire international, reconnaîtra-t-il un jour, comme l'a fait son prédécesseur Michel Camdessus à propos de la Russie, qu'il s'est trompé sur l'Argentine ? En défendant un programme économique insoutenable dans le cadre d'un système monétaire constrictor, puis en lâchant le gouvernement argentin au plus mauvais moment, ruinant sa crédibilité auprès des investisseurs et de la population, le FMI fait figure d'accusé.

M. Köhler n'avait pas commenté la décision, mercredi 5 décembre, du conseil d'administration du Fonds de refuser le versement de quelque 1,2 milliard de dollars attendus avec impatience par Buenos Aires. Il ne s'est pas plus exprimé lors de la démission, mercredi 19 décembre, du ministre argentin de l'économie, Domingo Cavallo, qui avait quelques jours plus tôt quasiment forcé sa porte pour plaider sa cause.

Aucune réaction n'est venue du FMI après la démission du président de la Rua. La dernière fois où le directeur général est intervenu publiquement sur l'Argentine remonte à fin septembre. M. Köhler, qui avait un mois plus tôt consenti une rallonge de 8 milliards de dollars à Buenos Aires, avait rappelé que le Fonds avait pris sa décision sur l'engagement pris par les autorités argentines d'un *« paquet fiscal très rigoureux »*. *« Les Argentins ne sont pas seuls »*, le FMI *« les épaule »*, avait-il ajouté. La décision d'atteindre un déficit zéro est cependant *« leur réponse »* à la crise, en aucun cas *« une exigence du FMI »*, ajoutait-il.

Depuis lors, c'est son porte-parole, l'Américain Tom Dawson – qui fut le représentant des Etats-Unis au conseil du FMI durant la présidence de Bush père –, qui est chargé de défendre le Fonds. Pressé de questions sur la responsabilité du FMI dans la débâcle argentine, M. Dawson a repris le discours officiel et la distance marquée par son directeur général à l'égard de Buenos Aires.

« Le programme d'austérité budgétaire » a été avant tout élaboré par les autorités du pays, a-t-il déclaré jeudi. *« Le sentiment d'appartenance nationale de ce programme était fortement reconnu en Argentine »*. *« Nous avons essayé d'aider les autorités pour qu'elles atteignent leurs objectifs, et cela est reconnu »*, a-t-il poursuivi, en affirmant que le Fonds *« n'avait pas recommandé de mesures spécifiques »*. M. Dawson a répété que l'institution était *« prête à travailler avec les nouvelles autorités argentines dès qu'elles seront nommées »*.

> Au fil des onze années pendant lesquelles l'Argentine a été cliente du Fonds, Buenos Aires n'a reçu que des éloges…

Pour avoir affirmé mardi 18 décembre que la politique économique argentine n'était *« pas soutenable »*, le nouvel économiste en chef du FMI, Kenneth Rogoff, s'est vu remettre à sa place par M. Dawson. *« Ce que M. Rogoff a décrit* (...) *est que les Argentins ont retenu une certaine approche, notamment sur leur régime de changes, que cela a des conséquences sur la manière dont ils gèrent la politique budgétaire, monétaire et les réserves, et que cela implique ce que les Argentins ont proposé eux-mêmes, c'est-à-dire la loi sur le déficit budgétaire zéro. »* Mais, a souligné le porte-parole, *« M. Rogoff n'a fait aucune recommandation de politique économique »*.

Le Fonds monétaire ne s'est pourtant pas privé de *« recommandations »* avec l'Argentine, comme avec tous les pays qui demandent des aides financières. La parité entre le peso et le dollar instaurée en 1991 par Domingo Cavallo, alors ministre des finances de Carlos Menem, la mise aux enchères du patrimoine argentin, le recours aux capitaux extérieurs, l'incurie des provinces ou la corruption, n'ont à aucun moment fait l'objet de critiques. Au contraire, au fil des onze années pendant lesquelles l'Argentine a été cliente du Fonds, Buenos Aires n'a reçu que des éloges... et quelque 20 milliards de dollars.

En août 1998, la Russie dévaluait un mois à peine après avoir reçu une aide du FMI pour soutenir le rouble. En février de l'année suivante, le Brésil abandonnait sa politique du real fort, à peine trois mois après avoir engrangé plusieurs dizaines de milliards de dollars. A chaque fois, le FMI a justifié a posteriori son aide en invoquant les dangers d'une dévaluation *« à chaud »*.

Dans le cas de l'Argentine, il pourrait être contraint de renflouer dans l'urgence les caisses argentines, ne serait-ce que pour que le système bancaire ne s'écroule pas. Il n'évitera sans doute pas une dévaluation brutale. Le secrétaire au Trésor américain Paul O'Neill a malgré tout exclu la possibilité d'un plan de sauvetage, comme celui établi pour le Mexique en 1994 par l'administration Clinton. Ce pays *« est en train de considérer les actions difficiles qu'une nation souveraine doit envisager pour se remettre financièrement sur pied. C'est une initiative qui doit venir des dirigeants de ce pays. Ce n'est pas quelque chose qui peut être imposé de l'extérieur »*.

Babette Stern

Deuxième employeur, Carrefour a fermé ses magasins

DANS le chaos que connaît l'Argentine, l'ensemble de la grande distribution a pris la décision, mercredi 19 décembre, de fermer certains de ses magasins. Cette mesure, prise par la CAS, la fédération de la distribution argentine, est effective depuis jeudi, après les vagues de pillages et d'émeutes des jours précédents.

Leader du secteur avec 30 % de parts de marché, le français Carrefour est en première ligne. Implanté depuis 1982 dans le pays, le groupe possède 387 magasins, dont 22 hypermarchés, 138 supermarchés et 227 magasins à bas prix (« hard discount »). Avec 25 000 employés, Carrefour est le deuxième employeur du pays. *« Tous nos magasins situés dans les zones à risque ont été fermés, malgré le renforcement des mesures de sécurité ces derniers jours,* a expliqué un porte-parole du groupe. *Une réouverture progressive a été décidée jeudi soir au fur et à mesure que la sécurité est assurée. »*

Depuis le début de l'année, les ventes de Carrefour ont chuté d'environ 10 %. Même si le distributeur affirme continuer à gagner des parts de marché face à ses concurrents, la situation risque de s'aggraver sur la fin de l'année.

Moins présents en Argentine que Carrefour, les autres distributeurs français sont aussi moins exposés. Casino, qui n'est arrivé dans le pays qu'en 1999, dispose d'une quarantaine de magasins après la prise de contrôle du distributeur argentin Libertad. Les deux tiers étaient fermés jeudi. Auchan a également décidé de fermer ses trois hypermarchés après que l'un d'entre eux a été pillé.

Moins touchée par la crise que d'autres secteurs comme l'automobile, dont les ventes ont chuté de plus de 40 % en 2001, la distribution reste malgré tout fragilisée. La dépense moyenne des Argentins dans les magasins est sensiblement moins élevée qu'auparavant.

Dans ce contexte, la grande distribution fait des concessions, notamment en acceptant les *« patacon »*, des tickets d'achat versés aux fonctionnaires en attendant le versement des vrais salaires. Dans certains magasins, ces bons représentent près d'un tiers des paiements.

Face à l'incertitude qui règne actuellement dans le pays, certains distributeurs ne prévoient aucune date de réouverture. *« Nous attendons des garanties de la part du pouvoir politique avant de décider de rouvrir nos magasins »*, déclare-t-on chez Auchan.

Stéphane Lauer

La Bourse de Buenos Aires flambe de 17,5 %

L'indice Merval de la Bourse de Buenos Aires a bondi de 17,49 %, jeudi 20 décembre, s'établissant à 320,46 points. Depuis la fin novembre, l'indice argentin affiche une hausse record de 59,5 %. Les retraits en liquide étant sévèrement limités depuis trois semaines, les investisseurs et les épargnants se sont rués sur les actions, préférant détenir des titres que de laisser leurs fonds dans les banques. L'action de la société sidérurgique Siderar, considérée comme l'une des plus solides du pays, a ainsi gagné 24,44 %, jeudi.

De plus, nombre d'Argentins se précipitent sur les grandes valeurs qui font l'objet d'une double cotation à New York, ce qui leur permet de transférer les titres sur des certificats de valeurs étrangères de Wall Street, cotés en dollars. Le titre Telefonica de Argentina a ainsi bondi de 24,20 %, jeudi, ceux des compagnies de matières premières Repsol YPH et Perez ont pris 20 %, et l'action du métallurgiste Siderca 15 %, ces quatre titres étant aussi cotés sur le New York Stock Exchange.

Le pouvoir avait tout misé sur le soutien du FMI

ENTRE le 5 et le 19 décembre, jour de sa démission, le ministre des finances, Domingo Cavallo, a tenté l'impossible : négocier avec le FMI, alors que le plus important, à la lumière des événements qui se sont précipités ces dernières quarante-huit heures, était d'obtenir un consensus politique avec l'opposition péroniste, qui contrôle la majorité des provinces et le Congrès.

Le cauchemar de Domingo Cavallo a réellement commencé le 30 novembre, qualifié de *« vendredi noir »*, avec la fuite du pays de plus de 1,1 milliard de dollars des comptes bancaires argentins. Ce constat des autorités monétaires, doublé d'un autre concernant la chute des réserves de la banque centrale, est ressenti par le gouvernement comme le signe de la gravité de la situation. Pour y répondre, le ministre impose, le 3 décembre, des strictes mesures limitant les sorties d'argent vers l'étranger ainsi que le retrait en liquide des comptes bancaires.

A cours de liquidités et avec des échéances importantes (entre autre 900 millions de dollars à régler le 14), le gouvernement reçoit un coup fatal le 5 décembre, avec l'annonce, par le FMI, de son refus de débloquer une tranche de 1,26 milliard de dollars. L'Argentine entre alors clairement dans une situation de défaut de paiement à terme, malgré le plan que le ministre venait de proposer au président de la Rua pour éviter un effondrement du système financier, garantir la convertibilité de la monnaie nationale, le peso, avec le dollar dans le cadre d'une parité fixe de un pour un telle qu'elle existe depuis 1991 et, surtout, pour éviter une dévaluation.

La bancarisation du pays, qui revient alors à « prédollariser » l'économie, traumatise les Argentins, habitués à vivre avec du liquide et donne un coup sévère à l'économie informelle, estimée à 40 % de l'activité.

Après le refus du FMI, Domingo Cavallo se rend à Washington. Il est convaincu, à son retour, le 10 décembre, d'avoir obtenu l'appui de ses administrateurs ; il sous-estime toujours l'importance de la résistance politique aux mesures d'ajustements prises et, en particulier, l'opposition des gouverneurs des provinces, majoritairement péronistes. Il persiste dans sa volonté annoncée de garantir l'équilibre budgétaire, ce qui l'oblige, par exemple, à suspendre les initiatives fiscales prises quelques jours auparavant dans le cadre de son plan dit « de compétitivité », provoquant la fureur des entrepreneurs argentins.

« C'EST CELA OU LE CHAOS »

Cela étant, M. Cavallo attaque durement les gouverneurs de diverses provinces – et, surtout, celui du grand Buenos Aires, le péroniste Carlos Ruckauf –, accusés *« de ne pas faire assez d'efforts »* pour réduire les dépenses publiques, ce qui ne peut pas être accepté par le FMI et par les organismes financiers multilatéraux. Résumant la position du FMI, selon laquelle l'Argentine va d'une crise à une autre et qu'il n'y a pas d'autre solution que de lui imposer de profondes réformes fiscales, budgétaires et financières, le ministre est encore persuadé qu'en tenant le même langage à tous ses interlocuteurs, il saura les convaincre du bien fondé de sa politique. Il déclare que les responsables du FMI *« ont des raisons pour douter. Ils sont surpris par le manque de réalisme des responsables politiques, de certaines provinces et aussi du pouvoir législatif, qui se refusent à ajuster les dépenses comme l'a fait le pouvoir exécutif »*.

La réponse des gouverneurs à cette charge est de coordonner leur action pour obtenir le départ du ministre des finances. Ils jouent alors la carte de la concertation avec le président de la Rua, en lui demandant *« un changement de modèle social et économique et politique »*. Ils assurent que si cela ne se réalise pas, il faudra alors *« changer de président »*. Les tirs de barrage sur le ministre Domingo Cavallo, accusé d'être le responsable de la situation de faillite des provinces en ne leur versant pas les sommes qu'il doit au titre de la coparticipation et en préconisant une politique de récession dans le pays, s'intensifient jusqu'au lundi 17 décembre, jour de la remise aux parlementaires du projet de budget 2002, prévoyant une contraction des dépenses de 18,6 % par rapport à 2001.

Les appels du ministre à un vote rapide et conforme au principe du déficit zéro ne sont pas acceptés par les parlementaires de l'opposition, qui dénoncent l'argument selon lequel *« c'est cela ou le chaos »*.

La chute du ministre des finances, deux jours plus tard, n'est que la première phase d'une stratégie dont le terme inéluctable est celle du président, qui, depuis neuf mois, avait accordé un soutien sans faille à M. Cavallo. Obtenue seulement vingt-quatre heures plus tard, sous la pression de la rue et après le refus des péronistes de participer à un gouvernement élargi, elle sanctionne presque quatre années de récession et une politique économique exclusivement fondée sur des préoccupations monétaires.

Alain Abellard

La Force internationale d'assistance à la sécurité s'installe en Afghanistan

Une cinquantaine de marines britanniques sont arrivés dans la nuit de jeudi à vendredi à la base de Bagram, près de Kaboul. L'ISAF est chargée, en premier lieu, d'assurer l'ordre pour la cérémonie de prise de fonctions de l'administration intérimaire, samedi, conformément aux accords de Bonn

KABOUL
de notre envoyée spéciale

Les premiers éléments de la Force internationale d'assistance à la sécurité (ISAF, selon son sigle anglais), cinquante-trois marines britanniques, sont arrivés dans la nuit du 20 au 21 décembre sur la base aérienne de Bagram, à une heure de route de Kaboul. Cette base, qui en attendant la réparation des pistes de l'aéroport de Kaboul détruites par les bombardements américains sert d'aéroport à la capitale afghane, est placée, quasiment depuis la prise de Kaboul par l'Alliance du Nord, le 13 novembre, sous contrôle de quelques 180 marines américains et 120 soldats britanniques.

Les marines britanniques qui étaient jusque-là postés sur un bateau, ont atterri au moment même où les Nations unies votaient à New York l'existence de cette force prévue par les accords de Bonn. *« Il s'agit de la première partie de l'ISAF. Nous sommes ici pour garantir la sécurité et l'aide »* a affirmé le commandant de cette compagnie, le major Matt Jones. La première tâche des marines britanniques, qui n'étaient pas encore visibles dans les rues de Kaboul, vendredi, aura été d'accompagner en convoi, de Bagram à Kaboul, les ministres du nouveau gouvernement dont plusieurs ne sont pas revenus en Afghanistan depuis longtemps et les personnalités venues assister à la cérémonie d'investiture du gouvernement samedi 22 décembre. *« Nous assurerons une présence lors de la prestation de serment du gouvernement intérimaire »* a indiqué à ce propos le major Jones.

> Les marines ont accompagné les ministres du futur gouvernement, de Bagram à Kaboul

Evoquant, jeudi, l'arrivée de cette force, Francesc Vendrell, l'adjoint du représentant spécial de l'ONU pour l'Afghanistan, Lakhdar Brahimi, avait estimé que la présence de celle-ci *« fournirait l'atmosphère requise et donnerait un sentiment de sécurité à ceux qui viennent participer à l'autorité intérimaire, ceux qui ne sont pas dans le camp du Front uni (ou Alliance du Nord, coalition des minorités ethniques tadjike, ouzbèke et hazara, qui luttait contre les talibans pachtounes) qui viennent à Kaboul, pour certains d'entre eux, après de nombreuses années »*.

Parmi les trente membres du gouvernement intérimaire, quatre ou cinq vivaient aux Etats-Unis, en Allemagne ou en Australie. Certains nouveaux dirigeants comme par exemple Mirwais Sadeq, ministre du travail et des affaires sociales et fils du seigneur d'Hérat, Ismaïl Khan, sont arrivés à Kaboul avec leur propre garde rapprochée. Vêtus de treillis flambants neufs, trente jeunes gens se présentant comme les gardes du corps de Mirwais Sadeq attendaient leur patron vendredi dans un des hôtels de Kaboul. Comme c'est la tradition, les seigneurs de la guerre ont tous leur garde personnelle qui ne saurait laisser à quiconque la protection de leur chef.

A moins de vingt-quatre heures de l'entrée en fonctions du nouveau gouvernement intérimaire, Kaboul s'agite et les hôtels de la capitale réquisitionnés par les nouvelles autorités se remplissent des nombreux Afghans invités à participer à la cérémonie d'investiture. Cinq représentants des trente et une provinces d'Afghanistan sont ainsi arrivés dans la capitale. De nouveau à Kaboul, après sa visite à l'ex-roi Zaher Chah à Rome, le futur chef de l'exécutif intérimaire, Hamid Karzaï, reçoit au palais présidentiel à la fois ses futurs collègues et les délégations étrangères déjà sur place. Une centaine de diplomates sont attendus samedi à Kaboul, dont les ministres russe, iranien et pakistanais des affaires étrangères.

Pour prévenir tout incident, en particulier alors que la force internationale arrive à Kaboul, la commission de sécurité qui comprend à la fois des représentants du ministère de l'intérieur, de la défense et des services de renseignements, a interdit tout port d'arme dans les rues. Les combattants armés ont été priés de quitter les rues et de retourner dans leurs casernes. Cet ordre ne semble pas toutefois s'appliquer aux gardes des nombreux commandants locaux qui ne se déplacent qu'escortés de deux picks-up bourrés de soldats en armes.

Si un prudent optimisme est de mise à Kaboul, l'attentat qui a eu lieu jeudi soir dans un marché de Mazar-e-Charif où une centaine de personnes ont été blessées par l'explosion d'une grenade a ranimé les craintes quant à une paix durable. Le ministre de la santé local, qui a qualifié l'incident *« d'acte terroriste »*, n'a accusé personne mais les relations entre les trois personnalités – l'Ouzbek Rashid Dostom, le Tadjik Mohammed Atta et le Hazara Mohammed Mohhaqiq – qui ont pris Mazar-e-Charif grâce à l'aide américaine, ne sont pas toujours faciles. Il ne sera, en tout cas, pas aisé au gouvernement central qui va se mettre en place d'arbitrer entre des chefs de guerre qui n'ont pas forcément l'intérêt commun comme principale préoccupation.

Françoise Chipaux

Attentat au marché de Mazar-e-Charif

Une centaine de personnes ont été blessées, jeudi 20 décembre à Mazar-e-Charif, par l'explosion d'une grenade à fragmentation sur le marché de la ville, qui n'aurait fait aucun mort. Selon un blessé, cité par AP, l'explosion a eu lieu dans la partie du marché où se fait le change. Selon la chaîne de télévision Khabar du Kazakhstan, cet acte pourrait être l'œuvre *« des partisans des talibans »*, tandis que le responsable local de la santé, Mirwais Rabde Sherzod, cité par l'agence Associated press (AP), n'a pas exclu une *« action terroriste »*. Selon le chef du parti chiite Hezb-e-Wahdat, partenaire du front antitalibans, l'explosion pourrait être l'œuvre de *« ceux qui sont proches des talibans et qui ne veulent pas voir l'Alliance du Nord au pouvoir »*. La sécurité a été renforcée dans Mazar-e-Charif, où des policiers en uniformes, pour la plupart membres du Hezb-e-Wahdat, patrouillaient dans les rues de la ville, la première cité reprise aux talibans par le Front uni en novembre. – *(AP, AFP.)*

L'ISAF est mandatée par l'ONU pour « aider les Afghans à assurer la sécurité à Kaboul et aux environs »

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Deux jours avant des cérémonies d'investiture du nouveau gouvernement à Kaboul, et à la suite de plusieurs semaines de tractations, à la fois entre Afghans, mais aussi entre Occidentaux, le Conseil de sécurité de l'ONU a autorisé, jeudi 20 décembre, à l'unanimité, le déploiement d'une force multinationale pour l'Afghanistan. La force internationale d'assistance à la sécurité (ISAF) est chargée d'*« aider pour une période de six mois les Afghans à assurer la sécurité à Kaboul et aux environs »*.

Ce mandat particulièrement restreint a le mérite de convenir à tout le monde : aux Afghans, qui étaient divisés, aux Américains, qui en pleine opération militaire contre les terroristes auraient pu se passer d'une force de paix, aux Russes, qui ne voulaient pas de force du tout, et aux Européens enfin, qui ont commencé les négociations avec des positions extrêmes renvoyant dos à dos les Britanniques, qui auraient préféré que la force soit placée *« entièrement »* sous commandement américain, et les Allemands, qui la voulaient *« le plus onusienne possible »*. Pour *« ne pas donner d'illusions à l'opinion publique mondiale »*, les diplomates insistent très lourdement sur les limites du mandat de la force. Sortant de la salle du Conseil après l'adoption de la résolution, un diplomate n'a pas mâché ses mots : *« Cette force agira à Kaboul et dans les environs de Kaboul, à savoir très précisément la route de Kaboul à Bagram et dans les environs de Bagram, un point c'est tout. Le reste est de la responsabilité des autorités afghanes nationales et locales.* » Il ajoute que l'ISAF n'est pas en Afghanistan *« pour imposer la loi et l'ordre dans les provinces »*.

Lors d'un déjeuner, mercredi 19 décembre, avec les pays membres du Conseil de sécurité, le secrétaire général, Kofi Annan, a aussi posé la question qui est également celle des humanitaires : si dans les jours qui viennent un convoi humanitaire se trouvait en difficulté, que ferait la force multinationale ? *« Rien ! »*, aurait répondu l'ambassadeur français. En revanche, selon le scénario envisagé, une des fonctions importantes de la nouvelle force serait d'aider le gouvernement afghan à former des unités militaires qui puissent, elles, s'assurer de la sécurité dans le reste du pays.

Interrogé sur le mandat limité de l'ISAF, l'ambassadeur britannique, Sir Jeremy Greenstock, dont le pays dirige la force, a dit que si les Afghans avaient besoin de plus d'aide en matière de sécurité *« ils devraient nous la demander »*. Son homologue français a expliqué que le mandat géographique et fonctionnel de la force correspond aux souhaits des autorités afghanes. Selon Jean-David Levitte, la nouvelle autorité afghane *« ne souhaite pas que la force agisse en dehors de Kaboul »*.

SATISFECIT GÉNÉRAL

Il ajoute que l'ISAF *« se place sous l'autorité du gouvernement afghan, qui incarne, elle, la souveraineté du pays »*. Les autorités afghanes auraient souhaité, en outre, que la force internationale agisse en vertu du chapitre VI de la Charte de l'ONU, qui s'applique aux opérations de maintien de la paix. Cette demande a été fermement rejetée par les militaires *« de tous les pays contributeurs de troupes pour qui le chapitre VII* [qui autorise le recours à la force] *était indispensable »*.

La force internationale sera dirigée sur le terrain par les Britanniques pour une période de trois mois à l'issue de laquelle ils devraient se retirer, de même que le contingent français. Selon nos sources, la Turquie a déjà proposé de prendre la suite des Britanniques à la tête de l'ISAF. La résolution 1386, qui établit la force, ne chiffre pas ses effectifs, mais elle pourrait atteindre, *« selon la situation sécuritaire »*, de 3 000 à 5 000 hommes. Avec 1 000 à 1 500 hommes, le Royaume-Uni va fournir environ le tiers de la force, dont la première vague doit être essentiellement fournie par les pays de l'OTAN : France, Italie, Espagne, Canada et Turquie étant seuls à même d'envoyer rapidement des bataillons constitués. La Jordanie, la Malaisie, l'Indonésie ou l'Argentine pourraient aussi y participer dans un deuxième temps.

Extrêmement actifs sur la création de la force, les Allemands se disent *« très satisfaits »* du résultat final des négociations. Selon un diplomate, le texte, qui tient compte de toutes les préoccupations de l'Allemagne, devrait être approuvé par le Parlement samedi. Toutefois, depuis plusieurs jours, la décision britannique – détaillée dans une lettre du ministre britannique des affaires étrangères, Jack Straw – de placer, en dernier ressort, la force internationale *« sous l'autorité du commandement central américain »* avait suscité beaucoup d'émotions chez les Allemands, qui souhaitaient que cette opération soit totalement distincte de la guerre menée par les Etats-Unis contre Oussama Ben Laden et le réseau Al-Qaida. Minimisant l'importance de cette décision, une source européenne explique que sur le terrain il existera un commandement américain *« pour la guerre et un commandement britannique pour la paix »*, et que les Américains n'interviendront que pour régler *« des conflits opérationnels et logistiques entre les pays contributeurs de troupes et arbitrer entre ces pays »*. Par ailleurs, selon les diplomates français, la protection du représentant spécial de l'ONU pour l'Afghanistan, Lakhdar Brahimi, sera prise en charge par les forces françaises.

Afsané Bassir Pour

Le général McColl, un expert dans le maintien de la paix

Agé de quarante-neuf ans, le général de division britannique John McColl, pressenti pour commander la force internationale en Afghanistan, est un spécialiste du maintien de la paix. Au cours de ses premières missions dans les années 1970, en Irlande du Nord et à Chypre, il était chargé d'opérations où les qualités de négociateur et de médiateur étaient bien plus importantes que celles de stratège. Il a vécu les dernières années de la guerre froide en Allemagne, avant de revenir à sa spécialité, en 1994, en participant en Bosnie aux opérations de maintien de la paix sous le drapeau onusien. Deux ans plus tard, il est de retour en Bosnie, cette fois sous la casquette de l'OTAN, dans le cadre de l'Implementation Force (IFOR). Commandant la 3e division blindée depuis novembre 2000, il a été choisi pour Kaboul, selon le ministère britannique de la défense, en raison de ses qualités de conciliateur et de son sang-froid. – *(AFP.)*

Des Pachtounes inquiets du rôle prédominant des Tadjiks dans le futur gouvernement provisoire

PESHAWAR
de notre envoyé spécial

Ils sont tous les deux pachtounes, mais l'un est pakistanais, l'autre afghan. Le premier est un farouche défenseur des droits de sa tribu et un aristocrate de Peshawar, capitale de cette turbulente « province de la frontière du nord-ouest » qui butte sur les confins pakistano-afghans. Le second est un ancien haut dignitaire du Parti communiste afghan, réfugié à Peshawar après avoir été emprisonné durant dix ans à Kaboul par ses rivaux au sein du Parti. A la veille de l'arrivée à Kaboul de l'administration intérimaire désignée à Bonn, ces deux hommes incarnent, à leur manière, une « pachtounité » sur laquelle devront compter les chefs tadjiks de l'Alliance du Nord, qui ont obtenu les postes-clés du gouvernement afghan de transition, qui sera dirigé à partir de samedi 22 décembre par le Pachtoune Hamid Karzaï.

« Je suis pachtoune mais j'ai toujours considéré les Tadjiks comme plus éduqués, plus évolués : alors je ne comprends pas qu'ils ne comprennent pas qu'ils ne peuvent, à eux tout seuls, diriger l'Afghanistan ! » Misher Khan, dignitaire de la tribu des Mohmands (un demi-million de personnes réparties au nord de la passe de Khyber, de part et d'autre de la frontière pakistano-afghane), est un vivant compromis de l'officier de l'armée des Indes et du chef tribal : grand, sec, fine moustache, un visage à la David Niven, il joue au golf le matin, fait la sieste l'après-midi et boit l'apéritif à l'heure du soleil couchant dans une grande pièce lambrissée où trône un bar de pub irlandais. A l'âge de soixante-neuf ans, cet ancien major de l'armée pakistanaise porte sur son pays des jugements sévères d'où il ressort que son identité pachtoune l'emporte sur sa citoyenneté. *« En 1947, il y a eu un référendum dans cette province pour décider si les gens voulaient ou non rejoindre le Pakistan nouvellement créé. Le résultat a été à 90 % en faveur du Pakistan. Mais ce référendum n'a aucune valeur, car le taux de participation n'excéda pas les 40 % ! Si c'était à refaire, j'aurais préféré devenir Afghan, car, en tant que Pachtoune, c'est là où sont mes origines »*, tonne le vieux soldat en avalant son gin.

Misher Khan estime, par ailleurs, que les Pakistanais se sont cyniquement servis des Pachtounes en aidant majoritairement les moudjahidins afghans de cette ethnie, qui est aussi celle des talibans. Selon lui, les services secrets d'Islamabad *« voulaient diviser les Pachtounes, afin que ces derniers ne puissent continuer à rêver d'un "Pachtounistan" indépendant »*. Cette revendication est une vieille querelle qui remonte aux début des années 1950, quand Kaboul, qui n'a jamais reconnu les tracés d'une frontière pakistano-afghane héritée de l'empire des Indes, s'employait à exacerber à son profit les sentiments irrédentistes des tribus pachtounes installées au Pakistan. *« Avec la chute des talibans – et franchement, les Américains peuvent les tuer jusqu'au dernier, je ne pleurerai pas sur leur sort –, les Pachtounes risquent de se retrouver de nouveau lésés du pouvoir en Afghanistan. Si les tribus pachtounes du Pakistan se soulèvent pour les aider contre les Tadjiks, je serai avec elles »*, prévient-il.

Babrak Shinwari, âgé de cinquante-quatre ans, n'en est pas moins inquiet sur le sort de ses frères pachtounes, même si sa réflexion s'ancre moins sur un nationalisme exacerbé. Son itinéraire personnel est certes différent du vieux chef Mohmand. Membre de la tribu pachtoune des Shinwari, qui collabora souvent avec le régime de Kaboul, il fut chef des jeunesses communistes du parti afghan avant de devenir le confident et le ministre d'Afizullah Amin, le brutal second président de l'Afghanistan communiste (éliminé durant l'invasion de l'armée soviétique, ces derniers estimant que, tout communiste qu'il était, Amin manifestait par trop d'indépendance à l'égard du « grand frère »...)

Ce fut donc en raison de son association avec le président Amin que Babrak Shinwari passa dix ans dans la sinistre prison kaboulie de Pul-e-Charki. Membre de la très radicale faction « khalq » (peuple) du parti, il fut la victime des règlements de comptes intercommunistes, à l'heure où la branche concurrente, le « parcham » (drapeau), s'imposait, après avoir « appelé » les Soviétiques à la rescousse...

Aujourd'hui, l'ancien marxiste est un homme désabusé, conscient à la fois des *« erreurs »* des communistes, qui *« ignorèrent la culture et les traditions »* de son pays, et des errements des talibans, *« qui imposèrent un islam radical étranger à l'éthique afghane »*. Redoute-t-il une guerre civile à l'issue de l'accord de Bonn, qui semble donner aux Tadjiks une part trop généreuse du pouvoir, au moins aux yeux des Pachtounes ? *« J'ai l'espoir que nous allons éviter une nouvelle confrontation. Mais il y a des motifs d'inquiétude. J'ai le sentiment que certains pays, comme toujours, essaient de se servir de nous. Un gouvernement afghan ne peut pas être formé sans la participation active des Pachtounes. Les Ouzbeks et les Tadjiks le savent. »*

> « Le danger de reprise des affrontements existe (...) Un gouvernement afghan ne peut pas être formé sans la participation active des Pachtounes »
> **Babrak Shinwari**

Pour M. Shinwari, qui s'est réfugié à Peshawar où il vit modestement depuis la chute du régime communiste, en 1992, les Pachtounes *« risquent de se retrouver frustrés »*. *« Nous n'avons pas de vrais leaders, nous sommes désorganisés mais nous voulons notre part du gâteau. Si ce n'est pas le cas, le danger de reprise des affrontements existe. »* L'arrivée des troupes de l'Alliance du Nord dans Kaboul désertée par les talibans a été selon lui provoquée par les Américains : *« Résultat, on assiste en ce moment au retour de tous les commandants moudjahidins qui ont provoqué la guerre civile* [de 1992 à 1996]. *Et ces commandants ont de nouveau des ambitions de pouvoir. Ça, c'est vraiment le point noir. »*

L'ancien cacique communiste prend l'exemple de sa tribu, les Shinwaris, pour illustrer le sentiment de nombreux Afghans : *« Pour les miens, dont les plus vieux ont connu la monarchie, la république, les communistes, la guerre civile entre moudjahidins et les talibans, il n'y a que le retour du roi qui soit promesse d'espoir. Zaher Chah* [l'ancien monarque en exil à Rome depuis 1973] *est un Pachtoune qui parle persan : il représente pour les gens un symbole national. Quant il régnait, l'Afghanistan était en paix. »*

Bruno Philip

MÉDAILLE D'OR 2000
CONCOURS NF AMEUBLEMENT
DETAILLANT - GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

MATELAS ● SOMMIERS
Vente par téléphone possible
fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...
Garantie 5 et 10 ans
Canapés - Salons - Clic-Clac...
CUIRS - TISSUS - ALCANTARA
Steiner - Coulen - Diva - Burnas - Duvivier etc...
5500 m2 d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE
MOBECO
239 à 247, rue de Belleville
Paris 19ème - M° Télégraphe
50, avenue d'Italie
Paris 13ème - M° Place d'Italie
01.42.08.71.00 - 7 j/7

AP, PETER ANDREWS

■ **BAGRAM** Les premiers éléments de la Force internationale – 53 Royal marines britanniques – sont arrivés dans la nuit du 20 au 21 décembre sur la base aérienne de Bagram, près de Kaboul. *« Nous sommes ici pour garantir la sécurité et l'aide »,* a affirmé le commandant de cette compagnie, le major Matt Jones.

Le taliban « français » détenu au Pakistan serait en fin de compte de nationalité saoudienne

Les services de renseignement américains ont pris en charge Mustapha Abdul Rehman

PESHAWAR
de notre envoyé spécial

L'imbroglio autour de l'identité du combattant taliban qui se prétendait français semblait en passe d'être résolu, vendredi 21 décembre en début de matinée. L'ambassade de France à Islamabad a démenti vendredi que ce jeune homme soigné à l'hôpital de Peshawar soit Français, comme l'avaient affirmé plusieurs organes de presse. Selon les informations dont les diplomates disposent, Mustapha Abdul Rehman, vingt-et-un ans, serait probablement de nationalité saoudienne. Cette information était corroborée par une source policière, vendredi matin à Paris, qui indiquait attendre confirmation dans la journée. Selon le Quai d'Orsay, Islamabad vient de signaler officiellement à Paris que M. Abdul Rehman n'est pas français.

Photographe au quotidien pakistanais *The News,* Shabir Hussain a été le seul journaliste à rencontrer ce jeune homme blessé en Afghanistan durant les bombardements américains, avant d'être remis la semaine dernière aux autorités pakistanaises par une faction afghane antitalibane. *« J'ai passé trois heures avec lui à l'hôpital dans la nuit du 14 décembre au 15 décembre,* nous a-t-il expliqué. *Il m'a accueilli sur son lit du service de neuro-chirurgie en me disant "Bonjour" en français. Il m'a dit qu'il était Français mais sans jamais préciser sa ville d'origine ni donner le moindre détail sur sa famille et sa vie passée en France. Je pensais le revoir le lendemain mais quand je suis revenu le samedi matin, il avait été déplacé dans une autre aile de l'hôpital. »*

PLACÉ EN ISOLEMENT COMPLET

Mustapha Abdul Rehman avait été transféré la veille du poste frontière afghano-pakistanais de Torkham, en compagnie de six autres membres supposés d'Al-Qaida, dont quatre sérieusement blessés. Shabir Hussain raconte que *« le Français était traité comme un héros »* par les patients pakistanais aux côtés desquels il était hospitalisé. Abdul Rehman avait raconté sa vie depuis son arrivée au Pakistan, il y a six mois, où il avait étudié dans une école coranique. Il avait ensuite gagné l'Afghanistan où il avait suivi un stage d'entraînement militaire à Kaboul.

« Je n'ai rien à voir avec les talibans et Al-Qaida », avait-il curieusement affirmé à Shabir Hussain, ajoutant n'avoir eu *« aucun contact »* avec les *« Arabes »* d'Oussama Ben Laden. *« Ce conflit est une guerre entre l'Islam et l'Occident »,* avait-il ajouté, justifiant par ailleurs son engagement par son dégoût de *« voir les musulmans être si mal traités dans le monde »*, rapporte encore le journaliste. Le confrère pakistanais note que le jeune combattant *« prononçait mal les expressions arabes qu'il utilisait et s'exprimait difficilement en anglais qu'il parlait avec un accent français,* explique le journaliste, qui parle lui-même l'anglais, mais ni le français, ni l'arabe. *Il ponctuait chaque phrase en disant "Allah Akhbar!"* [Dieu est grand] ».

Abdul Rehman serait toujours dans une chambre de l'hôpital Lady reading hospital de Peshawar. Selon des sources hospitalières, il y serait gardé par des policiers en civil et placé en isolement complet. Ce sont les services de renseignement pakistanais de l'armée, l'ISI, qui sont chargés de l'enquête sur les prisonniers supposés appartenir à Al-Qaida.

Mais, selon des sources policières françaises, Mustapha Abdul Rehman aurait été pris en charge par les services de renseignement américains – ce qui expliquerait le refus opposé aux autorités françaises de le visiter. L'officier de liaison du service de coopération technique internationale de la police (SCTIP) en poste au Pakistan n'a pas pu accèder jusqu'à lui, en dépit des bonnes relations policières entre Paris et Islamabad. Quant aux diplomates, ils s'étaient vus fixer un rendez-vous, lundi 17 décembre, qui fut reporté à mercredi. Après une nouvelle annulation, aucune autre date n'avait été précisée.

Bruno Philip
(avec Pascal Ceaux, à Paris)

Tarek Maaroufi, considéré comme un membre important d'Al-Qaida, est arrêté en Belgique

BRUXELLES
de notre correspondant

C'est peut-être l'un des hommes-clés du terrorisme en Europe qui a été incarcéré cette semaine à Bruxelles. D'où l'intérêt que des spécialistes étrangers, Italiens et Américains notamment, ont manifesté dès l'annonce de l'arrestation, mardi 18 décembre, de Tarek Maaroufi, un Belge d'origine tunisienne connu depuis plusieurs années pour ses activités de propagande islamiste. Le juge d'instruction Christian De Valkeneer l'a inculpé pour association de malfaiteurs, fabrication de faux documents et *« recrutement pour une troupe étrangère »*, à savoir l'embrigadement de candidats pour les camps d'entraînement afghans. Pour les spécialistes belges de l'antiterrorisme, M. Maaroufi est l'une des « pièces » les plus importantes du réseau d'Oussama Ben Laden sur le continent.

Répondant volontiers aux journalistes, M. Maaroufi, âgé de trente-cinq ans, n'a jamais caché ses convictions fondamentalistes et sa sympathie pour les talibans. Il affirmait toutefois n'œuvrer pacifiquement que pour faire tomber le régime tunisien, niant toute relation avec le chef d'Al-Qaida. Pas convaincus, les spécialistes belges avaient démontré, dès 1995, ses liens avec le GIA algérien et le surveillaient attentivement.

IDÉOLOGIE ET LOGISTIQUE

En 2000, M. Maaroufi était signalé en Iran et en Afghanistan. En avril 2001, son nom était cité après le démantèlement, en Italie, d'un réseau du Groupe salafiste de prédication et de combat (GSPC, un mouvement né au sein du GIA). Les enquêteurs italiens l'ont alors désigné comme le responsable européen de ce groupe lié à Al-Qaida. Tarek Maaroufi niait toujours, mais la publication dans *Le Nouvel Observateur*, fin novembre, d'un compte rendu d'écoutes téléphoniques de la police antiterroriste italienne a changé la donne. L'article révélait que, de janvier à mars, une cellule milanaise du GSPC avait eu des discussions sur la préparation d'attentats et sur *« le grand chef »* Ben Laden. D'après ces écoutes, Tarek Maaroufi organisait, convoquait et sermonnait les activistes milanais qui allaient se réunir à Anvers en février. Les révélations impliquaient aussi *« Abou Koutada »*, un fondamentaliste d'origine palestinienne réfugié à Londres, présenté comme le chef spirituel et le financier d'Al-Qaida en Europe. Ce dernier a été arrêté en Grande-Bretagne, mercredi 19 décembre, avec sept autres suspects.

La publication de ces informations a profondément troublé le déroulement des investigations belges et sans doute permis à quelques personnes de s'évaporer dans la nature. Elle a aussi forcé la police à accélérer ses enquêtes. Et d'abord celle sur l'assassinat du commandant Massoud, le 9 septembre en Afghanistan, par deux faux journalistes marocains qui avaient vécu à Bruxelles.

L'un des huit suspects arrêtés récemment en Belgique et en France a désigné Tarek Maaroufi comme l'un de ceux qui avaient joué un rôle prépondérant dans cette affaire, ainsi que dans le vol et la falsification des passeports ayant servi aux deux assassins de Massoud. Pour Glenn Audenaert, le directeur du service judiciaire de Bruxelles, M. Maaroufi s'occupait tant d'idéologie que de logistique pour son mouvement, qui agissait avec ses correspondants à Londres, où a été préparé l'attentat contre Massoud.

Jusqu'ici la justice belge ne paraît pas avoir prouvé l'existence d'un lien formel entre Tarek Maaroufi et Oussama Ben Laden. L'arrestation du premier n'en intéresse pas moins la justice italienne, qui a lancé un mandat d'arrêt international contre lui, et le FBI, qui aimerait préciser son rôle éventuel dans les attentats du 11 septembre ou d'autres actions visant des intérêts américains, dont une attaque envisagée contre l'ambassade de Rome en début d'année.

Jean-Pierre Stroobants

D'autres Australiens parmi les talibans

Deux Australiens recrutés par le réseau Al-Qaida se trouveraient toujours en Afghanistan, a indiqué, jeudi 20 décembre, le gouvernement fédéral. Les identités de ces deux hommes de race blanche, n'ont pas été divulguées. *« Nous ne savons pas où ils se trouvent et nous ne connaissons pas le type d'activité dans lequel ils s'étaient engagés »* a reconnu le ministre de la justice, Daryl Williams.

Un premier Australien, David Hicks, avait été repéré voici deux semaines en Afghanistan lors de son arrestation par les troupes du Front uni. Il est interrogé sur un navire de guerre américain. D'autres Australiens pourraient encore se trouver parmi les talibans, selon les autorités.– *(Corresp.)*

La Russie contrôle mal ses stocks de produits radioactifs et d'armes chimiques

Plusieurs incidents récents ont souligné la faiblesse des dispositifs de sécurité

MOSCOU
de notre correspondante

Les six hommes, dont un membre des services russes qui avait infiltré le groupe, se tenaient près du café « Récolte », ce soir du 8 décembre, dans la banlieue de Balachikha, au sud-est de Moscou. La marchandise qu'ils voulaient écouler : 1 kg et 68 g d'uranium 235, sous forme de tablettes. Le prix demandé: 30 000 dollars. Leur arrestation par la police a donné lieu à quelques entrefilets dans la presse. Le degré d'enrichissement de l'uranium saisi, détail déterminant pour savoir s'il pouvait servir à la fabrication d'une bombe, n'a pas été révélé. Le résultat de l'expertise ne viendra *« pas avant un mois »,* nous affirme une source policière.

« Cette affaire n'a rien d'un hasard » commente, dans son bureau encombré de dossiers, un des responsables de Greenpeace en Russie, Vladimir Tchouprov. *« Elle est le résultat de la situation dans laquelle se trouve ce pays en général, et le secteur nucléaire en particulier. Equipements vieillis, salaires misérables facilitant la corruption, alcoolisme. Le Minatom* [ministère de l'énergie atomique] *est par ailleurs l'une des structures les plus fermées, les plus secrètes. Ce que l'on apprend n'est que le sommet de l'iceberg ».*

M. Tchouprov énumère les différentes sources d'uranium 235 dans le pays, allant des sites les mieux gardés à ceux qui présentent les plus grands risques. Dans l'ordre : les 6 000 têtes nucléaires de l'arsenal nucléaire de la Russie, la trentaine de centrales nucléaires, les quatre-vingt sous-marins nucléaires en déshérence dans les ports de la péninsule de Kola (nord), et enfin, les instituts de recherche répartis à travers le pays, certains dotés de réacteurs nucléaires expérimentaux.

Il n'est pas exclu que l'uranium saisi à Balachikha soit issu d'un des trois instituts de ce genre que compte la région de Moscou (Kourchatovsky, Troïtsky et Obninsk). A Balachikha, en mars 2001, la police avait procédé à l'arrestation d'un groupe criminel qui cherchait à vendre 200 grammes de cesium 137, une matière radioactive.

Après le 11 septembre, le président Vladimir Poutine a multiplié les déclarations rassurantes sur la sécurité des sites sensibles russes. *« De quel risque parle-t-on ?* déclarait-il récemment, *Nous parlons de l'utilisation d'armes de destruction massive, dont des terroristes risqueraient de s'emparer, des armes chimiques, biologiques, etc. La Russie est convaincue que cela doit rester un sujet sérieux de réflexion ».* Lors de son récent voyage aux Etats-Unis, M. Poutine déclarait que les stocks d'armes biologiques étaient *« en sécurité »* et qualifiait de *« légende »* l'idée que des terroristes aient pu s'emparer de bombes atomiques portatives russes.

Deux développements récents inquiètent les écologistes, pour qui les risques de prolifération se sont au contraire aggravés. D'une part, Moscou a commencé à mettre en œuvre son programme d'importation de 20 000 tonnes de déchets nucléaires sur dix ans, décidé l'an dernier en dépit d'une vague de protestations.

Un transport de 40 tonnes de déchets radioactifs provenant de Bulgarie a eu lieu le 9 novembre dernier, par barges sur le Danube jusqu'au port d'Ismaïl en Ukraine, puis par train jusqu'à Krasnoïarsk, en Sibérie. Les milliers de kilomètres parcourus, les conditions incertaines de sécurité des wagons, et aussi les circuits opaques de financement impliqués, suscitent des inquiétudes.

D'autre part, le dossier de la destruction des armes chimiques russes (40 000 tonnes, le plus grand arsenal au monde) accuse de nouveaux retards. La Russie a annoncé début décembre qu'elle n'était pas en mesure de liquider ces stocks d'armes toxiques avant 2007, comme elle s'y était engagée en signant la convention internationale de 1997. Le nouveau délai est 2012.

C'est à Gorny, une localité reculée dans la région de la Volga, que doit s'ouvrir (en mai 2002, selon les autorités) la première usine où seront éliminées des armes chimiques. Mais les financements russes, qui devaient compléter une aide européenne du programme Tacis, tardent à se matérialiser. Aussi n'en est-on qu'au tout début d'un interminable processus, seuls 2,9 % du total des stocks toxiques devant être traités à Gorny. Les deux autres usines prévues, à Shoushey (Oural) et à Gambarka (Oudmourtie), n'existent encore que sur le papier.

Des programmes d'aides occidentaux existent. On peut mentionner l'assistance américaine à Tchéliabinsk pour réduire les stocks de plutonium, ainsi que le versements de salaires décents aux scientifiques nucléaires des « villes fermées » afin qu'ils ne soient pas tentés par des offres d'emplois en Syrie ou en Irak ; et aussi les aides européennes pour le contrôle des sites radioactifs dans la région de Mourmansk. Mais ce ne sont que des gouttes d'eau, et certaines initiatives sont frappées de coupes budgétaires.

Plus largement, la crainte existe qu'avec le retour en grâce de la Russie auprès des Occidentaux, depuis que M. Poutine s'est positionné comme « allié » dans la campagne antiterroriste mondiale, il soit devenu encore plus compliqué de suivre l'action des autorités russes en matière de non-prolifération. *« Comme les Etats-Unis veulent maintenir de bonnes relations avec la Russie, toute information sur la possibilité que des terroristes puissent s'emparer de substances hautement toxiques en Russie est perçue comme une critique»*, dit le représentant russe de Greenpeace, Vladimir Tchouprov.

Un expert russe, que l'on ne peut soupçonner de complaisance envers les autorités puisqu'il a été accusé de *« divulgation de secrets d'Etat »* après 1991, pour avoir signé un article sur les programmes d'armes biologiques et chimiques russes, affirme pourtant que, sur ces questions, il ne faut pas tout voir en noir.

Lev Fiodorov, docteur en chimie, préside une petite association, l'« Union pour une sécurité chimique », qui publie des informations sur l'ampleur des stocks toxiques en Russie. *« Il existe 400 sites où des armes chimiques sont conservées. Beaucoup sont tenus secrets. La vraie quantité est de 170 000 tonnes, d'après nos données. Le chiffre officiel de 40 000 tonnes d'armes chimiques ne concerne que celles produites par l'URSS après 1946»*, dit-il.

« Mais en ce qui concerne les armes biologiques, elle sont sous assez bonne garde, conservées dans cinq instituts, dont trois sont militaires. Pour qu'un terroriste mette la main dessus, il faudrait des complicités étendues, il faudrait acheter toute la chaîne conduisant au produit », ajoute-t-il.

Natalie Nougayrède

Après les attentats du 11 septembre, le président Vladimir Poutine a multiplié les déclarations rassurantes sur la sécurité des sites sensibles russes

L'anthrax des bioterroristes proviendrait des laboratoires de l'armée américaine

NEW YORK
de notre correspondant

L'enquête menée par le FBI sur l'origine de l'anthrax (maladie du charbon), ayant contaminé, depuis le mois d'octobre, dix-huit personnes aux Etats-Unis dont cinq sont mortes, commence à donner des résultats. Cinq laboratoires sont considérés aujourd'hui comme pouvant être la source des bactéries. Ils auraient obtenu leurs échantillons d'un centre de recherche de l'armée américaine sur les maladies infectieuses (US Army Medical REsearch Institute of Infectious Disease) situé à Fort Detrick dans le Maryland. Les spores trouvées dans les enveloppes envoyées à Washington aux sénateurs Tom Daschle et Patrick Leahy et à plusieurs groupes de médias à New York et en Floride sont génétiquement parfaitement identiques à celles de Fort Detrick.

CINQ LABORATOIRES SUSPECTS

L'armée américaine et la CIA ont reconnu au cours des derniers jours avoir produit depuis 1992 de *« petites quantités »* d'anthrax *« militarisé »*, c'est-à-dire rendu plus volatil et donc plus dangereux car plus facilement inhalé. Il s'agissait au lendemain de la guerre du Golfe de fabriquer des bactéries similaires à celles développées par l'Irak, afin de pouvoir protéger les soldats américains. Le lien entre l'anthrax utilisé par les bioterroristes et celui en possession de l'armée *« peut fort bien exister, mais de multiples agences gouvernementales ont eu accès à cette souche d'anthrax »*, explique Tom Ridge, le responsable de la sécurité intérieure des Etats-Unis. *« Les indices mènent tous vers des matériaux développés dans le cadre du programme de recherche américain sur les armes biologiques »*, estime Jeanne Guillemin, professeur au Boston College qui a enquêté sur le rejet accidentel d'anthrax en URSS en 1979 par un laboratoire de Sverdlovsk.

Les cinq laboratoires suspects se trouvent à Fort Detrick, au Dugway Proving Ground Military Research Facility dans l'Utah, au Microbiotal Depositories de la Louisiana State University, à la Northern Arizona University et en Angleterre à Porton Down. Le FBI enquête sur les deux cents scientifiques qui ont effectué des recherches dans ces laboratoires ainsi que sur les sous-traitants privés qui travaillaient pour l'armée et la CIA. *« La liste des véritables suspects est limitée, sans doute pas plus d'une cinquantaine de personnes »*, affirme Barbara Rosenberg, présidente du groupe de travail sur les armes biologiques de la fédération des scientifiques américains. Elle défend avec véhémence, depuis des semaines, la thèse de la piste intérieure. *« Je soupçonne le gouvernement de savoir de qui il s'agit ou de ne pas en être loin »*, ajoute-t-elle.

Le FBI s'intéresserait notamment à une société nommée Battelle, ayant mené des recherches sur les vaccins contre l'anthrax pour la CIA à Columbus dans l'Ohio. Selon la chaîne de télévision ABC, un des anciens chercheurs de Batelle a été interpellé à son domicile par la police fédérale. La CIA n'aurait informé que tardivement les enquêteurs du FBI de l'existence de ce centre de recherche. Sur la liste publié par la police fédérale des quatre-vingt onze laboratoires jugés susceptibles, dans le pays, d'avoir détenu des spécimens d'anthrax, ne figuraient aucun de ceux liés à la CIA.

Par ailleurs, la proposition faite par le gouvernement américain, en début de semaine, de vacciner contre la maladie du charbon les personnes les plus exposées a tourné à la confusion. De nombreux employés des postes préfèrent poursuivre un traitement antibiotique préventif plutôt que de se faire injecter un vaccin qualifié d'expérimental.

Eric Leser

L'ONU souligne les effets désastreux du bouclage des territoires palestiniens

En Cisjordanie et à Gaza, l'économie est désorganisée par la politique d'isolement systématique menée par le gouvernement d'Ariel Sharon. Le nombre de demandeurs d'emploi dépasse 35 % de la population active et 46 % des habitants vivent désormais au-dessous du seuil de pauvreté

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Le coordinateur spécial des Nations unies (Unsco) pour le Proche-Orient, Terje Roed-Larsen, a rendu publique, jeudi 20 décembre, une étude portant sur l'impact de la politique de bouclage ininterrompu et renforcé des territoires palestiniens occupés et autonomes, adoptée par les autorités israéliennes depuis le début du soulèvement palestinien, le 28 septembre 2000. L'Unsco a ajouté à son tableau de bord régulier des territoires palestiniens une enquête confiée à un institut norvégien de sciences sociales appliquées, Fafo, qui a porté sur quatre cas d'espèce : deux agglomérations autonomes – la ville de Gaza, la plus peuplée de ces territoires (370 000 habitants) et celle de Jéricho, en Cisjordanie – et deux villages de Cisjordanie situés en zone restée sous contrôle israélien pour tout ce qui relève des questions de sécurité – l'un près de la Ligne verte, Rantis, et l'autre proche de Naplouse, Beit Furik.

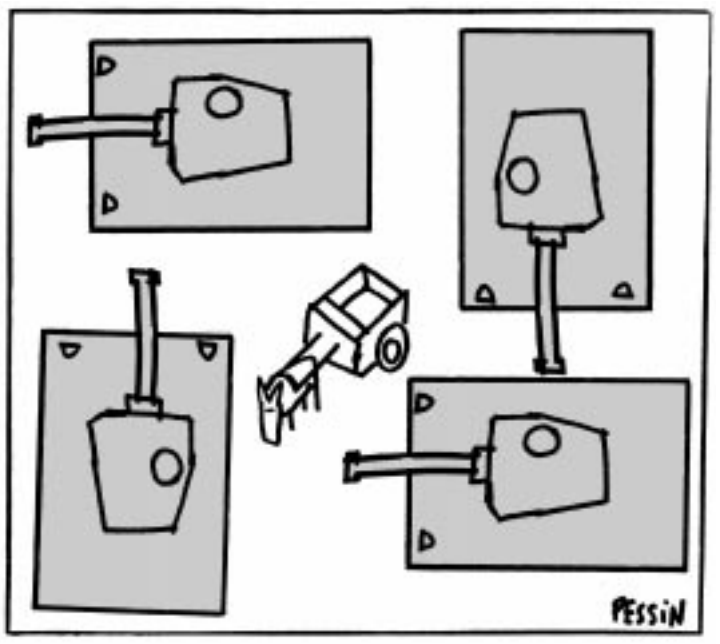

PERTES DE REVENUS

D'après les données communiquées par l'Unsco, la Cisjordanie a été soumise à un régime de bouclage interne *« sévère »*, empêchant les échanges d'une zone autonome palestinienne à une autre ou avec les villages restés sous le contrôle sécuritaire israélien pendant les deux tiers de l'année écoulée, entre septembre 2000 et septembre 2001. A Gaza, pénalisée par un bouclage interne partiel, entre le nord et le sud du territoire, pendant 94 % de la même période, le passage en Israël ou en direction de la Cisjordanie a été fermé pendant plus de 70 % de l'année.

L'Unsco précise par ailleurs que les chiffres relevés pour le troisième trimestre de l'année 2001 suggèrent un durcissement de la politique de bouclage. Les événements sanglants d'octobre (assassinat du ministre du tourisme démissionnaire Rehavam Zeevi) et de décembre (attentats de Jérusalem, de Haïfa et de la colonie Emmanuel, en Cisjordanie) n'ont pu que la renforcer.

Les conséquences macroéconomiques sont à la hauteur de cette sévérité. Les pertes, en termes de revenus, subies par les Palestiniens sont comprises entre 2,4 et 3,2 milliards de dollars, selon l'Unsco. Les revenus fiscaux de l'Autorité palestinienne ont baissé de 57 % pendant les neuf premiers mois de la crise. Au niveau local, les municipalités se sont concentrées sur les services de première nécessité, certains autres (ainsi la collecte des ordures) ou les investissements publics ont été stoppés ou repoussés. Le taux moyen de demandeurs d'emploi (incluant les personnes qui ne font même plus de démarches) dépasse désormais 35 % de la population active palestinienne, dont la moitié pour la bande de Gaza. Enfin, le nombre des personnes vivant au-dessous du seuil de pauvreté, c'est-à-dire avec moins de 2 dollars par jour, devrait dépasser 46 % de la population à la fin de l'année 2001, soit le double du nombre enregistré avant le début de l'Intifada.

COMPORTEMENTS NOUVEAUX

Au niveau microéconomique, les quatre études réalisées par l'institut norvégien font apparaître une série de comportements nouveaux d'adaptation à la crise. Le premier est une baisse radicale de la consommation. Dans les deux villages qui ont fait l'objet de deux études de terrain à six mois d'intervalle (la dernière en date, en octobre), cette baisse de la consommation, qui ne portait tout d'abord que sur les produits non essentiels, commence désormais à concerner les produits alimentaires.

La dépendance par rapport au crédit a également grandi vis-à-vis des commerçants, dont la situation commence d'ailleurs à s'en ressentir, comme des municipalités, qui continuent de fournir les services indispensables (eau, électricité) aux familles qui ne peuvent plus honorer leurs traites, aux dépens, là aussi, de leur équilibre financier. La dépendance par rapport à l'aide extérieure a également augmenté, qu'il s'agisse d'une aide alimentaire ou financière. Enfin, certaines familles ont commencé à vendre des biens personnels – pour compenser la perte de revenus –, des lopins de terre ou des bijoux. Cette modification des comportements permet d'expliquer pourquoi la société palestinienne a pu résister aux bouclages. S'ajoutent deux éléments importants : d'abord la fermeture n'a jamais été totale, même si les trajets, lorsqu'ils sont possibles, sont désormais plus coûteux et dangereux. Ensuite, les salaires que continuent de verser à leurs fonctionnaires l'Autorité palestinienne et le réseau d'organisations non gouvernementales (ONG) ont permis d'éviter le pire en garantissant une sorte de minimum social. Mais ces différents facteurs, selon l'Unsco, ne pourront sans doute pas continuer à donner des résultats sur un long terme.

Alors que la corrélation entre la pratique du bouclage et la radicalisation de la société palestinienne est vérifiée par l'expérience des douze derniers mois, l'Unsco assure que ces *« punitions collectives »* ne servent en définitive *« ni les Palestiniens ni les Israéliens »* et que ces derniers font *« une lecture erronée »* d'une sanction dont ils persistent à penser qu'elle affaiblit surtout l'Autorité palestinienne. L'Unsco n'est pourtant pas la seule à critiquer les bouclages. L'armée israélienne elle-même, dans une étude confidentielle publiée en novembre par un hebdomadaire israélien, *Kol Ha'ir*, jugeait sujette à caution l'efficacité en matière de sécurité des *« 129 barrages »* qui divisent, à Gaza et en Cisjordanie, les territoires palestiniens, en *« 200 morceaux »*, selon l'Unsco.

Gilles Paris

Israël va recevoir 52 nouveaux avions F-16

Le constructeur aéronautique américain Lockeed Martin a annoncé, jeudi 20 décembre, à Fort Worth (Texas), qu'Israël venait d'exercer son *« option d'achat »* – c'est-à-dire la confirmation d'un contrat antérieur désormais assortie de son paiement – portant sur 52 avions de combat F-16 pour un montant de 1,3 milliard de dollars (soit 1,43 milliard d'euros). Le premier de ces appareils doit être livré en 2003. Ce contrat a fait l'objet de très longues et difficiles négociations entre Washington et le gouvernement israélien en raison de l'usage que font du F-16 les Israéliens – déjà détenteurs de plus de 200 exemplaires du même avion – dans leur lutte antiterroriste contre les Palestiniens.

Lockheed Martin estime, avec la commande d'Israël et celles d'autres pays clients, que la continuation du F-16 lui permet d'attendre 2008, quand la production du nouveau Joint Strike Fighter (JSF) américain sera effective. – *(Reuters)*

A Netzarim, 500 soldats veillent sur la sécurité de 400 colons

NETZARIM
de notre envoyé spécial

La jeep israélienne corne bruyamment avant de couper la route Salah-Eddine qui traverse la bande de Gaza du nord au sud. Les voitures palestiniennes qui s'étaient engagées de part et d'autre freinent brusquement, s'arrêtent, puis repartent en arrière, jusqu'aux blocs de béton qui délimitent les deux cents mètres de territoire placé sous contrôle exclusif israélien, de part et d'autre de la voie d'accès à la colonie de Netzarim. Tracée à partir du terminal de Karni, aujourd'hui assoupi, où transitent encore des marchandises à destination de Gaza, la route traverse une campagne arasée par les bulldozers israéliens, puis rejoint la colonie située à la bordure de la banlieue sud de la ville de Gaza.

La majorité de la population de Netzarim est constituée aujourd'hui de soldats. Entre cinq cents et six cents militaires sont en effet stationnés en permanence à l'intérieur de cet étroit territoire. Ils assurent la garde de soixante familles religieuses, soit une population estimée à quatre cents personnes, disséminées dans de petites maisons sans grâce et dans des « mobile homes » installés sur la dune qui fait face à la mer, à moins d'un kilomètre de là. Les quelques serres qui entourent la colonie ne doivent pas faire illusion : la majorité des colons travaillent en dehors de la colonie, en Israël. Un système de navettes, composées de bus blindés, leur permet de quitter Netzarim et de traverser la bande de Gaza, coupant à chaque fois la circulation des véhicules palestiniens.

Le commandant Tal Hermoni, de la brigade Givati, a la responsabilité du secteur. Il redoute en permanence une opération contre un bus, l'explosion d'une mine ou des tirs d'armes automatiques, ainsi que les obus des mortiers artisanaux fabriqués par les Palestiniens. *« Nous sommes complètement isolés ici »,* explique-t-il, en montrant du doigt les photographies aériennes épinglées aux murs de son bureau. *« Jusqu'ici, une dizaine d'obus ont été tirés sur l'implantation, mais les Palestiniens améliorent sans cesse la portée de leur matériel. »* En revanche, selon le militaire, la puissance très relative des charges explosives, qui écorchent le sol sur une faible épaisseur, ne semble pas évoluer.

BLOCS DE BÉTON

Lorsque la tension est à son comble, l'armée israélienne coupe la bande de Gaza à la hauteur de Netzarim, puis plus au sud. *« Il suffit de déposer des blocs de béton sur les deux routes existantes »,* Salah-Eddine et celle qui suit la côte, explique l'officier israélien. Avant son arrivée à ce poste, des blindés venant de la colonie avaient poussé une incursion jusque sur le site du port de Gaza, dont l'aménagement était prévu dans les accords signés en 1995, endommageant les installations d'un consortium franco-hollandais, qui attend désormais des jours meilleurs. Juste après son élection au poste de premier ministre, Ariel Sharon s'était appuyé sur ce projet de port et sur la possibilité pour les Palestiniens d'y décharger selon lui de *« l'armement lourd »* pour justifier l'importance *« vitale »* de Netzarim pour Israël.

G. P.

La Ligue arabe se porte au secours de Yasser Arafat

LE CAIRE
de notre correspondant

Le conseil ministériel de la Ligue arabe, réuni en session extraordinaire, jeudi 20 décembre, au Caire, a volé au secours du président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, qui cherche à imposer une suspension des opérations armées contre Israël. La Ligue a également condamné la politique israélienne, qualifiée d'*« agressive »*, et critiqué le refus américain d'envoi d'observateurs internationaux dans les territoires palestiniens. Les modérés l'ont ainsi finalement emporté au terme d'un débat houleux de huit heures. La Syrie souhaitait que les pays arabes apportent leur soutien à la poursuite de l'Intifada et annoncent la rupture de toute relation politique ou commerciale avec Israël ; mais les Palestiniens, l'Egypte et la Jordanie s'y opposaient. Le Caire et Amman sont liés par des traités de paix avec Israël, qui leur valent une aide substantielle des Etats-Unis.

Dans le cas de l'Egypte, il s'agit de 2 milliards de dollars par an et Le Caire, qui fait face à une crise économique, cherche à obtenir une rallonge sous la forme d'une accélération du versement de centaines de millions de dollars d'arriérés. Par ailleurs, l'Egypte commence à s'inquiéter de la montée en puissance du Hamas et du Djihad islamique palestiniens, ce qui, note un analyste, pourrait pousser les islamistes locaux à *« sortir de leur hibernation, qui dure depuis plus de trois ans »*.

« SOUTIEN TOTAL »

La seule inconnue, au début de la réunion, était la position de l'Arabie saoudite. Le ministre saoudien de la défense, le prince Sultan Ben Abd El Aziz avait en effet déclaré, la veille, que son pays *« ne* [voulait] *pas entendre des paroles mielleuses »* à la réunion du Caire. *« Le plus important est de traduire les paroles en actes »*, avait ajouté le numéro trois du royaume, dont les relations avec les Etats-Unis ne sont plus au beau fixe depuis le 11 septembre. En définitive, l'Arabie saoudite, dont le poids est déterminant au sein de la Ligue, est restée dans le camp des modérés, comme en témoigne le communiqué final. La seule concession faite à Damas est un *« appel aux peuples arabes à ne pas avoir de relations commerciales avec Israël et à boycotter ses produits »* – ce qui est déjà le cas dans les faits. Les pays arabes ont exprimé leur *« confiance dans la direction palestinienne »*, appelé *« le peuple palestinien, toutes factions et organisations comprises, à l'union et la coordination totale pour faire face au grand danger qui les menace »*. Ils ont apporté *« un soutien politique total à la direction palestinienne »* lorsqu'elle réclame *« une solution politique juste basée sur un Etat palestinien indépendant en CisJordanie et à Gaza, avec pour capitale Jérusalem »*.

Stigmatisant la décision israélienne de déclarer M. Arafat *« hors jeu »*, ils ont indiqué qu'eux-mêmes *« ne traiteront pas* [Ariel] *Sharon en partenaire de confiance et ne voient aucun intérêt à poursuivre les contacts avec lui »*. Ils ont enfin invité les Etats-Unis à reprendre leur rôle d'*« honnête courtier »*, en *« révisant »* leur appui à Israël. *« Soutenir les politiques d'expansion, de violence et de poursuite de l'occupation* (...) *porte atteinte aux intérêts stratégiques arabes* (...) *et constitue un défi aux sentiments des peuples arabes »*, ont-ils fait valoir.

Alexandre Buccianti

Emotion et deuil au Sénégal après la mort de l'ancien président Léopold Sédar Senghor

DAKAR
de notre correspondante

« J'ai perdu mon père sur le plan affectif, spirituel, politique ». L'ancien président Abdou Diouf avait, jeudi soir, la voix prise par l'émotion lorsqu'il s'est exprimé sur les ondes des radios, après l'annonce de la mort, intervenue jeudi 20 décembre en France, du président Senghor, le père de l'indépendance du Sénégal. *« Je lui dois tout »*, a reconnu l'ancien chef de l'Etat, qui fut son premier ministre avant d'être désigné comme dauphin lorsque Léopold Sédar Senghor décida de quitter le pouvoir en décembre 1980. *« Il a légué, à moi, au peuple sénégalais, à tout le tiers-monde, les vertus de la démocratie, de l'Etat de droit, du respect des droits de l'homme »*, a-t-il ajouté.

De fait, quand le président Diouf a été battu par Abdoulaye Wade, à l'élection présidentielle de mars 2000, il a tout de suite admis sa défaite, réduisant à néant les menaces de troubles et de coup d'Etat. Si le Sénégal est doté d'un régime démocratique, il le doit en grande partie à son premier président. De nombreux hommes politiques l'ont souligné dans de vibrants hommages. Et bien que Léopold Sédar Senghor se soit retiré de la vie politique il y a plus de vingt ans, il a laissé sa marque sur ses proches collaborateurs. Ainsi, Moustapha Niasse, qui fut l'un de ses ministres et dirige aujourd'hui un parti de l'opposition, revendique d'être son *« fils spirituel »*.

Grand homme d'Etat, humaniste, visionnaire, homme de culture et de dialogue... Les qualificatifs les plus élogieux ont été employés pour évoquer la mémoire de M. Senghor. *« C'est grâce à lui que le Sénégal, un petit pays sahélien, pauvre, a une voix que tout le monde écoute »*, a estimé le premier secrétaire du Parti socialiste sénégalais. Même Mamadou Dia, qui fut président du Conseil de 1960 à 1962 et purgea douze ans de prison pour tentative de coup d'Etat contre le régime de M. Senghor, a fait part de son *« immense tristesse »*. Il a rappelé ses liens profonds avec l'ancien chef de l'Etat, *« restés intacts*, a-t-il dit, *malgré les vicissitudes politiques »*.

Dans ce concert de louanges, une voix moins flatteuse s'est élevée. Abdoulaye Bathily, quatre fois incarcéré pour ses menées contestataires, relève les contradictions de l'homme politique Senghor. *« Bien qu'il ait joué un très grand rôle dans l'émergence du Sénégal moderne, il a mené une répression sans merci contre l'opposition clandestine, pendant les quatorze années de parti unique »*, a-t-il fait observer. Senghor, le poète, n'est pas davantage épargné. *« Alors qu'il était le chantre de la négritude*, poursuit celui qui est aujourd'hui vice-président de l'Assemblée nationale, *il s'est opposé à l'enseignement des langues nationales à l'école »*. L'une de ces langues, le wolof, est pourtant la plus parlée au Sénégal.

OBSÈQUES NATIONALES

Les jeunes générations n'ont qu'une très vague idée de ce que furent les *« années Senghor »* pour leur pays. Certes, l'une des principales avenues de Dakar ainsi que l'aéroport de la capitale sénégalaise portent son nom. Mais par la suite le régime de M. Diouf s'est évertué à chasser l'ombre trop envahissante du père de la nation.

Paradoxalement, l'actuel chef de l'Etat, Abdoulaye Wade, qui fut un opposant de la première heure, a rendu un hommage émouvant à Léopold Sédar Senghor. *« J'ai été son adversaire, mais malgré tout son admirateur, il m'a donné la possibilité d'exprimer mes idées »*, a convenu le président. *« Un homme d'une telle dimension,* a-t-il poursuivi, *n'appartient plus au Sénégal, il appartient à toute la race noire qu'il a su chanter. Il est le symbole de l'universel, de la non-discrimination, de l'antiracisme. »*

Le chef de l'Etat malien, qui présidait, jeudi, à Dakar un sommet des chefs d'Etat et de gouvernement d'Afrique de l'Ouest, consacré à l'intégration régionale, a abondé dans ce sens. *« Léopold Sédar Senghor est certes du Sénégal, mais il est de l'Afrique. C'est un citoyen du monde,* a déclaré Alpha Oumar Konaré. Pour honorer dignement la mémoire de ce *« grand fils de l'Afrique »*, M. Wade a décrété un deuil national de quinze jours et annoncé l'organisation d'obsèques nationales.

Brigitte Breuillac

(Lire aussi l'éditorial page 17.)

Les adieux à un symbole de l'Afrique indépendante

FIGURE *« majeure de l'Afrique indépendante »*, *« symbole de tout ce qui nous unissait à l'Afrique »*, *« homme d'Etat exceptionnel »*, *« le plus grand des poètes de l'Afrique »* : les qualificatifs les plus emphatiques n'ont pas manqué en France pour saluer la mémoire de l'ancien président sénégalais, Léopold Sédar Senghor, décédé jeudi 20 décembre en Normandie à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.

Pour le président Chirac, l'ancien chef d'Etat sénégalais fut *« l'une des plus grandes figures contemporaines de l'humanisme »*, *« l'un des acteurs majeurs de l'Histoire de l'Afrique »*. *« La poésie vient de perdre un maître, le Sénégal un homme d'Etat, l'Afrique un visionnaire et la France un ami »*, a souligné M. Chirac tandis que Valéry Giscard d'Estaing a rendu hommage à *« l'homme simple, sensible et généreux »* qu'était Senghor.

De son côté, le premier ministre français, Lionel Jospin, a salué en Léopold Sédar Senghor une *« figure majeure de l'Afrique indépendante »* et de *« la pensée et de la littérature française »*. *« Il a été un modèle de sagesse dans la gestion de son pays. Son action*, a-t-il ajouté, *demeurera une source d'inspiration pour chacun d'entre nous. »* Pour le ministre délégué à la coopération, Charles Josselin, *« le président Senghor aura su ancrer durablement la démocratie dans son pays et fait progresser l'unité de l'Afrique et affirmé sa place dans le monde »*. Il laisse le souvenir d'un *« humaniste imprégné de tolérance et de sagesse »*, souligne M. Josselin dans un communiqué.

Par la voix de son secrétaire perpétuel, Hélène Carrère d'Encausse, l'Académie française a également salué la mémoire de celui qui fut, en 1984, le premier écrivain noir reçu à l'Académie (et le seul à ce jour). *« Il nous apportait son admirable connaissance de la langue française ; il était le symbole de tout ce qui nous unissait à l'Afrique »*, a-t-elle dit.

Pour la ministre française de la culture, Catherine Tasca, *« avec Léopold Sédar Senghor, nous perdons le plus grand des poètes de l'Afrique et l'homme politique éminent qui sut conduire son pays vers la démocratie »*. Il a été, a précisé la ministre, le *« pionnier d'un métissage culturel qui est l'une des richesses de notre temps ; il sut mieux que quiconque rapprocher les peuples que l'Histoire avait éloignés »*. – *(AFP, Reuters.)*

L'entrée des néocommunistes au gouvernement régional de Berlin suscite des remous

Avec 40 milliards d'euros de dette, la situation financière de la ville est critique

Après de difficiles tractations, à l'issue des élections régionales du 22 septembre, les sociaux-démocrates du SPD ont choisi de s'allier avec les néocommunistes de Gregor Gysi. Un accord est intervenu dans la nuit du 19 au 20 décembre et la constitution du futur gouvernement régional ne sera établie que le 17 janvier. Sa première tâche sera de redresser les finances de la ville, dont la dette est estimée à 40 milliards d'euros.

BERLIN
de notre correspondant

Ce que le chancelier Schröder avait voulu éviter après les élections régionales du 22 septembre 2001 est en train de se réaliser : dans un peu moins d'un mois, la capitale allemande, l'un des seize Länder du pays, sera gouvernée, selon toute vraisemblance, par une coalition où les sociaux-démocrates du SPD voisineront avec les néocommunistes du PDS. Les deux partis, qui négociaient durement depuis plusieurs semaines, sont parvenus à un accord, dans la nuit du 19 au 20 décembre, permettant aux héritiers de l'ancien parti communiste d'Allemagne de l'Est (Parti socialiste unifié, SED), douze ans à peine après la chute du Mur, de revenir à nouveau au pouvoir à Berlin. La répartition précise des portefeuilles ne devrait être connue que le 17 janvier 2002, lorsque le nouveau gouvernement régional sera présenté à l'approbation du Sénat élu en septembre.

Chargé d'expédier les affaires courantes jusqu'à la constitution et l'élection du Sénat, le bourgmestre social-démocrate de Berlin, Klaus Wowereit, avait clairement laissé entendre, durant la campagne électorale, qu'il n'était pas favorable à une alliance avec les néocommunistes. Mais les électeurs en ont décidé autrement. En le portant en tête avec seulement 29,6 % des suffrages, ils l'ont obligé à mettre sur pied une coalition pour gouverner sa ville. Le seul choix qui lui restait était celui de son partenaire : soit les Verts et les libéraux du FDP, soit le PDS qui, avec 22,4 % des suffrages – dont près de 50 % dans la partie est de la ville – étaient en position de force.

C'est vers les premiers que Klaus Wowereit s'est tout d'abord tourné pour tenter de former une coalition « tricolore » où socialistes, écologistes et libéraux se partageraient le pouvoir. Une dizaine de réunions, toutes plus âpres et plus longues les unes que les autres, ont abouti, le 4 décembre, à un constat d'échec, les trois partenaires ne parvenant pas à se mettre d'accord sur le dossier qui conditionne l'avenir : la situation financière de la ville. Avec 40 milliards d'euros de dettes, Berlin est en effet dans une situation critique. Pire, le déficit budgétaire de l'année prochaine a d'ores et déjà été évalué à quelque 5 milliards d'euros, ce qui va obliger Berlin à s'endetter encore un peu plus.

Comment faire des économies, se sont démandés, durant quatre semaines, le SPD, le FDP et les Verts. Ceux qui ont participé aux négociations ont, depuis, raconté combien les discussions avaient été aigres, tournant rapidement à une confrontation verbale d'une rare violence, personne n'étant d'accord sur les secteurs à sacrifier. Après quatre semaines d'affrontements, il a fallu se rendre à l'évidence et déclarer forfait. Quelques jours plus tard, le PDS entrait à son tour en piste, avec l'accord discret du chancelier Schröder, mais au grand dam de la droite et des milieux d'affaires, qui évoquent la mauvaise image et le *« préjudice »* porté à la capitale par ce retournement inattendu. Dans certains secteurs socialistes, où l'on agite le possible départ de militants scandalisés par l'alliance avec les héritiers d'un parti responsable des persécutions menées, après-guerre, contre les sociaux-démocrates de l'Est, l'hostilité n'est pas moins grande. Mais rien ne semble être en mesure d'empêcher l'arrivée au pouvoir des néocommunistes emmenés par Gregor Gysi.

AMERS SACRIFICES

Pour y parvenir, ce dernier n'a pas lésiné sur les concessions, acceptant les amers sacrifices financiers que lui a soumis le SPD afin d'assainir les finances de la ville. Berlin, qui compte quelque 150 000 employés et fonctionnaires pour 3,4 millions d'habitants, compte économiser 1 milliard d'euros en sabrant dans les dépenses de personnel. Quinze mille emplois devraient être supprimés sur cinq ans. La durée du travail devrait être réduite avec diminution de salaires. Enfin, des investissements seront gelés ou supprimés. Qu'il s'agisse d'écoles, d'universités, d'institutions culturelles, de piscines ou de système de transport, la municipalité va tenter de rationaliser ses dépenses, lourdement grevées par le surplus d'équipements hérité de l'existence de deux villes séparées jusqu'en 1990. Les syndicats, qui ont été sollicités pour négocier un *« pacte de solidarité »* permettant de contenir les dépenses, semblent pour l'instant plus enclins à la riposte qu'à la conciliation. *« Il s'agit de mesures absurdes »*, a d'ores et déjà assuré la direction du DGB, la grande centrale syndicale allemande.

Pour beaucoup, y compris à l'intérieur des partis en train de négocier le futur de Berlin, il apparaît que rien ne pourra être fait de durable sans en appeler aux subventions de l'Etat fédéral. Mais le ministre fédéral des finances, le social-démocrate Hans Eichel, ne l'entend pas ainsi. Il y a quelques jours, il a confié à la presse que la capitale ne devait compter que sur ses propres forces pour surmonter ses difficultés financières. Répliquant à l'argument – soulevé à l'Hôtel de Ville de Berlin – selon lequel la crise actuelle était l'héritage de l'équipe chrétienne-démocrate précédente, Hans Eichel a froidement asséné : *« Moi aussi, je dois gérer une situation délicate que je n'ai pas créée, mais ce n'est pas pour cela que je cours à Bruxelles pour y quémander de l'argent. »*

Georges Marion

La réforme scolaire proposée par M. Berlusconi est sévèrement contestée en Italie

ROME
correspondance

Silvio Berlusconi contesté, cela n'arrive pas tous les jours. Jeudi 20 décembre, au palais des Congrès de Rome, des étudiants ont tenté d'interrompre son discours de clôture des « Etats généraux de l'école », nom donné avec une certaine emphase par le ministère de l'éducation aux deux journées de réflexion sur le nouveau système scolaire italien. Des représentants des étudiants, qui participaient aux travaux, ont contesté le ministre et le président du conseil. Ils ont arboré des affiches sur lesquelles on pouvait lire *« l'école n'est pas en vente »*. Invités pour discuter des propositions avancées par une commission de sages, ils ont fini par se sentir comme des simples figurants dans ce que l'opposition a taxé de *talk-show* de propagande, c'est-à-dire une série d'interventions sans vrai débat, retransmises dans les 7 000 écoles du pays.

A l'extérieur, des dizaines de milliers d'étudiants ont fait le siège du bâtiment, maintenus à distance par d'importantes forces de police par crainte de dérapages comme ceux qui se sont produits lors du G 8 de Gênes au mois de juillet. Les organisations antimondialisation, ainsi que des personnalités de la gauche, étaient d'ailleurs au rendez-vous pour protester contre la *« privatisation »* de l'école. De ce point de vue, Silvio Berlusconi ne les a pas déçus. Venu soutenir sa ministre, Letizia Moratti, il a insisté sur son habituel *leitmotiv* : la parité entre public et privé et le discours des trois « I » – internet, *inglese* (anglais), et *impresa* (entreprise) – fondements, selon lui, de la connaissance adaptée à notre époque. Un modèle d'école étroitement liée à l'entreprise, donc en phase avec son concept de *l'azienda-Italia*, (l'entreprise-Italie) à remettre en marche que cet homme d'affaires prêté à la politique s'est donné comme mission.

GAGNER UN AN

Le remède pour l'école passe ainsi par la compétition, le mot clé selon le *Cavaliere*, afin que de la concurrence surgisse la qualité. C'est bien entendu l'offre venant de l'école privée qui est appelée à stimuler le service public. Selon la vision de Silvio Berlusconi, il s'agit d'une sorte de marché sur lequel on se dispute les meilleurs.

Cette transformation de l'école est dénoncée par les étudiants comme Giovanni, l'un des contestataires présents dans la salle. Il constate que *« le projet du gouvernement va détruire le service public »* et *« dessiner une école de classe, avec les riches qui pourront s'offrir ce qu'il y a de mieux sur le marché et seront donc forcément les dirigeants de demain alors que tous les autres seront voués à une école de deuxième classe »*. A ce propos, la ministre a dû préciser que ni l'école à plein temps gratuite ni les cours pratiques dans les laboratoires n'allaient disparaître. Pour le professeur Giuseppe Bertagna, à la tête de la commission chargée des propositions, cette contestation des étudiants est seulement le résultat d'une confusion a propos de la vraie philosophie de la réforme envisagée. *« L'école que nous dessinons sera une école qui se préoccupe enfin d'élever le niveau de connaissance de tous ; l'égalité existera toujours, mais elle viendra de la diversité des parcours de chacun »*, résume-t-il.

Dans l'école de demain, on parlera de moins en moins latin et la discipline sera renforcée. Les notes pour bonne conduite vont être réintroduites. Les conseils de classe vont disparaître. Un *tutor* sera chargé de suivre le parcours de chaque étudiant. Et l'on retrouvera le découpage entre l'école primaire et secondaire qu'une réforme précédente avait supprimé, suscitant des critiques. Au bout du compte, le résultat sera le même, c'est-à-dire gagner un an afin d'arriver à la *maturità*, le baccalauréat italien, à dix-huit ans comme dans le reste de l'Europe. Le secondaire sera réduit de cinq à quatre ans. Cette nouvelle réforme, doit, selon le ministre, entrer en vigueur dès la prochaine rentrée.

Salvatore Aloise

Le président sud-africain Thabo Mbeki maintient ses thèses contestées sur le sida

JOHANNESBURG
de notre correspondante

Le président sud-africain Thabo Mbeki est une nouvelle fois mis au pied du mur par la justice. Le 14 décembre, la haute Cour de Pretoria a sommé le gouvernement de modifier sa politique concernant le sida en lui demandant de mettre à disposition des femmes enceintes séropositives de la Névirapine, un médicament qui réduit les risques de transmission de la mère à l'enfant. Malgré les conseils de ses alliés politiques, les pressions du corps médical et de la presse, le gouvernement a décidé de faire appel de cette décision. Pour lui, il y a dans ce jugement une confusion des pouvoirs. Il conteste notamment que la justice puisse décider de la politique nationale de santé.

Pour la seconde fois en un an, la justice a en effet donné raison à tous ceux qui se battent en Afrique du Sud pour que les malades du sida puissent avoir accès à des traitements antirétroviraux. Le précédent date de huit mois. Ce premier procès était un symbole. Celui des pays pauvres contre les géants de l'industrie pharmaceutique. Ces derniers s'opposaient à l'importation et la fabrication par l'Afrique du Sud de médicaments génériques, notamment ceux utilisés dans la lutte contre le sida. Les laboratoires ont retiré leur plainte, l'Afrique avait gagné. Ce fut une victoire pour rien. Huit mois plus tard, les antirétroviraux ne sont toujours pas disponibles en Afrique du Sud. Le président Thabo Mbeki ne le veut pas.

Le second procès, concernant la généralisation de la Névirapine, a ouvert une nouvelle brèche. Le ministère de la santé s'est dit prêt à réévaluer son programme concernant la transmission du virus de la mère à l'enfant. La position du gouvernement sur le sida est *« ferme mais pas gravée dans le marbre »*, indique le ministère. Mais il est difficile de revenir sur le fond sans une remise en question totale de la position du président de la République.

PREMIÈRE CAUSE DE MORTALITÉ

Pour Thabo Mbeki, les scientifiques se trompent, les statistiques sont de la *« propagande »*, et les antirétroviraux sont dangereux. Il avait surpris, voire choqué, il y a quelques années, en mettant en doute le lien entre le VIH et le sida. Le successeur de Nelson Mandela continue encore aujourd'hui à soutenir des théories contestées par toute la communauté scientifique.

Les antirétroviraux *« sont pires que le mal »*, a-t-il lancé le mois dernier devant le Parlement. *« Pourquoi sont-ils toxiques pour les pauvres de ce pays qui ne peuvent se les payer mais pas dangereux pour plusieurs membres de cette assemblée qui eux les utilisent ? »*, a rétorqué un élu de l'opposition. Le président n'a pas cillé et conseille simplement à ces députés imprudents de *« s'informer auprès de leur médecin, sans quoi ils vont en subir les conséquences négatives »*.

Quelques semaines auparavant, il avait également mis en doute des statistiques montrant que le sida est devenu la première cause de mortalité en Afrique du Sud. Pour définir la politique du gouvernement en la matière, le chef de l'Etat se réfère à des chiffres de l'OMS datant de 1995, quand le nombre de décès liés au sida était d'environ 2,2 %. Sur cette base, il avait même demandé en août 2001 au ministre de la santé de revoir les priorités de son département. Le Conseil national de la recherche médicale estime, quant à lui, que le sida est responsable de 40 % des décès entre 15 et 49 ans et classe la maladie comme la première cause de mortalité. 4,7 millions de Sud-Africains sont infectés, soit un sur neuf, et 250 000 meurent chaque année.

Le chef de l'Etat n'est pourtant pas convaincu. Pour lui, il faut refaire des enquêtes, affiner les statistiques, ne pas se précipiter. Il a mis en place un comité scientifique directement rattaché à la présidence parmi lesquels plusieurs médecins réputés pour leurs positions dissidentes sur le sujet. Pour eux, les journalistes se sont laissés intoxiquer. *« La théorie orthodoxe sur le sida et le VIH est devenue l'opium des médias »*, écrivent-ils. *« Tant que vous penserez que HIV égale sida égale mort, vos articles seront sujets à caution »*, ont-ils poursuivi.

De cette manière, ils entendaient répondre en particulier à un article tentant d'expliquer le pourquoi de l'entêtement du chef de l'Etat. Dans les archives des publications de l'ANC, on a d'ailleurs retrouvé des documents des années 1980 mettant déjà en doute la crédibilité des tests de dépistage. Les explications données à l'époque mettaient en cause le *« racisme »* qui attribue à l'Afrique l'origine de la pandémie et le capitalisme qui *« dramatise les faits médicaux pour permettre les profits énormes de l'industrie pharmaceutique »*. Plusieurs analystes tentent de comprendre la position du président Mbeki. Les thèses se succèdent les unes aux autres. Pendant ce temps, Thabo Mbeki ne varie pas. Jusqu'ici, personne, au gouvernement, n'a osé contredire ou au moins mettre en doute publiquement ses théories. En dépit des décisions de justice.

Fabienne Pompey

L'Italie renonce à acheter l'Airbus militaire européen

ROME. Le président du conseil italien, Silvio Berlusconi, a annoncé, jeudi 20 décembre, qu'il était opposé à une participation de son pays au programme européen de l'avion de transport militaire A-400M. *« Il faut parfois avoir le courage de dire non,* a-t-il expliqué devant le Conseil national de l'économie et du travail à Rome. *Il s'agit d'un projet qui intéresse seulement l'industrie française et ceux qui le produisent »*. Le programme A-400M reste fondé sur la commande de 196 exemplaires par huit pays européens (*Le Monde* des 15 et 20 décembre). Au début du projet, les Italiens s'étaient engagés à acheter 16 exemplaires de cet avion conçu par le groupe européen EADS et British Aerospace, avec la participation du groupe italien Alenia à hauteur de 7 % de la charge de travail. Ils ont acquis 20 C-130J Hercules, le rival américain de l'Airbus militaire, et il est prévu qu'ils en achètent 14 nouveaux exemplaires. – *(AFP.)*

La prostitution définitivement légalisée en Allemagne

BERLIN. Le Bundesrat, la chambre haute du Parlement allemand, a apporté un ultime feu vert à la loi visant à améliorer la situation des prostituées qui leur ouvre le droit à une couverture sociale et de signer des contrats de travail. Selon ce texte, déjà adopté par les députés allemands au Bundestag, les prostituées pourront signer des contrats de travail unilatéraux qui leur permettront de choisir librement leurs clients et de décider des services qu'elles souhaitent leur rendre sans que ces derniers ou les patrons de maisons closes puissent protester. Elles pourront en outre poursuivre leurs clients devant la justice s'ils sont mauvais payeurs. Elles pourront prétendre aux prestations chômage, maladie et retraite. En outre, l'encouragement à la prostitution, délit actuellement puni de trois années d'emprisonnement, sera partiellement rayé du Code pénal : ainsi, si les tenanciers de maisons closes ne pourront plus être poursuivis, les souteneurs resteront passibles de poursuites. Une première mouture de la loi reconnaissait la prostitution comme un métier comme un autre, mais les sociaux-démocrates ont préféré renoncer au dernier moment à ce terme, arguant notamment que cela donnerait un droit à la formation aux prostituées. – *(AFP.)*

Le fondateur de l'Opus Dei sur la voie de la canonisation

VATICAN. Le pape Jean Paul II a signé, jeudi 20 décembre, les décrets ouvrant la voie à la canonisation du fondateur de l'Opus Dei, l'Espagnol Josémaria Escrivà de Balaguer, ainsi que du capucin italien Padre Pio et de l'Indien mexicain Juan Diego. Ces décrets reconnaissent comme authentiques trois miracles attribués à l'intervention après leur mort des trois candidats à la sainteté. Ils constituent la dernière étape du procès que l'Eglise catholique exige pour les canonisations. Les dates de ces dernières seront décidées ultérieurement par le souverain pontife qui pourrait proclamer saints les trois hommes lors d'une cérémonie unique. Né en Espagne en 1902, Escrivà de Balaguer a fondé en 1928 l'Opus Dei, aujourd'hui considérée comme l'un des plus puissants lobbies catholiques, fort de près de 80 000 membres à travers le monde. Padre Pio de Pietrelcina, le « capucin aux stigmates » originaire des Pouilles, dans le sud de Italie, est mort en 1968 à l'âge de 81 ans. Dès son vivant, il a été l'objet d'une dévotion populaire sans précédent.

DÉPÊCHES

■ **ALGÉRIE : une manifestation de quelque 5 000 Berbères,** réclamant la libération de six des leurs, arrêtés il y a deux semaines lors de heurts avec la police, a tourné à la violence, jeudi 20 décembre à Tizi Ouzou, faisant deux blessés parmi les gendarmes. Les incidents se sont produits à la fin de la marche, quand une soixantaine de manifestants ont lancé des pierres et autres projectiles contre la caserne, ce qui a poussé les gendarmes à intervenir. – *(Reuters.)*

■ **GABON : une quatorzième personne est morte**, mercredi 19 décembre, des suites de l'épidémie de fièvre Ebola qui sévit actuellement au Gabon et à la proche frontière du Congo-Brazzaville, a-t-on appris, jeudi, de source officielle. Les équipes médicales sur place ont identifié 227 personnes (133 au Gabon et 94 au Congo) ayant été en contact direct avec un malade. Toutes ont été placées sous surveillance médicale. – *(AFP.)*

■ **CHINE/JAPON : un accord sur le différend commercial** qui oppose depuis huit mois Pékin et Tokyo sur des quotas visant trois produits chinois (oignons verts, champignons shiitake et joncs pour tatami) a été obtenu, vendredi 21 décembre. *« Les deux parties sont parvenues à un point de vue commun sur la solution à apporter au différend commercial portant sur trois produits agricoles (...) afin de sauvegarder l'intérêt général des relations commerciales sino-japonaises »*, a indiqué la Chine, qui s'était dite prête, en cas d'échec des discussions, à porter le contentieux devant l'OMC, dont elle fait partie depuis le 11 décembre. – *(AFP.)*

En Tunisie, le « juge rebelle » est à nouveau la cible du régime

TUNIS. Un haut magistrat tunisien, Mokhtar Yahyaoui, qui avait publiquement mis en cause, en juillet 2001, l'indépendance de la justice en Tunisie, est appelé à comparaître le 29 décembre devant un conseil de discipline qui pourrait prononcer sa radiation du corps de la magistrature. Dans un premier temps, le *« juge rebelle »* avait été révoqué et privé de son salaire après avoir dénoncé le *« harcèlement »* et les *« intimidations »* dont les magistrats tunisiens sont l'objet. Ayant reçu un large appui parmi ses pairs dans son pays et l'étranger, le juge Yahyaoui avait finalement réintégré son poste mais n'exerçait plus normalement ses fonctions de président de chambre civile au tribunal de première instance de Tunis, aucun nouveau dossier, indique-t-il, ne lui ayant été confié. Le soudain rebondissement de son affaire serait lié à son intention de créer un *« Centre pour l'indépendance de la magistrature et des avocats »* en Tunisie.

CONJONCTURE **L'économie est entrée, au dernier trimestre 2001, dans une période de stagnation qui devrait durer jusqu'au début du printemps 2002, selon la note de conjoncture publiée par l'Insee vendredi 21 décembre. ● LA CROISSANCE a été nulle entre octobre et décembre. Elle ne serait que de 0,1 % au premier trimestre 2002, avant de marquer une légère accélération au deuxième trimestre (+ 0,4 %). ● LES CRÉATIONS d'emplois stagneraient dans le secteur marchand (– 0,1 %) et le taux de chômage atteindrait 9,2 % en juin. L'investissement reculerait moins qu'en 2001. ● LE GOUVERNEMENT maintient sa prévision de croissance pour 2002 (+ 2,25 %), alors que certains conjoncturistes prévoient 1,5 %. ● SELON le Commissariat général du Plan, les difficultés de recrutement des entreprises s'aggraveront dans les années à venir en raison de départs massifs à la retraite.**

La France risque d'entrer dans une période de croissance zéro

Le produit intérieur brut a stagné au cours des trois derniers mois de 2001. Il ne devrait être que de 0,1 % au premier trimestre 2002 et de 0,4 % au deuxième, selon la note de conjoncture publiée, vendredi 21 décembre, par l'Insee. Le taux de chômage devrait progresser modérément, pour atteindre 9,2 % en juin

LA FRANCE est entrée dans une sorte d'« hiver économique » et le rebond de la croissance, guetté par Lionel Jospin et Laurent Fabius, ne sera pas au rendez-vous du premier semestre 2002. En publiant leur dernière note de conjoncture, vendredi 21 décembre, les experts de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) ont privé le chef du gouvernement et son ministre des finances des minces espoirs qu'ils avaient encore en une reprise soutenue de l'activité au printemps 2002.

Les prévisions de l'Insee ne sont pas optimistes : avec une stagnation du produit intérieur brut (PIB) au dernier trimestre 2001 (0 %) et une progression quasi nulle au cours des trois premiers mois de 2002 (+ 0,1 %), la France sera au bord de la récession au début de l'année prochaine. Même si l'Insee prévoit une légère reprise au deuxième trimestre (+ 0,4 %), le *« probable »* candidat Jospin ne trouvera pas beaucoup de motifs de satisfaction sur le front économique et social durant la campagne présidentielle.

Néanmoins, il pourra se féliciter d'avoir tenu le pari d'une croissance de 2,1 % cette année. Elle place la France – avec l'Espagne, le Royaume-Uni et l'Italie – dans le peloton de tête des pays européens, et loin devant les trois premières économies de la planète (Etats-Unis, Japon et Allemagne), qui sont aujourd'hui en récession.

A la fin du mois de juin prochain, l'« acquis de croissance » (même si l'activité stagne le reste de l'année) ne sera que de 0,7 point. L'hypothèse d'une progression de 2,5 % du PIB, retenue par Bercy pour bâtir la loi de finances 2002, n'a donc aucune chance de se vérifier, notent la plupart des conjoncturistes. A moins que l'économie ne retrouve un rythme de progression annuelle de plus de 5 % au second semestre, ce qui est exclu. M. Fabius, qui conteste les scénarios plus pessimistes établis par les institutions internationales, comme le FMI (+ 1,3 %) ou l'OCDE (+ 1,6 %), a simplement ramené son objectif de 2,5 % à 2,25 % en octobre.

La forte baisse de régime des créations d'emplois est le signe le plus tangible du ralentissement économique : après 530 000 postes l'an dernier, le secteur marchand n'en créera que 190 000 cette année. *« Au premier semestre 2002, les effectifs seraient quasiment stables (- 0,1 %) »*, reflétant avec quelques mois de décalage la stagnation de l'activité intervenue à la fin de 2001, ainsi que l'impact moins important de la réduction du temps de travail, analysent les experts de l'Insee.

Le chômage, qui a repris une lente progression en mai après quatre ans de baisse ininterrompue, continuera d'augmenter, préviennent-ils, mais de façon *« plus modérée »* qu'au cours de six derniers mois de 2001. Avec un taux de chômage de 9,2 % en juin prochain (8,9 % actuellement), la France retrouverait le même nombre de demandeurs d'emploi qu'en octobre 2000. L'Insee n'a pas le sentiment, pour autant, que cette dégradation va créer une inquiétude susceptible d'entraîner un effondrement de la consommation et le développement d'une épargne de précaution.

Un facteur va, en effet, continuer de jouer un rôle important au début de l'an prochain : la progression du pouvoir d'achat, qui a été de 3,7 % en 2001. *« L'élément central est que la progression des revenus, en nette accélération sur le deuxième semestre 2001, grâce à la baisse des prélèvements, maintiendrait au début de 2002 la consommation sur une pente de croissance solide »*, souligne l'Insee. De 2,9 % en rythme annuel, elle se maintiendrait à 2 %. L'institut ajoute que *« le recul de l'inflation, avec un glissement des prix revenant au voisinage de 1 % en juin 2002, alimenterait l'augmentation du pouvoir d'achat »*.

La croissance et ses principales composantes

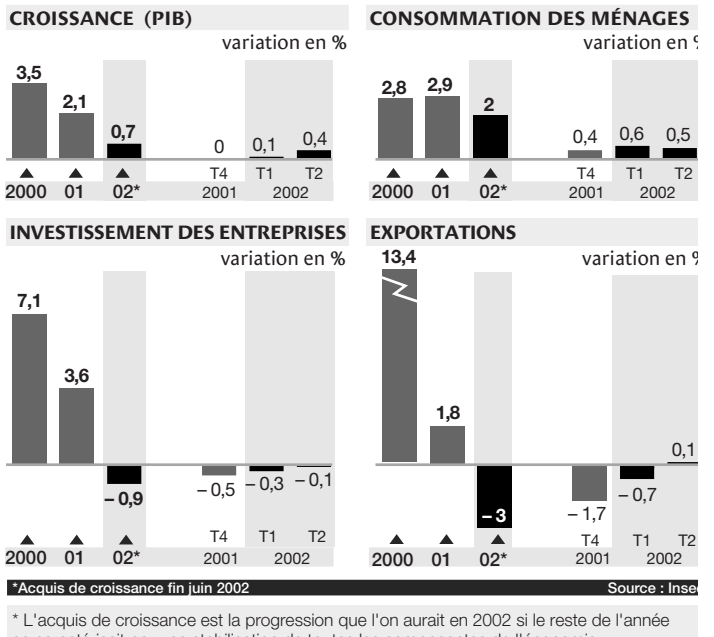

* L'acquis de croissance est la progression que l'on aurait en 2002 si le reste de l'année se caractérisait par une stabilisation de toutes les composantes de l'économie.

ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

L'Insee est moins optimiste sur le comportement des chefs d'entreprise, qu'il s'agisse pour eux de reconstituer leurs stocks et surtout de se lancer dans de nouveaux investissements. L'année 2001 a été marquée par un effondrement du commerce mondial, qui a durement touché les douze pays participant à la monnaie unique. La faiblesse de la demande dans la zone euro – notamment en Allemagne, premier partenaire commercial de la France – n'est pas de bon augure pour les industriels français.

Leurs dépenses d'investissement, qui avaient progressé de 7,1 % l'an dernier et encore de 3,6 % cette année, reculeraient au cours du premier semestre. En revanche, après avoir beaucoup déstocké, les patrons pourraient se montrer plus raisonnables, limitant ainsi le recul des importations.

Il y a longtemps que l'environnement international n'avait pas été aussi incertain et que les économistes de l'Insee n'avaient pas été confrontés à un exercice de prévisions aussi acrobatique. Aussi avancent-ils avec prudence que *« le rythme de croissance repasserait au-dessus de 1 % au printemps »*, après deux trimestres de stagnation. *« La réactivité des entreprises pouvant être aussi vive à la hausse qu'à la baisse, et les conditions générales de l'activité, notamment sur le plan monétaire* [des taux d'intérêt très bas], *restant favorables, rien ne s'oppose non plus à un vif rebond de la croissance dès que seront perçues par les entrepreneurs les perspectives d'une accélération de l'économie américaine »*, analysent-ils.

Après avoir un temps soutenu que les pays de la zone euro en général, et la France en particulier, étaient à l'abri des « dommages collatéraux » provoqués par le marasme américain, M. Jospin a dû se rendre à l'évidence : la bonne marche de l'économie française dépend en partie du dynamisme des Etats-Unis. *« Une reprise de l'activité américaine pourrait se dessiner à l'horizon du printemps prochain »*, note l'Insee, tout en refusant de la dater ou d'en apprécier l'ampleur. Car *« une mauvaise surprise venant des ménages américains n'est pas à exclure »*. Comme si l'emploi et le bien-être des familles de Bordeaux dépendaient du comportement des consommateurs de Chicago.

Jean-Michel Bezat

Bercy juge l'Insee un peu pessimiste

Le ministère de l'économie et des finances juge que les prévisions de l'Insee sont un peu trop pessimistes. Ainsi, il estime que sur la consommation des ménages au 4e trimestre, un scénario plus favorable que + 0,4 % aurait pu être retenu. De même, il pense que la reprise de la demande des entreprises pourrait être un peu plus rapide. *« L'Insee a plutôt fait un scénario qu'une prévision »*, explique un conseiller de Laurent Fabius, qui rappelle que l'institut établit ses prévisions *« en toute indépendance »*. A Bercy, on affiche deux motifs de satisfaction. Quand la croissance repartira – à l'été, espère-t-on –, le taux de chômage sera plus bas (9,25 %) que lors de la reprise de 1997 (12,3 %), permettant de le faire baisser encore. De plus, il se confirme que le ralentissement économique n'a pas fait plonger les recettes de l'Etat. Si les objectifs de dépenses sont tenus, l'équilibre des finances publiques sera atteint en 2004, conformément aux engagements européens de la France, affirme l'entourage de M. Fabius.

L'incertitude sur la reprise aux Etats-Unis et en Allemagne pèse sur les prévisions

L'INSEE reconnaît que la situation mondiale, marquée par une récession aux Etats-Unis, au Japon et en Allemagne, mais aussi par des difficultés dans plusieurs pays émergents (Turquie, Argentine...), et l'incertitude sur le comportement des chefs d'entreprise français rendent *« plus délicat qu'à l'accoutumé l'exercice de prévision »*.

Une chose est sûre, concède Michel Devilliers, responsable du département de la conjoncture : la croissance, exprimée en moyenne annuelle, *« ne pourra être très élevée »* en 2002. Avec 0,7 point d'acquis de croissance fin juin, le gouvernement ne pourra pas, selon lui, atteindre son objectif de croissance de 2,5 % (ou même 2,25 %). Plusieurs questions encore sans réponses rendent les dernières prévisions aléatoires.

● **Etats-Unis.** L'évolution de la situation aux Etats-Unis, entrés en récession en mars 2001, sera déterminante. Si le recul de l'investissement est encore plus prononcé que prévu, le rebond de l'activité sera repoussé au second semestre. De ce point de vue, le retard pris par le Sénat américain à majorité (à 1 voix) démocrate pour voter le plan de relance de quelque 100 milliards de dollars proposé par George Bush risque de réduire l'ampleur d'une reprise outre-Atlantique. A contrario, le rebond de Wall Street et la stabilisation de la situation en Afghanistan pourraient rassurer les ménages américains et les inciter à consommer davantage.

● **Allemagne.** Elle est plus tributaire de ses exportations que la France. Elle ne connaîtrait pas de redémarrage marqué avant le second semestre, qu'il s'agisse de l'investissement des entreprises ou des exportations, estime l'Insee. Ce pays est notamment affecté par la hausse des prix de certains produits, une remontée du chômage rendant les consommateurs frileux, et une grave crise du secteur de la construction. La reprise de la croissance y serait *« modérée »* et plus tardive que dans les autres pays de la zone euro. Elle sera également plus liée qu'en France au rebond de l'économie mondiale.

● **Autres aléas.** Les prix du pétrole, aujourd'hui très bas, ou le cours de l'euro par rapport au dollar : si la monnaie unique s'appréciait trop par rapport au billet vert, cela renchérirait le coût des produits européens et limiterait leurs débouchés à l'exportation. Enfin, l'Insee pointe un *« défaut de paiement »* de l'Argentine, qui risque d'entraîner une crise dans d'autres pays d'Amérique latine. Mais ses répercussions sur le reste du monde sont *« difficiles à évaluer »*.

J.-M. B.

L'optimisme du gouvernement s'est peu à peu estompé

CROISSANCE forte et inflation faible : c'est le pari que le gouvernement fait pour 2001. Au cours de l'année, cet optimisme va peu à peu s'infléchir. Lors de ses vœux, Lionel Jospin promet que la croissance serait *« durable »*. Au premier semestre, le ralentissement de l'économie américaine conduit pourtant Laurent Fabius à procéder par petites touches successives à des ajustements. D'une évaluation de 3,3 % de croissance, on passe à 3,1 % en février, à 2,9 % fin mars, puis à 2,7 % début juin. Jamais cependant, le ministre de l'économie et des finances ne se départit de son optimisme, restant jusqu'à l'été convaincu que le marasme américain sera sans grande incidence sur les douze pays de la zone euro.

M. Fabius résume la stratégie gouvernementale, le 21 mai, sur LCI *: « Vigilance, parce que c'est vrai qu'aux Etats Unis, il y a un ralentissement très puissant* (...) ; *confiance, parce que notre croissance est tirée par la demande interne, essentiellement la consommation* (...). *Je crois que l'année 2001 restera bonne et que nous devrions être les plus haut d'Europe. »* Trois jours plus tard, il qualifie cependant de *« décevant et un peu surprenant »* le chiffre de la croissance publié par l'Insee pour le premier trimestre 2001. En juin, le ministre de l'économie continue d'assurer que la France *« résiste mieux que d'autres »*, assurant que la croissance française est tirée par un pouvoir d'achat en hausse grâce à la progression de la masse salariale liée aux créations d'emplois et à la baisse de la pression fiscale. Au cours de l'été, Laurent Fabius et Lionel Jospin commencent toutefois à tempérer leur optimisme et à prendre en compte les incertitudes liées à la dégradation de l'environnement international. Intervenant sur France 3, le 9 juillet, le premier ministre qualifie le ralentissement de *« trou d'air plus gros que les autres »*. Soulignant que *« le freinage de la croissance est moins fort en France »* qu'ailleurs, il continue *« d'espérer une croissance de 2,3-2,5 % »*.

UN MAÎTRE MOT : « SOUTIEN »

Le maître mot du gouvernement devient alors *« soutien »*. Soutien à la consommation, soutien à la confiance, soutien à la croissance : tout est révisé à travers ce prisme. Ne voulant pas, à quelques mois des élections, se priver d'un bilan économique qui s'annonçait jusqu'à présent excellent, MM. Jospin et Fabius commencent à réfléchir à des mesures pour soutenir l'activité.

Le 16 octobre, en présentant son dispositif, à l'Assemblée nationale à l'occasion du débat sur le projet de loi de finances (nouvelle prime pour l'emploi, aides de trésorerie aux entreprises...), M. Fabius évoque pour la première fois la possibilité d'une croissance de 2,25 %. Se refusant à parler d'un plan de relance, il préfère évoquer un *« plan de consolidation »*. *« Les éléments fondamentaux de l'économie française restent solides, avec l'inflation la plus faible d'Europe et une consommation active*, insiste-t-il quatre jours plus tard sur LCI. *Nous avons une croissance potentielle qui reste forte »*.

Lors de sa dernière intervention télévisée sur France 2, le 5 décembre, le premier ministre se veut encore rassurant. Admettant que *« nous aurons quelques mois difficiles »*, il affirme que *« ce n'est pas un retour de la crise. Le processus de retour à une croissance pour la France d'environ 3 % doit s'amorcer dans le courant de l'année 2002 »*. Confiance que M. Fabius doit cependant nuancer le 20 décembre, sur France Info, assurant que *« l'hiver ne sera pas facile »*.

Laetitia Van Eeckhout

Des difficultés de recrutement persistent dans plusieurs secteurs

VIGOUREUSE jusqu'au printemps, la croissance marque le pas. Selon une étude du Commissariat général du Plan rendue publique le 19 décembre, ce ralentissement, même s'il se confirmait, n'effacerait pas pour autant les difficultés de recrutement rencontrées sur le marché du travail. D'abord parce que, paradoxalement, ces tensions peuvent coexister avec un niveau élevé de chômage.

En témoigne la situation que nous avons connue entre l'été 1999 et le printemps 2001 : des difficultés de recrutement se sont manifestées alors que le taux de chômage, bien qu'en recul sensible depuis 1999, restait élevé (9 %). Les auteurs de l'étude récusent d'ailleurs le terme de *« pénurie »*, – terme induisant l'idée d'un manque quantitatif d'individus formés disponibles sur le marché du travail –, tant ces tensions relèvent en réalité de facteurs *« structurels et récurrents »*, différents d'un secteur à un autre. Ainsi, dans le BTP, secteur dans lequel les métiers se sont transformés récemment, les employeurs se heurtent avant tout à des difficultés de gestion et d'évolution des qualifications. Dans les transports, soumis à une concurrence de plus en plus vive et à une flexibilité croissante, ce sont davantage les conditions de travail, de salaire et d'évolution de carrière qui conduisent les demandeurs d'emploi à se détourner de l'offre. Dans l'informatique, c'est la rapidité de mutation des compétences liée au progrès technique qui rend malaisée l'anticipation des besoins.

Quelles qu'en soient les causes, ces tensions vont fortement s'accentuer à partir de 2005 avec les départs à la retraite des générations du baby-boom, insistent les auteurs de l'étude, conduite sous la direction de Claude Seibel, inspecteur général de l'Insee. Dans les dix prochaines années, pas moins de huit millions de personnes devront ainsi être recrutées, dont 2 millions pour accompagner la croissance et 6 millions pour remplacer les actifs partis en retraite. Dans certains secteurs (BTP, informatique, tourisme et transports mais aussi services aux particuliers, commerce et vente...), les besoins devraient être de 50 à 100 % supérieurs à ceux des dix dernières années. La fonction publique, elle-même, sera fortement affectée.

« INERTIE DES EMPLOYEURS »

Pour faire face aux difficultés à venir, la réponse est loin d'être unique, tant les causes varient d'un métier à un autre, d'une branche à une autre, et même d'un bassin d'emploi à un autre, insistent les auteurs de l'étude qui préconisent de jouer sur différents leviers. Il faut, selon eux, tout autant améliorer l'orientation des élèves, adapter les formations initiales, encourager la formation continue, que favoriser le retour ou l'accès à l'emploi en améliorant les conditions de transport et de logement mais aussi en luttant contre les discriminations à l'embauche dont sont victimes les chômeurs de longue durée, les femmes, les travailleurs âgés, les étrangers.

« L'employabilité est une notion très relative », souligne l'étude, qui appelle à un changement de comportement des employeurs en matière de recrutement dont elle relève *« l'inertie »*. Longtemps habitués à une main-d'œuvre abondante, *« les recruteurs* [privés comme publics] *ont tendance à privilégier exagérément les personnes les plus qualifiées »*, constatent ses auteurs, qui préconisent d'abandonner l'approche *« adéquationniste »*, selon laquelle la formation initiale doit coller au plus près des attentes des entreprises, pour une approche plus *« constructiviste »*, où les qualifications ne sont pas acquises une fois pour toutes au sein du système scolaire mais s'acquièrent tout au long de la vie professionnelle.

L. V. E.

M. Moscovici dénonce le « pacte » conclu en 1998 avec la droite au conseil régional de Franche-Comté

Le ministre (PS) veut « sortir de l'ambiguïté » qu'avait provoquée le poids de l'extrême droite

Dans un entretien accordé, jeudi 20 décembre à *L'Est républicain*, le ministre délégué chargé des affaires européennes, Pierre Moscovici, a annoncé l'ouverture d'*« une nouvelle période »* dans la gestion du conseil régional de Franche-Comté. En 1998, la gauche et la droite, qui comptaient dix-sept élus chacune, s'étaient entendues pour empêcher le FN d'arbitrer l'élection du président. Jean-François Humbert (UDF) avait été élu.

BESANÇON (Doubs)
de notre correspondant

Exit l'accord républicain. Le pacte conclu, en 1998 au conseil régional de Franche-Comté, entre élus de droite et de gauche pour empêcher le Front national (FN) de se poser en arbitre a été dénoncé, jeudi 20 décembre par Pierre Moscovici. Alors que s'ouvrait la session budgétaire de l'assemblée régionale, le conseiller régional (PS) et ministre délégué chargé des affaires européennes a déclaré à *L'Est républicain* que *« le contexte* [ayant] *évolué, il* [était] *temps d'ouvrir une nouvelle période »*. Au cours de la séance, il a expliqué que *« seules des circonstances exceptionnelles avaient justifié une méthode particulière »*.

En 1998, quatre régions (Rhône-Alpes, Bourgogne, Languedoc-Roussillon et Picardie) avaient désigné leurs présidents à la suite d'alliances conclues entre l'UDF, le RPR et le FN. En Franche-Comté, Jean-François Humbert (UDF) avait, lui, démissionné après avoir été élu avec neuf voix du FN qu'il n'avait pas sollicitées. Aussitôt promu au rang de héros républicain, celui-ci s'était alors vu proposer une entente par M. Moscovici : contre la volonté du Mouvement des citoyens – auquel la présidence de la région avait été promise par le PS en cas de victoire de la gauche –, le ministre lui avait offert la présidence en échange de moyens matériels et humains pour l'opposition et de la création d'une commission paritaire où seuls le PS, le PCF, les Verts, le RPR et l'UDF pourraient discuter du contenu des dossiers.

Cet accord avait été qualifié d'*« exemple pour la France »* par M. Moscovici – qui compte dans son groupe Yves Colmou, le conseiller de Lionel Jospin chargé de la communication, élu dans le Jura. Devenu sénateur, M. Humbert avait été fait chevalier de la légion d'honneur par Jacques Chirac. *« En politique, la morale paye ! »*, avait dit le président de la République en lui remettant sa décoration, le 3 décembre 2000.

Mais un recours victorieux du FN devant le tribunal administratif avait contraint, en juin 2001, M. Humbert à licencier les collaborateurs alloués à la gauche sur le volant d'emplois de son cabinet, supprimant ainsi les *« moyens »* prévus par le pacte. La lassitude avait peu à peu gagné les deux camps, pour qui l'accord semblait devenu un carcan.

« Il faut sortir de l'ambiguïté, a tranché M. Moscovici. *Je ne suis pas comme Jean-Pierre Chevènement : je ne crois pas à l'effacement du clivage droite-gauche. » « Certaines formes de concertation occulte ou parallèle ne sont plus d'actualité »*, a-t-il ajouté, souhaitant un travail *« en transparence devant l'assemblée régionale »*. Le ministre a ainsi annoncé la fin des votes ou abstentions consentis par les élus de gauche *« au nom d'un impératif moral »*. M. Moscovici renvoie à M. Humbert la charge de *« constituer des majorités d'idées »*, l'appelant à *« tenir compte des propositions de la gauche plurielle »*. Affirmant qu'il n'éprouve *« aucun regret »* quant au pacte de 1998, le ministre de M. Jospin a expliqué que *« la droite s'*[était] *installée dans une forme de confort qui la dispensait d'aller convaincre les autres »*, précisant : *« Nous étions les soutiens de la présidence sans être nullement associés au pouvoir. »*

> « Nous étions les soutiens de la présidence sans être nullement associés au pouvoir »

Après avoir écouté la déclaration de M. Moscovici devant le conseil régional, M. Humbert a assuré, jeudi, qu'il n'avait *« rien compris »* à ses motivations. *« C'est quoi, l'élément nouveau ?*, a-t-il demandé. *Qu'est-ce qui justifie cette rupture unilatérale ? Que s'est-il passé depuis cette séance de juin 2001 où le président du groupe socialiste nous avait déclaré que le mode de fonctionnement choisi était le seul possible ? Moi, je ne vois pas ! »*

Le président du conseil régional soupçonne évidemment M. Moscovici, candidat aux législatives à Montbéliard (Doubs), d'une stratégie en trois étapes dans la perspective de cette échéance. *« Le premier acte,* a-t-il pronostiqué, *c'est la dénonciation de l'accord et ce marché : "Acceptez nos amendements et on votera votre budget ; rejetez-les et on votera contre." Le deuxième consistera à nous proposer les habituels amendements que la gauche sait inacceptables par nous puisque nous les refusons tous les ans. Et le troisième à nous rendre seuls responsables de l'échec. »*

Exclu du pacte désormais caduc, Christian Proust (MDC) a ironisé sur la *« première rupture d'un pacs en France »*. Jean-Marc Brissaud, élu du MNR, le parti de Bruno Mégret, a prévenu M. Humbert : *« Vous n'avez jamais ménagé la droite nationale et nous ne vous ménagerons pas. » « Nous n'avons pas les mêmes valeurs »*, a renchéri Pierre Milloz (FN). Echaudé par le précédent de 1998, M. Humbert a multiplié les attaques contre l'extrême droite, à titre préventif : *« Il ne manquerait plus qu'ils profitent de la situation créée par M. Moscovici et qu'ils se remettent à voter pour moi*, glissait-il. *Je préfère leur faire passer toute envie de le faire... »*

Jean-Pierre Tenoux

Une proposition de loi du PS sur les conventions de santé

APRÈS l'arrêt du Conseil constitutionnel, qui a censuré plusieurs dispositions de la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2002, mardi 18 décembre, le gouvernement a annoncé qu'une proposition de loi serait déposée par des députés socialistes sur la réforme des relations conventionnelles entre professions de santé et organismes d'assurance-maladie. Reprenant les principes de la loi censurée, ce texte devrait être examiné le 10 janvier par l'Assemblée nationale. Le gouvernement espère l'adoption du texte avant la fin de la session parlementaire, le 22 février.

Selon le quotidien *La Tribune* du vendredi 21 décembre, le gouvernement pourrait en outre réinscrire dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2003 l'annulation de la créance de 16,2 milliards de francs à l'égard de la « Sécu ». Le gouvernement avait intégré cette annulation dans les comptes de la Sécurité sociale pour l'année 2000 alors que ceux-ci étaient clos, ce qui avait également entraîné la censure du Conseil constitutionnel.

DÉPÊCHES

■ **BUDGET : la droite a saisi le Conseil constitutionnel de deux recours** portant sur la loi de finances pour 2002 et sur la loi de modernisation sociale, jeudi 20 décembre. Elle devait le saisir également, vendredi, sur le projet de loi sur la Corse. Les élus contestent 5 articles de la loi de finances pour 2002 et 21 articles du texte sur la modernisation sociale. Sur la Corse, ce sont l'article 1 sur l'adaptation des lois et règlements et l'article 7 qui généralise l'enseignement du corse qui sont contestés.

■ **EURO : Lionel Jospin, assure que *« la France est prête pour l'euro »***, dans un entretien accordé au *Parisien*, vendredi 21 décembre. Interrogé à propos du mouvement de grève qui devrait toucher le secteur bancaire, le 2 janvier, jour du passage à l'euro fiduciaire, le premier ministre renvoie aux *« négociations »* en cours et estime que *« rien ne doit gâcher »* ce *« moment historique »*. Il écarte également l'idée d'une pénurie de pièces et de billets.

■ **NOMINATION : François Léotard a été nommé inspecteur général des finances,** au tour extérieur, lors du conseil des ministres du 19 décembre, sur proposition du ministre de l'économie et des finances, Laurent Fabius. Ancien élève de l'ENA, le député du Var était administrateur civil. Ancien ministre de la culture (1986-1988), puis de la défense (1993-1995), ancien président de l'UDF, M. Léotard vient de terminer une mission en Macédoine comme émissaire européen.

■ **GAUCHE : cinq amendements au « projet 2002 » du Parti socialiste seront soumis au vote** des militants en janvier. Quatre amendements, communs à la Gauche socialiste et aux amis d'Henri Emmanuelli (Démocratie, Égalité), portent sur des élections à la sécurité sociale, la création d'un *« fonds européen d'action conjoncturelle »*, la réforme fiscale et la construction d'une *« République européenne »*. Paul Quilès, dans un autre amendement, défend l'interdiction du cumul des mandats et la réduction (non chiffrée) du nombre de députés.

Les mouvements sociaux perturbent l'agenda du candidat Jospin

ON N'EST JAMAIS aussi bien protégé que par les siens. Jeudi soir 20 décembre, devant la salle de la Mutualité, qui accueillait Elisabeth Guigou et la secrétaire d'Etat aux personnes âgées, Paulette Guinchard-Kunstler, pour la clôture de leur tour de France pour expliquer aux professionnels, aux élus et aux associations l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) – qui permet d'aider les personnes âgées dépendantes —, des « gros bras » en civil, mais repérables entre mille, montaient la garde. En raison de la présence de Lionel Jospin, la préfecture de police avait semble-t-il estimé nécessaire de renforcer les mesures de sécurité et fait appel à une société de gardiennage privée, Quartet, pour contrôler les entrées, alors que des internes manifestaient dans la rue. *« Il est vraisemblable que nous allons être amenés à suivre Lionel Jospin pendant sa campagne »*, confiait l'un de ces employés, jeudi, à l'issue de la manifestation.

Lionel Jospin l'avait répété, mardi 18 décembre, devant les nombreux responsables socialistes et ministres qu'il avait réunis autour de lui à Matignon : *« Je serai premier ministre jusqu'au bout »*. Si les divers mouvements sociaux qui perlent depuis quelques semaines se poursuivent, sa campagne sera inévitablement difficile. Le premier ministre prévoit cinq ou six meetings avant le premier tour — *« des momments liturgiques et des exercices oratoires qui restent nécessaires »*, explique un proche. Le premier secrétaire du PS, François Hollande, a aussi prévu pour lui de nombreux déplacements *« symboliques »* pour mettre en valeur quelques innovations originales de quartiers, de villes ou de région : la politique sportive à Montpellier, par exemple, l'organisation du travail et la petite enfance dans un quartier d'Angers. Une autre réunion est aussi prévue sur l'APA, avec des présidents de conseils régionaux de gauche, en janvier : lors de son tour de France, Mme Guichard-Kunstler a en effet connu un vif succès en présentant l'une des dernières mesures du gouvernement Jospin. *« Une réforme ambitieuse »*, a rappelé Lionel Jospin, jeudi, avant de saluer, dans un vrai faux lapsus, la *« ministre d'Etat, la secrétaire d'Etat, la ministre des personnes âgées »*...

Les manifestations seront inévitables. *« Elles ne vont pas bouleverser notre calendrier »*, assure François Hollande, qui veut croire surtout à de simples opérations « coups de poing » destinées à être reprises par les journaux télévisés. La semaine précédente, le premier ministre avait dû annuler sa visite à l'Institut Gustave Roussy, le 6 décembre, en raison des manifestations d'internes prévues et annoncées à ses services. Ces derniers ont manqué, mercredi, d'entrer dans le ministère de l'emploi et de la solidarité, rue de Grenelle. Son futur directeur de campagne, Jean Glavany, avait du lui aussi renoncer, le 28 novembre, à un meeting à Nîmes, où il comptait présenter le bilan du gouvernement.

Le ministre de l'Education nationale, Jack Lang, a recommandé à Lionel Jospin de garder davantage le secret sur son agenda. Alors que le premier ministre devait inaugurer les Etats généraux de la vie étudiante, ce dernier avait finalement annulé sa visite, le jeudi 15 novembre. M. Lang lui avait organisé une visite sauvage, le vendredi, sans foule, manifestants ni journalistes – juste le temps de tournées quelques images et un témoignage d'amitié pour Bertrand Delanoë, invité de l'émission de Michel Drucker, *« Vivement dimanche »*. Le chef du gouvernement s'était déclaré très satisfait, et s'est promis de renouveler ces déplacements sauvages.

« Il faut sans doute éviter une campagne qui ressemblerait à celle de François Mitterrand, en 1988, lorsque l'UNEF avait dû assurer elle-même le service d'ordre », estime un expert en campagnes. L'expérience des élections municipales de mars 2001, troublées par les agriculteurs, reste dans tous les esprits. Jeudi, c'est une société de sécurité « de gauche », dirigée par Daniel Warfman, l'un des experts auditionnés par Julien Dray rue de Solférino, lors de la préparation du volet sécurité du projet du PS, qui assurait la tranquillité aux portes de la Mutualité.

Ariane Chemin

« Le financement des 35 heures n'est en rien en cause »

Lionel Jospin a confirmé, jeudi 20 décembre, à la Mutualité, à Paris, que *« le financement des 35 heures n'est en rien en cause »*, après la censure, par le Conseil constitutionnel, de certaines dispositions de la loi de financement de la Sécurité sociale (*Le Monde* du 20 décembre). Le premier ministre a estimé que la décision sur la dette de 16 milliards de francs (2,44 milliards d'euros) de l'Etat envers la Sécurité sociale destinée à financer les 35 heures au titre de l'année 2000 n'était *« qu'une pure annulation comptable »*.

Réaffirmant que la réduction du temps de travail avait permis de créer 400 000 emplois supplémentaires, le chef du gouvernement a estimé que, *« sans les emplois-jeunes et sans les 35 heures, nous n'aurions pas réduit de plus de 900 000 le nombre de chômeurs en quatre ans et demi »*. Malgré une conjoncture *« moins favorable »*, a conclu M. Jospin, *« nous devons reprendre notre marche en avant dans la réduction du chômage »*.

L'ancien député Philippe Sanmarco rompt avec le PS marseillais

Ecarté de la candidature aux législatives, il dénonce les « combines d'appareil » de son ancien parti

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Le conseiller municipal du 1er secteur de Marseille Philippe Sanmarco a annoncé, jeudi 20 décembre, en compagnie de deux autres élus socialistes, Tahar Rahmani et Claude Grillet, sa démission du Parti socialiste. Fils d'un ami et collaborateur de l'ancien maire de Marseille Gaston Defferre, dont il fut un temps le dauphin supposé, l'ex-député a expliqué que sa décision faisait suite, entre autres raisons, à la désignation de Gabriel Malauzat comme candidat à l'élection législative dans la 3e circonscription des Bouches-du-Rhône. Il s'estimait mieux placé dans cette circonscription dont il fut député de 1988 à 1993, mais a été nettement battu dans le vote interne de désignation du candidat socialiste. Cette décision intervient après que le parti auquel il a adhéré en 1978 lui a fait subir ce qu'il appelle *« de nombreuses rebuffades »*. En lui refusant, par exemple, la présidence du groupe socialiste de la mairie, au profit de Patrick Mennucci, membre de la Gauche socialiste. Il met donc fin à *« une allégeance à des gens »* avec lesquels il dit ne plus partager grand-chose. Il accuse son ancien parti de vivre *« de clientélisme, de népotisme, de combines d'appareil »*. Et d'avoir perpétué un fonctionnement s'appuyant sur des fausses cartes, malgré l'opération de nettoyage entreprise en 2000 et dont il avait, à l'époque, dénoncé l'insuffisance.

Le premier secrétaire fédéral du PS, Guy Bono, qui a appris cette décision *« sans surprise »*, estime que M. Sanmarco ne respectait plus *« la discipline de son parti en refusant de se soumettre au vote des militants »*.

Ce départ marque la fin d'une longue période de guerre de succession au PS : le président du conseil général, Jean-Noël Guérini, qui a marginalisé l'ancien homme fort du département François Bernardini, a désormais tous les leviers et tous les candidats en main : les postulants pour les législatives de 2002 lui ont tous manifesté leur soutien. Michel Pezet, lui aussi ex-dauphin de Gaston Defferre, ne sera pas candidat, et Gilbert Pommier, qui avait marqué son indépendance, à la mairie du 2e secteur, a démissionné. Enfin, la majorité des responsables de section émarge au conseil général.

M. Sanmarco, qui espère que son départ pacifiera ses relations avec les élus de gauche, va donc se consacrer à la Convention citoyenne qu'il a lancée après les municipales (*Le Monde* du 25 mai) et qui regroupe des militants sans parti ou évoluant à la lisière de leur formation. Il n'a pas renoncé explicitement à se présenter aux législatives, dans la 3e circonscription ou ailleurs. Il a aussi affirmé qu'en son nom propre il soutiendrait la candidature de Lionel Jospin à l'élection présidentielle.

Michel Samson

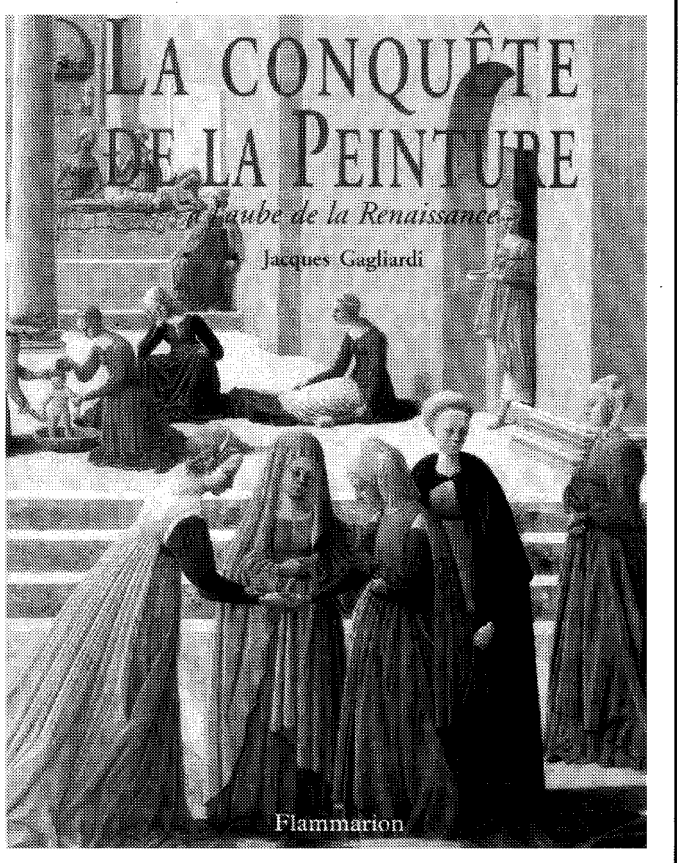

LA CONQUÊTE DE LA PEINTURE
à l'aube de la Renaissance
Jacques Gagliardi
(Seconde édition)

848 pages, plus d'un millier de reproductions
55 Euros

« *On est constamment ébloui par la richesse, la précision de votre savoir ; et de vos réflexions, de vos commentaires, le lecteur tire autant de plaisir que de profit. Vous avez sans nul doute écrit l'ouvrage de référence qui fera autorité pendant des décennies.* » Claude Levi-Strauss

« *L'un des ouvrages les plus surprenants que l'histoire de l'art ait suscités récemment.* » Philippe Dagen, Le Monde

« *Étonnant, prodigieux et infiniment riche (...) Une érudition et une sensibilité peu communes.* » Philippe Cusin, Le Figaro

Flammarion

ÉDUCATION **Mis en place à la rentrée pour recenser et mieux cerner les actes de violence dans les établissements scolaires, le logiciel « Signa » vient de fournir ses premières données chiffrées. Elles font état de *« 3,5 incidents pour 1 000 élèves dans le second degré »* et *« 1 incident pour 10 000 élèves dans le primaire »*. ● JEAN-LOUIS AUDUC, de l'IUFM de Créteil, confie au *« Monde »* son scepticisme quant à l'*« apaisement »* que semblent traduire ces chiffres et suggère un éventuel *« report de la violence hors des établissements »*. ● AU COLLÈGE Victor-Hugo de Noisy-le-Grand, les enseignants, en grève pour dénoncer la *« violence diffuse »* tentent d'expliquer aux parents les raisons de leur colère. ● DANS L'ACADÉMIE de Versailles, une structure d'écoute et de conseil a été mise en place depuis septembre afin de venir en aide aux établissements en crise.**

Un nouveau logiciel permet de mieux évaluer les violences scolaires

Mis en place à la rentrée pour recenser les actes de violence dans les établissements, « Signa » vient de livrer ses premières données. Le ministère de l'éducation nationale estime que ces chiffres, qui portent sur les mois de septembre et octobre, relativisent l'ampleur du phénomène

LE LOGICIEL mis en place à la rentrée pour recenser les actes de violence dans les établissements scolaires vient de fournir ses premières données. Le ministère de l'éducation nationale en a tiré une première analyse, dont *Le Monde* a eu connaissance. Un travail plus détaillé – disparités régionales, typologie fine des actes commis... – devrait être dévoilé dans la première quinzaine de janvier, lors de la présentation d'un *« vade-mecum »* destiné aux directeurs d'école, aux chefs d'établissement et aux inspecteurs pour les aider à gérer les crises dues à la violence.

D'ores et déjà, les premiers calculs effectués par le cabinet de Jack Lang, sur la base des informations arrêtées fin octobre, font état, pour les deux premiers mois de l'année scolaire, de *« 3,5 incidents pour 1 000 élèves dans le second degré »* (soit, selon nos calculs, environ 15 000 actes) et de *« un incident pour 10 000 élèves dans le primaire »* (soit environ 650 actes). Aucune comparaison dans le temps n'est toutefois possible puisqu'il s'agit là du premier relevé de ce type. Des relevés identiques auront lieu désormais tous les deux mois.

Pour le ministère, ces premiers chiffres se situent en deçà de ceux auxquels on pouvait s'attendre. Cette analyse est renforcée par les tendances se dégageant des signalements quotidiens effectués depuis plusieurs années auprès des recteurs – qui continuent parallèlement aux déclarations faites par le biais du logiciel, baptisé Signa : le nombre d'actes est, selon la Rue de Grenelle, *« au plus bas depuis trois ans »*. Pour Sonia Henrich, présidente du Comité national de lutte contre la violence à l'école, *« cela ne signifie pas qu'il n'existe pas localement des cas de violence graves, mais la masse n'y est pas : on n'atteint pas notamment le niveau de 2000, qui avait été très difficile »*.

COUR DE RÉCRÉATION

Le logiciel permet de dresser une typologie des actes de violence. Dans le second degré, 30 % des actes déclarés concernent des violences physiques, dont 80 % ont lieu dans la cour de récréation. 23 % sont des insultes et des menaces graves et 10 % sont des vols. Les garçons sont très majoritairement à la fois auteurs et victimes de ces actes, sauf en ce qui concerne les violences sexuelles dont les filles sont les victimes quasi exclusives. Selon le ministère, 1,5 % des actes commis en septembre et octobre dans le second degré sont des violences sexuelles, soit, selon nos calculs, environ 220 cas dans toute la France. Dans ce domaine, Le ministère manquait jusque-là de statistiques fiables. *« Les données relatives aux violences sexistes, les chiffres relatifs à la violence sexuelle, ne sont pas connus avec certitude »*, notait Nicole Belloubet-Frier, rectrice de l'académie de Toulouse dans un rapport rendu public en octobre (*Le Monde* du 9 octobre). Les seules estimations existantes, jugées peu rigoureuses, faisaient état de 576 actes de violences sexuelles pour l'année scolaire 1998-1999 et de 80 actes pour le premier trimestre 2000-2001.

Au-delà de ces premières statistiques, le logiciel, initié par Claude Allègre en janvier 2000 et repris par M. Lang, devrait améliorer la connaissance scientifique des phénomènes de violence. D'abord, parce qu'il définit précisément la nature des actes susceptibles d'être signalés. Il s'agit, selon Mme Henrich, *« des actes pénalement répréhensibles, des signalements à la justice, à la police et aux services sociaux, ainsi que des incidents qui peuvent perturber fortement l'établissement »*.

Ensuite, parce que le logiciel suppose des chefs d'établissement et des directeurs d'école qu'ils remplissent pour chaque acte une fiche détaillée (auteur, victime, lieu, etc.) permettant d'affiner les analyses. Ces informations sont transmises à tout moment au cours d'une période de deux mois au moyen d'une connexion Internet individualisée.

DÉCEMBRE ET FÉVRIER

Le taux de réponse des établissements constitue à lui seul, pour le ministère, un motif de satisfaction. Il s'est élevé à 61 % dans le premier degré et à 70 % dans le second degré. A titre de comparaison, les remontées trimestrielles qui étaient effectuées à partir d'un logiciel abandonné en 2000 et qui ne portaient que sur le second degré affichaient une participation moyenne de 48 %. *« On peut supposer que ceux qui ne se sont pas connectés à Signa n'avaient rien à déclarer »*, estime Mme Henrich.

Certains ont toutefois bien suivi la consigne, qui consiste à se connecter même si l'établissement ne subit aucun épisode violent. Ce fut le cas de 45 % des collèges, contre 40 % des lycées des d'enseignement général et un tiers des lycées professionnels. Ce qui, selon la Rue de Grenelle, permet de conclure que la violence va croissant du collège au lycée professionnel. Ces statistiques compléteront les études locales et les enquêtes auprès des victimes. Elles permettront en outre d'identifier formellement les périodes à risques du calendrier scolaire : empiriquement, les mois de décembre et, moins fortement, de février sont souvent décrits comme propices aux phénomènes de violence. *« Il était indispensable de concevoir un outil fiable pour connaître la réalité de la délinquance à l'école, pour être capable d'assurer une veille et pour ensuite pouvoir réagir »*, explique Eric Debarbieux, professeur de sciences de l'éducation. *« Le logiciel contribue à mettre fin à la loi du silence. Il représente un pas important en direction des victimes »*, souligne le chercheur. *« Il n'existe pas de relevés aussi fréquents, aussi précis, ailleurs dans le monde »*, se félicite M. Debarbieux, qui a organisé en mars à Paris d'une conférence mondiale sur les violences à l'école.

Les précédentes données produites par le ministère portaient sur l'année scolaire 1998-1999. Elles faisaient état de 240 000 déclarations d'incidents, de toute nature, par trimestre dans le secondaire. Soit, rapporté à l'effectif scolaire total, 4 % des élèves potentiellement victimes. Parmi ces incidents, 2,6 % (6 240) étaient qualifiés de *« faits graves »* – répartis en violences verbales (70,8 %), coups et blessures (22,5 %), actes de racket (3,3 %). La qualité de ces données, pourtant largement citées, était obérée par l'absence de définition précise des actes devant être signalés.

L. Br. et M.-L. P.

TROIS QUESTIONS À...

JEAN-LOUIS AUDUC

1 Directeur adjoint de l'IUFM de Créteil, en charge pour l'enseignement professionnel d'une mission contre la violence, comment analysez-vous ces premières données ?

Les chiffres indiquent qu'il y a moins d'actes violents que ce à quoi l'on pouvait s'attendre, mais le climat n'est pas apaisé pour autant. Tous les témoignages que j'ai en provenance des établissements – et notamment par les stagiaires de l'IUFM – indiquent que les tensions restent lourdes. On est souvent sur le fil du rasoir avec des équipes pédagogiques et éducatives extrêmement mobilisées pour éviter l'explosion et anticiper les situations violentes. Certains éléments laissent à penser qu'il y a également un report de la violence hors de l'établissement, comme le montre l'augmentation des actes de délinquance de jeunes recensés par les commissariats.

2 Quelles sont ces tensions que vous évoquez ?

On assiste dans certains établissements à un fort repli communautaire, à la fois sexué (garçons contre filles), ethnique, voire religieux. On se parle de moins en moins ; il n'y a presque plus de melting pot. Les comportements sont de plus en plus différenciés, notamment entre les filles et les garçons, et de façon peut-être plus marquée dans notre académie qui compte une proportion importante de jeunes issus de l'immigration. Entre les deux sexes, l'écart s'accroît en termes de réussite scolaire. Les filles, peu ou mal reconnues dans la famille, ont surinvesti dans l'école et elles y sont reconnues. A l'inverse, les garçons sont reconnus dans la famille mais vivent une crise identitaire à l'école, que l'institution ne sait pas gérer ou gère mal. Certains garçons sont déstabilisés. Il ne leur reste alors que le pouvoir physique et sexuel.

3 Quel premier bilan tirez-vous du dispositif « PEP 4 » destiné à stabiliser les équipes dans les collèges difficiles d'Ile-de-France ?

Le travail d'accompagnement des jeunes enseignants qui ont demandé ces postes – en contrepartie, ils obtiendront des points pour muter plus facilement – est positif. Ils se sont mieux intégrés et les chefs d'établissement disent en tirer aussi des bénéfices. Mais c'est la partie du travail la plus facile : présentation des établissements, intégration dans les équipes… Le plus dur reste à faire : il faut maintenant donner du contenu et aborder notamment les réponses pédagogiques.

Propos recueillis par Marie-Laure Phélippeau

Dans un collège de Noisy-le-Grand : « Le plus grave c'est que certains cours sont volontairement sabotés »

L'AGRAFEUSE a volé. Des mains d'un élève de troisième vers le professeur qui se tenait au tableau. L'agrafeuse n'a pas atteint sa cible, mais le moral des enseignants du collège Victor-Hugo, à Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis) en a pris un coup. Depuis cet incident, survenu le 11 décembre, une large partie des professeurs sont en grève pour dénoncer la *« violence diffuse »* au sein de l'établissement classé en zone d'éducation prioritaire (ZEP).

REPORTAGE

« On ne peut plus sanctionner », se plaint une professeur d'histoire géographie de 29 ans

Ulcérés par le *« harcèlement quotidien »* des élèves, fatigués de constater que *« deux tiers des classes »* sont ingérables, ils ont écrit à Lionel Jospin, demandé une audience au président de la République et exigé l'abandon de la politique éducative menée depuis vingt ans en France. Plus modestement, ce jeudi soir, ils ont organisé une rencontre avec les parents d'élèves du collège pour leur expliquer les raisons de leur colère. Les motifs pour lesquels ils souhaitent poursuivre le mouvement après la rentrée scolaire.

A quelques dizaines de mètres du collège, en plein milieu de la cité du Pavé-Neuf, dans une salle non chauffée, une quinzaine de professeurs, la plupart âgés de moins de trente ans, font le récit, devant une vingtaine de parents interloqués et une dizaine d'élèves, moins surpris, des *« insultes »*, *« tentatives d'intimidation »* et autres *« pressions »* subies. Non pas qu'il y ait eu des actes d'une particulière gravité, mais plutôt parce que *« se développe un véritable sentiment d'impunité »*. *« Aujourd'hui, tout le monde est laxiste. A l'école, ou plus tard avec la justice »*, souligne une enseignante. La loi est impossible à faire respecter. Les mots sur le carnet, les heures de colle et les exclusions temporaires des élèves ne servent plus à rien. Les rapports sur les élèves s'accumulent, transmis à l'administration du collège, puis étudiés le jour où l'élève est traduit devant le conseil de discipline.

Une enseignante dit avoir procédé à une exclusion de cours par semaine depuis le début de l'année, contre une seule pour les trois années précédentes. *« Il y a des trublions, c'est vrai. Mais ça n'est pas le plus grave : certains cours sont volontairement sabotés »*, assène sa voisine, professeur de lettres classiques en poste dans l'établissement depuis une douzaine d'années. Un père d'élève prend la parole : *« Il faut faire une pétition pour le député-maire. Qu'il fasse un décret qui supprime les allocations familiales des parents qui ne s'occupent pas de leurs enfants. »*

« SALOPE OU FASCISTE »

Gênés, les professeurs préfèrent éluder la suggestion. *« On ne peut plus sanctionner »*, se plaint une professeur d'histoire géographie de vingt-neuf ans. *« La loi dit qu'un élève peut nous traiter de salope ou de fasciste et qu'il ne doit pas être puni »*, affirme sa collègue, évoquant dans ce raccourci les nouvelles instructions officielles qui organisent les procédures disciplinaires. *« Alors, mettez de côté les élèves qui ne veulent pas travailler ! »*, s'insurge un père d'élève.

Impossible, rétorquent, désolés, les enseignants, puisque le « collège unique » prévoit des parcours identiques pour tous. *« Moi, j'estime qu'il faut orienter les élèves difficiles vers des structures plus adaptées*, affirme la professeur de lettres classiques. *En hôpital de jour, en segpa* [sections d'enseignement général et professionnel adapté] *ou dans les classes d'insertion, mais pas dans les classes où on prépare le brevet. »* Plus fondamentalement, soulignent les enseignants, il faut lutter contre l'échec scolaire et cesser de laisser des élèves sortir du primaire sans savoir lire et écrire. *« Ça n'est pas la faute des instituteurs,* note un des grévis*tes, mais la conséquence de la baisse générale des exigences. »*

Une mère d'élève s'inquiète à l'idée que la grève soit reconduite en janvier, comme le souhaitent les grévistes présents. Une enseignante lui répond, acide : *« Qu'on fasse cours ou pas, de toutes façons, ils n'apprennent pas grand-chose. »* La réunion s'achève par la signature d'une pétition. Et les enseignants repartent en petits groupes pour faire face plus facilement aux éventuelles agressions. En début de soirée, une voix anonyme les a traités de *« fils de putes »* tandis que quelques pierres volaient dans leur direction.

Luc Bronner

Dans l'académie de Versailles, une structure d'aide écoute et conseille les établissements en crise

ON LES SENT très en attente. Comme le malade qui s'en remet à la toute-puissance du thérapeute pour le guider sur le chemin de la guérison. A quelques jours des vacances de Noël, dans ce lycée professionnel de la région parisienne, toutes les catégories de personnel acceptent sans réserve l'exercice auquel les soumet l'équipe du Centre d'aide aux écoles et aux établissements de l'académie de Versailles.

« Les échanges que nous avons ici sont confidentiels. Rien ne sera rapporté au recteur ni au proviseur », assure en préalable Dominique Berthelot, qui dirige cette entité pluridisciplinaire de quinze personnes (psychologues, enseignants, chercheurs...). Cette structure, opérationnelle depuis septembre, a été créée à la demande du recteur Daniel Bancel pour gérer et prévenir les accès de violence dans les établissements. Des structures de ce type existent déjà dans quelques académies (Lyon, Lille, Rouen...), chacune ayant son propre mode de fonctionnement .

Dans une salle de classe, porte close, à l'abri des regards et des oreilles, des agents administratifs – cuisine, intendance, entretien –, des personnels d'encadrement – conseillers principaux d'éducation —, des enseignants, puis le proviseur, se succèdent autour de la table pour livrer leurs impressions sur le fonctionnement de ce lycée.

Il y a peu, deux jeunes, extérieurs à l'établissement, ont fait irruption en plein cours, renversant le mobilier et cherchant à agresser un élève. L'enseignant s'est interposé et les menaces ont continué dans le couloir, arme blanche à la main. L'établissement n'en est pas à son premier incident. M. Berthelot et ses deux collaborateurs écoutent, notent, écoutent encore. L'assurance de la confidentialité fait son œuvre. Les langues se délient, verbalisant des sentiments naguère tus, parfois étouffés dans les larmes.

« DÉCONSTRUCTION »

A chaque nouveau groupe, la violence – et, au-delà, la surveillance, le règlement intérieur et les sanctions – sert de point d'entrée. Mais, peu à peu, d'autres maux se font jour, les reproches s'accumulent. Très vite, on perçoit que la communauté éducative est cassée. Depuis longtemps. *« C'est une première approche très pragmatique. Les personnes doivent être conscientes que l'on veut vraiment les comprendre. Dans un premier temps, elles ont besoin d'être vues catégorie par catégorie »*, explicitera *a posteriori* M. Berthelot.

Le travail du centre d'aide ne s'arrête pas à ces auditions, ouvertes à tous. L'objectif est de formuler, à partir des problèmes soulevés, un questionnaire servant de grille de lecture de ce qui se passe dans l'établissement *(« Quelle est la motivation des élèves pour être présents ? » ; « La violence trouve-t-elle des origines dans le lycée ? » ; « Qui règle les problèmes ? »* ; etc.) puis, de mettre en place, *« si les personnels l'acceptent »*, un accompagnement jusqu'à la fin de l'année. Mais *« ensuite,* rappelle M. Berthelot à l'un des groupes, *c'est le jeu de la relation humaine. Il n'y a pas de magie là-dedans »*. Pas de remède-miracle donc. Seulement des actions de soutien, destinées à favoriser les évolutions de l'intérieur.

« Nous travaillons beaucoup sur la déconstruction des événements, pour comprendre comment on en arrive là », résume un des deux collaborateurs. Dans le cas présent, des soutiens psychologiques individuels seront en outre proposés et une assistance technique ponctuellement assurée pour former le personnel au maniement d'un logiciel de gestion des absences. Mais le maître mot doit rester, selon Dominique Berthelot, *le « droit commun »* : *« Nous n'utilisons que des moyens ordinaires pour ne pas accroître les inégalités. »*

La structure s'appuie sur des ressources qui existent déjà dans l'académie. Sa force est de savoir les mobiliser à bon escient. Pour l'heure, c'est l'expérience de terrain de M. Berthelot, ancien instituteur devenu inspecteur aux multiples facettes (de l'éducation spécialisée aux prisons, en passant par l'éducation à la citoyenneté en ZEP), qui parle : *« La porte de classe endommagée lors de l'intrusion doit être réparée pour demain matin 10 heures,* recommande-t-il en prenant congé du proviseur. *Je vous demande aussi que mon prochain courrier soit distribué dans le casier de chaque enseignant. »*

La voix, tout à l'heure si prompte à favoriser la discussion, s'est faite plus ferme. L'équipe pédagogique, échaudée par des visites sans lendemain, a besoin que des actes symboliques soient posés. Un rendez-vous est programmé pour la rentrée de janvier.

M.-L. P.

Non-lieux requis pour les personnalités politiques dans l'affaire des emplois fictifs de la MNEF

Un récent arrêt de la Cour de cassation a changé les règles de la prescription pour les abus de biens sociaux

Le parquet de Paris a requis, jeudi 20 décembre, des non-lieux pour les principales personnalités politiques mises en examen dans l'affaire des emplois fictifs de la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF). En vertu d'une jurisprudence récente, il a estimé que les faits d'abus de biens sociaux étaient prescrits. Seize personnes, dont l'ancien directeur de la mutuelle, Olivier Spithakis, ont en revanche été renvoyées devant le tribunal correctionnel.

LE PARQUET de Paris a requis, jeudi 20 décembre, des non-lieux pour les principales personnalités politiques mises en examen dans l'affaire des emplois fictifs de la mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF). Ces réquisitions de non-lieu concernent notamment le député (PS) de Paris Jean-Marie Le Guen, l'ancienne conseillère de Lionel Jospin au ministère de l'éducation nationale, Marie-France Lavarini, l'ancien « numéro deux » du PS, Jean-Christophe Cambadélis, le délégué général de l'UDF et député des Deux-Sèvres Dominique Paillé, ainsi que SOS-Racisme et l'UNEF-ID, poursuivies en tant que personnes morales.

Le parquet se prononce en revanche pour le renvoi devant le tribunal correctionnel de 16 personnes – sur les 34 poursuivies dans le dossier –, parmi lesquelles figurent notamment Olivier Spithakis et Jean-Michel Grosz, respectivement anciens directeur général et président de la MNEF, ainsi que les fédérations CFDT de la protection sociale et FO des employés et cadres. Ouverte en 1999, l'instruction, conduite par les juges Armand Riberolles, Marc Brisset-Foucault et Françoise Néher – à qui revient la décision de renvoyer les mis en examen devant le tribunal –, a mis en évidence l'existence d'emplois de complaisance au bénéfice de personnalités proches du Parti socialiste. Le préjudice pour la mutuelle et ses satellites a été évalué par les enquêteurs à 15,9 millions de francs (hors charges sociales) entre 1988 et 1998.

« AMNISTIE RAMPANTE »

Dans ses réquisitions de non-lieu, le parquet estime que les faits reprochés à MM. Le Guen, Cambadélis et Paillé et à Mme Lavarini sont prescrits, en vertu d'une jurisprudence récente de la chambre criminelle de la Cour de cassation. Dans un arrêt rendu le 27 juin, à la faveur d'un pourvoi introduit par le député (RPR) de l'Isère Richard Cazenave – qui avait été condamné en septembre 2000 par la cour d'appel de Grenoble pour *« abus de biens sociaux et recel »* –, la haute juridiction avait estimé que *« la prescription de l'action publique du chef d'abus de biens sociaux* [courait], *sauf dissimulation, à compter de la présentation des comptes annuels par lesquels les dépenses litigieuses* [étaient] *mises indûment à la charge de la société »*.

Jusqu'ici, la pratique avait toujours consisté à faire commencer la prescription – de trois ans – à compter de la découverte des faits. Pour de nombreux magistrats financiers, cet arrêt constitue une forme *« d'amnistie rampante »*. Les personnalités mises en examen ne sont toutefois pas poursuivies pour *« abus de biens sociaux »*, mais le parquet a estimé que les faits de *« recel de détournement de fonds publics »* qui leur sont reprochés s'y apparentaient suffisamment pour leur appliquer la « jurisprudence Cazenave ». En conséquence, l'enquête préliminaire ayant été ouverte le 8 septembre 1998, le ministère public estime que les faits antérieurs au 8 septembre 1995 sont prescrits. Il constate donc l'*« extinction de l'action publique »* pour les comptes de la MNEF antérieurs à l'exercice 1994-95 – qui avaient été présentés à l'assemblée générale du 4 avril 1996. Les comptes 1993-1994, par exemple, entreraient dans le champ de la prescription, puisqu'ils avaient été présentés à l'assemblée générale le 20 avril 1995. Mme Lavarini avait été salariée – environ 8 000 francs par mois – par la mutuelle entre 1990 et 1992. L'ancienne conseillère de M. Jospin avait reconnu n'avoir jamais travaillé pour la MNEF et avait remboursé les sommes dont elle avait bénéficié.

Jean-Marie Le Guen, quant à lui, a perçu, entre 1989 et 1997, 1,5 million de francs en contrepartie de prestations qui ont paru aux juges d'instruction étrangères à son contrat de travail. Dominique Paillé est suspecté d'être intervenu afin qu'une de ses collaboratrices, Caroline Fiorito, bénéficie d'un emploi de complaisance, entre avril et décembre 1996, au sein de la MIF (mutuelle interprofessionnelle de France) – une structure satellite de la MNEF – et d'avoir bénéficié d'une partie des fonds qu'elle avait perçus. Pour les deux députés, le parquet a également requis un non-lieu pour la partie des faits qu'il estime non prescrits, jugeant les charges *« insuffisantes »*.

Ces réquisitions de non-lieu interviennent un mois et demi après que le tribunal a relaxé les six prévenus, parmi lesquels figuraient Dominique Strauss-Kahn et Olivier Spithakis, jugés dans les deux premiers volets de l'affaire de la MNEF (*Le Monde* du 9 novembre). Le dernier, qui porte sur des fausses factures et dans lequel 20 personnes sont poursuivies – notamment le patron de presse Alain Ayache – est encore entre les mains du parquet de Paris.

Fabrice Lhomme

Les établissements scolaires sont mal préparés aux risques majeurs

LES ÉTABLISSEMENTS scolaires et universitaires français sont mal préparés à faire face à des risques majeurs, qu'il s'agisse de catastrophes naturelles, comme les tempêtes de décembre 1999, ou de risques industriels, comme l'explosion de l'usine AZF de Toulouse en septembre, selon le rapport présenté jeudi 20 décembre par l'Observatoire national de la sécurité des établissements scolaires et d'enseignement supérieur. *« Face aux risques qui relèvent de la sécurité civile, la sécurité des établissements scolaires est balbutiante »*, a déclaré le président de l'observatoire, Jean-Marie Schléret. Le rapport préconise, par ailleurs, d'appliquer le principe de précaution en matière d'installation d'appareils générant des ondes électromagnétiques, notamment les relais des téléphones portables. L'observatoire propose d'éviter leur installation à proximité des établissements scolaires.

DÉPÊCHES

■ **FAIT DIVERS : le corps d'enfant retrouvé mercredi 19 décembre dans la cité des Aubiers, à Bordeaux, est celui de Larbi Fanousse**, a confirmé, jeudi 20 décembre, le procureur de la République de Bordeaux, Jacques Beaume (*Le Monde* du 20 décembre). L'autopsie n'a pas permis de connaître les causes et la date de la mort. L'information judiciaire a été requalifiée en *« homicide volontaire »* et de nouvelles expertises doivent avoir lieu. – (*Corresp.*)

■ **SANS-ABRI : deux hommes ont été retrouvés morts de froid** respectivement à Carcassonne (Aude) et à Crest (Drôme), jeudi 20 décembre. Le premier, âgé de 81 ans, n'habitait plus son logement depuis six mois et dormait régulièrement devant la gare de la ville. Le second aurait fait une chute dans un fossé à proximité de la caravane où il habitait.

■ **IMMIGRATION : un premier groupe de onze clandestins du centre de Sangatte (Pas-de-Calais) a été transféré**, jeudi 20 décembre, au nouveau centre de Cayeux-sur-Mer, dans la Somme. Ces réfugiés en demande d'asile ont été relogés dans les locaux d'un centre de vacances EDF, avec qui la Croix-Rouge a récemment passé une convention.

■ **PRISON : un détenu s'est évadé en prenant la place d'une personne venue lui rendre visite**, mercredi 19 décembre, à la maison d'arrêt de Nanterre (Hauts-de-Seine). Madj Hallaweh, 41 ans, était incarcéré depuis le 18 septembre pour *« séquestration et enlèvement »*. Son complice a été placé sous mandat de dépôt.

■ **SANTÉ : les médecins généralistes sont appelés à fermer leur cabinet du 22 au 26 décembre et du 29 décembre au 2 janvier,** a annoncé, jeudi 20 décembre, l'Union nationale des omnipraticiens français (UNOF), premier syndicat des médecins généralistes. Les généralistes réclament la revalorisation de leurs honoraires.

José Bové condamné en appel à six mois de prison ferme pour la destruction de plants de riz transgénique

MONTPELLIER
de notre correspondant

D'une audience à l'autre, la perspective pour José Bové d'effectuer un nouveau séjour en détention se précise chaque fois un peu plus. Jeudi 20 décembre, la cour d'appel de Montpellier l'a condamné à six mois de prison ferme et 50 000 francs d'amende. Ses deux coprévenus, René Riesel et Dominique Soulier, ont été condamnés respectivement à six mois ferme et six mois avec sursis. En juin 1999, les trois hommes avaient, en compagnie d'une centaine de personnes, investi les locaux du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad) de Montpellier et détruit des plants de riz transgénique, ainsi que du matériel informatique.

PROCÈS

Dans son arrêt, la cour d'appel justifie sa sévérité *« par la gravité des faits et l'affirmation des prévenus qu'ils sont prêts à recommencer leur action délinquante »*. Les arguments de la défense, portant sur le principe de précaution ou l'état de nécessité, n'ont pas été pris en compte. En première instance, le leader de la Confédération paysanne avait écopé de huit mois de prison avec sursis. L'audience levée, les conseils de José Bové et René Riesel ont déposé un pourvoi en cassation, afin de suspendre l'exécution des peines.

En théorie, José Bové risque aujourd'hui 17 mois d'emprisonnement. L'arrêt montpelliérain entraîne en effet la révocation du sursis qui accompagnait sa condamnation en 1998, par le tribunal correctionnel d'Agen, à huit mois d'emprisonnement, pour la destruction de semences transgéniques à Nérac (Lot-et-Garonne). A cela s'ajoute également la peine de trois mois de prison ferme prononcée le 22 mars par la cour d'appel de Montpellier pour le démontage du restaurant Mc Donald's de Millau (Aveyron). Cette décision fait elle aussi l'objet d'un pourvoi.

A l'approche de l'élection présidentielle, le sort de José Bové dépend maintenant de la célérité avec laquelle la Cour de cassation examinera ces recours. Une confirmation des peines prononcées avant le scrutin pourrait valoir au responsable syndical de retourner à la maison d'arrêt de Villeneuve-lès-Maguelonne (Hérault), où il avait été détenu durant trois semaines en 1999 dans l'affaire du Mc Do. *« Sinon, on peut éventuellement compter sur la traditionnelle amnistie présidentielle »*, commente son avocat, Me François Roux.

« UNE NOUVELLE ERREUR HISTORIQUE »

José Bové a réagi comme à son habitude à la lecture de l'arrêt en répétant qu'il n'avait pas peur de la prison et que les magistrats, *« aux ordres du pouvoir économique »*, commettaient *« une nouvelle erreur historique »*. Entouré de trois cent militants réunis devant le palais de justice, il a redit son intention de poursuivre le combat contre les organismes génétiquement modifiés (OGM) *« tant qu'ils ne seront pas interdits dans nos champs et dans nos assiettes »*. Malgré les risques qu'il encourt, José Bové a le don de transformer chaque procès en une tribune politique et médiatique. Jeudi, il a profité d'une erreur des services d'ordre, qui avaient sous-estimé le nombre de personnes qui l'accompagneraient. Les injonctions des trois seuls policiers postés à l'entrée du palais de justice n'ont pas suffi à dissuader une cinquantaine de militants, qui ont investi en chantant la salle d'audience et ne l'ont quittée qu'une heure et demie plus tard, après leur évacuation manu militari.

Richard Benguigui

Le policier responsable de la mort d'Abdelkader Bouziane n'est pas renvoyé devant une cour d'assises

UNE NOUVELLE ÉTAPE a été franchie dans le long et tortueux cheminement judiciaire de « l'affaire Bouziane » avec le non-lieu prononcé, jeudi 20 décembre, par la chambre de l'instruction de la cour d'appel d'Orléans en faveur du policier Laurent Lechiffre. Le 17 décembre 1997, ce dernier avait tué le jeune Abdelkader Bouziane, qui tentait de forcer un barrage de police avec sa voiture, à Fontainebleau (Seine-et-Marne). La mort de cet adolescent de seize ans, atteint d'une balle dans la nuque, avait provoqué plusieurs jours d'émeutes à Dammarie-les-Lys, d'où il était originaire. Poursuivi pour coups mortels, le policier a toujours affirmé avoir agi en état de légitime défense, pour protéger un collègue menacé par la voiture qui fonçait sur lui.

Le juge d'instruction chargé du dossier avait rejeté cette version des faits en renvoyant les deux fonctionnaires de la brigade anticriminalité (BAC) de Fontainebleau devant la cour d'assises. La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris avait confirmé la décision pour Laurent Lechiffre mais prononcé un non-lieu en faveur de son collègue. Le 20 mars, la Cour de cassation avait annulé le renvoi de M. Lechiffre devant la cour d'assises. Saisie à son tour de l'affaire, la cour d'appel d'Orléans s'est prononcée dans le même sens, suivant les réquisitions du parquet général.

« CONTEXTE DÉFAVORABLE »

Quatre ans presque jour pour jour après la mort du jeune Bouziane, cette décision ravive la polémique suscitée par cette affaire depuis le début, comme le montre l'existence de comités de soutien, du côté de la famille de la victime comme du policier. Jeudi, plusieurs dizaines de personnes venues de Dammarie-les-Lys s'étaient regroupées devant le palais de justice d'Orléans, gardé par des CRS qui filtraient les entrées. La décision de la cour d'appel risque aussi de relancer le débat sur le traitement judiciaire des bavures policières, quelques semaines après l'acquittement du policier Pascal Hiblot, poursuivi lui aussi pour avoir tué un jeune d'une cité de la banlieue parisienne (*Le Monde* du 1er octobre).

L'avocat de la famille Bouziane, Me Abdelrak Lasmari, a annoncé son intention de se pourvoir en cassation, évoquant le *« contexte actuel défavorable »* et la *« pression de l'opinion »* en faveur des policiers. *« Je ne vois pas comment on peut parler de légitime défense pour une balle tirée dans la nuque de quelqu'un au volant d'une voiture qui roulait à moins de 40 km/h et qui prenait la fuite »*, souligne Me Lasmari. Bernard Servet, le défenseur de M. Lechiffre, évoque, au contraire, une décision *« intellectuellement imparable »*, tout en reconnaissant que le contexte actuel *« n'a pas dû faire de mal »* à la cause de son client.

Frédéric Chambon

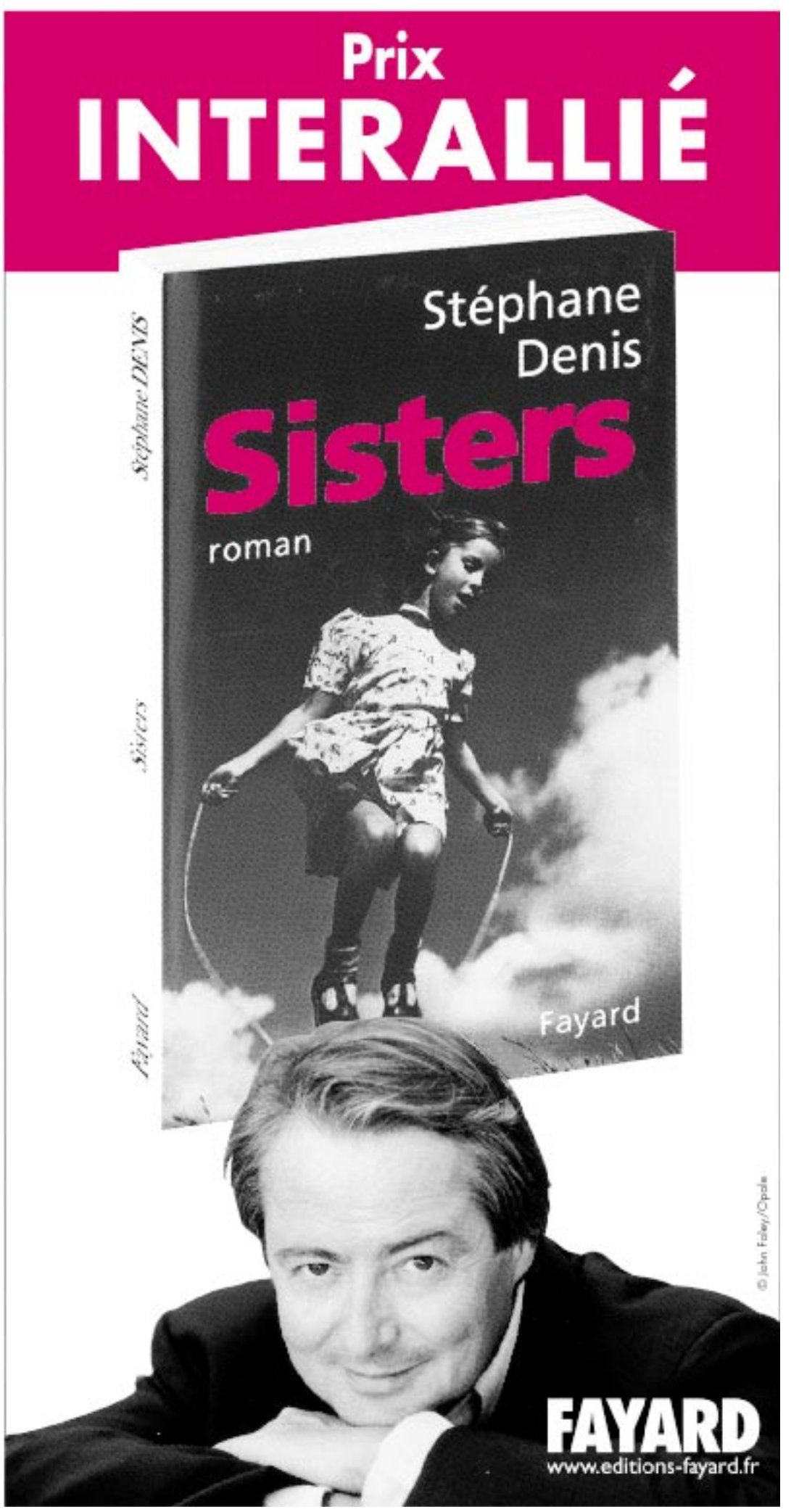

L'Etat souhaite sanctuariser près des trois quarts du littoral de Corse-du-Sud

Après le vote définitif du nouveau statut de l'île – amputé de l'essentiel des assouplissements prévus à la loi littoral –, les préfets vont être de nouveau confrontés aux demandes d'urbanisation. Ils pourront s'aider d'un atlas, établi par l'administration, qui précise l'étendue du territoire à protéger

AJACCIO
de notre envoyé spécial

« Même sans paragraphe 3 à l'article 12, il y a des possibilités de développement ! » Le préfet de Corse, Dominique Dubois, sait qu'avec l'adoption définitive, le 18 décembre, par le Parlement du projet de statut pour la Corse, amputé des principales dispositions qui assouplissaient la loi littoral, il va se trouver de nouveau pris entre deux feux. D'un côté, les écologistes, opposés à toute construction nouvelle, qui, après leur victoire, ne relâcheront pas leur vigilance. De l'autre, les élus qui, comme Pierre-Paul Luciani (divers droite), maire d'Albitreccia, sur la rive sud du golfe d'Ajaccio, évoquent des demandes toujours plus nombreuses de permis de construire et soulignent que, dans leurs communes, *« le seul vecteur de développement, c'est le tourisme, qu'il soit "bleu " ou " vert" ».*

Comme beaucoup de communes corses, Albitreccia, en effet, a les pieds dans la Méditerranée et la tête dans la montagne. Ce qui lui vaut d'être régie à la fois par la loi littoral et la loi montagne. Encore la vieille église n'est-elle pas classée monument historique. De nombreux villages cumulent les trois législations, qui peuvent interdire pratiquement toute construction nouvelle, surtout si l'Etat opte pour une interprétation restrictive des textes. *« Actuellement, on va vers le blocage total »*, soutient M. Luciani. Pour trouver une solution, il prône *« concertation et modération »*.

La concertation, l'Etat s'y dit prêt. En Corse-du-sud, ses services (équipement, environnement et agriculture) viennent d'élaborer un Atlas loi littoral, envoyé aux élus et aux associations, qui cartographie tout le linéaire côtier, selon la nomenclature de la loi de 1986. Au total, il conclut que 71 % du littoral est constitué d'*« espaces remarquables »*, inconstructibles. L'atlas de Haute-Corse devrait suivre bientôt. Même s'il n'a pas de force juridique, cet atlas est une novation : jusqu'à maintenant, c'est le juge administratif, lorsqu'il est saisi, qui détermine les *« espaces remarquables »* ou les *« coupures d'urbanisation »* – au sens de la loi littoral –, sources d'innombrables contentieux.

L'Atlas loi littoral représente donc la vision de l'Etat. Il devrait servir de base de départ aux discussions avec les élus et les associations. Pour les communes dotées d'un plan d'occupation des sols (POS, futur PLU) ou d'un autre document d'urbanisme, le préfet et le directeur régional de l'équipement (DRE) se disent prêts à affiner les zonages, afin de tenir compte du travail des élus. Mais l'atlas ne constitue pas un document d'orientation générale. Un tel document relève de la responsabilité des élus. Ce schéma d'aménagement existe bien, mais il a été récusé par l'Etat, précisément parce qu'il ne protégeait pas assez le littoral. Le préfet souhaiterait que les élus reprennent la réflexion. La loi sur la Corse, définitivement votée mardi, prévoit de toute façon que l'assemblée territoriale élabore un *« plan d'aménagement et de développement durable »*. Mais l'élaboration d'un tel document prendra des années.

En attendant, les représentants de l'Etat affirment qu'ils continueront d'appliquer la loi littoral avec fermeté. Cela signifie qu'en dehors des zones déjà urbanisées, et faute de POS ou d'outil équivalent, les permis de construire ont toutes les chances d'être refusés. Les services de l'Etat reconnaissent à demi-mot qu'ils ont rompu avec les pratiques anciennes dont la Corse paie aujourd'hui le prix : si certaines zones du littoral ont subi un « mitage » désastreux, c'est bien parce que des permis de construire accordés par l'Etat (en l'absence de POS) n'auraient pas dû l'être, ou que certains POS ont été approuvés par le représentant de l'Etat alors qu'ils n'auraient pas dû l'être.

L'affichage de ces nouvelles résolutions laisse pourtant sceptique Marie-Hélène Casalonga. Cette juriste spécialisée dans le droit de l'environnement travaille souvent pour les associations. Elle constate la prudence persistante de l'Etat : *« Il y a ce qu'on dit et il y a ce qu'on fait... »* Parmi les dossiers qu'elle suit et qui nourrissent son scepticisme figure par exemple une paillote sur la route des îles Sanguinaires, à l'ouest d'Ajaccio. Construite en surplomb d'une plage, dans la bande des 100 mètres, elle présente toujours terrasse, soubassements en dur et diverses extensions, alors que la seule autorisation accordée prévoyait... un abri de jardin démontable.

Si l'Etat et les élus – à la différence des associations – s'accordent pour juger que les projets monstrueux des années 1960 et 1970 ont peu de chances de revoir le jour, ils savent aussi que de nombreux propriétaires – personnes privées ou institutions financières – possèdent toujours des terrains achetés à cette époque dans un but purement spéculatif. Certains ne s'avouent pas battus. Sur la rive sud du golfe d'Ajaccio, le long de la route, au milieu d'une zone déjà urbanisée, on peut voir un terrain nu et pourtant constructible : depuis quinze ans, le propriétaire attend l'occasion de réaliser son opération de spéculation immobilière. De l'autre côté d'Ajaccio, sur la route des Sanguinaires, les associations bataillent depuis 1975 pour tenter de bloquer un projet immobilier dans un site inscrit : une pinède, *« coupure verte »* précieuse dans une zone soumise à une urbanisation désordonnée.

> De nombreux propriétaires, privés ou institutions financières, possèdent toujours des terrains achetés dans les années 1960-1970 dans un but purement spéculatif

Parfois, l'Etat s'incline face au fait accompli. Dans cette même zone, au nord-ouest d'Ajaccio, près de Capo-di-Feno, sur la plage dite « du petit Capo », un modeste lotissement totalement illégal a pris figure de symbole : les maisons ont poussé au bord de l'eau, dans une immensité jusqu'alors vierge, loin de toute urbanisation. L'une des habitations au moins est construite dans la bande des 100 mètres. Mais l'Etat a fait la part du feu. Dans l'Atlas loi littoral, si l'espace tout autour est considéré comme *« remarquable »*, donc protégé, la zone abîmée n'est plus classée *« remarquable »*. Ironie de l'histoire, le lotissement illégal sera peut-être, un jour, le noyau d'une nouvelle urbanisation...

Jean-Louis Andreani

Une cartographie à grande échelle

L'Atlas loi littoral, établi à partir des cartes de l'Institut géographique national (IGN), constitue une cartographie à grande échelle (1/25 000) de l'ensemble du littoral corse. Cette série de planches, élaborées par les services locaux de l'équipement, de l'environnement et de l'agriculture, sous l'égide des préfets, visualise les différents concepts qui se retrouvent dans la loi littoral : *« espace remarquable »* (soumis à la protection maximale), *« espace proche du rivage »*, *« coupure d'urbanisation »*, *« bande des 100 mètres »* (où seront autorisées des paillotes). Pour la Corse-du-sud, L'Atlas classe le littoral (agglomérations incluses) de la manière suivante : 71 % d'*« espaces remarquables »* ; 7 % d'espaces urbanisés ; 12 % partiellement urbanisés ou en cours de mitage ; 10 % vierges, mais non *« remarquables »*. Dans certains cas, il préconise un élargissement de la bande des 100 mètres, pour tenir compte des spécificités du terrain. L'Atlas de Haute-Corse, en voie d'achèvement, devrait aboutir à des résultats du même ordre.

En Vendée, sur l'île de Noirmoutier, une association veille au grain

NOIRMOUTIER
de notre envoyé spécial

C'est leur nouveau coup de gueule au nom du respect du littoral. A Noirmoutier, l'association « Vivre l'île 12 sur 12 », qui rassemble des résidents permanents, mène la fronde contre un projet de dévasage du port de l'Herbaudière : 100 000 mètres cubes de dépôts doivent être dragués puis rejetés par une canalisation à la pointe nord de l'île vendéenne. Selon l'Institut français de recherches pour l'exploitation de la mer (Ifremer), ces sédiments sont pollués par du cuivre et surtout du tributyl étain (TBT), un composant toxique utilisé dans le carénage des bateaux. Les courants menacent de transporter ces rejets vers les parcs à huîtres de la baie de Bourgneuf, estime l'association qui souhaiterait un traitement à terre des boues ou leur largage en haute mer.

Préfet, chambre de commerce et d'industrie et élus ont pris l'habitude de ces trublions calés en droit. *« Nous passons pour des emmerdeurs, c'est sûr. Mais je pense que, au fond, les gens ne sont pas mécontents que nous existions pour corriger certaines dérives*, estime Michel Devroc, un des responsables de l'association. *Nous voulons éviter que notre île ressemble un jour à La Baule ou à Saint-Jean-de-Monts. »*

Cet ancien colonel de l'armée de l'air passe sa retraite dans ce qui fut son lieu de villégiature depuis les années 1950. Année après année, lotissement après lotissement, il a vu l'endroit changer. Aujourd'hui, Noirmoutier compte 60 % de résidences secondaires. Elle abrite 11 000 habitants l'hiver et 120 000 l'été. Mais l'île reste un espace protégé des excès immobiliers. Elle ne compte que cinq ascenseurs.

Vivre l'île 12 sur 12, qui revendique 750 adhérents, s'estime l'artisan de cette modération. L'association est née en 1986 de l'opposition d'insulaires à un projet de parc d'attraction. L'association est une fille de la loi littoral, adoptée la même année, qui réglemente sévèrement l'urbanisation du bord de mer. Le texte lui a fourni les instruments juridiques pour défendre l'intégrité de ses côtes.

Depuis quinze ans, ces protecteurs de l'environnement s'élèvent contre toutes les tentatives d'accommodements avec la réglementation, bien tentantes dans cette île oblongue où la mer n'est jamais loin et vient forcément lécher le moindre projet de développement. 70 %du territoire sont inconstructibles car inclus dans le périmètre de la loi littoral, de la directive européenne Natura 2000 ou d'une inscription comme réserve naturelle. *« S'il n'y avait pas nos rappels réguliers devant la justice, cette réglementation ne serait pas forcément respectée,* estime Michel Devroc. *Le préfet n'a pas les moyens d'en vérifier l'application. »*

ARRANGEMENTS AVEC LA LOI

Le même n'en finit pas d'énumérer les mille et un stratagèmes pour s'arranger avec le droit : projet de terrain de golf masquant un programme immobilier, digue goudronnée puis transformée en route du front de mer, modifications subreptices des plans d'occupation des sols pour déclarer une zone urbanisable, etc. La loi littoral autorisant les installations provisoires, des campings mordent plus près du rivage et l'été l'alignement des camping-cars forme un mur face à l'océan. Ailleurs, des caravanes calées sur des briques deviennent des lieux sédentaires. Ici, c'est une baraque de chantier transformée en échoppe, là un mobile home ou un Algéco. *« Nous ne pouvons tout empêcher*, admet Michel Devroc qui réfute les accusations de passéisme. *Parfois, il nous est reproché de vouloir transformer l'île en une réserve d'indigènes. Notre but est plutôt de l'inscrire dans un mode de développement durable. »*

Jacques Oudin, sénateur RPR, vice-président du conseil général de Vendée, assure partager la même philosophie. *« Nous n'avons pas vocation à accueillir des immeubles ou des hôtels Hilton,* estime-t-il. *Nous vivons dans un espace fini, figé, où le partage entre urbain et naturel est bloqué. Mais nous devons cependant entretenir, gérer cet espace. Pourquoi interdire la présence de l'homme dans des marais alors que c'est justement l'homme qui les a créés ? »* Le sénateur s'inquiète de la pression foncière, rançon du blocage de la portion urbanisable.

Il souhaite accroître les capacités d'accueil des bateaux de plaisance comme voie de développement. Mais Vivre l'île 12 sur 12 se braque contre les projets d'extension de ports de plaisance, à ses yeux un autre détournement de la loi littoral qui limite les extensions de mouillages. De nouvelles bagarres juridiques en perspective.

Benoît Hopquin

Petite chronique des « anomalies » constatées dans la gestion municipale de Gien

Plusieurs rapports de la chambre régionale des comptes révèlent des dysfonctionnements dans cette cité du Loiret et son district

ORLÉANS
de notre correspondant régional

Douillette étape sur la route des châteaux de la Loire, Gien se trouve confrontée à une série de révélations sur la gestion de ses édiles. Plusieurs rapports de la chambre régionale des comptes du Centre, qui ont provoqué, en octobre 2000, l'ouverture d'une enquête préliminaire de justice, révèlent des pratiques contestables, au niveau tant de cette cité du Loiret (16 000 habitants) que de son district (25 000 habitants sur sept communes).

Gien a été dirigée de 1959 à 1995 par Louis Boyer (UDF), sénateur et maire, puis par Jean-Pierre Hurtiger (divers droite), réélu en 2001. Tous deux ont présidé le district, qui gère un syndicat de traitement d'ordures ménagères (syctom). Dans un rapport daté du 30 juin 1997, qui porte sur les années 1991-1995, la chambre régionale des comptes avait déjà constaté qu'avant 1992 *« près du quart du personnel communal »* avait été recruté dans des *« conditions critiquables au regard de la loi »* (absence de délibérations créant les emplois, non-transmission des contrats à la préfecture). Notamment, un emploi de cabinet a été créé pour l'épouse du premier adjoint, qui a signé lui-même la délibération. Dans ce même rapport, la chambre régionale observe que la ville a offert une *« aide déguisée »* de 4,7 millions de francs à l'entreprise japonaise Shiseido, somme avec laquelle cette société s'est équipée d'une station d'épuration. En outre, quarante pièces de la collection, appartenant à la ville, ont disparu du musée de la célèbre Faïencerie de Gien...

Certaines pratiques perturbent les services municipaux. Au point que, dans une note du 10 janvier 2000 adressée au maire, des fonctionnaires s'inquiètent du recours au fractionnement pour des travaux effectués en 1999 pour un montant de 4,5 millions de francs, ce qui permet d'échapper à la procédure d'appel d'offres.

Un autre rapport de la chambre régionale des comptes du 13 octobre 2000, consacré à la gestion du district, souligne d'autres *« anomalies » :* ainsi, de 1993 à 1997, des sapeurs-pompiers professionnels ont touché des vacations réservées aux seuls volontaires ; d'autres, logés gratuitement, ont bénéficié de primes auxquelles ils n'avaient pas droit. Par ailleurs, selon un audit réalisé à la demande du district par un cabinet spécialisé, *« certaines personnes (employés municipaux de toutes les communes du district, individus rendant des services au district) auraient, en 1997, bénéficié de branchements* [au réseau d'assainissement] *à titre gratuit »*.

« MOI, JE N'AI RIEN TOUCHÉ ! »

Mais c'est surtout la gestion du syndicat d'ordures ménagères dont rendent compte deux autres rapports de la chambre régionale des comptes, datés du 1er juin 2001, qui révèle de multiples *« anomalies »*, depuis 1994, dans la construction d'une coûteuse usine d'incinération. Comme le nouvel équipement ne fonctionnait pas, il a fallu trouver une solution pour éliminer les ordures du district. La société Soccoim a facturé 150 francs hors taxes la tonne à enfouir, alors que cette prestation coûte d'ordinaire 56 francs hors taxes la tonne. Cette société a ainsi encaissé 3,3 millions de francs de 1995 à octobre 1997.

« La quasi-totalité des budgets et des comptes administratifs du district ne respectent pas l'orthodoxie comptable », résument les magistrats enquêteurs. Les élus se défendent en expliquant que les pratiques budgétaires montrées du doigt aujourd'hui n'ont jamais été critiquées par les services de l'Etat, ce qui laissait présumer de leur régularité. *« Les rapports de la chambre des comptes mettent en cause les procédures plutôt que ma gestion elle-même. Pourquoi les services de tutelle n'ont-ils rien dit à l'époque ? »*, questionne le docteur Louis Boyer, ancien maire.

Une enquête préliminaire de justice a été ouverte le 23 octobre 2000, mais *« des délits éventuels pourraient être couverts par la prescription »*, indique Jean-Louis Boyet, procureur à Montargis. *« S'il y a eu pots-de-vin, ce n'est sûrement pas dans le cadre du syctom. C'est moi-même qui ai demandé un contrôle de la chambre des comptes »*, affirme Jean-Pierre Hurtiger, l'actuel maire de Gien. *« Moi, je n'ai rien touché ! Je suis d'ailleurs le plus gros contribuable de Gien »*, lance M. Boyer, son prédécesseur.

L'atmosphère à la mairie n'est pas des plus sereine. En 1999, un agent du district avait signalé un détournement de plaques de plomb et de ferraille à l'intérieur de son service. Hospitalisé à la suite d'une dépression, il a trouvé à son retour une corde pendue avec un nœud coulant au-dessus de son poste de travail.

Régis Guyotat

Une usine d'incinération contestée

En janvier 1994, trois sociétés répondent à l'appel d'offres du syndicat de traitement des ordures ménagères pour la construction d'une usine d'incinération : ABT-Serete est retenue bien qu'elle soit la plus disante. La durée des travaux est prévue sur vingt-cinq mois. Mais, face aux retards du chantier, les élus en appellent, le 19 février 1999, au préfet : ils estiment que le constructeur a recouru massivement à la sous-traitance *« dans des conditions irrégulières »*. Aujourd'hui, alors que l'usine n'est pas achevée et ne fonctionne que partiellement, ABT-Serete s'est dégagée de l'opération.

La chambre régionale des comptes critique les conditions de désignation de l'exploitant, la société Cise. Elle s'interroge aussi sur la procédure, *« entachée »*, selon elle, *« de multiples irrégularités »*, qui a conduit en 1995 au choix du maître d'œuvre, la société Sogelerg-Sogreah. – *(Corresp. rég.)*

TOUTES LES PERLES DU MONDE
d'Australie, de Chine et de Tahiti.

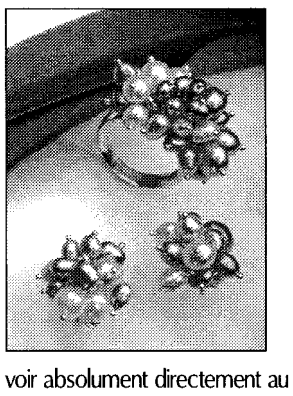

A voir absolument directement au show room des Ateliers Tamalet. Un grand choix de tours de cou, bagues et boucles d'oreilles. Montages personnalisées.
ATELIERS TAMALET
79, rue du Faubourg Poissonnière, Paris (9e). Tél. 01.45.23.47.47
Du lundi au samedi de 10 h 30 à 18 h.

ANYWAY.com
Comparez. Voyagez.
VOLS A/R* TTC
Londres 669 F
New York 1892 F
Pointe à Pitre 3362 F
Rio 3772 F
Marrakech 1500 F
WEEK-ENDS* VOL - HÔTEL***
Londres (1) 1970 F
Budapest (2) 2750 F
0 825 314 315** www.anyway.com
3615 anyway***
(1) 4j/3n / (2) 3j/2n
*Prix par personne à partir de. Pour la validité, nous consulter. (+ 075960011 **0,99F/min ***2,23F/min

Le leader du CRM poursuit son avancée mondiale.

« ***Siebel 7 va encore plus loin*** en proposant une application extrêmement riche en fonctionnalités présentée dans une ***Architecture Smart Web***. Le tout est conçu pour permettre ***une installation rapide, des mises à jour*** souples et faciles et ***obtenir une réduction des coûts de possession à long terme***. »

Mike Lawrie, Senior VP and Group Executive, Sales and Distribution, IBM Corporation, Novembre 2001

« L'interface utilisateur Internet de Siebel 7 est à la fois « zéro installation » et « zéro administration ». Elle permettra certainement ***l'accélération du déploiement*** de ***Siebel eBusiness Applications*** auprès de milliers d'utilisateurs de BT Retail ainsi qu'une ***réduction massive en matière de charge et de coût d'administration des postes utilisateurs***. »

Paul White, Chief Designer, BT Affinitis, Novembre 2001

« Nous possédons encore un grand nombre d'applications internes donc l'intégration d'applications est un critère majeur. Siebel 7, avec son ***Architecture Smart Web***, avancée, ***rend possible une intégration transparente*** au sein d'environnements complexes tels que les nôtres. »

Clemens Kaiser, Head of eCommerce, Bayer, Octobre 2001

« ***La concurrence a de bonnes raisons de se faire du souci...*** Toutes les applications sont à présent basées sur Internet et intègre une nouvelle Architecture Smart Web « ***zéro installation*** » sur le poste client. Celle-ci consiste en une infrastructure de portail et ***un nouveau réseau d'applications*** très simple à utiliser qui s'inscrit très facilement dans le réseau d'applications tiers. Elle dispose de capacités d'analyse dans toute la suite applicative, et gére de manière intelligente la mise en page et l'échange de données sur le web. »

Bruce Richardson, AMR Research, 5 Octobre 2001

Pour plus d'informations sur Siebel 7, appelez-nous au 0-800-919-728
ou consultez le site www.siebel.fr

Un service de qualité : une entreprise performante.

©2001 Siebel Systems, Inc. Tous droits réservés. Siebel et le Logo de Siebel sont des marques déposées de Siebel Systems, Inc. D'autres produits, noms, logos peuvent être des marques déposées de leurs propriétaires respectifs.

DISPARITIONS

Alexandre Volodine

Dramaturge, romancier et conteur

L'AUTEUR RUSSE Alexandre Volodine vient de mourir à Saint-Pétersbourg, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Il était né à Minsk, en Biélorussie, en 1919.

Sa vie et sa carrière épousent l'histoire du siècle passé. De son vrai nom, il s'appelait Lifschitz. Il a choisi le pseudonyme de Volodine en s'inspirant du prénom de son fils, Volodia. Soldat pendant la seconde guerre mondiale, au cours de laquelle il a été blessé, il a étudié à l'Institut d'Etat du cinéma avant de commencer à écrire.

LIBERTÉ DE STYLE

« Toutes mes pièces, depuis la première, furent systématiquement critiquées », dit Alexandre Volodine dans ses *Notes optimistes*. Lui qui aimait l'alcool (il rédigera d'ailleurs des *Notes d'un homme saoul*) et les femmes a, dès ses débuts d'auteur dramatique, mis en scène des personnages de femmes en quête de libération : *La Petite ouvrière* (1956), *Cinq soirées* (1959), ou, plus tard, *La Blonde* (en 1979). Pendant les années de stagnation brejnevienne, Alexandre Volodine a travaillé avec les circuits parallèles qui détournaient la censure officielle. Il a également épaulé les auteurs dits *« de la nouvelle vague »*, née dans les années 1970, en particulier Alexandre Galine. Comme Axionov et Erofeev, Alexandre Volodine a longtemps survécu grâce à son talent d'auteur polyvalent, dramaturge, romancier, conteur. Plusieurs de ses pièces ont fourni la matière de scénarios. *Cinq soirées* a été filmé par Nikita Mikhalkov. Elem Klimov a tourné *Les Aventures du dentiste* (1965), dont la diffusion n'a pas été autorisée par le régime soviétique. Sergueï Guerasimov a réalisé *Mères-Filles*, et Gueorgui Daniela *Marathon automnal.*

La finesse psychologique et la liberté de style d'Alexandre Volodine (*Le Lézard*, 1969 , *Détective de l'âge de pierre*, 1985...), qui lui ont longtemps valu d'être accusé de faire preuve de *« détournement de la réalité »* et de *« pessimisme »*, furent très appréciées de metteurs en scène importants, comme Oleg Efremov, Anatoli Efros et Iouri Lioubimov. Ce dernier a fait jouer en 1980, en son Théâtre de la Taganka, une pièce signée de Zlotnikov, Petrouchevskaïa et Volodine. Elle s'appelait *Le Petit Orchestre de l'espoir* – un bon titre pour une vie d'auteur russe dans le XXe siècle comme celle d'Alexandre Volodine.

Brigitte Salino

■ **LÉOPOLD SÉDAR SENGHOR,** ancien président du Sénégal, est mort, jeudi 20 décembre, à son domicile de Verson, en Normandie, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans *(lire page 15).*

■ **MARCELLE TASSENCOURT,** comédienne et metteur en scène, est morte, mardi 18 décembre, à l'âge de quatre-vingt-sept ans. Née de parents peintres, le 29 mai 1914 à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), veuve de l'écrivain et académicien français Thierry Maulnier, Marcelle Tassencourt a dirigé le théâtre Montansier de Versailles de 1961 à 1992. Elle a monté notamment l'œuvre théâtrale de son mari et, dans les années 1950, *Dialogues des carmélites*, de Georges Bernanos, au Théâtre Hébertot et à la Comédie-Française.

Chaque jeudi avec
Le Monde
DATÉ VENDREDI
retrouvez
LE MONDE DES LIVRES

NOMINATION

DIPLOMATIE

Patrick Gautrat a été nommé ambassadeur en Pologne, en remplacement de Benoît d'Aboville, récemment nommé représentant permanent de la France au conseil de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord à Bruxelles (*Le Monde daté 11-12 novembre),* par décret publié au *Journal officiel* du 20 décembre.

[Né le 21 mars 1944 à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, Patrick Gautrat a été nommé secrétaire des affaires étrangères à sa sortie de l'ENA en 1970. Il a été en poste à Varsovie (1971-1974), au service d'information et de presse au ministère des affaires étrangères (1974-1976), avant de devenir conseiller technique au cabinet de Raymond Barre au ministère du commerce extérieur (1976) et chargé de mission à son cabinet à Matignon (1976-1977). Nommé à Washington (1977-1981), il a ensuite été successivement délégué général adjoint (1981-1984) puis délégué général du comité central des armateurs de France (1984-1986), chef du service des affaires générales à la direction des affaires économiques et financières du Quai d'Orsay (1987-1989), consul général à Barcelone (1989-1992), directeur de la stratégie à la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) de 1992 à 1993, directeur des sports au ministère de la jeunesse et des sports (1993-1995) et consul général à New York (1996-1998).]

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Isabelle PRAGIER,
Gilles-Marie TINÉ,
Lucas et **Gaspard TINÉ-BERÈS**
ont la joie d'annoncer la naissance de

Ayelle,

le 18 décembre 2001.

21, rue Daval,
75011 Paris.

Henry-Philippe et **Marie-Joséphine de CLERCQ**
sont heureux d'annoncer la naissance de

Bertrand,

jeune mousse embarqué à leur bord depuis le 29 novembre 2001.

5, rue Guillaumot,
75012 Paris.
Kirk « Frahep »,
Les Marines de Cogolin.

– Paris. São Paulo.

Les familles **FONTANA** et **VIALA**
sont heureuses d'annoncer la naissance de

Jeanne,

le 17 décembre 2001, à Paris,

chez
Marie et **Romain.**

10, passage Sainte-Avoye,
75003 Paris.

Sacha

est enfin arrivé,

le 17 décembre 2001,

chez

Carine SEILER
et
Marc ROZENBLAT.

Sa sœur Noémie tient à informer le public qu'il est né avec la marque sur le front qui fera de lui un grand magicien.

Décès

– Le président du CNRS,
La directrice générale du CNRS,
La direction de l'Institut national de physique nucléaire et de physique des particules (IN2P3/CNRS),
ont le regret de faire part du décès de

André BLANC-LAPIERRE,
professeur émérite
à l'université Paris-XI,
membre de l'Institut,
ancien directeur du Laboratoire
de l'accélérateur linéaire d'Orsay,

survenu le 14 décembre 2001.

Ils s'associent à la peine de sa famille et de ses proches.

A côté de ses activités scientifiques dans les domaines du traitement du signal et de la physique des hautes énergies, André Blanc-Lapierre a eu d'importantes responsabilités de politique scientifique, notamment dans les champs de la physique subatomique et des grands accélérateurs. Il a été l'un des initiateurs de la création de l'Institut national de physique nucléaire et de physique des particules.
(Le Monde *du 21 décembre.)*

– Laurent Boer,
Michel Boer,
Et leurs familles,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur André BOER,
ancien résistant,
ancien directeur de recherche
au CNRS,

survenu le 19 décembre 2001.

L'incinération aura lieu au crématorium de Valenton (Val-de-Marne), le jeudi 27 décembre, à 9 h 30.

Levée du corps au funérarium de Villeneuve-Saint-Georges à 8 h 30.

– Marie-Louise Brian,
née Maufront,
son épouse,
Emmanuel et Elodie,
ses enfants,
Françoise Brian,
sa mère,
Brigitte Maufront,
sa belle-mère,
ont la douleur de faire part du décès brutal de

Yves BRIAN,

survenu le 19 décembre 2001, à Paris.

Le service religieux sera célébré le samedi 22 décembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Sulpice, à Paris-6e.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse.

Ni fleurs ni couronnes. Les remplacer par des dons à l'association Centre tumeurs de Tenon, hôpital Tenon, Paris-20e.

40, boulevard Voltaire,
75011 Paris.

– Mme Francine Créquat,
son épouse,
Joël et Monique Créquat,
Marion Créquat-Katz,
ses enfants,
Nicolas, Grégory, Samantha et Jonathan,
ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Raymond CRÉQUAT,

survenu le 19 décembre 2001, dans sa quatre-vingt-unième année.

Les obsèques auront lieu le vendredi 21 décembre, à 15 heures, au cimetière du Père-Lachaise, boulevard de Ménilmontant, Paris-20e.

Ils rappellent le souvenir de sa sœur,

Suzanne,

disparue à l'âge de dix-neuf ans, à Auschwitz, le 25 novembre 1943.

272, rue du Faubourg-Saint-Honoré,
75008 Paris.

– Marie France et Daniel Dugne,
sa fille et son gendre,
Fabrice,
son petit-fils,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Jacques DERAMOND,
directeur du Comité national
des vins de France de 1948 à 1975,
ingénieur en chef d'agronomie
INA pro 31,
officier du Mérite agricole,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 20 décembre 2001, à La Chapelle-Basse-Mer, dans sa quatre-vingt-douzième année.

L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité au cimetière protestant de Nîmes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Marie France Dugne,
21, rue du Calvaire,
44450 La Chapelle-Basse-Mer.

Tous les jours dans le « Carnet du Monde » NAISSANCES, ANNIV. DE NAISS., MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS
FORFAIT 10 LIGNES
120 € - 787,15 F TTC
La ligne suppl. : 12 € - 78,71 F TTC
TARIF ABONNÉS 100 € - 655,96 F TTC
La ligne suppl. : 10,00 € - 65,60 F TTC
☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42
Fax : 01.42.17.21.36
e-mail: carnet@mondepub.fr
Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

– Thomas Pinna,
son fils,
Et Franco Pinna,
François et Nicole Duhoux,
ses parents,
Béatrice, Pascale, Xavier et Véronique,
ses frères et sœurs,
Ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
Ses oncles et tantes, cousins et amis,
ont la grande douleur de faire part du décès accidentel le mardi 18 décembre 2001, à l'âge de quarante-trois ans, de

Claire DUHOUX.

La cérémonie religieuse aura lieu ce vendredi 21 décembre, à 15 heures, en l'église Saint-André de Montreuil, 36, rue Robespierre, à Montreuil (Seine-Saint-Denis).

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale le samedi 22 décembre à Ballan-Miré (Indre-et-Loire).

« Ce que tu as semé en d'autres fleurira. »

– Mme Louis Dussol,
son épouse, née Carmela Malaspina,
Ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Louis André DUSSOL,
pharmacien,

à quatre-vingt-un ans, le 15 décembre 2001, à Bastia (Corse).

« Celui qui croit en Moi, quand bien même il serait mort, vivra. »
Saint Jean.

– Jean-Marie Cavada,
président-directeur général,
Le conseil d'administration,
L'équipe du Mouv' et de M' Toulouse,
L'ensemble des collaborateurs de Radio France,
ont la douleur de faire part du décès de

Thierry GARCIA,
directeur adjoint du Mouv',

survenu mercredi 19 décembre 2001,

et s'associent au chagrin de Damien, Alexia, de sa famille et de ses proches.

116, avenue du Président-Kennedy,
75220 Paris Cedex 16.

Laurence JALAIN

s'est éteinte à Saint-Claude, le 16 décembre 2001, entourée de ses deux fils. Nous l'emportons dans nos cœurs, nos pensées, nos rêves.

Les obsèques ont eu lieu le vendredi 21 décembre, à Paris, au Père-Lachaise.

Tahar et Djamil,
ses enfants.

– Les familles Kretzschmar, Marais, Wappler,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Blaise KRETZSCHMAR,
née **Paulette MARAIS.**

L'inhumation s'est déroulée dans l'intimité le 17 novembre 2001.

Blaise Kretzschmar,
406 Mc Arthur St,
Macomb 61455 Illinois,
(Etats-Unis).

– M. et Mme Pierre Priouret,
M. et Mme Jean Priouret,
Sébastien et Thomas Priouret,
ses enfants et petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Roger PRIOURET,
née **Marie-Louise BASTIDE,**

survenu à Paris, le 18 décembre 2001.

32, boulevard de Vaugirard,
75015 Paris.

Pour la nouvelle année, passez tous vos messages de bonheur
2002
Carnet du Monde daté du 1er janvier
tarif : 10 € (65,60 F) TTC la ligne
01.42.17.39.80

– Le président,
Et le secrétaire perpétuel,
Les membres de l'Académie nationale de médecine,
ont la tristesse de faire part du décès de leur très estimé confrère

le **professeur**
Jacques SALAT-BAROUX,
officier de la Légion d'honneur,
membre de l'Académie nationale
de médecine,

survenu à Paris, le 19 décembre 2001, dans sa soixante et onzième année.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Marcelle TASSENCOURT,
comédienne, metteur en scène,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 18 décembre 2001.

Elle repose à la maison funéraire de Versailles, 15-17, rue Porte-de-Buc, dans l'attente de ses obsèques qui seront précisées ultérieurement.
(Lire ci-contre.)

Remerciements

– Julien et Martine Ballada,
profondément touchés par les marques de sympathie et d'amitié que vous leur avez témoignées lors du décès survenu le 6 décembre 2001, de

Salvador BALLADA,

vous adressent leurs plus sincères remerciements.

Anniversaires de décès

– Le 14 décembre 1998,
six ans après son mari

André,

Josiane BENSIDON

quittait le monde.

Justice n'est toujours pas rendue à sa mémoire.

« Il faut que la vérité soit connue et rendue publique, que justice soit faite, que les coupables, si haut placés qu'ils soient, reçoivent une punition exemplaire ; et surtout que pareils faits ne se renouvellent pas, et que la démocratie puisse être sauvée. »
Laurent Schwartz.

– Il y a dix ans, le 21 décembre 1991,

Véronique JORDAN-ROMAN

nous quittait.

– Depuis déjà trois ans,

Pierre OLRY

est endormi sous la neige de Haute-Maurienne.

Ne l'oubliez pas.

– Reims. Taissy.

Jean VISSEAUX,
25 février 1925,
23 décembre 1978.

François BAZELAIRE,
8 juillet 1947,
30 décembre 1969.

Leur merveilleux souvenir nous accompagne et nous soutient chaque jour.

– Il y a un an, le 22 décembre 2000, le

docteur Jean-Pierre WOLFF

nous a quittés.

Sa famille et ses amis pensent à lui.

Souvenir

« Que personne ne se sente gêné ; si les pissenlits sont trop chers cette année, on fera avec les souvenirs. »
Dominique Péju.

Dominique PÉJU,

disparu le 22 décembre 1999.

Soutenances de thèse

– Le 19 décembre 2001, **Olivier Allais** a soutenu sa thèse intitulée **« Non-séparabilité des préférences et hétérogénéité des agents : deux tentatives de résolution des paradoxes de la consommation ».**

Mention Très Honorable avec félicitations du jury, proposition de duplication et le prix de thèse.

L histoire au jour le jour

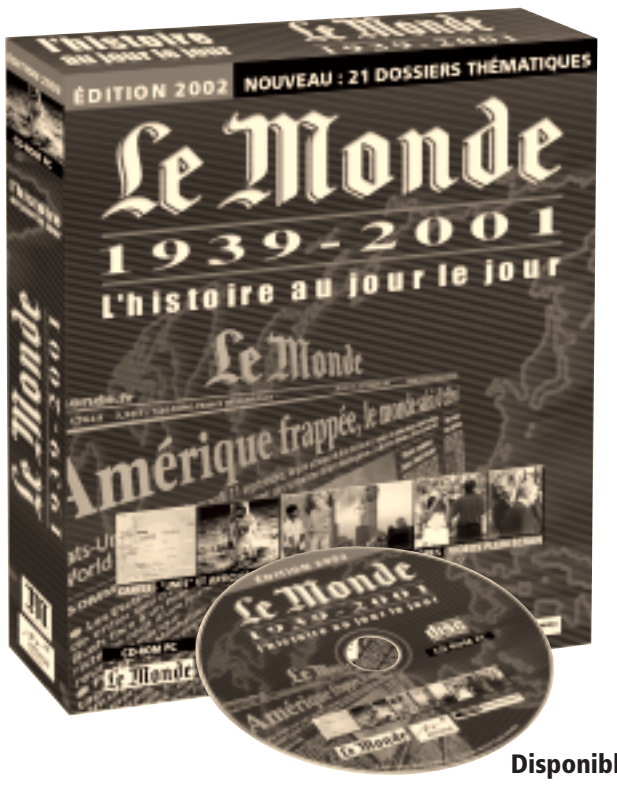

Tous les faits marquants de 1939 au 11 septembre 2001

UN CD-ROM D'UNE RICHESSE EXCEPTIONNELLE !
■ Plus de 1 400 articles du *Monde*
■ Plus de 400 « Unes » du *Monde*
■ 49 vidéos plein écran
■ Plus de 280 photos
■ Près de 80 cartes et 70 discours
■ Plus de 20 000 dates et événements
■ Impression et copier/coller des textes et des photographies
■ Fonction de recherche élaborée (par thème, par année, par type de média, par zone géographique)

Disponible dans tous les magasins habituels.
Pour plus d'informations, appelez au 01 53 04 60 00 ou allez sur le site : www.emme.com

INGENIERIE DIFFUSION MULTIMEDIA
emme
CD-ROM PC
Le Monde

Le Monde DOSSIERS & DOCUMENTS LITTERAIRES
André Gide
La Renaissance des poètes

DEBARRAS
integral, tous locaux, récupérations.
BIGUES BENNES
01 49 95 95 42
Service rapide tous les jours

Léopold Sédar Senghor, l'Euronègre

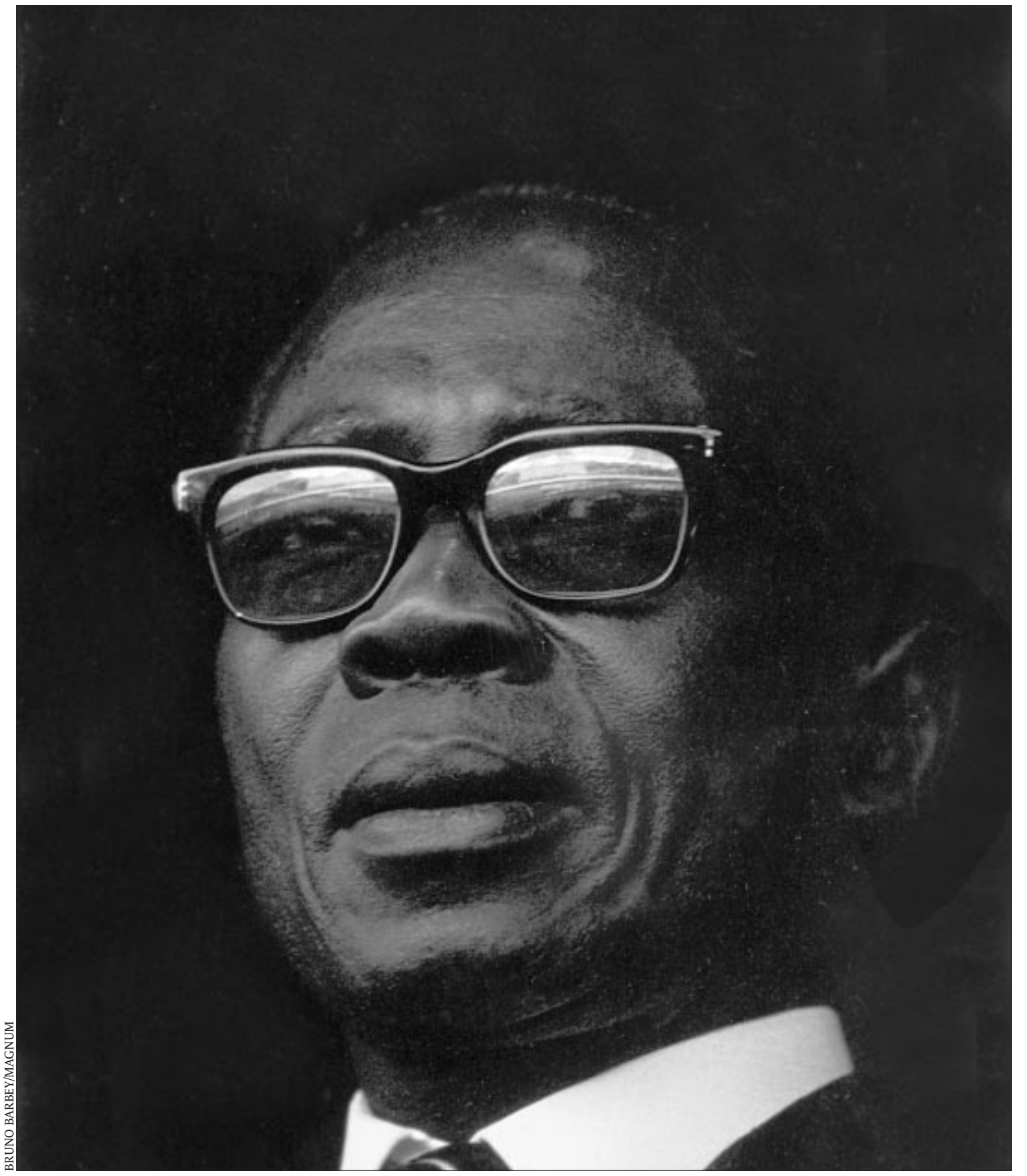

BRUNO BARBEY/MAGNUM

L'ancien président du Sénégal est mort jeudi 20 décembre, à son domicile de Verson, en Normandie à l'âge de 95 ans. Il aura largement contribué à fonder et enraciner les concepts de négritude et de francophonie. Il fut aussi l'un des rares chefs d'Etat du tiers-monde à quitter volontairement le pouvoir

EN survolant la vie de Léopold Sédar Senghor, pleine à craquer, débordante de lumière et d'action, on se prend à penser à ces biographies, édifiantes au noble sens du terme, que Plutarque aima tracer des grands hommes de l'Antiquité.

Cependant, le moraliste grec n'aurait peut-être pas retenu Senghor, car il a manqué au président-poète l'onction suprême de la gloire militaire. L'ancien chef d'Etat sénégalais atteignit en revanche cet autre pinacle conférant la grandeur universelle qu'est le don de poésie. Ignoré par les jurés du Nobel mais, durant près de trente ans, poète vivant le plus lu de l'espace francophone, il répondait invariablement quand on l'interrogeait sur l'aspect qui lui était le plus cher de sa multiple existence : *« Mes poèmes. C'est là l'essentiel ! »*

D'*Hosties noires* (1936-1945) aux *Lettres d'hivernage* (1972), celui qui fut l'un des trois inventeurs (avec le Guyanais Léon Damas et l'Antillais Aimé Césaire) de la négritude a su, en mariant la spontanéité *« nègre »* – comme Camus, il aimait ce bel adjectif et en usait fort – à une sorte de solennité claudélienne, elle, très européenne, créer un style *sui generis*. Une écriture noble et simple, pimentée et digne, reconnaissable entre cent autres et qui devait lui ouvrir les portes des manuels scolaires avant celles de l'Académie française (1984).

« Le poète est comme la femme en gésine : il lui faut enfanter. Le Nègre singulièrement, qui est d'un monde où la parole se fait spontanément rythme dès que l'homme est ému, rendu à lui-même, à son authenticité », soulignait-il dans *Ethiopiques*, en 1956.

Si l'écrivain reste grand et, dans son genre, inégalé, l'homme d'Etat demeure exemplaire, et, sur le continent noir, inégalé aussi par son départ volontaire du pouvoir, en 1980, après vingt ans de règne. Un vrai règne où il sut mordre quand son autorité était menacée ; son rival embastillé douze ans, Mamadou Dia, l'apprit à ses dépens. Parti, il ne tenta qu'une fois, discrètement, de « conseiller » son successeur et ancien premier ministre et « poulain », Abdou Diouf, lequel se piqua ; dès lors, l'« ex » se le tint pour dit, préférant de plus en plus ses classiques résidences parisienne ou normande à sa villa futuriste de la corniche dakaroise.

De Gaulle, dans ses *Mémoires d'espoir*, ne s'est pas trompé sur le tempérament de son pair sénégalais : *« Ouvert à tous les arts et, d'abord, à celui de la politique, aussi fier de sa négritude que de sa culture française et qui gouverne avec constance le remuant Sénégal. »*

Senghor appartient de droit au cercle très restreint qui, de Jules César à Charles de Gaulle, en passant par Constantin Porphyrogénète ou Marguerite de Navarre, réunit les chefs de nation qui furent tout autant hommes de lettres et dont le détachement politique, le moment venu, doit sans doute beaucoup à leur profonde imprégnation littéraire.

Auteur, politicien, Senghor fut également, et pleinement, professeur agrégé de grammaire. Après avoir été boursier en khâgne à Louis-le-Grand, en 1928, avec le futur président gaulliste Georges Pompidou, puis s'être lié avec un étudiant noir, le futur député communiste de la Martinique, Aimé Césaire, Senghor fut, à partir de 1935, professeur de lettres au lycée Descartes de Tours, puis à Marcellin-Berthelot, à Saint-Maur, en banlieue parisienne. Contrairement à la colonisation anglo-saxonne, celle de la France, parce que assimilatrice, savait dépasser les barrières ethniques.

Après l'interruption de la guerre, durant laquelle le tirailleur Senghor resta deux ans prisonnier en Allemagne, l'agrégé retourna à Berthelot avant de se voir confier une chaire, dès 1945, à l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, à Paris, son bâton de maréchal dans l'enseignement. Le goût de la pédagogie ne devait néanmoins jamais le quitter puisque, une fois à la tête du Sénégal, il donna des leçons de français par... décrets, enrichissant de la sorte notre vocabulaire politique (*primature* pour charge ou siège du premier ministre ; *gouvernance* pour charge ou siège du gouvernement régional, etc.). Senghor inventa donc ce royaume dont rêva Cioran, *« où l'on mourrait pour une virgule »* : sans aller jusque-là, Senghor interdit un jour au Sénégal un film national dont l'orthographe du titre lui paraissait erronée...

DANS tous les champs, l'itinéraire fut heureux, à l'exception, toutefois, du domaine familial. Si Senghor fit deux beaux mariages, d'abord avec Geneviève Eboué, fille du gouverneur guyanais noir des colonies, puis avec la petite-fille d'un marquis normand, Colette Hubert (à propos de laquelle il inventa, pince-sans-rire, le concept de *« normanditude »*...), il eut le chagrin de voir mourir deux de ses trois fils, l'un par suicide, l'autre dans un accident de voiture.

Quelle vie, quelle carrière en tout cas que celle de ce *« négrillon »* de la minorité sérère, né le 9 octobre 1906, à Joal, ancien minicomptoir ibérique sur la sèche *« petite côte »*, au sud de Dakar ! Dans cette famille de commerçants relativement aisés – dont on peut aujourd'hui, à Joal, parcourir la maison « européenne » mais sans luxe, peuplée seulement de photos de Noirs en habits français Belle Epoque –, le père était encore polygame, selon l'usage africain avalisé par l'islam, car la conversion familiale au catholicisme datait de peu.

Ce choix religieux du clan aura une immense importance pour le jeune homme au double prénom *euronègre*, « Léopold Sédar », qui devait être un moment tenté par la prêtrise et resterait toujours pratiquant. Plus tard membre du Conseil pontifical pour la culture, où il serait *« chargé du problème du latin »*, il proclamerait, à contre-courant des modes : *« L'Eglise catholique a, bien avant l'Etat colonial français, avant même les nouveaux Etats africains, découvert la négritude. C'est ainsi que, pendant mes études primaires à la mission catholique de Ngazobil* [au Sénégal] *j'ai appris, en même temps, à lire et écrire en ouolof, la principale langue du Sénégal, comme en français. »*

Cette double qualité de minoritaire – sérère et catholique – devait faciliter, le moment venu, l'ascension politique de Senghor dans un pays peut-être menacé par la mainmise des Ouolofs, majoritaires sur l'Etat, et d'exclusivisme musulman sur la société, dès lors que l'islam, favorisé par la *Pax gallica*, était devenu en un siècle la confession non plus de 10 %, mais de 90 % des Sénégalais. Cette *« médiation »* dura vingt ans et le successeur de Senghor, Abdou Diouf, est musulman. Entre-temps, Senghor était parvenu tant bien que mal à consolider cette *« nation sénégalaise »*, encore bien fragile (la Casamance sudiste, chrétienne et animiste est périodiquement tentée de se séparer du Nord islamique), mais qu'il faisait plus ou moins remonter aux cahiers de doléances envoyés par Saint-Louis-du-Sénégal aux états généraux de Versailles, en 1789...

Et il est vrai que la République sénégalaise est sans doute le moins « tribal », le plus « national » des Etats d'Afrique francophone. Senghor, cependant, comme les derniers gouverneurs français et comme son successeur, dut prendre en considération, plutôt que de le contrebalancer, le poids grandissant des confréries musulmanes sénégalaises. Tout en étant parfaitement lucide sur *« l'intégrisme islamique, problème le plus grave avec lequel les gouvernements sont confrontés, aussi bien en Asie qu'en Afrique »*, devait-il nous déclarer en 1983.

Les passe-droits, notamment économiques, accordés *de facto* aux confréries, sont l'une des raisons de la pauvreté de l'Etat sénégalais, avec l'énorme contrebande qui s'épanouit en Gambie, absurde enclave anglophone qui coupe presque le Sénégal en deux et à laquelle Senghor n'osa pas faire *« le coup de Goa »*, malgré un environnement international alors plutôt favorable. Dakar ne manifesta pas non plus beaucoup d'imagination lors de l'échec de la Fédération du Mali ayant éphémèrement réuni (1959-1960) le Sénégal et l'ancien Soudan français, aujourd'hui le Mali.

> Senghor appartient de droit au cercle très restreint qui, de Jules César à Charles de Gaulle, réunit les chefs de nation qui furent tout autant hommes de lettres

Cette timidité est portée au passif politique de Senghor, ainsi que le vain socialisme – il avait adhéré à la SFIO dès 1936 (trois ans après avoir acquis la pleine citoyenneté française) et y resta jusqu'en 1948, moment où il se dirigea vers le nationalisme africain – qu'il tenta d'appliquer à l'étique économie sénégalaise, dont la principale ressource est la presque invendable arachide...

A l'actif de celui qui, avant d'être président africain, fut un remuant député français (du Sénégal) dès 1945, avant de devenir secrétaire d'Etat à la présidence du conseil sous Edgar Faure (1955), puis ministre-conseiller de De Gaulle (1959), à son actif donc, ce climat sociopolitique sénégalais si tolérant, en dépit de quelques « bavures ». Du côté positif encore, les efforts inlassables de Senghor pour l'organisation du mouvement francophone international, autour de *« cet outil merveilleux, trouvé dans les décombres du colonialisme »* : la langue française. Dès 1960, avec la discrète bénédiction de De Gaulle, le premier des grammairiens d'Afrique noire commençait à rompre des lances francophones, participant notamment à ce numéro spécial d'*Esprit* (novembre 1962) sur *« le français, langue vivante »*, bientôt considéré comme le manifeste *« spontané »* de la francophonie. Senghor y mêlait sa voix à celles, entre autres, de Norodom Sihanouk (Cambodge), du Père Sélim Abou (Liban), de Jean-Marc Léger (Québec), de Kateb Yacine (Algérie), de Vincent Monteil (France)...

UNE fois retiré de la vie publique, il devint *« militant de base »* de la francophonie, aussi bien à l'Académie française que devant le moindre groupe d'écoliers croisé dans sa Normandie adoptive, au Maroc ou au Québec. Ce militantisme linguistique, qui lui vaut notamment de laisser derrière lui l'Université francophone Senghor d'Alexandrie d'Egypte, ne fut pas toujours bien vu par les Français eux-mêmes. *« Pour le moment, ce sont surtout les francophones d'outre-mer qui respectent la règle de toujours parler en français dans les conférences internationales »*, note-t-il, amer, dans *Ce que je crois* (Grasset, 1988), avant de raconter la déconvenue de ce mathématicien africain rentrant d'un congrès à New York et dont un Américain avait dit : *« Il a du culot, ce nègre ! Présider en français quand les Français eux-mêmes interviennent en anglais ! »* C'était là résumer tout le dilemme de cette francophonie dont Senghor nous confiait un jour qu'elle *« embêtait Valéry Giscard d'Estaing »*.

Un autre combat, plus ambigu, mené jusqu'au bout par Senghor fut celui du *« métissage culturel »* et de *« la civilisation de l'universel »*. Ambigu ou mal compris ? L'illustrateur puissant de la négritude et de la francophonie, le chantre passionné et sans complexe de *« cette francité, faite d'esprit de méthode et d'organisation »*, ne pouvait aspirer à un vague creuset culturel mondial obligatoirement de coloration *« états-unienne »* en cette fin de siècle.

Fondateur d'une branche maîtresse de la littérature française moderne, donnant des fruits gorgés de terroir nègre, Senghor a très clairement prévenu que *« pour se métisser* (...) *il faut d'abord être séparément.* (...) *Chacun doit s'enraciner dans les valeurs de sa race, de son continent, de sa nation pour ETRE, puis s'ouvrir aux autres continents, aux autres races, aux autres nations, pour s'épanouir et fleurir »*.

A l'heure du mondialisme culturel, quand chacun veut *« avaler »* la planète avant même d'avoir cultivé sa propre personnalité, le dernier message de Léopold Sédar Senghor est de prendre le contre-pied des idées en place. C'est finalement ce qu'il aura fait toute sa vie, trompant son monde derrière un quant-à-soi quelque peu guindé, voire parfois prêchi-prêcha, mais semant derrière lui, en réalité, force de conviction et vers éternels : *Roi de la nuit noire de la nuit d'argent, Roi de la nuit de verre.*

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

Noël, fête « empruntée » *par Martyne Perrot*

NOËL est toujours la fête préférée des Français. L'engouement perdure ainsi depuis qu'un tout premier sondage, en 1948, la décrivait comme *« la plus grande fête de l'année »*. C'était en tant que *« fête de famille »*, y compris chez les chrétiens, qu'elle était encore plébiscitée dans les années qui suivirent. La période post-1968, pourtant peu favorable à l'amour des rites et des traditions, ne la déqualifia pas : la grande majorité des gens interrogés déclaraient en effet toujours *« aimer le merveilleux »*.

Mais paradoxalement, et pour les mêmes raisons, Noël est aussi une fête qui irrite et inquiète. A une époque où les familles se *« recomposent »*, où le parent seul est une espèce en voie de développement, on comprend que l'imagerie un peu mièvre de l'harmonie et de la cohésion familiale que la fête renvoie puisse créer ce soir-là quelques tensions au pied du sapin... D'où vient ce modèle ? En quoi est-il *« traditionnel »* ?

Contrairement à une idée répandue, c'est seulement depuis le milieu du XIXe siècle que Noël est devenu une fête de famille. Déjà présent dans les grandes maisons aristocratiques, il n'avait pas l'importance qui sera la sienne par la suite et les enfants n'y jouaient pas un rôle particulier. Cette métamorphose est l'œuvre des victoriens, qui lui donnèrent une place inégalée dans le cycle festif annuel. Noël venait en effet à point nommé pour incarner les valeurs et aspirations de cette bourgeoisie en plein essor – *privacy* et famille unie – à laquelle il offrait une scène de choix en ritualisant et consacrant la séparation privé-public.

En exaltant le bonheur domestique, cette célébration confortait aussi l'idée de la famille comme refuge, rempart contre les *« dangers »* du monde extérieur qui s'urbanisait et s'industrialisait rapidement. Là réside l'ingéniosité de cette bourgeoisie anglaise qui sut tirer parti d'une fête collective pour valoriser et imposer aux milieux populaires la morale du foyer et l'amour de ses enfants.

L'Europe entière sera fascinée par cette *privacy* victorienne, ses rites, son décor et adoptera ce Noël « revisité ». Un écrivain, Charles Dickens, va jouer dans cette transformation un rôle essentiel. Son livre *Christmas Carol,* publié en décembre 1843, à mi-chemin entre le conte gothique et la parabole, est avant tout l'exposé de la fameuse « philosophie de Noël », faite de compassion, de charité et de désintérêt matériel. L'ouvrage obtint un succès immédiat et prodigieux, des lectures furent faites à Londres mais aussi à Paris, en 1856 et en 1863, à Boston, en 1866.

La foule se précipitait à ces séances pleines d'émotion et de bons sentiments où certains se « convertissaient » littéralement à cette philosophie. Ainsi, à Boston, M. Fairbanks sortit si ému d'une de ces lectures publiques qu'il promit à ses ouvriers de leur offrir chaque année une dinde pour le réveillon.

Mais *Christmas Carol* était aussi une ode à la famille saisie – là est son originalité – à travers les liens affectueux qui unissent ses membres. Cette famille sentimentale et méritante est représentée dans le conte par les Cratchits, qui sont pauvres mais *« heureux d'être ensemble »*. Leur plus jeune enfant, le petit Tim, est infirme et faible, mais il préfigure le rôle essentiel que tout enfant va bientôt tenir dans la fête : celui de rassembleur.

Ce conte de Noël connaît toujours un grand succès. En France, il est aujourd'hui publié dans neuf éditions dont quatre sont épuisées.

L'Amérique de Roosevelt ne sera pas étrangère, elle non plus, au processus de transformation de la fête. C'est à New York qu'un austère professeur d'hébreu, épiscopalien de surcroît, Clement Clark Moore, eut l'idée d'écrire un poème pour ses enfants, « The Night before Christmas ». Publié sans son consentement dans le journal local de l'Etat de New York *Sentinel,* le 23 décembre 1823, ce poème inaugura une nouvelle imagerie, celle d'un saint Nicolas qui descendait dans les cheminées le 24 décembre et voyageait dans les airs à bord d'un traîneau tiré par huit rennes.

L'illustrateur Thomas Nast fit de ce nouveau Santa Claus un personnage qui tenait du lutin germanique, dont le folklore lui était familier (Nast était né dans le Palatinat), mais aussi du colporteur. Sa drôle de physionomie, son style plébéien pouvaient apprivoiser les enfants de tous milieux dont il serait bientôt le seul donateur magique. Nast, après Moore, avait purement et simplement supprimé son sombre compagnon, le père Fouettard, et lui avait trouvé un pays d'origine, le pôle Nord. En outre, le 6 décembre, date habituelle de la Saint-Nicolas, avait été abandonné pour la veille de Noël et, peu à peu, l'on vit les Etats adopter le 24 décembre comme la date officielle de la fête, dès 1836.

> Elle se prête plus qu'aucune autre à l'idéalisation forcenée de « la » tradition

Clement Clark Moore, comme Washington Irving (l'auteur de *Knickerbocker Story* en 1809), autre artisan de cette nouvelle « tradition », appartenait à l'élite intellectuelle et nantie de New York. Ils craignaient en fait les débordements populaires et avaient le souci de faire de Noël une fête « régulatrice ».

Des deux côtés de l'Atlantique se façonna ainsi progressivement un nouveau type de célébration conformiste et privée. Santa Claus finira par ressembler, dès la fin du XIXe, à un ancêtre débonnaire et jovial récompensant les enfants sans condition. Il deviendra bientôt une caution publicitaire obligée des grands magasins, créant ce shopping sentimental très spécifique de Noël, contribuant si efficacement à déculpabiliser les parents de *« dépenser sans compter »*.

Si ce distributeur magnanime n'est pas étranger à l'éthique protestante, il ne l'est pas non plus à l'esprit du capitalisme... L'esprit de Noël fait ainsi bon usage de l'esprit du temps. La « tradition » est donc mouvante, labile, faite d'emprunts divers, elle s'adapte et s'accommode, abandonne et s'approprie, en un mot elle brode incessamment sur un métier qui aujourd'hui est à la mesure du monde.

Regretter le(s) Noël(s) d'autrefois, c'est alors oublier que celui auquel nous sacrifions est le dernier avatar connu de transformations multiples qui sont autant de pertes mais aussi d'acquis et d'innovations. Le Père Noël, héritier de saint Nicolas et de bien d'autres personnifications de l'hiver de l'Europe du Nord, est de ce point de vue un cas d'école du syncrétisme et du bricolage culturels.

Cette fête, il est vrai, se prête plus qu'aucune autre à l'idéalisation forcenée de « la » tradition. A la fin du XIXe siècle, un journaliste de *L'Illustration* se plaignait déjà que les Français, à la différence des Allemands, fêtent si mal Noël et soient très ignorants des coutumes. Noël est ainsi intimement lié à ce sentiment vieux comme le monde, la nostalgie, parce qu'elle nous renvoie irrésistiblement à l'enfance, et sans doute aussi parce qu'elle nous conte encore aujourd'hui l'inquiétude des hommes face à la plus longue nuit de l'hiver occidental.

Martyne Perrot *est chargée de recherche au CNRS.*

Commande urgente *par Hervé Fischer*

CHER Babazou.com, la chambre du bébé est prête, le petit lit est là, avec un hochet intelligent qui réagit avec des sourires à l'infrarouge et donne l'alerte dans la maison en cas d'agitation anormale, avec la pompe à puce pour le lait des tétées et un bracelet numérique pour tous les contrôles cardiaques, les tests d'intelligence et les principaux indices neurovégétatifs.

Je vous ai déjà acheté aussi une Webcaméra à installer au pied du berceau, branchée sur Internet, qui me permettra de surveiller sur mon écran de téléphone mobile mon petit chérubin à tout instant, si je devais m'en éloigner. L'accessoire pour commander à distance par liaison satellite les mouvements de bercements fonctionne très bien. J'ai une réserve de langes électroniques pour les tests naturels et pour m'avertir chaque fois qu'il faut remettre au sec les petites foufounes.

Tout a été programmé en toute conformité avec les instructions de l'ordinateur de ma clinique point org. Mais j'ai un problème : le centre de clonage automatique a trop de demandes et ne pourra pas me livrer ma petite Jeanne.net à temps pour Noël. Je la voulais pour le 24 décembre, parce que mes parents seraient là pour l'arrivée si désirée.

> J'ai un problème : le centre de clonage automatique a trop de demandes et ne pourra pas me livrer ma petite Jeanne.net à temps pour Noël

Cher Babazou.com, êtes-vous en mesure de me livrer une Jeanne.net pour le 24 décembre ? En avez-vous seulement en stock ? J'ai choisi le numéro 47b (sans OGM) de votre catalogue, de sexe féminin, avec des talents en mathématiques et en écologie, souriante et sans problème, affectueuse et de format et comportements réguliers.

Merci aussi de la programmer pour qu'elle adhère à l'idée d'une France socialiste avec un président de droite – option 4b – (j'ai coché la case du formulaire et accepte le petit supplément de 50 euros à payer). J'ai coché *« non »* pour la case *« performances supplémentaires »*, par prudence.

J'ai accepté le contrat de service après-vente et la garantie de deux ans. Je demande la réduction de 10 % que vous proposez pour participer à un pannel d'observations hebdomadaires de la première année de développement de Jean-ne.net, ainsi que la réduction de 5 % correspondant à l'option C12 de Forum d'échanges entre jeunes parents Babazou.com. Voici mon numéro de carte de crédit et date d'expiration.

Merci de me confirmer par retour de courriel la réception de cette commande, la disponibilité en stock et la date de livraison pour Noël. Merci aussi de me confirmer mon droit de vous retourner ma commande dans un délai de deux semaines, sans avoir à fournir de justification, et de recevoir le remboursement total du montant demandé, si je ne suis pas entièrement satisfait, ou si vous n'avez pas respecté le délai de livraison.

Merci, enfin, de m'envoyer aussi la facture correspondante conformément au formulaire T26 de crédit d'impôt.

Hervé Fischer *est titulaire de la chaire Daniel Langlois en technologies numériques et beaux-arts de l'université Concordia de Montréal.*

Silence, prison ! *par Véronique Vasseur*

QUE reste-t-il de la grande réforme promise par le premier ministre après la prise de conscience unanime du désastre carcéral ? Une future loi pénitentiaire écrite par l'administration pénitentiaire pour l'administration pénitentiaire. Un texte qui aspire notamment à réduire chacun au silence : *« Sont tenus au secret professionnel, dans les termes de l'article 226-13 du code pénal, les personnels de l'administration pénitentiaire et toute personne exerçant, à quelque titre que ce soit, une fonction à l'intérieur d'un établissement pénitentiaire. »*

Aumôniers, médecins, enseignants, visiteurs, surveillants... sont donc priés de se taire. Jusqu'au futur contrôleur général des prisons que l'on bâillonne par avance alors qu'il devait être le garant d'une institution transparente et respectueuse du droit commun. Avec l'épée de Damoclès d'une peine de 100 000 francs d'amende et d'un an d'emprisonnement, qui demain osera prendre la parole ?

L'actuelle garde des sceaux envisage d'ailleurs le contrôle extérieur comme le plus sûr moyen de mettre la prison et son personnel *« à l'abri des accusations les plus diverses et non vérifiées »*. Ceux qui ont témoigné ou décrit leur vécu professionnel derrière les barreaux n'ont malheureusement rien inventé. Tout est désespérément vrai. La prison qui détruit. Et la réinsertion qui lui sert d'alibi.

Il y a bientôt deux ans, témoigner était mon devoir. Aujourd'hui, il me semble tout aussi indispensable de dénoncer un projet de loi qui vise à refermer définitivement la porte qui s'était entrouverte sur un monde dramatiquement clos.

Dans les prochaines semaines, les sénateurs seront appelés à examiner le projet gouvernemental. Ils devront mesurer les effets d'une telle chape de plomb et repousser l'indécent : l'omerta gravée dans le marbre de la loi républicaine. Ils devront rejeter l'indigne : la généralisation des fouilles à nu comme la légalisation des *« investigations corporelles internes »*. Ils devront refuser l'absurde : l'armement des surveillants comme le retour des *« quartiers de haute sécurité »*.

> « On ne peut juger du degré d'une civilisation qu'en visitant ses prisons »
> **Dostoïevski**

L'année 2000 a placé la France face à ses prisons. Un temps considéré comme une *« humiliation pour la République »*, la réalité carcérale demeure. Par la force de l'inertie. Par hypocrisie. Mais aussi par manque d'imagination et de courage.

La journée *« portes ouvertes »* à la presse est restée sans lendemain. L'indignation des parlementaires est demeurée sans suite. Le gouvernement est resté sans rien faire pendant plus d'un an. A quelques mois des élections, il abandonne toute velléité réformatrice et concède un texte taillé sur mesure pour une institution retranchée derrière ses murs.

« On ne peut juger du degré d'une civilisation qu'en visitant ses prisons », disait Dostoïevski. Les geôles du pays des droits de l'homme ont été visitées. En long, en large et en travers. Il restera à chacun, au lendemain de l'adoption d'une telle loi, à juger du degré de notre civilisation.

Véronique Vasseur, *ancien médecin-chef de la prison de la Santé, est membre de l'Observatoire international des prisons (OIP).*

Autre chose pour demain

Suite de la première page

Parlons donc du bilan.

D'abord pour dire qu'il est pour le moins surprenant – et à mes yeux déraisonnable – de faire comme si ce bilan était arrêté au 1er décembre 2001 alors que le gouvernement et la majorité ont tout loisir de travailler si telle est leur volonté jusqu'au printemps 2002. Pourquoi décider, pour cause de campagne électorale, de « baisser le rideau » de la maison France, en renvoyant à demain ce que l'on pourrait faire aujourd'hui ? Difficilement concevable, alors que les problèmes posés ici et maintenant au pays appellent sans délai des réponses de fond, l'immobilisme pour cause de campagne présidentielle me paraît également électoralement dangereux pour la gauche.

Dès lors qu'elle se refuserait à engager dans les quatre mois dont elle dispose les réformes ou les « corrections de trajectoire » que l'on attend d'elle, elle porterait un coup particulièrement dur à la crédibilité de ses engagements pour l'avenir. Les parlementaires et les ministres communistes s'emploient à tenter de faire comprendre et partager ce souci à leurs partenaires. Je souhaite que nous y parvenions.

> Je suis pour la clarté et la franchise : non, la droite et la gauche, ce n'est pas la même chose !

Je reviens au bilan de la majorité et du gouvernement depuis 1997. J'ai d'autant plus l'intention d'en valoriser les aspects positifs que les communistes y ont apporté leur concours, dans le travail législatif comme dans l'action gouvernementale. Et je veux aussi faire figurer, au positif du bilan, l'évaluation de ce que l'existence et l'action d'une majorité de gauche – dans sa pluralité – ont évité à notre pays et à notre peuple, en comparaison avec les conséquences qu'aurait eues la poursuite de la politique de la droite.

Je suis pour la clarté et la franchise : non, la droite et la gauche, ce n'est pas la même chose ! Le Medef, avec son programme de revanche sociale, se charge de le rappeler lorsqu'il vilipende la loi de modernisation sociale, « coupable » d'entraver la liberté de licencier, ou prône l'avènement d'un système d'assurance privée en matière de retraites. Ce n'est pas seulement un rappel de ce que les responsables de la droite voulaient faire s'ils étaient restés aux affaires.

Ceux d'entre eux qui se voient déjà y revenir annoncent leur intention de traduire en actes gouvernementaux les exigences avancées par les dirigeants du grand patronat et des milieux d'affaires. C'est avec la même volonté de clarté et de franchise que j'estime nécessaire de mesurer aussi l'écart entre les attentes exprimées en 1997, et depuis 1997, les engagements pris et les politiques effectivement menées. C'est une dimension essentielle du bilan.

Je comprends et je partage l'amertume de celles et ceux qui attendaient comme une conséquence naturelle des mouvements sociaux et de leurs votes de 1997 une remise en cause radicale des orientations du gouvernement Juppé. C'est plus que de la déception lorsqu'ils constatent, par exemple en matière de protection sociale ou à propos des privatisations, que ces orientations ont été souvent maintenues et quelquefois aggravées.

Mais le bilan de cette majorité, de ce gouvernement, c'est aussi l'action et l'apport des communistes, à l'opposé, et en résistance aux dogmes et aux pratiques que je viens d'évoquer. La loi de modernisation sociale, la loi instituant le contrôle des fonds publics accordés aux entreprises, mais aussi le pacs, la couverture médicale universelle, les progrès de la parité hommes-femmes... autant d'exemples qui, avec l'action des ministres communistes, attestent de l'apport des communistes au travail législatif et gouvernemental, qu'ils soient directement à l'initiative des mesures prises ou qu'ils participent à des propositions émanant d'autres composantes de la majorité.

Là encore, franchise et clarté sont nécessaires. Il ne s'agit pas, pour le Parti communiste, de « tirer la couverture à lui » en attribuant à son apport tout ce qui est positif et en expliquant le négatif par la seule raison qu'on ne l'a pas assez écouté ! Mais il n'en demeure pas moins qu'on ne l'a pas assez écouté.

Et le bilan de la majorité et du gouvernement depuis 1997, c'est aussi cela : des réformes, des orientations que nous avons proposées et qui n'ont pas été prises en compte parce que contraires aux dogmes de la pensée dominante, alors qu'elles auraient pu permettre de mieux répondre aux attentes populaires, et d'être aujourd'hui en bien meilleure position face à la droite et à ses appétits de revanche.

Oui, nous avions proposé autre chose pour les 35 heures, afin d'éviter qu'une réforme positive se traduise par de nouvelles pressions sur les salaires déjà trop bas et des détériorations des conditions de travail.

Oui, nous avions proposé autre chose pour les emplois jeunes, afin qu'on évite la dérive vers de nouvelles aggravations de la précarité.

Oui, nous voulions qu'on aille plus loin pour répondre à l'exigence d'égalité des femmes, notamment dans le domaine économique où l'on ne peut accepter que perdure l'infériorité systématique de leurs salaires, et que de plus en plus, en France, la pauvreté soit majoritairement féminine !

Et combien de fois ai-je mis Lionel Jospin en garde contre sa tendance à l'autosatisfaction en soulignant la nécessité d'une autre croissance, beaucoup moins fragile parce que fondée notamment sur le progrès de la consommation populaire, et sur une politique audacieuse de développement durable en matière d'industries et de services !

Mon propos ne vise pas seulement à dire *« ma vérité »* sur le bilan de la gauche. C'est à l'avenir que je pense.

Je veux que ma candidature à l'élection présidentielle soit utile à toutes celles et tous ceux qui refusent de se résigner à une victoire de la droite par défaut de perspective à gauche. Je veux que ma candidature à l'élection présidentielle soit utile aux hommes et aux femmes qui ne veulent pas de la droite et de son programme de revanche, mais qui veulent que la gauche fasse, dans tous les domaines, et avec leur participation active, la politique de gauche répondant à leurs attentes.

> Combien de fois ai-je mis Lionel Jospin en garde contre sa tendance à l'autosatisfaction en soulignant la nécessité d'une autre croissance

C'est un contrat que je vais leur proposer. Pour que ma candidature porte leurs exigences, sous forme de propositions politiques concrètes sur lesquelles, avec mon parti, je m'engagerai pour l'action future : dans le mouvement social, au Parlement et, le cas échéant, au gouvernement. Et pour que leur vote donne force à ces exigences, à ces propositions. Afin qu'elles soient entendues et respectées quel que soit le résultat des élections.

Et, en cas de victoire, qu'elles deviennent, grâce au poids de leur vote, incontournables pour constituer le socle sur lequel construire avec les autres forces concernées – en premier lieu le Parti socialiste – non pas la reconduction ou la continuation de ce qui s'est fait depuis 1997, mais une autre politique à gauche correspondant aux nécessités pour la France, et aux attentes populaires.

Robert Hue

L'armée américaine face au terrorisme

OPPOSÉS à un adversaire ancré, depuis des années, dans une guerre de position et qui n'a jamais imaginé que le feu puisse lui tomber du ciel, les Américains ont, en Afghanistan, voulu prouver qu'ils étaient capables d'intervenir à longue distance dans un pays hostile et difficile d'accès pour, à leur manière, éradiquer une forme de menace inédite et de grande ampleur. A la différence de l'Irak et des Balkans, durant les années 1990, quand les Etats-Unis ont là aussi engagé leurs forces, l'Afghanistan a ceci de particulier qu'il s'agit du premier exemple d'un régime qui n'a pas seulement hébergé des terroristes mais qui a été perverti par eux au point de servir de base arrière à l'exportation de leurs méthodes.

La démonstration militaire est faite, si l'on en croit les stratèges américains. Il faut nuancer cette analyse qui fait la part belle aux capacités d'adaptation de la machine militaire outre-Atlantique.

MATÉRIELS ANCIENS

En vérité, le conflit tient aussi du paradoxe. D'abord, il a mis en œuvre, du côté des antitalibans comme de côté des forces américaines, des matériels anciens – quarante, voire cinquante ans d'âge – comme ces bons et vieux chars T-55 que la Russie a livrés, via un crédit américain, à l'Alliance du Nord ou les non moins bons et vieux bombardiers B-52 qui ont pilonné sans relâche les tranchées talibanes. Ensuite, Washington a eu recours sélectivement aux forces spéciales. Il est entendu qu'elles ont été efficaces. Mais, au moins au début des opérations, les Etats-Unis se sont battus par combattants de l'Alliance du Nord interposés et, quand les Américains ont affirmé qu'ils contrôlaient la situation grâce à un déploiement de leurs commandos, c'est aussitôt pour admettre avoir été surpris par les avancées territoriales de leur nouvel allié dont ils n'avaient pas véritablement prévu l'offensive et qui leur a échappé.

Ce sont là les singularités d'une campagne militaire organisée par une armée régulière à l'encontre de réseaux terroristes, après des attentats commis par un mouvement Al-Qaida qui, dans ses motivations, récuse les notions d'Etat, de frontière et de souveraineté et avec lequel, comme l'observe la commission de la défense à l'Assemblée nationale dans un rapport, il n'y a guère de voie pour un compromis. Le message politique de ce terrorisme s'avère confus et volatil. En face, l'outil militaire classique, avec un large appel à l'arme aérienne, un engagement minimum au sol, des perspectives de pertes réduites et avec une contribution indirecte au profit d'un partenaire qui se bat sur le terrain, n'est qu'une partie de la réponse possible. Là est l'enseignement principal.

Il faut croire qu'on s'en rend compte outre-Atlantique. Le débat qui s'est ouvert, suite à ces événements, porte, en effet, autant sur les prochaines cibles de la lutte antiterroriste – autrement dit les pays, tels la Somalie, les Philippines, le Soudan, l'Irak et le Yémen, parmi la cinquantaine ou la soixantaine susceptibles d'abriter des réseaux – que sur la capacité des forces armées à juguler la menace au-delà du recours traditionnel à la puissance de destruction aérienne *« tous azimuts »*.

Dans ce contexte, rien d'étonnant si les Etats-Unis réfléchissent à une réorganisation de leur panoplie militaire, qui se veut un authentique défi. On compare ici ou là le combat antiterroriste, qui vient d'être engagé, au projet baptisé « Apollo », quand les Américains, humiliés de donner l'impression qu'ils étaient en retard d'une technologie dans la compétition spatiale avec les Russes, sont partis, avec détermination et quels qu'en soient le coût et la durée, à la conquête de la Lune.

De quoi s'agit-il ? D'un programme d'adaptation et de rénovation qui, selon une commission d'experts animée par un ancien secrétaire adjoint à la défense, John Hamre, nécessite ni plus ni moins qu'une augmentation des crédits militaires de 100 milliards de dollars par an, comparée à des dépenses qui, pour le seul exercice budgétaire 2002-2003, s'élèveront à 347 milliards de dollars. L'enveloppe supplémentaire en jeu représente quatre fois le montant du seul budget annuel de la défense en France.

« FRANCHISÉS » DU MERCENARIAT

Pour quoi faire ? La priorité immédiate est donnée à l'acquisition de véhicules non pilotés de reconnaissance (drones) et de munitions guidées avec précision, à la mise sur pied d'unités interarmées mobiles (dites à déploiement rapide) et moins lourdes que les divisions de la guerre froide, à la mise en chantier de nouveaux porte-avions, à la constitution de services de renseignement plus pugnaces et à la lutte contre la dissémination d'armements de destruction massive (nucléaires, biologiques et chimiques) par des pays producteurs qui, complices, complaisants, voire machiavéliques, entretiennent de vraies « filières » mafieuses.

Et, dans cette optique, l'idée qui émerge aux Etats-Unis, notamment au Pentagone où, depuis les attentats du 11 septembre, les esprits se font plus acérés, est de parvenir à créer un commandement militaire propre au territoire fédéral. Ce qui n'existait pas auparavant, sauf pour ce qui est de la gestion décentralisée Etat par Etat des réservistes de la Garde nationale. A l'instar des commandements militaires spécifiques à chaque théâtre régional des opérations (Amérique latine, Europe, Pacifique ou Proche et Moyen-Orient) et en conformité avec une classification qui sert aujourd'hui de référence à la réflexion des états-majors, il est question d'installer un commandement militaire propre au territoire américain, un Homeland Defense Command, qui s'ajouterait à la hiérarchie actuelle.

Arguant du fait qu'il y a un lien logique entre la défense antimissile, pour répondre à la menace identifiée d'Etats-voyous (*rogue states*), et le terrorisme, mené par des « franchisés » du mercenariat comme on appelle la constellation du terrorisme international, le Pentagone escompte aller plus loin encore, avec cette nouvelle organisation, dans sa volonté de confier aux armées des responsabilités accrues en ces deux domaines. Et, peut-être, de chercher à les accaparer en créant un poste d'adjoint au secrétaire à la défense – du même rang que l'adjoint propre à chacune des trois armées – pour centraliser ces diverses compétences.

Ce ne sera pas facile. D'abord, parce que la conversion des forces armées régulières au combat antiterroriste demandera du temps. Ensuite, parce que le Pentagone entrera en conflit avec le nouveau directeur de la sécurité du territoire, Thomas Ridge, nommé en octobre par M. Bush.

Jacques Isnard

Les Jeux de l'humour et du langage. 5

par Gilbert Salachas

SPLEEN — COÛT DE BLOUSE

Le livre-album « Les yeux de l'humour et du langage », qui vient de paraître, propose 135 autres œuvres de Gilbert Salachas. Editions Akimbo, 29,80 € (195,50 F), tél : 01-42-03-18-96.

Pourquoi le Parlement européen irrite les diplomates

LA MANIÈRE audacieuse dont Nicole Fontaine a présidé le Parlement européen pendant la première moitié de la législature 1999-2004 n'a guère amélioré les relations, traditionnellement tendues, des ambassadeurs et des représentants élus des Quinze. Les chancelleries considèrent en effet que le Parlement européen empiète sur leur domaine réservé lorsqu'il prétend s'occuper de politique étrangère ou de politique européenne, alors qu'il ne dispose pas de compétences institutionnelles en la matière.

Au mois d'avril, Nicole Fontaine a profondément irrité l'Elysée et Matignon en invitant à Strasbourg le commandant Massoud, afin de donner de l'écho à son combat contre les talibans. Ni le chef de l'Etat ni le premier ministre n'ont voulu le recevoir : le souci de garder de bonnes relations avec le Pakistan l'emportait alors sur la volonté de dénoncer le régime intégriste de Kaboul. C'est au Quai d'Orsay qu'est revenue la « corvée » de l'accueillir... Au lendemain des attentats du 11 septembre et de l'assassinat du commandant Massoud, Olivier Duhamel, eurodéputé socialiste français, a pu ainsi affirmer que *« le Parlement européen a sauvé l'honneur de l'Europe »*.

Les ambassadeurs lèvent les yeux au ciel lorsqu'ils prennent connaissance des innombrables « résolutions » en faveur des droits de l'homme en Kabylie, au Zimbabwe ou au Laos qui sont votées chaque mois à Strasbourg. Ils savent bien que ces motions ne sont pas dénuées d'impact dans les pays concernés : la preuve en est qu'elles leur valent des lettres de protestation de la part de leurs homologues indignés. Les ONG, elles, comptent beaucoup sur la capacité protestataire de l'Assemblée européenne. Lors du premier congrès mondial contre la peine de mort, organisé en juin avec le soutien du Parlement européen, l'une des invitées a surpris l'auditoire en déclarant que *« les Américains ne connaissent guère la géographie de l'Europe, mais* [que] *tous ceux qui sont détenus dans les couloirs de la mort savent où se trouve Strasbourg »*.

POUVOIRS BUDGÉTAIRES

Les eurodéputés réussissent parfois à donner de la consistance à leurs pétitions de principe, grâce à leurs pouvoirs budgétaires. Les députés, qui ont le dernier mot sur ce qui ne relève pas de la politique agricole commune, ont par exemple obtenu qu'en 2000 2,5 millions d'euros soient attribués à des associations de défense des droits de l'homme de par le monde, afin qu'elles puissent enquêter sur d'éventuelles erreurs judiciaires, en finançant des tests ADN.

La politique européenne, autre domaine réservé des chancelleries, fait, elle aussi, l'objet d'une forte concurrence parlementaire. Les eurodéputés ont ainsi l'audace de demander que les diplomates ne préparent pas seuls la prochaine conférence intergouvernementale qui décidera de l'avenir de l'Union européenne. Leur lobbying a réussi puisque les chefs d'Etat et de gouvernement, réunis à Laeken (Belgique), en décembre, ont accepté de créer une Convention, composée notamment de parlementaires, qui se penchera sur la réforme des traités. Cette Convention ne fera certes que préparer le travail des diplomates. Mais, comme l'explique Pervenche Bérès, présidente de la délégation socialiste française, *« ce changement de méthode sera déterminant, car il vaut mieux partir d'un texte ambitieux, qui sera revu à la baisse par les diplomates, que du plus petit dénominateur commun à ces diplomates »*.

Les eurodéputés ne cessent de réclamer une extension de leurs pouvoirs, et leurs efforts ont été couronnés de succès jusqu'au traité d'Amsterdam : en 1997, les chefs d'Etat et de gouvernement ont accepté d'élargir le champ de la « codécision », qui leur permet de légiférer à égalité avec les ministres. Cette concession a déplu aux diplomates, qui préparent les réunions des ministres, et qui étaient jusqu'alors les seuls maîtres à bord. Ils considèrent que l'intervention parlementaire retarde le travail législatif. Les députés, qui sont des élus et non des fonctionnaires, répondent que tel est le prix de la démocratie.

« TRAÎTRES À LEUR PATRIE »

Les diplomates estiment qu'en outre, l'intervention des députés complique le travail législatif : elle remet en cause des compromis laborieusement négociés entre les représentants des quinze Etats, car elle impose d'ultimes séances de « conciliation », au cours desquelles les deux institutions doivent faire de nouvelles concessions.

Pour les diplomates, les eurodéputés sont surtout des « traîtres à leur patrie », car ils ont tendance à faire prévaloir les intérêts européens sur ceux de leur pays. Pourtant, le nationalisme revient au galop lorsque les Grecs légifèrent sur le tabac, les Espagnols sur les fonds structurels, les Allemands sur l'automobile ou sur les offres publiques d'achat, comme l'a montré en juillet leur spectaculaire rejet d'une directive sur les OPA, après douze ans de négociations. Curieusement, la représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne ne s'irrite de l'absentéisme des eurodéputés hexagonaux que lorsqu'il ne permet pas de défendre les intérêts tricolores. Elle a ainsi amplement fait savoir qu'ils étaient absents, pour cause de campagne municipale, lors de la discussion d'une directive sur les cosmétiques menaçant les producteurs d'huiles essentielles de Grasse...

Les députés européens considèrent de plus en plus qu'ils doivent être associés aux décisions européennes, ou du moins consultés sur leur contenu, en particulier lorsqu'il concerne leur lieu de travail. Agacés de devoir faire la navette entre Bruxelles, où ont lieu les commissions parlementaires, et Strasbourg, où se tiennent les sessions plénières, ils ont écourté la durée de ces sessions dans la capitale alsacienne, ce qui a fortement mécontenté le Quai d'Orsay... et les hôteliers strasbourgeois. Depuis 1998, ils négocient l'obtention d'un statut. La présidence belge vient de trouver un compromis sur le régime fiscal de leur salaire, mais il y a toujours désaccord sur le montant de ce salaire, que les Etats veulent limiter, et sur le contrôle des dépenses, dont les députés, dans un vieux réflexe aristocratique, ne veulent pas entendre parler.

Rafaële Rivais

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD – 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : **01-42-17-20-00.** Télécopieur : **01-42-17-21-21.** Télex : **202 806 F**
Tél. relations clientèle abonnés : **01-42-17-32-90**
Changement d'adresse et suspension : **0-825-022-021 (0,99 F la minute).**
Internet : **http: // www.lemonde.fr**

ÉDITORIAL

La leçon de Senghor

IL est symptomatique qu'après la mort de Léopold Sédar Senghor l'un de ses successeurs à la tête du Sénégal, Abdoulaye Wade, salue en lui le champion de la « *négritude* », alors que ses collègues de l'Académie française rendent hommage, par la voix de son secrétaire perpétuel, Hélène Carrère d'Encausse, à « *son admirable connaissance de la langue française* ». D'un côté l'Africain, qui fut à la fois le grand poète du continent noir et un acteur important de son développement. De l'autre, l'Européen, qui fut étudiant puis enseignant en France et choisit de finir ses jours en Normandie, au cœur de la province française.

Dans ses *Mémoires d'espoir*, le général de Gaulle disait de lui, à juste titre, qu'il était *« aussi fier de sa négritude que de sa culture française »*. Il fut en effet un passeur entre les deux cultures. Il était, selon Hélène Carrère d'Encausse, *« le symbole de tout ce qui nous unissait à l'Afrique »*. Les Africains pourraient dire, en retour, qu'il était le symbole de tout ce qui les unissait à l'Europe. Cet *« Euronègre »* disparaît au moment où certains théorisent, à la suite de Samuel P. Huntington, le « *choc des civilisations* » : à cette vision pessimiste, il opposait celle d'un « *dialogue des civilisations* » auquel il aura contribué plus que tout autre.

Toute sa vie, Senghor combattit pour le *« métissage culturel »*, non pas dans l'oubli des identités de chaque peuple, mais, au contraire, dans leur confrontation féconde. *« Chacun doit s'enraciner dans les valeurs de sa race, de son continent, de sa nation pour ÊTRE,* expliquait-il, *puis s'ouvrir aux autres continents, aux autres races, aux autres nations pour s'épanouir et fleurir »*. La « *civilisation de l'universel* » dont il rêvait reposait sur l'enrichissement mutuel des uns par les autres, de l'Europe, *« à laquelle nous sommes liés par le nombril »*, écrit-il dans sa célèbre *Prière aux masques*, par l'Afrique, et de l'Afrique par l'Europe. Une conception assez moderne pour parler encore à nos esprits et à nos cœurs, à égale distance de l'enfermement provincial et de l'uniformisation mondiale.

L'ancien président sénégalais a illustré dans son œuvre comme dans son action ce croisement des valeurs. Il a incarné ce qu'il appelle, dans un texte consacré à l'*Eloge du métissage*, la *« double vue »*, conquise dans les années de l'entre-deux-guerres par quelques dizaines de jeunes Africains de Paris, dont le regard, d'abord tourné vers la France, allait se porter vers l'Afrique, *« perçant les murs aveugles, découvrant, recréant les merveilles du royaume d'enfance »*.

Dans ce royaume devenu République du Sénégal, dont il fut le président pendant plus de vingt ans, Léopold Sédar Senghor introduisit les pratiques de la démocratie à l'occidentale, dont il donna l'exemple le plus éclatant en quittant de lui-même le pouvoir. Lui qui avait contribué à faire connaître l'Afrique aux Français importa dans son pays quelques-unes des valeurs de la République française. Telle est la double leçon de la vie de Léopold Sédar Senghor.

Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy,** directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux.
Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette ; *adjoint* : François Lolichon
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer
Rédaction en chef centrale :
Alain Frachon, Eric Fottorino, Laurent Greilsamer,
Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre
Rédaction en chef :
Alain Debove *(International)* ; Anne-Line Roccati *(France)* ; Anne Chemin *(Société)* ;
Jean-Louis Andréani *(Régions)* ; Laurent Mauduit *(Entreprises)* ; Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ;
Josyane Savigneau *(Culture)* ; Serge Marti *(Le Monde Economie)*

Médiateur : **Robert Solé**

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*,
Fonds commun de placement des personnels du *Monde*,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises,
Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Staline silencieux et invisible

STALINE a aujourd'hui soixante-douze ans. Où fête-t-il cet anniversaire ? Personne ne sait (sauf sa famille et ses intimes du Politburo) s'il est encore sur les rives ensoleillées de la mer Noire ou s'il a regagné sa capitale dans la neige et le froid. La presse ne parle jamais de ses déplacements, qui demeurent ultrasecrets.

Comment supporte-t-il sa vieillesse ? Paraît-il plus vieux ou plus jeune que son âge ? A ces questions il est également impossible de répondre. A la différence d'un Churchill – son aîné de cinq ans – qui se montre partout et se laisse photographier dans les attitudes les plus familières, Staline est de plus en plus invisible. Les remparts du Kremlin le séparent du peuple soviétique. Durant toute l'année 1951, il n'a fait que deux apparitions : l'une sur la place Rouge, lors de la parade militaire et civile du 1er mai, et l'autre au grand palais du Kremlin, le 6 mars, à l'occasion de l'ouverture de la session du Soviet suprême.

Il est également de plus en plus silencieux. Au cours de l'année qui s'achève, il n'a pas prononcé un seul discours. Notons d'ailleurs que depuis dix ans il n'a parlé que trois fois en public : en juin 1941, au lendemain de l'attaque hitlérienne ; le 9 mai 1945, pour célébrer la victoire ; et le 9 février 1946, à la veille des élections au Soviet suprême. C'est un record de laconisme. Cette année, il a donné deux interviews à la *Pravda* : le 17 février, au sujet de la guerre de Corée, et le 6 octobre, à propos de l'arme atomique. C'est-à-dire qu'il s'est contenté de donner des réponses écrites à des questions écrites.

André Pierre
(22 décembre 1951)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : **http: // www.lemonde.fr**

Télématique : 3615 code LEMONDE

Le Monde sur CD-ROM : **01-44–88-46-60**
Index du *Monde* : **01-42-17-29-89.**
Le Monde sur microfilms : **03-88-71-42-30**

Films à Paris et en province : **08-36-68-03-78**

STRATÉGIE **Nombreux sont les poids moyens du luxe qui doivent aujourd'hui réviser à la baisse leur stratégie de diversification multimarque. ● PRADA, endetté à hauteur de 1,2 milliard d'euros et qui a dû renoncer à son introduction en Bourse, se désengage du fourreur Fendi. ● HDP souhaiterait vendre la marque de sport Fila et la griffe Valentino. ● ESCADA, qui a enregistré une perte nette de 25 millions d'euros au cours de l'exercice 2000-2001, cherche repreneur pour ses marques Laurel, Primera, Biba et Kemper. ● LES ITALIENS Versace et Dolce & Gabbana ou les américains Ralph Lauren et Calvin Klein pourraient tomber dans l'escarcelle des majors du secteur. ● HERMÈS, qui a consacré l'essentiel de ses investissements à sa propre marque, résiste mieux. ● FRANCO COLOGNI, président exécutif de Cartier, estime qu'une trop grande banalisation des produits nuit au luxe.**

Les poids moyens du luxe doivent interrompre leurs rêves de grandeur

Frappés par la crise économique, de nombreux groupes doivent procéder à de déchirantes révisions stratégiques. Prada, HDP et Escada, qui voulaient copier la stratégie multimarque du français LVMH, se débarrassent de leurs dernières acquisitions et se concentrent sur leurs propres marques

NOMBREUX sont les poids moyens du luxe qui doivent aujourd'hui abandonner leurs rêves de grandeur. Prada se désengage du fourreur Fendi. Le milanais HDP souhaiterait vendre la marque de sport Fila et la griffe Valentino. L'allemand Escada cherche repreneur pour ses marques Laurel, Primera, Biba et Kemper... A quelques jours de Noël, le secteur du luxe ne se remet pas des *« événements tragiques du 11 septembre* [qui] *ont eu un impact sur l'attitude du consommateur, ont réduit fortement les voyages et le tourisme et ajouté une incertitude supplémentaire à l'environnement général des affaires »*, a résumé, mardi 18 décembre, le numéro trois mondial du luxe, Gucci, en présentant ses résultats du troisième trimestre, en baisse de 51 %.

Tandis que les géants du secteur, LVMH en tête, révisent leurs bénéfices à la baisse pour 2001, les poids moyens du luxe sont sur le point de plonger dans le rouge. C'est déjà le cas de l'allemand Escada, qui a enregistré une perte nette de 25 millions d'euros au cours de l'exercice 2000-2001 clos fin octobre, contre un bénéfice de 4 millions d'euros un an plus tôt. Pour redresser la barre, ces entreprises multiplient les mesures d'urgence. Elles engagent des programmes de réduction des coûts : chez Escada, pour un montant de 35 millions d'euros, ou chez Bulgari, qui a réduit ses dépenses publicitaires de 13 % à 10 % de son chiffre d'affaires. Elles empruntent quand c'est encore possible : 700 millions d'euros convertibles en actions du groupe, début décembre, pour Prada, déjà endetté à hauteur de 1,2 milliard d'euros, et qui a dû renoncer à son introduction en Bourse en septembre.

OUVERTURES DE MAGASINS

Elles procèdent surtout à des désinvestissements : Escada prévoit de céder jusqu'à un tiers de ses actifs nets. Et elles sont contraintes de renoncer, au moins temporairement, à la stratégie multimarque qui a été, ces dix dernières années, la recette magique des industriels du luxe, d'Hermès à LVMH en passant par Gucci.

Patrizio Bertelli, le patron de Prada, n'avait pas lésiné sur la dépense pour entrer dans la cour des grands. En deux ans, il a déboursé 275 millions d'euros pour 25,5 % des actions de Fendi et plus de 154 millions d'euros pour le chausseur britannique Church's, sans compter les rachats de la griffe allemande Jil Sander, du styliste autrichien Helmut Lang ou des chaussures italiennes Carshoe. Sur sa lancée, il a investi pour améliorer son réseau de distribution et ouvrir tous azimuts des magasins en propre (l'équivalent de 50 millions d'euros pour la seule griffe Jil Sander). Entre 1997 et 2000, le chiffre d'affaires du groupe Prada a doublé, passant de 544 millions à 1,18 milliard d'euros. M. Bertelli aurait aussi englouti quelque 100 millions de dollars (environ 112 millions d'euros) dans Prada Challenge, le défi italien finaliste de la Coupe de l'America, en février 2000.

Les attentats aux Etats-Unis et leur contrecoup sur l'économie mondiale ont surpris Prada en pleine phase d'investissement, alors que sa politique ambitieuse n'avait pas encore porté ses fruits. *« Le modèle vertueux de la distribution contrôlée, type Louis Vuitton, a une faiblesse : à quoi bon* [ouvrir des magasins] *si vous n'y avez pas de trafic et quand chacun vous coûte entre 5 millions et 15 millions de dollars ? Je ne parle même pas de ceux qui ont ouvert des magasins pour ne vendre que des montres »*, souligne Antoine Colonna, analyste chez Merrill Lynch.

POUR BÂTIR UN EMPIRE

Le temps des acquisitions semble révolu. Aujourd'hui, M. Bertelli, après avoir cédé à LVMH sa part dans Fendi – pour 295 millions d'euros, soit 20 millions de plus que le montant déboursé en 1999 –, parle plutôt de concentrer ses efforts sur les quelques marques déjà acquises. L'américain Pegasus s'est montré encore plus pragmatique : après être parti, fin 2000, à la conquête de start-up du luxe, il a tout revendu six mois plus tard et s'est rebaptisé Groupe Leiber, du nom de sa marque phare, née en 1963 dans la maroquinerie.

Escada Beauté a cédé, début octobre, les parfums Grès à une société suisse, expliquant qu'il souhaitait à son tour, à l'instar de sa maison mère, *« se recentrer »* sur ses classiques. Certains observateurs pensent que la tempête actuelle fera le tri entre *« le vrai et le faux luxe »*, les marques « stars » et les marques « mode » nées dans l'euphorie du boom du luxe. *« Seules les marques d'excellence, œuvres de plusieurs générations d'artisans et alliant tradition, qualité et créativité, ont la légitimité pour perdurer »*, lançait le 28 novembre Jean-Marc Simon, le président du comité Colbert, lors d'une conférence sur l'avenir du luxe, organisée par le journal britannique *Herald Tribune*. Mais les grandes maisons, qui abritent elles aussi des marques jeunes, n'entendent pas renoncer à la croissance externe, qu'elles estiment mieux maîtriser que les nouveaux entrants.

« Prada a voulu aller beaucoup trop vite, analyse Yves Carcelle, principal artisan du succès de Louis Vuitton. *Chez LVMH, il nous arrive de rester tapis trois ans dans une ville pour trouver l'emplacement idéal d'un magasin, celui qui sera rentable tout de suite. »* La stratégie pour bâtir un empire du luxe serait ailleurs. *« C'est la conjonction de ressources financières, d'une marque star pour financer la croissance des autres et de moyens humains pour susciter les talents. Le but est de favoriser les synergies, tout en respectant l'autonomie des marques »*, explique M. Carcelle, directeur de la division mode de LVMH.

La crise actuelle va-t-elle provoquer une nouvelle concentration du secteur ? *« Les marques qui partent de trop loin ou qui n'ont pas d'image bien établie risquent d'être balayées par la tempête. Il y aura un écrémage en faveur des plus belles : Cartier, Louis Vuitton, Chanel, Hermès, Armani, Tiffany... »*, prédit M. Colonna. Selon lui, l'allemand Escada, les italiens Versace et Dolce & Gabbana ou les américains Ralph Lauren et Calvin Klein pourraient tôt ou tard tomber dans l'escarcelle des majors du secteur. Mais cette nouvelle phase, de l'avis général, ne se déclenchera pas avant une dizaine de mois, le temps pour les acheteurs de digérer leurs acquisitions antérieures et pour les vendeurs de retrouver des prix de vente jugés suffisants.

V. L.

Un secteur éparpillé, dans l'ombre du géant LVMH

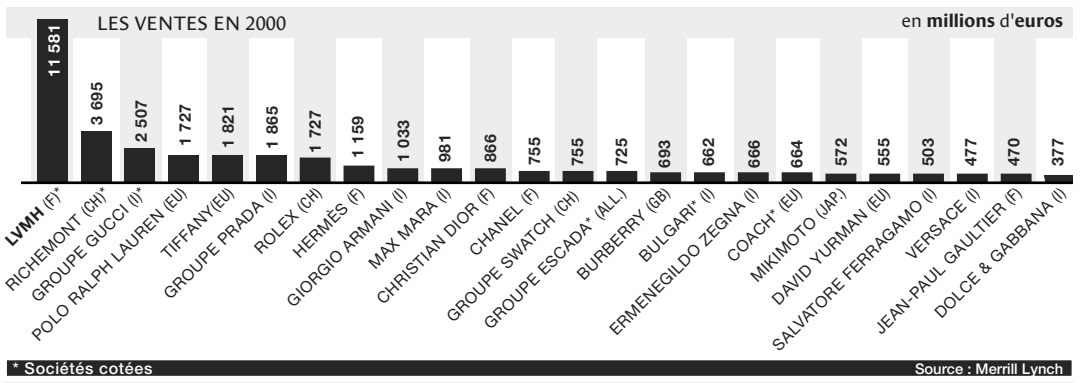

* Sociétés cotées — Source : Merrill Lynch

Aucun groupe de luxe n'a encore réussi à égaler la stratégie multimarque du français LVMH. Les acquisitions réalisées dans l'euphorie de la seconde moitié des années 1990 par les groupes de taille moyenne se sont interrompues avec la crise.

Bataille d'actionnaires au sein de l'italien HDP

Les grands noms du capitalisme italien retardent le moment du règlement de comptes final au sein de la holding HDP – qui contrôle d'une part le groupe de presse Rizzoli-Corriere della sera, de l'autre des activités dans la mode avec la marque de sport Fila et la griffe Valentino. Ils ont prolongé jusqu'au 31 mai 2002 leur accord au sein du pacte d'actionnaires de HDP, qui arrivait à échéance le 15 décembre. HDP est depuis plusieurs mois le théâtre de batailles plus ou moins feutrées entre ses actionnaires : les « majoritaires », autour de la banque d'affaires Mediobanca et de la famille Romiti (environ 30 % de HDP), et les « dissidents », autour de Fiat et de Pirelli (environ 15 %). La principale pomme de discorde ? Les « dissidents » réclament l'abandon de la branche mode – qui a enregistré des pertes considérables ces dernières années – et la concentration sur la presse. S'il n'est pas possible de céder rapidement Fila et Valentino, une scission de HDP en deux sociétés distinctes (l'une pour la mode, l'autre pour les médias) pourrait être envisagée. – ***(Corresp.)***

L'émergence de groupes industriels

Des groupes se sont constitués en quelques années un empire, grâce à l'acquisition de perles du luxe.

● **LVMH** : groupe français coté à Paris, dirigé par Bernard Arnault. Marques : Christian Dior, Louis Vuitton, Kenzo, Céline, Donna Karan, Fendi, Pucci, Christian Lacroix, Guerlain, Givenchy, Chaumet, Tag Heuer, champagnes Moët & Chandon, Dom Pérignon, Veuve Clicquot Ponsardin, Krug...

● **Richemont** : la holding suisse de la famille Rupert, deuxième fortune d'Afrique du Sud, issue de l'exploitation du tabac, est dirigée par Johann Rupert et cotée à Zurich. Marques : Cartier, Van Cleef & Arpels, Piaget, Baume & Mercier, Vacheron Constantin, Jaeger LeCoultre, Montblanc, Chloé, Old England, Lancel... et les cigarettes Alfred Dunhill.

● **Gucci :** la griffe italienne est détenue par François Pinault, via Artémis, et dirigée par Domenico de Sole. Elle est cotée à Amsterdam, Milan et New York. Marques : Gucci, Yves Saint Laurent, Oscar de la Renta, Sergio Rossi, Boucheron, Bedat et Cie (85 %), Roger & Gallet...

● **Prada :** l'italien, dirigé par Patrizio Bertelli, développe ses propres marques Prada et Miu-Miu, et possède Helmut Lang, Azzedine Alaïa, Jil Sander.

● **Hermès :** entreprise familiale, cotée à Paris, est dirigée depuis plus de vingt ans par Jean-Louis Dumas. Marques : Hermès, Jean-Paul Gaultier (35 %), John Lobb, Puiforcat, Cristallerie de Saint-Louis, Leica (30 %).

● **Bulgari :** l'italien est dirigé par Francesco Trapani et possède les marques Bulgari, Daniel Roth, Gerald Genta et les hôtels Bulgari et Resorts (65 %). L'entreprise appartient à 54,9 % à la famille Bulgari et est cotée à Milan et Londres depuis 1995.

En se concentrant sur son nom, Hermès collectionne les années records

POIDS MOYEN dans la cour des grands, Hermès continue de faire exception. Le sellier français, dirigé par Jean-Louis Dumas, poursuit une stratégie de développement mondial de sa marque, tout en menant une évolution mesurée vers le multimarque. La maison du faubourg Saint-Honoré œuvre aujourd'hui dans quatorze métiers : de la maroquinerie à l'art de la table et de l'horlogerie au prêt-à-porter hommes et femmes. La vieille dame de plus de 160 ans a su se renouveler sans perdre son âme. Elle a lancé en 2001 plusieurs nouveautés, comme la fragrance féminine Rouge Hermès et un dernier modèle de montre, Tandem.

Sans tambour ni trompette, Hermès s'est saisi de quelques marques excellant dans les métiers d'art. Il a pris sous son aile l'orfèvre Puiforcat, le bottier John Lobb et les Cristalleries de Saint-Louis. Il a également investi 17 millions d'euros pour une entrée à hauteur de 31,5 % dans le capital du groupe Leica, l'inventeur du mythique appareil photo Leica M6, et 22,9 millions d'euros pour 35 % dans celui du couturier Jean-Paul Gaultier. *« L'union de la Calèche et du pull marin »* donnera naissance à *« de beaux enfants »*, avait déclaré en juillet 1999 Jean-Paul Gaultier. Ce à quoi M. Dumas, héritier de la dynastie Hermès, avait répondu, courtoisement : *« Je m'apprête à être un associé admiratif. »*

En 2000, le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'est élevé à 1,16 milliard d'euros, en croissance de 25 %. Dans le même temps, son résultat net a bondi de 47 %. Hermès a bénéficié, comme tout le secteur du « boom » du luxe. Mais il a aussi récolté les fruits de son expansion dans de nouveaux territoires : en Russie, au Chili et, surtout, aux Etats-Unis, avec l'ouverture de la nouvelle maison Hermès sur Madison Avenue, à New York.

TOKYO, SHANGHAÏ, VIENNE, BERLIN

En 2001, dans un secteur très chahuté, l'entreprise familiale tire encore son épingle du jeu. Elle a accru ses ventes de 5 % en septembre, quand LVMH, le numéro un mondial, a vu les siennes baisser de 2 %. Apparemment insensible au ralentissement de l'économie, Hermès a, au cours des neuf premiers mois, vu son chiffre d'affaires progresser de 12,4 %, à 879,3 millions d'euros. Il a bondi notamment de 22,4 % au Japon, un pays dont les habitants contribuent pour 40 % au chiffre d'affaires mondial du luxe. Puisque les Japonais ne voyagent plus, l'entreprise s'est installée dans leur pays. Elle a ouvert, fin juin à Tokyo, la « Maison Hermès », un navire amiral de 12 étages et de 1 400 m² dévolus à la vente, au cœur du quartier chic de Ginza.

En novembre et décembre, pendant que les autres poids moyens freinaient leurs investissements, Hermès a encore pris pied à Vienne, à Berlin et à Shanghaï. En 2001, selon Antoine Colonna, de Merrill Lynch, il devrait délivrer *« sa dixième année consécutive de croissance à deux chiffres »*.

V. L.

Franco Cologni, président exécutif de Cartier et de la division montres de Richemont

« Nous développons nos marques sur la base de la rareté »

« Le luxe, après une année 2000 euphorique, vit un retournement sans précédent. Quels sont les risques sur les activités du groupe Richemont, numéro deux mondial du secteur ?

– Le vrai luxe traverse les crises. Je ne dis pas que nos ventes ne vont pas baisser, ponctuellement. Mais Cartier a survécu à deux guerres mondiales, vingt-cinq révolutions, plusieurs crises économiques, et il est toujours là. Nous cultivons l'excellence, qui s'exprime par l'identité, l'authenticité et l'originalité de nos marques. Le risque d'une récession durable est ailleurs. Le luxe aime, comme le dit Baudelaire, le calme et la volupté. Le sentiment d'insécurité, s'il s'installe plus de six mois par exemple, sera un frein à l'achat et à la possession d'objets de luxe.

– Dans l'univers de la montre, comment vivez-vous l'arrivée de nouveaux entrants, tels que LVMH et Gucci ?

– La concurrence est saine pour tout le monde. Mais Gucci n'a jamais fait de montres avant la fin des années 1980, quand les marques de Richemont ont cent ans ou plus... Gucci ou Dior ont adapté la montre au code de la marque. Nous, nous y mettons du contenu. Pour fabriquer un modèle original de montre, il nous faut de trois à cinq ans. Dans l'horlogerie "fashion", devenue horlogerie de luxe, la vie d'un modèle devient annuelle ou saisonnière, car elle est fonction des collections de mode. Notre stratégie est de posséder l'horlogerie précieuse, tel Cartier, joaillier depuis 1847, et l'horlogerie technique, telle que Lange & Söhne. Ces deux éléments font la "haute" horlogerie, dans laquelle nous voulons être le leader. Nous le sommes déjà en valeur. Notre rival est le suisse Rolex, qui est, selon nos estimations, numéro un en volume.

– Comment expliquez-vous le succès du luxe, ces dernières années ?

– Le luxe s'est démocratisé, à partir des années 1970, en s'ouvrant géographiquement. Cartier avait trois magasins en 1900 (Paris, Londres, New York) et moins de dix soixante-dix ans plus tard ; il en compte 210 aujourd'hui. Le bien-être économique a permis aussi un élargissement de la cible : des gros bourgeois d'autrefois, aux cadres, voire aux employés aujourd'hui. Mais, plus encore, c'est l'élévation culturelle de la clientèle qui fait le succès du luxe. Plus vous vous cultivez, plus vous aimez les belles choses, celles qui ont une histoire. En 1970, les Japonais ont découvert le luxe occidental. On y envoyait nos produits de prestige quand les Américains envoyaient leur Coca-Cola et leurs hamburgers. Dans ce pays, où il y a un amour du raffinement et des métiers d'art, le luxe a pris son envol. Ce sera la même chose en Russie, quand l'économie aura trouvé un second souffle. Il y a dans ce pays un terrain culturel très fort. En 1900, Cartier et Fabergé livraient déjà les tsars.

– La démocratisation dont vous parlez ne tue-t-elle pas le luxe ?

– Ce cycle, marqué par une exploitation sauvage, s'est conclu avec la fin du millénaire. Déjà, en 2001, nous nous sommes posé la question, chez Richemont, de la banalisation et du devenir des marques de griffes. Pour les vraies marques du luxe, nous sommes contre la "logomania". Certes, le logo représente la garantie au client de l'excellence, du service et de la durabilité, mais il ne faut pas en abuser. Après les attentats du 11 septembre, seules les marques dans cette orientation passeront le cap. Par ailleurs, nous développons nos marques sur la base de la rareté. En horlogerie, quand nous avons racheté Lange & Söhne fin 2000, elle produisait 4 000 montres, tout comme aujourd'hui. Notre souci est d'avoir au moins douze mois de demandes. Chez Officine Panerai, elle est quatre fois supérieure à ce que nous pouvons produire. Notre souhait est de maintenir des délais plus raisonnables. La grande euphorie de l'année 2000, c'était que l'offre était supérieure à la demande. Chez Richemont, nous avons eu la sagesse d'avoir une demande en tension. Sur un marché aujourd'hui consolidé – parce que l'on ne peut pas parler de récession – notre stratégie est la même : nos marques préfèrent de loin être demandées plutôt qu'offertes, même si on doit faire des sacrifices de productivité et de profitabilité.

> « Ce cycle, marqué par une exploitation sauvage, s'est conclu avec la fin du millénaire »

– On vous trouve toutefois à l'étage luxe du Printemps Haussmann, à Paris.

– Nous croyons aux lieux emblématiques, dans lesquels le client retrouve son rêve. Aujourd'hui, Cartier compte deux cent dix boutiques en propre et plus de mille détaillants dans le monde. Pour nos quinze autres marques de montres – de Baume & Mercier à Lange & Söhne en passant par Jaeger-LeCoultre – nos ambassadeurs dans le monde sont des horlogers-bijoutiers de tradition, dont certains font ce métier depuis plusieurs générations. Piaget compte une dizaine de boutiques monomarques : c'est l'exception à notre règle.

– Vos concurrents développent des ventes de produits du luxe par Internet. Qu'en pensez-vous ?

– Que nos concurrents ont, visiblement, des produits à livrer. Qu'en cas de crise, Internet peut leur permettre de liquider vite des stocks... Nous, nous n'avons pas ces besoins. Dans le cas d'un bijou-montre, il est fondamental de toucher l'objet, de le peser. Sur Internet, je ne peux pas dire, non plus, que je livre l'objet convoité dans douze mois. Internet, c'est l'élargissement de la cible. Nous, nous travaillons pour la sélection, pas pour la diffusion. »

Propos recueillis par Véronique Lorelle

Deux cadres supérieurs de la Société générale mis en examen pour blanchiment aggravé

Le responsable de la lutte contre le blanchiment de la banque mis en cause

La juge d'instruction parisienne Isabelle Prévost-Desprez a mis en examen, mercredi 19 décembre, pour *« blanchiment aggravé »*, le responsable de la lutte contre le blanchiment de la Société générale et le chef du service central de traitement et de compensation des chèques de la banque. Ces deux cadres se sont vu reprocher, selon leur avocat, des défaillances dans les mécanismes de contrôle interne de la banque.

LES RESPONSABLES de la lutte contre le blanchiment et du service central de traitement et de compensation des chèques de la Société générale ont été mis en examen, mercredi 19 décembre, par le juge d'instruction parisien Isabelle Prévost-Desprez, pour *« blanchiment aggravé »* dans le cadre d'une affaire de pratiques bancaires suspectes entre Israël et la France.

La magistrate leur a notifié leur mise en examen deux jours après leur placement en garde à vue dans les locaux des services des affaires économiques et financières de la préfecture de police de Paris. La justice semble leur reprocher le manque de vigilance de la Société générale lors de la réception des chèques provenant d'une dizaine de banques israéliennes. Les intéressés ont été longuement questionnés par les policiers sur le mode d'organisation interne de leur banque en matière de lutte contre le blanchiment. *« Il n'existe aucune charge personnelle à l'encontre de mes clients »*, nous a déclaré, jeudi 20 décembre, Me François Martineau, avocat des deux cadres. Selon lui, *« il n'a été démontré aucune malversation. De plus, si leur moralité pouvait être mise en cause, ils n'auraient jamais accédé à de telles fonctions. Il s'agit, dans ce dossier, de faits de nature systémique qui concernent l'ensemble de la profession bancaire. Les faits reprochés à mes clients portent avant tout sur l'appréciation, par la justice, des mécanismes internes mis en place par les banques pour lutter contre le blanchiment. »*

Interrogée, jeudi 20, la Société générale nous a précisé, par la voix de son porte-parole, qu'elle *« avait, depuis que la loi prévoit la lutte contre le blanchiment, toujours rigoureusement respecté ses obligations légales et mis en place les procédures destinées à prévenir l'utilisation à des fins de blanchiment des moyens de paiement qu'elle met à la disposition de ses clients ». « Ces mises en examen*, a ajouté le porte-parole, *permettront d'avoir des informations plus précises sur les faits reprochés à ses collaborateurs. La Société générale conserve toute sa confiance aux responsables mis en cause à raison de leur fonction et assure leur défense. »*

L'affaire est apparue incidemment au cours de l'enquête dite du Sentier, qui a conduit, au mois de février, plus de 120 personnes devant le tribunal correctionnel de Paris, pour des faits relevant de la cavalerie financière, dont de nombreux entrepreneurs de ce quartier de Paris dédié aux métiers de la confection. La juge Prévost-Desprez avait été saisie, au mois de juillet 1998, de soupçons visant une trentaine d'établissements bancaires français ou étrangers exerçant en France. Les enquêteurs s'intéressent aux flux de chèques émanant de banques israéliennes, dont la Israeli Discount Bank, détenue, en partie, par l'Etat israélien, qui auraient transité par la France. Des retraits massifs auraient ensuite été effectués sur la base des chèques ainsi réceptionnés. La justice semble estimer que les dirigeants des banques ont fauté par le manque de contrôle et de vérification préalable.

> « La banque conserve toute sa confiance aux responsables mis en cause à raison de leurs fonctions »

La mise en cause de ces deux cadres de la Société générale, dont l'un d'entre eux est également le correspondant de l'organisme Tracfin, chargé, pour l'Etat, de lutter contre le blanchiment, intervient après celle de plusieurs dirigeants d'autres banques.

Le 16 novembre, le directeur général de Barclays France, Henri-Paul Pellegrino (*Le Monde* du 21 novembre) avait été mis en examen pour les mêmes faits. Les policiers avaient, notamment, relevé des retraits massifs d'argent liquide sur certains comptes ouverts dans cet établissement après l'endossement des chèques provenant d'Israël. La justice a également poursuivi, pour *« blanchiment aggravé »*, François-Xavier Fournas, directeur général de la Bred (groupe Banques populaires) et Pierre Habib Deloncle, ancien président de la Société marseillaise de crédit (SMC, rachetée depuis par le CCF). Au total, une cinquantaine de personnes ont déjà été mises en examen dans cette affaire.

Une mise en cause aussi vaste des représentants de la profession bancaire ne manque pas de susciter nombre de remous, notamment au sein des organisations professionnelles et patronales, dont l'Association française des banques (AFB). Chacun de ses interlocuteurs fait valoir que ses membres ne disposent pas des moyens techniques, en termes de coûts et de délais, pour procéder aux vérifications systématiques des millions de chèques qui transitent par les circuits bancaires. La seule Société générale traite, chaque année, près de 340 millions de chèques.

Jacques Follorou

La Commission européenne enquête sur le Lloyd's

LA COMMISSION européenne a annoncé, jeudi 20 décembre, qu'elle avait engagé une procédure contre le gouvernement britannique concernant le Lloyd's de Londres, en demandant des *« informations complémentaires »* sur le contrôle exercé par les autorités britaniques sur ce marché de l'assurance. Le Lloyd's doit régler une facture de 1,9 milliard de livres après les attentats du 11 septembre.

Londres a désormais deux mois pour répondre à la Commission. Cette dernière décidera ensuite de poursuivre ou non la procédure et pourrait décider d'adresser un *« avis motivé »*, dernière chance de se justifier pour le Royaume-Uni, avant l'ouverture d'une procédure judiciaire devant la Cour de justice européenne de Luxembourg. La Commission a enquêté pendant plus d'un an sur le dossier du Lloyd's, à la suite notamment de nombreuses plaintes émanant de « Names » (les particuliers sociétaires) ruinés, et de pétitions transmises par le Parlement européen.

La boucle locale et le papier dans le collimateur de Bruxelles

UNE AMENDE de 313 millions d'euros a été infligée jeudi 20 décembre par la Commission européenne à dix entreprises papetières européennes pour entente sur le marché du papier autocopiant, la plus lourde amende étant infligée au groupe franco-britannique Arjo Wiggins Appleton, avec 184 millions d'euros. Arjo Wiggins Appleton est sanctionné pour avoir été le *« meneur de l'entente »*, et le principal acteur du marché, avec 32 % du marché européen de ce papier particulièrement utilisé pour les formulaires commerciaux, les bordereaux de livraison ou de virement bancaire.

La Commission a aussi annoncé jeudi l'ouverture de procédures d'infraction dans le secteur des télécommunications à l'encontre de la Grèce, du Portugal et de l'Allemagne pour une mauvaise application de l'accès partagé à la boucle locale. Le règlement sur le dégroupage de la boucle locale, adopté il y a un an, visait à ouvrir à la concurrence la boucle locale, le segment final du réseau de télécommunications.

Un constructeur chinois au secours de Rover

LE CONSTRUCTEUR automobile britannique MG Rover a annoncé, jeudi 20 décembre, être *« en négociations avancées »* avec China Brilliance Holdings. Rover envisage avec le groupe chinois de développer et produire de nouveaux véhicules en Grande-Bretagne et en Chine, ainsi que de coopérer sur une gamme de moteurs. Revendu pour une somme symbolique par l'allemand BMW au printemps de l'année 2000, Rover cherchait depuis plusieurs mois un partenaire industriel pour assurer sa survie. Les ventes du constructeur britannique dépasseront péniblement les 150 000 unités cette année, en chute de plus de 20 % par rapport à l'année précédente.

Du fait de sa petite taille, Rover n'a plus aujourd'hui les moyens de développer, seul, de nouveaux modèles. Il mise donc désormais sur l'aide de son nouvel allié, China Brilliance Holdings, qui produit sous licence en Chine des minibus Toyota et des pick-up General Motors.

Le « grand législateur de la République » prend sa retraite

HASARD du calendrier : le jour même où le Parlement adoptait la loi de modernisation sociale, mercredi 19 décembre, Philippe Waquet, doyen de la chambre sociale de la Cour de cassation, prenait sa retraite. Le premier événement n'est pas forcément le plus important. Alors que la loi doit encore affronter la double épreuve du Conseil constitutionnel et des prochaines échéances électorales, M. Waquet a imprimé sa marque sur le droit du travail comme aucun magistrat ne l'avait fait auparavant. Depuis 1988, celui qui avait été durant les années 1970 l'avocat de Daniel Cohn-Bendit, François Maspéro, Klaus Croissant, ne laissait à personne le soin de relire les 7 000 arrêts que prononce chaque année la chambre sociale.

Son influence fut telle qu'au cours d'un récent débat parlementaire le député Hervé Morin (UDF) dénonça le poids de celui qu'il qualifia de *« grand législateur de la République »*. Plusieurs juristes qualifient d'ailleurs la loi de modernisation sociale de *« mauvais "copier/collé" de la jurisprudence »*. Or, si les décisions de la chambre sociale sont collectives, tous les magistrats reconnaissent, qu'ils s'en félicitent ou le déplorent, le poids déterminant du doyen Waquet.

« PLUS IMPORTANT QUE LE MINISTRE DU TRAVAIL »

Du célèbre « arrêt Samaritaine », qui oblige une entreprise dont le plan social est nul à réintégrer les salariés, à la récente interdiction faite aux employeurs d'ouvrir le courrier électronique de leurs salariés, tous les arrêts importants de la chambre sociale sont en fait, des *« arrêts Waquet »*. Or ce *« catholique social »* n'a jamais caché ses convictions : il revient au juge d'aider les plus faibles contre les puissants. En période de chômage massif, la protection des salariés face aux décisions économiques souvent brutales des employeurs s'impose. Nonobstant les changements de majorité politique, la Cour de cassation a su établir une jurisprudence contestée, mais cohérente, qui fera dire à un employeur américain implanté en France : *« Pour moi, M. Waquet a plus d'importance que le ministre du travail. »*

Au moment de la retraite du doyen, précédé voilà quelques mois dans le départ par le président de la chambre sociale, Gérard Gélineau-Larrivet, une question hante le petit monde du droit du travail : et maintenant ? Les conjectures vont bon train. Le nouveau président, Pierre Sargosse, n'est pas un spécialiste du droit du travail – il est le rapporteur du célèbre arrêt Perruche –, mais sa forte personnalité pourrait l'amener à vouloir établir à son tour une *« jurisprudence Sargosse »*, et donc à se démarquer de M. Waquet. Il pourrait être aidé par les deux nouveaux doyens, Jean Merlin et surtout Alain Boubli, qui préside l'importante section chargée des licenciements et qui a été l'un des rares conseillers à s'opposer à M. Waquet. Mais qu'il s'agisse de la poursuivre ou de la défaire, l'influence de M. Waquet pèsera longtemps sur la chambre sociale.

Frédéric Lemaître

EDF renonce à augmenter ses tarifs en 2002

CROISSANCE ZÉRO : c'est finalement l'hypothèse retenue par EDF pour l'évolution de ses tarifs en 2002, et présentée au conseil d'administration, jeudi 20 décembre, pour l'établissement du budget prévisionnel du prochain exercice. En début de semaine, François Roussely, le président de l'électricien public, prévoyait de présenter un budget intégrant une hausse de 5 % de ses prix. Une perspective qui, révélée par *La Tribune* (*Le Monde* du 19 décembre), a fait bondir Laurent Fabius. Le ministre de l'économie a affirmé devant l'Assemblée nationale, mercredi, qu'*« il n'[était] tout simplement pas question »* d'envisager une *« augmentation importante »* des prix de l'électricité.

La direction de l'entreprise a donc prudemment amputé ses propositions de budget de toute augmentation tarifaire, se privant de 564 millions d'euros de recettes et de 364 millions de profits en 2002. Le résultat net serait ainsi ramené à 194 millions d'euros, soit le tiers du résultat espéré initialement. Les comptes prévisionnels pour l'exercice 2001, quant à eux, tablent sur un bénéfice, avant impôt et rémunération de son actionnaire l'Etat, d'environ 1,3 milliard d'euros. Une hausse de 42 % par rapport aux 914 millions d'euros dégagés en 2000, mais en trompe l'œil. Elle prend en compte une reprise de provisions de 1,57 milliard d'euros, fruit de la renégociation du contrat de recyclage des déchets nucléaires conclue avec la Cogema début septembre, sans laquelle EDF afficherait une perte de 270 millions d'euros.

La réaction toute politique de M. Fabius ne devait guère faire de doute pour M. Roussely, haut fonctionnaire rompu aux manœuvres des cabinets ministériels. On peut parier qu'en échange de sa modération tarifaire le PDG fera avancer la cause qui lui tient, en réalité, le plus à cœur : celle de l'ouverture du capital d'EDF, qu'il juge indispensable pour pouvoir poursuivre son ambitieuse stratégie de développement. EDF a prévu d'investir 9 milliards d'euros en France et 19 milliards d'euros à l'international d'ici à 2003.

NAVIGATION SERRÉE

En insistant sur la dégradation de ses comptes, M. Roussely entend clairement poser la question du statut de son groupe, contraint à la fois de s'ouvrir à la concurrence et de continuer à supporter *« de nombreuses obligations d'achat dépassant les prix du marché, liées ou non à ses missions de service public »*. L'inflation de ces charges représenterait un surcoût d'au moins 900 millions d'euros en 2001, dont 150 millions d'euros pour la seule SNET, la filiale électrique de Charbonnages de France. EDF a engagé, le 22 novembre, un recours en Conseil d'Etat pour dénoncer les conditions et les prix auxquels il est obligé de racheter le courant jusqu'en 2009, au titre du « pacte charbonnier », à la SNET, dont 30 % du capital ont pourtant été rachetés par son rival espagnol Endesa.

Car, dans le même temps, la croissance du chiffre d'affaires d'EDF est contrariée par la perte d'une centaine de clients éligibles en France, ces gros industriels qui ont désormais le droit de faire appel à d'autres électriciens. Sans parler des dividendes versés à l'Etat actionnaire : le gouvernement a opéré une ponction de 1 milliard d'euros cette année pour boucler son budget.

M. Roussely, contraint de naviguer serré entre ses salariés, attachés au statut de service public, et une Union européenne qui impose une libéralisation du marché, veut pousser le gouvernement français à lui donner au moins de nouvelles marges de manœuvre financières. Soit en l'autorisant à ouvrir son capital – ce que le PDG plaide des deux côtés de l'échiquier politique (*Le Monde* du 14 décembre) –, soit en lui accordant des augmentations de tarifs substantielles. Cette deuxième perspective étant, au moins jusqu'aux élections, bouchée, reste la première, non moins explosive.

Pascal Galinier

TENDANCES Le guide des innovations 2002

CULTURE La littérature selon Nadine Gordimer

Et chaque jour : www.courrierinternational.com

Premier bilan médiatique avant l'élection présidentielle

Une étude de l'institut Secodip, qui a décortiqué la part accordée par les médias à onze candidats déclarés ou probables à l'élection présidentielle, constate que Jacques Chirac et Lionel Jospin sont traités équitablement et que Jean-Pierre Chevènement est le plus présent des outsiders

DE QUEL homme politique les Français ont-ils le plus entendu parler en ces trois mois de précampagne ? Certains candidats à l'élection présidentielle ne font-ils pas l'objet d'un traitement exceptionnel de la part des télévisions, des journaux, des radios ?

L'étude réalisée par Secodip Info (groupe Taylor Nelson Sofres) qui a décortiqué le contenu de 80 médias et tranches d'informations entre le 1er septembre et le 30 novembre 2001, permet de quantifier pour la première fois l'attention accordée par tel ou tel média à un candidat, et ses conséquences en terme de visibilité auprès des Français. Au total, onze hommes politiques, candidats déclarés ou probables, ont été pistés. *« Nous avons mesuré le nombre de Français, âgés de quinze ans et plus, potentiellement exposés à une information sur chaque candidat »*, explique Sonia Metché, responsable de l'étude.

Les résultats, qui mesurent uniquement l'impact, sans évaluer l'influence d'un propos ni prendre en compte son aspect positif ou négatif, permettent tout de même de brosser a posteriori un tableau de la France politique en précampagne. Avant l'échéance électorale, l'intermédiation médiatique est d'autant plus cruciale qu'à compter du 1er janvier 2002 toute forme de publicité politique sera interdite jusqu'à la validation de la liste des candidats par le Conseil constitutionnel fin mars début avril. Les spécialistes de la communication le savent, le fait qu'un candidat soit plus ou moins visible par rapport à ses *« concurrents »* et ses propos plus ou moins rapportés aux électeurs ne saurait, dans ce contexte, être neutre. La technique de Secodip provient, du reste, de la mesure de l'efficacité des messages publicitaires.

Côté politique, donc, les médias français semblent avoir réussi intuitivement pendant la précampagne le pari d'une couverture équilibrée entre les deux personnages-clés de l'exécutif, qui devraient aussi être les deux principaux candidats. Au 30 novembre, Jacques Chirac a cumulé une part de voix médiatique de 36,5 % (proportion de Français ayant été exposés à des articles le mentionnant), au coude-à-coude avec le premier ministre, qui concentre 34,9 % de part de voix. La présence de Jacques Chirac dans les médias est assurée principalement par les télévisions généralistes qui lui fournissent 52 % de sa visibilité. TF1 lui a garanti un impact deux fois plus important en nombre de téléspectateurs touchés qu'à Lionel Jospin, dans les journaux de 20 heures et de 13 heures. Les chaînes publiques, France 2 et France 3 ont accordé un petit avantage à Lionel Jospin, qui a touché 11 % de téléspectateurs de plus que Jacques Chirac. Les informations relatives à Lionel Jospin sont, en général, moins relayées par la télévision (42 %) que celles concernant Jacques Chirac, et un peu plus par la presse écrite (*Libération, Le Monde*, *Le Parisien* etc.) et les radios généralistes (notamment France Inter, et dans une moindre mesure RTL).

Que se passe-t-il du côté des outsiders ? Loin derrière les deux poids lourds – ils monopolisent à eux deux plus de 70 % de la voix médiatique allouée aux candidats en précampagne –, c'est Jean-Pierre Chevènement (MDC) qui a touché le plus de Français (8,5 % de part de voix) grâce aux médias. Il devance Noël Mamère (Verts), François Bayrou (UDF), et concentre près de quatre fois plus d'attention médiatique qu'Alain Madelin (Démocratie libérale). Le candidat du Mouvement des citoyens reste indéniablement associé à la Corse : un tiers des articles qui lui ont été consacrés traitaient de l'île ou de l'actualité du préfet Bonnet. M. Chevènement est, avec Bruno Mégret (MNR), le candidat challenger dont la parole est la plus diffusée par la presse, qui lui fournit 48,9 % de sa visibilité (contre 35,7 % pour la télévision et 15,9 % pour la radio) auprès des Français. Encore une fois, sans préjuger du contenu.

UN BALLET ALTERNATIF

A droite, François Bayrou a cumulé un impact médiatique inférieur de moitié à celui obtenu par M. Chevènement. Moins présent auprès des téléspectateurs des chaînes généralistes, sa visibilité est assurée par la presse magazine pour 18,6 % (*Paris Match, le Point, le Nouvel Observateur*...) et quotidienne nationale pour 18,4 % (*Le Figaro, Le Parisien, Le Monde*...). A gauche, Robert Hue (PC) tire sa visibilité de la télévision mais aussi de la presse quotidienne nationale et des radios. M. Hue fait partie, avec Noël Mamère, des invités privilégiés du journal en clair de Canal+ qui lui a offert une présence auprès de 20,6 % des Français. Quant à la candidate de Lutte ouvrière, Arlette Laguiller, la moins mentionnée sur les onze candidats étudiés, elle obtient sa visibilité de la télévision mais aussi de la radio. La presse quotidienne régionale est aussi importante dans son dispositif de communication que pour Philippe de Villiers (MPF).

L'étude inscrit aussi dans un ordre chronologique les fluctuations de la présence médiatique selon la prise de parole des candidats appelés à commenter les événements marquants. Que constate-t-on ? Que la scène médiatique est alternativement monopolisée par Jacques Chirac ou Lionel Jospin, l'un cherchant à reconquérir sa présence médiatique perdue au profit de l'autre, dans un ballet alternatif apparemment bien orchestré par leurs conseils en communication. M. Jospin intervient, en général trois à quatre jours après les interventions de M. Chirac (attentats du 11 septembre aux Etats-Unis, premières frappes en Afghanistan...) lui laissant, de fait, la prérogative des affaires étrangères. Le chef de l'Etat, dont les sorties médiatiques sont plus puissantes mais aussi plus éphémères, disparaît des médias dès qu'il est question de politique intérieure (explosion de l'usine AZF à Toulouse, procès du préfet Bonnet...).

Ainsi, à la suite des attentats contre le World Trade Center à New York, les interventions de Jacques Chirac ont touché un plus grand nombre de Français que celles de Lionel Jospin, comme celles qui ont suivi, le 8 octobre, date des premières frappes américaines en Afghanistan. Lionel Jospin, lui, est réapparu auprès des Français peu après l'explosion de l'usine à Toulouse le 22 septembre. Quant à Jean-Pierre Chevènement, il doit en partie son titre de *« troisième homme »* à la puissance médiatique qui a suivi l'annonce précoce de son entrée en campagne, le 4 septembre depuis Belfort. Surprenant les médias au sortir des universités d'été, il a alors occupé la scène politique dans les mêmes proportions que le président de la république. Un pari gagnant à ce jour inégalé par les autres challengers à l'élection.

Florence Amalou

Course-poursuite médiatique entre Jacques Chirac et Lionel Jospin

INDICE D'IMPACT MÉDIATIQUE

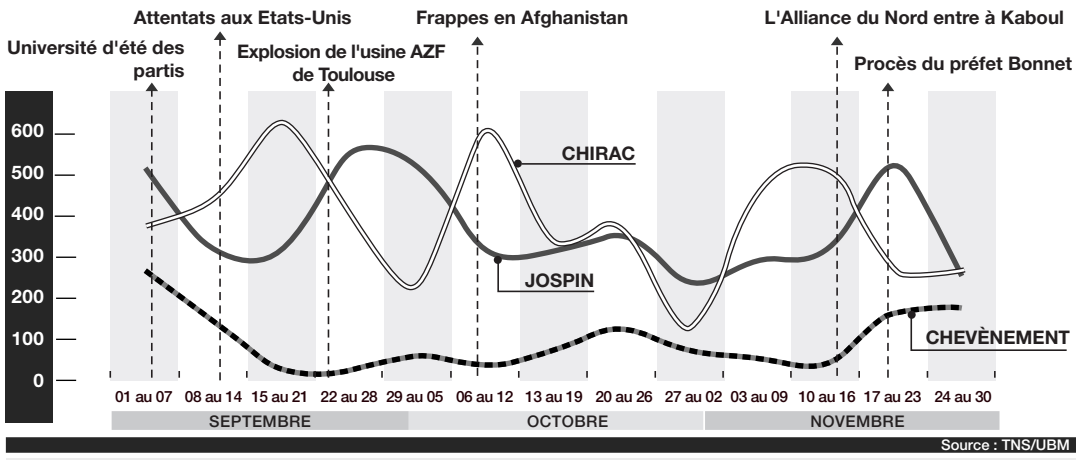

Source : TNS/UBM

Jacques Chirac s'impose dans les médias lorsque l'actualité internationale domine (attentats du 11 septembre, premières frappes en Afghanistan), et disparaît face aux événements politiques intérieurs.

Mesurer la visibilité des candidats

Secodip Info, département de veille et marketing intelligence de l'institut Secodip (groupe Taylor Nelson Sofres) a mis au point un baromètre d'impact médiatique.

● **L'indice UBM :** il mesure la couverture en surface ou le temps consacré par un média à un sujet, puis le pondère par le nombre de téléspectateurs, de lecteurs et d'auditeurs susceptibles de l'avoir vu. Secodip Info quantifie ainsi, sans la qualifier positivement ou négativement, l'impact d'une information sur le public.

● **Les médias étudiés :** pour mesurer l'impact médiatique des candidats en précampagne pour l'élection présidentielle, quatre-vingts titres de presse et tranches d'information télévisées et radiophoniques ont été étudiées entre le 1er septembre et le 30 novembre 2001. On peut citer TF1, France 2, France 3, Arte, M6, Canal+, LCI, RTL, Europe 1, France-Inter, France Info, *Le Figaro*, *Le Monde*, *Le Parisien Aujourd'hui*, *Le Point*, *Le Nouvel Observateur*, *Libération*, *Marianne*, *Paris Match*, *Ouest France*, *Le Dauphiné libéré*, *Les Dernières Nouvelles d'Alsace*, *La Provence*, *Le Figaro Magazine*, *France Soir*, *L'Est républicain*, *le Journal du dimanche*, *La Tribune*, *La Voix du Nord*, *Télérama*, *Valeurs actuelles*, *L'Humanité*, *La Croix*, *Sud Ouest*, *Le Progrès*, *La Montagne*, *Nice Matin*, *Les Echos*, *La Nouvelle République du Centre-Ouest*, *Midi libre*, *La Dépêche du Midi*, *VSD*, *La Vie*, *Le Pèlerin*, *Le Nouvel Economiste*, *L'Entreprise*, *Challenges*, *Le Revenu français*, *L'Expansion*, *L'Equipe*, *Capital* et les éditions dominicales de la presse quotidienne. L'audience prise en compte ne concerne que les personnes âgées de quinze ans et plus.

● **Les hommes politiques étudiés :** François Bayrou (UDF), Jean-Pierre Chevènement (MDC), Jacques Chirac (RPR), Robert Hue (PC), Lionel Jospin (PS), Arlette Laguiller (LO), Jean-Marie Le Pen (FN), Alain Madelin (DL), Noël Mamère (Verts), Bruno Megret (MNR), Philippe de Villiers (MPF).

Les mots marquants de la politique en 2001

Dans son éditorial publié sur Internetmercredi 19 décembre, *Profession politique* s'est amusé à recenser quelques termes ayant marqué la communication politique cette année. On y trouve l'adjectif *« abracadabrantesque »* emprunté à Rimbaud par Jacques Chirac. Il s'utiliserait maintenant, selon l'éditorial, comme un joker permettant de contester globalement une situation. *« Pschitt »* servirait, lui, désormais, à renforcer une argumentation. *« Irrévocable »*, utilisé par Noël Mamère à propos de sa candidature, se dirait, à présent, d'une décision qui peut évoluer. Enfin, le mot *« probable »*, à propos de la candidature de Lionel Jospin, qualifierait couramment les secrets qui n'en sont plus.

Canal+ veut réduire ses obligations envers le cinéma français

TENTER l'apaisement ! L'émoi suscité par l'annonce, par Jean-Marie Messier, PDG de Vivendi Universal, de *« la mort de l'exception culturelle »*, a obligé Pierre Lescure à calmer le jeu. Jeudi 20 décembre, tout juste rentré des Studios Universal à Los Angeles, le PDG du Groupe Canal+ a réclamé l'ouverture *« d'un débat sérieux »* sur le financement du cinéma français. Une demande justifiée, selon lui, car Canal+ *« y contribue pour un tiers »*. En pratique, M. Lescure a voulu signifier aux organisations professionnelles du cinéma que la baisse des obligations de Canal+ était inéluctable. Notamment parce que l'environnement de la chaîne cryptée ne ressemble plus à ce qu'il était lors de sa création en 1984. Seule chaîne à péage à l'époque, Canal+ est aujourd'hui concurrencée par TPS et d'autres chaînes thématiques de cinéma. Son format s'est banalisé (*Le Monde* du 18 décembre). *« Les choses ont changé »*, s'est exclamé M. Lescure. *« Prétendre le contraire, c'est jouer avec des allumettes »*, a-t-il prévenu en direction des organisations du cinéma. Le PDG a admis que, *« de manière inéluctable, l'impact du cinéma sur l'abonnement s'est amoindri »*. Autrement dit, Canal+ paie trop pour le cinéma alors qu'il attire moins d'abonnés. Selon lui, d'autres produits vont aussi venir menacer l'originalité de Canal+, comme les cartes d'abonnement illimité au cinéma, le DVD et la vidéo à la demande.

« NOUS AVONS LE TEMPS »

« Nous avons tout notre temps pour ouvrir un débat sérieux mais ne le perdons pas », a dit le PDG du groupe, lié jusqu'en 2004 par un accord avec le cinéma français. La profession a entendu cet appel mais ne veut pas encore se prononcer. *« La meilleure chose, dans l'intervention de Pierre Lescure, c'est que nous avons le temps »*, remarque le réalisateur Pascal Thomas, président de la Société des réalisateurs français (SRF). *« Canal+ a été et est toujours un partenaire parfait pour la production cinématographique. Le système mis en place a été très bon. Il n'y a pas à se presser pour le changer »*, ajoute-t-il. D'autant moins que Canal+ verse chaque année plus de 1 milliard de francs au cinéma français. Pourtant, la volonté de réduire cette manne n'est pas une véritable surprise. *« Nous avons senti, il y a deux ans, une volonté de Canal+ de produire moins de films à petit budget »*, signale M. Thomas.

Ce souci d'économie est vécu *« comme un séisme par les producteurs »*, admet Frédérique Dumas, présidente de Noé Productions. *« Canal+ s'est construit sur l'exception culturelle »*, dit-elle. *« La profession du cinéma* [devra] *tenir compte des équilibres économiques des entreprises »*, mais elle ignore *« ce que va devenir Canal+ »*. Certains évoquent la séparation en deux entités, cinéma et sport, voire le lancement d'une nouvelle chaîne à péage plus en phase avec son époque. Mme Dumas plaide pour que *« la régulation ne soit pas* [mise en place en] *fonction du support mais* (...) *sur la nature du service »*. Affirmant qu' *« il n'est pas possible de maintenir une diversité culturelle sans un minimum d'obligations »*, la productrice est favorable *« à la mise en place d'une régulation européenne »*.

Canal+ se refuse à dévoiler l'ampleur de la baisse qu'il veut négocier. La chambre syndicale des producteurs de films rencontrera Denis Olivennes, directeur général de Groupe Canal+, le 9 janvier. Le monde du cinéma s'emploie déjà à imaginer des sources de financement complémentaires. Le modèle britannique, où le cinéma est financé avec un prélèvement sur les jeux et la loterie, est évoqué. *« Nous pourrions* [prélever une taxe] *sur la Française des jeux »*, avance M. Thomas. Alain Rocca, président du comité longmétrage au Syndicat des producteurs indépendants (SPI), veut *« aborder ces discussions très sereinement. Ce qui est en jeu dans le cinéma, c'est la mutation de tout un secteur »*. Selon lui, *« le cinéma français passe actuellement d'une économie de préfinancements à une économie de recettes »*. Après le septième art, Canal+ pourrait aussi s'attaquer au football. On prête à la chaîne cryptée l'intention de renoncer à la diffusion de la Champion's League.

Samuel Blumenfeld et Guy Dutheil

Accord entre les NMPP et Amaury sur la distribution du « Parisien »

LA SOCIÉTÉ de distribution et des ventes du *Parisien* (SDVP), filiale du groupe Amaury, et Paris diffusion presse (PDP), département parisien des Nouvelles messageries de la presse parisienne (NMPP) ont annoncé, jeudi 20 décembre, qu'ils avaient conclu un accord sur la distribution logistique du *Parisien* par PDP pour la zone Paris intra muros en 2002. PDP assumera dès le 14 janvier la distribution de 452 diffuseurs parisiens sur un total de 1 340, les autres diffuseurs continueront d'être livrés par la SDVP. En fonction des horaires d'impression du quotidien, PDP livrera par la suite les autres diffuseurs. Cet accord constitue une pause dans le différend qui oppose les NMPP au groupe Amaury. Celui-ci avait mis en en place sa propre structure de distribution du *Parisien* à Paris et en banlieue en octobre entraînant un conflit avec le syndicat du Livre CGT (*Le Monde* du 4 décembre).

DÉPÊCHES

■ **MÉDIAS : Gazprom fait évaluer ses actifs dans les médias par la banque d'investissement Dresdner Kleinwort Wasserstein,** en vue d'une cession prochaine en bloc ou par appartements, a annoncé, jeudi, un porte-parole du groupe gazier russe. Gazprom, dont le principal actionnaire est l'Etat russe, contrôle une centaine de publications régionales et la plupart des médias qui appartenaient au groupe de presse indépendant Media-Most, comme l'hebdomadaire *Itogui* ou la chaîne de télévision NTV qui était l'unique chaîne d'opposition d'audience nationale dans le pays – *(AFP)*.

■ **La Douma russe – la Chambre basse du Parlement –** a adopté jeudi un amendement assouplissant la loi qui limite à moins de 50 % la participation des investisseurs étrangers dans les médias télévisés.

■ **PUBLICITÉ : Jacques Séguéla,** vice-président de Havas Advertising, s'est déclaré, vendredi, le *« publicitaire probable »* de Lionel Jospin.

Le Monde DOSSIERS & DOCUMENTS
LES CLES DE L'INFO

Au sommaire du numéro de janvier

Europe : après l'euro, la Constitution
Un nouveau pôle monétaire et un embryon de gouvernement économique. Vers une grande Europe : élargissement, choix stratégique et politique.

La lente marche de l'Union
De Rome en 1957 à Nice en décembre 2000 : les étapes décisives de la construction. Rétrospective.

Plus les Clés de l'info :
Proche-Orient
Afghanistan
Le sida : épidémie du siècle

Chez votre marchand de journaux
1,98 € - 13 F

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIES

● **MARCONI : l'équipementier de télécommunications** britannique a annoncé, vendredi 21 décembre, la vente de sa participation de 50 % dans General Domestic Alliances (GDA, marques Hotpoint, Creda, Cannon), numéro un de l'électroménager en Grande-Bretagne, au groupe italien Merloni, pour 195 millions d'euros. Jeudi 20 décembre, Marconi avait annoncé la cession de sa filiale Marconi Commerce Systems, qui fournit des équipements et systèmes de vente et de comptabilité pour le marché du pétrole, au groupe américain Danaher pour 363 millions d'euros.

● **DAIMLER-CHRYSLER : le premier constructeur automobile mondial,** associé au constructeur japonais Mitsubishi Motors, dont il détient 37,3 %, vont investir 244 millions d'euros pour construire une usine de moteurs de petites voitures en Allemagne. La construction du site doit s'achever en décembre 2003 : l'usine aura une capacité de production de 300 000 moteurs par an.

● **MICROSOFT : le numéro un mondial des logiciels** a concédé jeudi qu'une brèche existait dans le dispositif anti-pirates de son nouveau système d'exploitation Windows XP. Microsoft, qui a vendu plus de 7 millions de Windows XP depuis son lancement le 25 octobre, avait présenté son logiciel comme le plus sûr jamais conçu.

SERVICES

● **BP/SHELL : l'Office allemand anti-cartel** a donné jeudi son feu vert aux projets de fusion des activités pétrolières, dans le pays, de BP et Aral d'une part, et de Shell et DEA d'autre part. Le groupe britannique BP et Aral (filiale du numéro un allemand de l'énergie E.ON) vont notamment devoir réduire leur part de marché de 4 % dans les stations-service en Allemagne et céder 45 % dans la principale raffinerie allemande, Bayernoil. Le géant anglo-néerlandais Shell et DEA (filiale pétrolière du numéro deux allemand de l'énergie RWE), vont devoir réduire leur part de marché de 5,3 % dans les stations-service.

● **JUVENTUS : l'action du club de football turinois n'a pas séduit les investisseurs.** Fixé à 3,7 euros lors de l'offre publique de vente, le cours du titre a chuté à 3,485 euros en clôture du premier jour de cotation jeudi. Le club est certes l'un des rares à avoir affiché un bénéfice net sur les neuf premiers mois en 2001, mais seulement grâce à la plus-value dégagée sur le transfert de Zinedine Zidane au Real Madrid.

FINANCES

● **CITIGROUP : la banque américaine préparerait une offre de reprise des activités de négoce d'Enron**, indique le *Wall Street Journal*, vendredi. Ces actifs doivent être vendus par adjudication le 10 janvier 2002. JP Morgan Chase, qui a en outre revu à la hausse son exposition sur le courtier failli, Goldman Sachs, et l'assureur AIG seraient également sur les rangs.

● **BOLLORÉ : la Financière de l'Odet, holding familiale de Vincent Bolloré,** a acheté 10 % du capital de Bolloré Investissements auprès d'AGF Vie, filiale d'assurance-vie du français AGF (filiale d'Allianz) pour un montant d'environ 115 millions d'euros. Au terme de cette opération, La Financière de l'Odet détient directement et indirectement 64,58 % du capital de Bolloré Investissement.

● **BANQUES AMÉRICAINES : Lehman Brothers a annoncé jeudi une chute de 50 %** de ses bénéfices trimestriels (201 millions de dollars), en raison de la faiblesse de l'activité et des conséquences des attentats du 11 septembre. Goldman sachs a affiché un bénéfice au dernier trimestre, de 497 millions de dollars, contre 601 millions un an auparavant. Morgan Stanley Dean Witter a également accusé un recul de son bénéfice pour le cinquième trimestre consécutif, de 870 millions de dollars contre 1,21 milliard un an plus tôt.

RÉSULTATS

■ **FIAT : le groupe industriel italien Fiat** prévoit de clôturer l'exercice 2001 sur un résultat net négatif de 800 millions d'euros, selon un chiffre communiqué jeudi par son administrateur délégué, Paolo Cantarella. Pour surmonter la crise du monde automobile, Fiat a arrêté le 10 décembre un vaste plan de réorganisation interne, avec des cessions d'actifs et des fermetures d'usines.

EUROPE

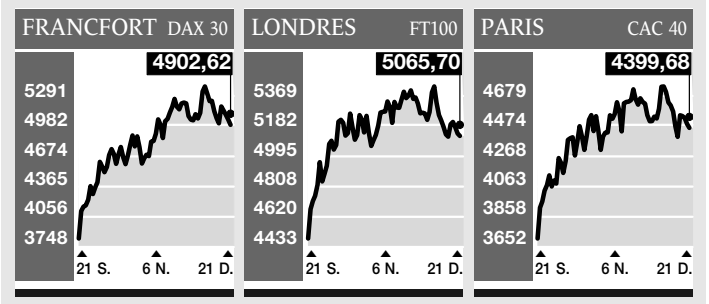

Europe 9 h 57	Indices sélection	cours 21/12	Var. % 20/12	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3585,62	– 0,88	– 24,87
EUROPE	STOXX 50	3520,73	– 0,47	– 22,74
EUROPE	EURO STOXX 324	298,71	– 0,75	– 23,76
EUROPE	STOXX 653	285,09	– 0,34	– 20,76
PARIS	CAC 40	4399,68	– 0,61	– 25,76
PARIS	MIDCAC	....	....	....
PARIS	SBF 120	3029,36	– 0,67	– 24,69
PARIS	SBF 250	....	....	....
PARIS	SECOND MARCHÉ	....	....	....
AMSTERDAM	AEX	480,11	– 0,75	– 24,70
BRUXELLES	BEL 20	2619,35	– 0,33	....
FRANCFORT	DAX 30	4902,62	– 0,64	....
LONDRES	FTSE 100	5065,70	– 0,29	– 18,59
MADRID	STOCK EXCHANGE	8144,40	– 1,07	– 10,60
MILAN	MIBTEL 30	30570	– 1,31	– 30,08
ZURICH	SPI	6287,10	– 0,15	....

AMÉRIQUES

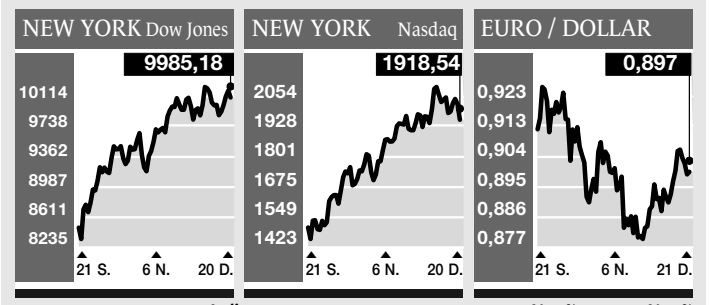

Amérique 9 h 57	Indices sélection	cours 20/12	Var. % 19/12	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	9985,18	– 0,85	....
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1139,93	– 0,84	– 13,66
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	1918,54	– 3,25	– 22,34
TORONTO	TSE INDEX	7454,97	– 0,61	– 16,55
SAO PAULO	BOVESPA	12918,14	....	– 15,34
MEXICO	BOLSA	352,93	0,34	11,69
BUENOS AIRES	MERVAL	320,46	17,48	– 23,11
SANTIAGO	IPSA GENERAL	108,42	– 1,46	12,94
CARACAS	CAPITAL GENERAL	6539,29	– 0,60	– 4,19

ASIE - PACIFIQUE

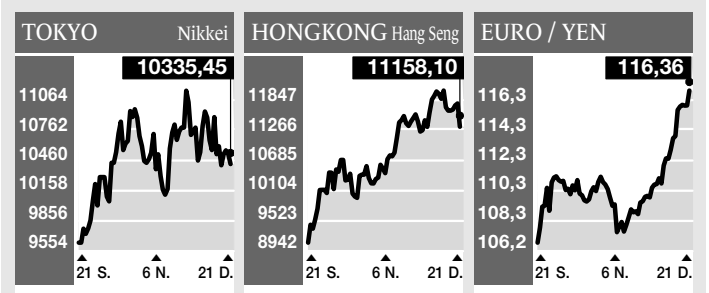

Zone Asie 9 h 57	Indices sélection	cours 21/12	Var. % 20/12	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	10335,45	– 0,95	– 25,03
HONGKONG	HANG SENG	11158,10	– 3,82	– 26,08
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1578,19	– 0,95	– 18,09
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	80,43	– 3,14	26,96
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3314,10	0,85	5,05
BANGKOK	SET	19,20	– 0,88	3,06
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3228,06	– 1,33	– 18,73
WELLINGTON	NZSE-40	2037,05	0,42	7,12

ÉCONOMIE

La croissance française sera nulle jusqu'au deuxième trimestre 2002, selon l'Insee

L'ÉCONOMIE française devrait se trouver dans un état de quasi-stagnation cet hiver, appelé à durer jusqu'au deuxième trimestre 2002, où la croissance pourrait repartir modestement (+0,4 %), estime l'Insee dans sa dernière note de conjoncture, publiée vendredi 21 décembre *(lire aussi page 8)*. Cet arrêt de la croissance continuerait à se traduire par un déstockage et un coup de frein de l'investissement des entreprises. Mais il pèserait aussi lourdement sur l'emploi. Avec des créations d'emplois limitées à 190 000 en 2001 après 530 000 en 2000, le taux de chômage poursuivrait sa remontée et atteindrait 9,25 % en juin 2002 (contre 8,9 % en octobre dernier). En revanche, l'inflation resterait maîtrisée et tomberait à 1,1 % en glissement annuel, en juin prochain. L'investissement en France devrait continuer à reculer au premier semestre 2002 mais la consommation des ménages resterait solide. A cet égard, l'institut considère que le passage à l'euro au 1er janvier 2002 ne devrait avoir guère d'impact sur la consommation ni sur la hausse des prix en France.
Quant à la croissance sur l'ensemble de l'année à venir, l'objectif du gouvernement, entre 2,25 % et 2,5 %, semble plus que jamais difficile à tenir. L'OCDE, elle, ne la chiffre qu'à 1,6 %. Pour l'Insee, une éventuelle reprise pourrait venir d'une relance de l'investissement productif, puis de la consommation aux Etats-Unis, conduisant à un dégel des échanges extérieurs et à un retournement à la hausse des anticipations des entrepreneurs dans la zone euro et en France.

■ **Plusieurs grandes enseignes de distribution** n'auront pas suffisamment de pièces d'euros au 1er janvier et devront donc, au début, rendre la monnaie en francs et non pas en euros comme l'a demandé le gouvernement. Selon l'Union du commerce de centre ville (UCV), ses adhérents n'ont reçu pour l'instant qu'environ *« 55 % à 60 % »* des pièces euros qu'ils avaient demandées.

■ **OMC : les 143 pays membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)** ont décidé, jeudi, de tenir leur prochaine conférence ministérielle en 2003 au Mexique, seul pays candidat. La ville où se tiendra cette conférence et la date à laquelle elle aura lieu n'ont pas été fixées.

■ **ALLEMAGNE : le Bundesrat, chambre haute du parlement allemand**, où sont représentées les régions (Länder), a adopté, jeudi, le projet de budget 2002, déjà voté par le Bundestag le 30 novembre, et qui prévoit une légère réduction du déficit malgré le ralentissement de la croissance, grâce à des recettes exceptionnelles tirées de privatisations. Il table sur une évolution des dépenses de 1,6 %, à 247,5 milliards d'euros et une progression des recettes de 2,3 %.

■ **ÉTATS-UNIS : le nombre des inscriptions au chômage** a été de 384 000 aux Etats-Unis dans la semaine achevée le 15 décembre, soit 11 000 de moins que les 395 000 recensés la semaine précédente, a annoncé, jeudi, le département du travail américain. Ce recul a surpris les analystes, qui tablaient sur une 446 000 nouveaux demandeurs d'emplois. Il s'agit de la septième baisse hebdomadaire au cours des huit dernières semaine (3 698 000 personnes percevaient des allocations de chômage le 8 décembre).

■ **CHINE/JAPON : Pékin et Tokyo sont parvenus à un accord sur un différend agricole** vieux de huit mois, vendredi. Selon un ministre chinois, le Japon a renoncé à instaurer des quotas sur trois produits agricoles chinois, tandis que la Chine a décidé d'abolir les droits de douane prohibitifs qu'elle avait appliqués aux importations de voitures, de portables et de climatiseurs japonais, par mesure de représailles.

■ **CANADA : le premier ministre Jean Chrétien a écarté, jeudi, l'idée d'une union monétaire avec les États-Unis.** *« Je ne ferais pas ça, parce que nous n'en avons pas besoin. Le fait que nous contrôlions notre devise constitue un avantage pour nous. C'est un élément de flexibilité dans nos politiques économiques »*, a-t-il déclaré. La valeur de la devise canadienne a récemment atteint des creux historiques, frôlant les 62 cents américains, ce qui avait amené certains économistes à prôner l'adoption du dollar américain par le Canada.

■ **POLOGNE : l'Union européenne a signé, jeudi, à Varsovie, un protocole d'accord** sur l'aide européenne PHARE, qui accordera à la Pologne 467 millions d'euros pour l'année 2001. Le budget du programme PHARE proprement dit s'élève à 396 millions d'euros, auxquels s'ajoutent 56 millions pour la coopération transfrontalière et 15 millions d'aide aux régions inondées l'été dernier.

VALEUR DU JOUR

Eurotunnel sous tutelle britannique

L'ACTION Eurotunnel a ouvert en baisse de 0,93 %, à 1,06 euro, vendredi 21 décembre, au lendemain de l'annonce du départ de Philippe Lazare de la direction générale du consortium franco-britannique. La veille, cette information n'avait eu aucune incidence sur le cours du titre qui, à l'issue de la séance, était resté inchangé à 1,07 euro. M. Lazare sera remplacé par Richard Shirrefs, directeur financier du groupe depuis 1996. *« Richard Shirrefs a effectué un travail remarquable en tant que directeur financier, et a le soutien unanime du conseil commun d'Eurotunnel dans ses nouvelles fonctions »*, a précisé le groupe. La version officielle explique que le conseil d'administration et Philippe Lazare *« se sont mutuellement séparés suite à une divergence de vue sur la gestion de la société »*.
Les spécialistes ont une autre perception du dossier. *« C'est la revanche des Anglais »*, dit l'un deux : Philippe Lazare est arrivé il y a un an et il n'avait pas le look très *« british »*, mais surtout c'est un *« cost cutter »* (réducteur de coûts). Il y avait des doublons partout, poursuit cet analyste, les mêmes postes étant pourvus des deux côtés de la Manche. M. Lazare s'est donc attaché à réduire ces structures. Quand il est arrivé à un niveau proche du sien, les Britanniques ont donné de la voix. *« Ce ne peut-être une divergence de politique de gestion »*, poursuit un autre, *« puisqu'Eurotunnel dans l'état actuel des choses n'a qu'une politique possible »*.
D'autres font également remarquer que Philippe Lazare avait été embauché par Patrick Ponsolle début 2001 et qu'il n'était pas forcément prêt à assurer la successionde celui-ci dès le mois de mai, quand M. Ponsolle a rejoint la Banque d'investissement américaine Morgan Stanley. *« Il y a douze ans que je suis l'entreprise*, explique un gestionnaire de fonds, *et je suis loin de tout connaître »*, déplore-t-il.
Quant à la stabilité affichée par l'action, un analyste admet que la prise en main par les Britanniques est plutôt perçue comme une bonne chose. N'ont-ils pas réussi a rentabiliser le canal de Suez, vingt ans après son ouverture ?

François Bostnavaron

Action Eurotunnel

en **euros** à Paris

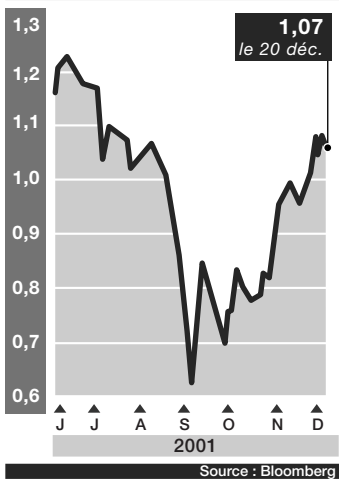

SUR LES MARCHÉS

PARIS

LA BAISSE attendue à la Bourse de Paris, vendredi 21 décembre, n'a pas manqué son rendez-vous. Dès les premiers échanges, l'indice CAC 40 a affiché un repli de 0,79 %, à 4 391,55 points. Ce recul fait pendant à celui enregistré sur les places financières américaines, entraînées par la situation économique et politique en Argentine. Toutefois, le volume des échanges reste faible, car nombre d'investisseurs sont déjà partis en congés.

FRANCFORT

LA BOURSE de Francfort a ouvert en léger repli, vendredi. L'indice DAX des principales valeurs a cédé 0,08 % dès les premiers échanges, pour s'établir à 4 930,04 points, contre 4 934,14 points à la clôture de jeudi.

LONDRES

Le FOOTSIE, indice des cent premières valeurs, s'est inscrit à la baisse à l'ouverture, avec un léger recul de 0,27 %, pour s'inscrire à 5 066,7 points.

TOKYO

LA PLACE financière japonaise a terminé la séance à la baisse, vendredi. L'indice de référence Nikkei s'est établi, à la clôture, sur un repli de 0,9 %, à 10 335,45 points. Selon les investisseurs, ce recul est lié à la faiblesse des valeurs technologiques, notamment Toshiba en repli de 3,8 %, qui ont été entraînées à la baisse par le recul de ce secteur, jeudi, à Wall Street.

NEW YORK

LES MARCHÉS AMÉRICAINS ont terminé en baisse, jeudi 20 décembre, à la suite d'une série de prévisions défavorables émises par des groupes tels que l'équipementier de réseaux Juniper Networks. Principal indicateur de Wall Street, l'indice Dow Jones a reculé de 0,85 %, à 9 985,18 points. Suivi par de nombreux gérants de fonds, l'indice Standard & Poor's des 500 premières sociétés américaines s'est replié de 0,84 %, à 1 139,93 points. Riche en valeurs de technologie, l'indice Nasdaq a perdu 3,25 %, à 1 918,54 points. Dans le secteur financier, trois sociétés de Wall Street : Bear Stearns, Lehman Brothers et Goldman Sachs ont pesé sur la tendance en annonçant de fortes baisses de leurs bénéfices, liées à la mauvaise tenue des marchés et aux attentats du 11 septembre.

TAUX

LE RENDEMENT des emprunts d'Etat se détendait de quelques fractions, vendredi 21 décembre dans les premières transactions, sur les marchés obligataires européens. Le taux de l'Obligation assimilable du Trésor (OAT) français à dix ans cotait 4,85 %. Celui du Bund, son homologue allemand, ressortait à 4,78 %.

MONNAIES

L'EURO s'inscrivait en baisse face au billet vert, vendredi 21 décembre dans les premiers échanges, cotant 0,8986 dollar. Le yen se stabilisait, à 129,38 yens pour 1 dollar.

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324
DRACHME GREC. (100)	3,40750	DRACHME CREC. (100)	1,92503

Hors zone Euro

Euro contre	20/12
COURONNE DANOISE	7,4392
COUR. NORVÉGIENNE	7,9840
COUR. SUÉDOISE	9,5120
COURONNE TCHÈQUE	32,2650
DOLLAR AUSTRALIEN	1,7677
DOLLAR CANADIEN	1,4155
DOLLAR HONGKONG	6,9975
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,1751
FORINT HONGROIS	246,6300
LEU ROUMAIN	28208
ZLOTY POLONAIS	3,5561

Cours de change croisés

21/12 9 h 57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	.....	0,77146	0,89770	0,13688	1,45140	0,61226
YEN	129,62500	.....	116,36500	17,73500	188,14000	79,36500
EURO	1,11396	0,85936	.....	0,15245	1,61715	0,68205
FRANC	7,30585	5,63805	6,55957	.....	10,60725	4,47405
LIVRE	0,68899	0,53150	0,61840	0,09425	.....	0,42185
FRANC SUISSE	1,63330	1,26000	1,46620	0,22350	2,37075	.....

Taux d'intérêt (%)

Taux 20/12	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,32	3,20	4,89	5,29
ALLEMAGNE	3,25	3,31	4,81	5,24
GDE-BRETAG.	5	3,91	4,85	4,52
ITALIE	3,25	3,26	5,06	5,53
JAPON	0,01	0,03	1,32	2,47
ÉTATS-UNIS	1,72	1,68	5,05	....
SUISSE	1,38	1,83	3,38	3,97
PAYS-BAS	3,20	3,26	4,93	5,30

Matières premières

En dollars	Cours 20/12	Var. % 19/12
MÉTAUX (LONDRES)		**$/TONNE**
CUIVRE 3 MOIS	1474,50	– 0,44
ALUMINIUM 3 MOIS	1347	– 0,44
PLOMB 3 MOIS	488	– 0,81
ETAIN 3 MOIS	....	....
ZINC 3 MOIS	786	– 0,25
NICKEL 3 MOIS	5490	– 0,18
MÉTAUX (NEW YORK)		**$/ONCE**
ARGENT A TERME	4,46	+ 1,36
PLATINE A TERME	58429,50	....
GRAINES DENRÉES		**$/BOISSEAU**
BLÉ (CHICAGO)	287,75	+ 0,09
MAIS (CHICAGO)	204,75	....
SOJA TOURTEAU (CHG.)	151,30	....
SOFTS		**$/TONNE**
CACAO (NEW YORK)	1281	– 0,39
CAFÉ (LONDRES)	....	....
SUCRE BL. (LONDRES)	....	....

Matif

Cours 9 h 57	Volume 21/12	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 2001	1	89,90	89,90
Euribor 3 mois			
JANVIER 2001	NC	NC	NC

Pétrole

En dollars	Cours 20/12	Var. % 19/12
BRENT (LONDRES)	19,25	+ 0,63
WTI (NEW YORK)	19,69	+ 0,61
LIGHT SWEET CRUDE	18,66	– 3,61

Or

En euros	Cours 20/12	Var % 19/12
OR FIN KILO BARRE	9850	– 0,71
OR FIN LINGOT	9970	+ 0,61
ONCE D'OR (LO) $	278,85	....
PIÈCE FRANCE 20 F	56,60	– 2,25
PIÈCE SUISSE 20 F	56,50	– 0,53
PIÈCE UNION LAT. 20	56,50	– 1,74
PIÈCE 10 DOLLARS US	215	....
PIÈCE 20 DOLLARS US	379,50	+ 0,07
PIÈCE 50 PESOS MEX.	370,25	– 1

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

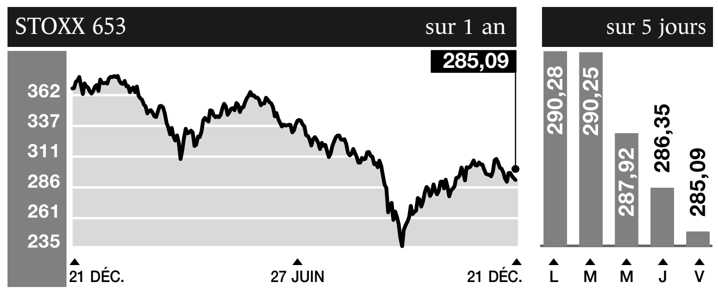

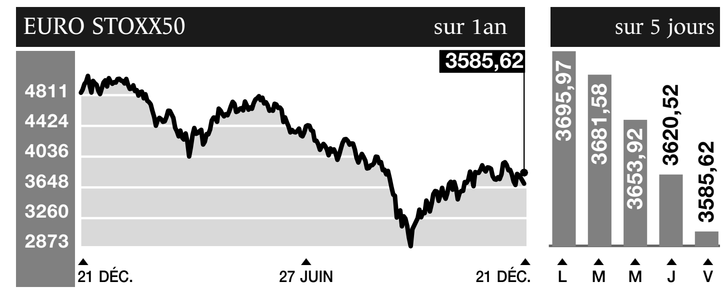

● A la Bourse de Milan, l'action du groupe de télévision **Mediaset**, la holding du président du conseil Silvio Berlusconi, a reculé de 3,71 %, jeudi 20 décembre, à 7,76 euros. Le marché a réagi à l'annonce de la vente de 1,3 % du capital de Mediaset par le groupe allemand Kirch.
● Le titre du pétrolier italien **ENI** a gagné 2,71 %, jeudi, à 13,48 euros, porté par des perspectives meilleures pour le prix du pétrole. ENI a également annoncé avoir signé un contrat d'exploration avec le Nigeria.
● A la Bourse de Londres, l'action du groupe de spiritueux **Diageo** a gagné 3,45 %, jeudi, à 765,5 pence. La Commission fédérale du commerce américaine (FTC) a approuvé l'acquisition des alcools de Seagram par Diageo et le français Pernod Ricard, à condition que le britannique vende les rhums Malibu dans les six mois suivant l'acquisition de Seagram.
● A la Bourse de Madrid, jeudi, l'action **SCH** a perdu 2,91 %, à 9,02 euros, et le titre **BBVA** a reculé de 1,45 %, à 13,56 euros. Ces deux grandes valeurs bancaires ont enregistré des pertes, l'effet de la crise argentine s'ajoutant, pour SCH, à une augmentation de capital mal perçue par le marché, et, pour BBVA, au départ anticipé de son coprésident, Emilio Ybarra, mercredi.

21/12 9 h 50 ▶

AUTOMOBILE

21/12 9 h 50	Code pays	Cours en euros	% Var. 20/12
AUTOLIV SDR	SE	20,92	....
BASF AG	BE ★	40,15	– 1,35
BMW	DE ★	38	– 0,26
CONTINENTAL AG	DE ★	14,65	– 0,34
DAIMLERCHRYSLER	DE ★	43,90	– 1,68
FIAT	IT ★	17,07	....
FIAT PRIV.	IT ★	11,78	....
MICHELIN	FR ★	35,67	– 1,92
PEUGEOT	FR ★	45,66	+ 0,07
PIRELLI SPA	IT ★	1,91	....
DR ING PORSCHE	DE ★	405,20	– 0,69
RENAULT	FR ★	37,18	– 0,64
VALEO	FR ★	43	....
VOLKSWAGEN VZ	DE ★	32,20	– 0,46
▶ DJ E STOXX AUTO P		200,09	– 0,49

BANQUES

ABBEY NATIONAL	GB	15,38	– 0,31
ABN AMRO HOLDIN	NL ★	17,79	– 1,33
ALL & LEICS	GB	12,70	....
ALLIED IRISH BA	GB	19,83	+ 0,82
ALMANIJ	BE ★	35	....
ALPHA BANK	GR	20,30	....
B.P.C.INDUSTRIA	IT ★	10,08	....
B.P.EMILIA ROMA	IT ★	30,25	....
B.P.LODI	IT ★	8,38	....
B.P.NOVARA	IT ★	6,19	....
B.P.SONDRIO	IT ★	10,40	....
B.P.VERONA E S.	IT ★	10,46	....
BANCA ROMA	IT ★	2,32	....
BANCO SABADELL	ES ★	14,85	....
BANK OF IRELAND	GB	16,12	+ 0,81
BANK OF PIRAEUS	GR	9,78	....
BANKINTER R	ES ★	31,51	– 1,22
BARCLAYS PLC	GB	34,16	– 0,47
BAYR.HYPO-U.VER	DE ★	32,45	– 0,92
BBVA R	ES ★	13,22	– 2,51
BCA AG.MANTOVAN	IT ★	9,85	....
BCA FIDEURAM	IT ★	8,67	....
BCA LOMBARDA	IT ★	9,51	....
BCA P.BERG.-C.V	IT ★	17,80	....
BCA P.MILANO	IT ★	3,77	....
BCO POPULAR ESP	ES ★	36,76	– 0,65
BCP R	PT ★	4,41	....
BIPOP CARIRE	IT ★	1,83	....
BK OF SCOTLAND	GB	13,33	....
BNL	IT ★	2,22	....
BNP PARIBAS	FR ★	98,25	– 0,56
BSCH R	ES ★	8,89	– 1,44
COMM.BANK OF GR	GR	37,46	....
COMMERZBANK	DE ★	17,10	– 0,29
CREDIT LYONNAIS	FR ★	35,70	– 1,27
CS GROUP N	CH	47,67	– 0,64
DANSKE BANK	DK	17,74	....
DEXIA	BE ★	15,13	– 0,13
DNB HOLDING	NO	4,78	....
DRESDNER BANK N	DE ★	40,10	– 0,25
EFG EUROBK ERGA	GR	15,32	....
ERSTE BANK	AT ★	57,23	....
ESPIRITO SANTO	PT ★	14,14	....
FOERENINGSSB A	SE	13,04	....
HALIFAX GROUP	GB	13,41	....
HSBC HLDG	GB	12,69	– 2,24
IKB	DE ★	13	+ 0,78
INTESABCI	IT ★	2,63	....
JULIUS BAER HLD	CH	374,11	....
KBC BANCASSURAN	BE ★	33,60	– 1,18
LLOYDS TSB	GB	11,49	– 1,79
MONTE PASCHI SI	IT ★	2,70	....
NAT BANK GREECE	GR	26,76	....
NATEXIS BQ POP.	FR ★	95,40	– 0,31
NORDEA	SE	5,68	....
ROLO BANCA 1473	IT ★	16,34	....
ROYAL BK SCOTL	GB	25,65	– 0,93
S-E-BANKEN -A-	SE	9,36	....
SAN PAOLO IMI	IT ★	11,52	....
STANDARD CHARTE	GB	13,45	+ 2,96
STE GENERAL-A-	FR ★	59,45	– 1,16
SVENSKA HANDELS	SE	15,72	....
SWEDISH MATCH	SE	5,99	....
UBS N	CH	55,20	– 0,61
UNICREDITO ITAL	IT ★	4,29	....
▶ DJ E STOXX BANK P		260,11	– 0,72

PRODUITS DE BASE

ACERALIA	ES ★	17,35	– 2,25
ACERINOX R	ES ★	36,75	– 2
ALUMINIUM GREEC	GR	34,46	....
ANGLO AMERICAN	GB	16,40	– 1,74
ASSIDOMAEN AB	SE	27,39	....
BEKAERT	BE ★	39,65	....
BHP BILLITON	GB	5,16	– 2,14
BOEHLER-UDDEHOL	AT ★	44	....
BUNZL PLC	GB	6,84	....
CORUS GROUP	GB	1,14	– 1,39
ELVAL	GR	3,56	....
HOLMEN -B-	SE	23,92	....
ISPAT INTERNATI	NL ★	1,91	....
JOHNSON MATTHEY	GB	14,85	....
M-REAL -B-	FI ★	6,80	....
MAYR-MELNHOF KA	AT ★	52,90	....
OUTOKUMPU	FI ★	11,38	– 0,18
PECHINEY-A-	FR ★	54,80	– 1,79
RAUTARUUKKI K	FI ★	3,89	+ 1,04
RIO TINTO	GB	20,12	....
SIDENOR	GR	4,40	....
SILVER & BARYTE	GR	8,28	....
SMURFIT JEFFERS	GB	2,48	+ 0,65
STORA ENSO -A-	FI ★	13,60	– 0,73
STORA ENSO -R-	FI ★	13,60	– 1,38
SVENSKA CELLULO	SE	29,86	....
THYSSENKRUPP	DE ★	15,65	– 0,95
UMICORE	BE ★	43,30	+ 0,35
UPM-KYMMENE COR	FI ★	36,50	– 1,40
USINOR	FR ★	13,99	– 0,99
VIOHALCO	GR	9,44	....
VOEST-ALPINE AG	AT ★	31	....
WORMS N	FR ★	19	....
▶ DJ E STOXX BASI P		189,30	– 1,09

CHIMIE

AIR LIQUIDE	FR ★	152,50	– 0,20
AKZO NOBEL NV	NL ★	49,50	+ 0,20
BASF AG	DE ★	40,15	– 1,35
BAYER AG	DE ★	34,08	– 1,36
BOC GROUP PLC	GB	17,22	+ 1,71
CELANESE N	DE ★	21,45	– 0,69
CIBA SPEC CHIMI	CH	69,85	– 0,73
CLARIANT N	CH	20,17	– 2,15
COLOPLAST -B-	DK	72,59	....
DEGUSSA (NEU)	DE ★	27,20	– 1,09
DSM	NL ★	40	– 0,77
EMS-CHEM HOLD A	CH	4252,13	– 0,56
ICI	GB	6,19	....
KEMIRA	FI ★	6,45	– 0,62
KON. VOPAK NV	NL ★	18,18	+ 1,17
LONZA GRP N	CH	727,77	+ 1,33
NORSK HYDRO	NO	45,72	....
RHODIA	FR ★	8,82	– 2
SOLVAY	BE ★	65,10	– 0,23
SYNGENTA N	CH	55,84	– 1,21
TESSENDERLO CHE	BE ★	25	– 0,75
▶ DJ E STOXX CHEM P		324,37	– 0,76

CONGLOMÉRATS

D'IETEREN SA	BE ★	164	....
GBL	BE ★	300,10	....
GEVAERT	BE ★	29,89	– 0,03
INCHCAPE	GB	9,37	– 0,68
KVAERNER -A-	NO	1,07	....
MYTILINEOS	GR	5,22	....
UNAXIS HLDG N	CH	119,76	– 1,82
ORKLA	NO	17,97	....
SONAE SGPS	PT ★	0,81	....
▶ DJ E STOXX CONG P		329,98	....

TÉLÉCOMMUNICATIONS

EQUANT NV	NL ★	12,54	– 1,95
ATLANTIC TELECO	GB	0,08	....
BRITISH TELECOM	GB	5,74	....
CABLE & WIRELES	GB	5	– 1,59
COLT TELECOM NE	GB	1,66	+ 0,98
DEUTSCHE TELEKO	DE ★	18,67	– 0,74
E.BISCOM	IT ★	49,85	....
EIRCOM	IR ★	1,30	....
ELISA COMMUNICA	FI ★	13,61	– 1,38
ENERGIS	GB	0,90	....
EUROPOLITAN HLD	SE	6,78	....
FRANCE TELECOM	FR ★	42,78	– 1,77
HELLENIC TELE (	GR	18,14	....
KINGSTON COM	GB	1,90	....
KONINKLIJKE KPN	NL ★	5,51	– 0,72
KPNQWEST NV -C-	NL ★	7,66	– 1,42
VODAFONE LIBERT	NL ★	10,05	– 0,99
VODAFONE N	DE ★	211,06	....
MOBILCOM	DE ★	23,21	+ 0,91
OLD MUTUAL	GB	1,31	– 3,57
OLIVETTI	IT ★	1,37	....
PANAFON HELLENI	GR	5,90	....
PT TELECOM SGPS	PT ★	8,60	....
SONERA	FI ★	5,43	– 1,81
SONG NETWORKS	SE	0,93	....
SWISSCOM N	CH	308,69	– 0,33
T.I.M.	IT ★	6,03	....
TDC	DK	37,91	– 1,05
TELE2 -B-	SE	38	....
VODAFONE TELECE	PT ★	8,68	....
TELECOM ITALIA	IT ★	9,21	....
TELECOM ITALIA	IT ★	5,61	....
TELEFONICA	ES ★	14,76	– 1,34
TELEF.MOVILES	ES ★	8,03	– 2,78
TELENOR	NO	4,68	....
TELIA	SE	4,73	....
TISCALI	IT ★	9,90	....
VERSATEL TELECO	NL ★	0,96	– 2,04
VODAFONE GROUP	GB	2,81	– 1,14
▶ DJ E STOXX TCOM P		463,84	– 0,77

CONSTRUCTION

ACCIONA	ES ★	40,77	– 1,66
ACESA R	ES ★	10,54	– 1,77
ACS	ES ★	27,18	+ 0,11
AGGREGATE IND	GB	1,42	– 1,12
AKTOR SA	GR	8,20	....
AMEY	GB	6,24	+ 0,78
AUREA R	ES ★	22,30	– 0,89
BOUYGUES	FR ★	36	– 0,69
BPB	GB	4,95	....
BRISA AUTO-ESTR	PT ★	9,50	....
BUZZI UNICEM	IT ★	7,15	....
CIMPOR R	PT ★	19,40	....
COLAS	FR ★	63	....
CRH PLC	GB	31,03	– 1,03
FCC	ES ★	23,28	– 0,51
GRUPO DRAGADOS	ES ★	14,75	+ 0,20
GRUPO FERROVIAL	ES ★	20	– 0,74
HANSON PLC	GB	7,58	....
HEIDELBERGER ZE	DE ★	51,21	....
HELL.TECHNODO.R	GR	6,22	....
HERACLES GENL R	GR	12,90	....
HOCHTIEF ESSEN	DE ★	15,50	– 0,06
HOLCIM	CH	231,35	– 0,29
IMERYS	FR ★	105,30	– 0,09
ITALCEMENTI	IT ★	8,66	....
LAFARGE	FR ★	102,40	– 0,29
MICHANIKI REG.	GR	2,35	....
NOVAR	GB	2,03	....
PILKINGTON PLC	GB	1,69	– 2,78
RMC GROUP PLC	GB	9,83	....
SAINT GOBAIN	FR ★	163,20	– 0,55
SKANSKA -B-	SE	6,94	....
TAYLOR WOODROW	GB	2,74	....
TECHNIP-COFLEXI	FR ★	141	– 1,40
TITAN CEMENT RE	GR	38,42	....
UPONOR -A-	FI ★	18,50	....
CIMENTS VICAT /	FR ★	59	....
VINCI	FR ★	64,25	+ 0,71
WIENERBERGER AG	AT ★	15,70	....
▶ DJ E STOXX CNST P		224,61	– 0,39

CONSOMMATION CYCLIQUE

ACCOR	FR ★	39,05	– 1,71
ADIDAS-SALOMON	DE ★	80,60	+ 0,75
AGFA-GEVAERT	BE ★	13,50	– 1,10
AIR FRANCE	FR ★	15,81	– 1,19
AIRTOURS PLC	GB	3,92	....
ALITALIA	IT ★	1	....
AUSTRIAN AIRLIN	AT ★	7,62	....
AUTOGRILL	IT ★	10,11	....
BANG & OLUFSEN	DK	26,35	....
BENETTON	IT ★	12,60	....
BERKELEY GROUP	GB	11,03	– 0,29
BRITISH AIRWAYS	GB	3,05	– 0,53
BULGARI	IT ★	8,85	....
CHRISTIAN DIOR	FR ★	33,27	– 2,15
CLUB MED.	FR ★	39,95	– 0,50
COMPASS GROUP	GB	8,16	....
DT.LUFTHANSA N	DE ★	14,10	– 1,95
ELECTROLUX -B-	SE	15,61	....
EM.TV & MERCHAN	DE ★	1,20	– 5,51
EMI GROUP	GB	5,76	+ 1,13
EURO DISNEY	FR ★	0,86	....
HDP	IT ★	3,16	....
HERMES INTL	FR ★	163	– 3,55
HILTON GROUP	GB	3,35	– 0,48
HUGO BOSS AG VZ	DE ★	21,50	– 2,27
HUNTER DOUGLAS	NL ★	29,35	– 1,34
INDITEX R	ES ★	21,01	– 2,28
J D WETHERSPOON	GB	6,56	....
KLM	NL ★	12,71	....
LVMH	FR ★	43,11	– 2,58
MEDION	DE ★	45,60	– 1,94
MOULINEX	FR ★	0,01	....
NH HOTELES	ES ★	10,82	– 1,64
NXT	GB	2,63	....
P & O PRINCESS	GB	6,29	+ 1,30
PERSIMMON PLC	GB	4,93	– 0,33
PREUSSAG AG	DE ★	25,80	– 3,73
RANK GROUP	GB	3,61	....
RICHEMONT UNITS	CH	20,44	– 1,64
RYANAIR HLDGS	IR ★	13,42	....
SAIRGROUP N	CH	1,57	+ 9,52
SAS DANMARK A/S	DK	9,81	....
SEB	FR ★	63	....
SIX CONTINENTS	GB	10,90	....
SODEXHO ALLIANC	FR ★	47,04	+ 0,17
THE SWATCH GRP	CH	99,49	+ 0,69
THE SWATCH GRP	CH	21,57	+ 1,12
TELE PIZZA	ES ★	1,74	– 0,57
THOMSON MULTIME	PA	32,80	– 3,53
WILSON BOWDEN	GB	12,83	....
WM-DATA -B-	SE	2,67	....
WOLFORD AG	AT ★	10,11	....
WW/WW UK UNITS	IR ★	0,91	....
▶ DJ E STOXX CYC GO P		119,18	– 1,78

PHARMACIE

ACTELION N	CH	46,68	+ 0,74
ALTANA AG	DE ★	51,60	+ 0,10
AMERSHAM	GB	10,20	+ 1,28
ASTRAZENECA	GB	48,51	– 0,36
AVENTIS	FR ★	74,50	....
BB BIOTECH	CH	80,75	– 0,84
CELLTECH GROUP	GB	13,69	+ 1,80
DISETRONIC HLDG	CH	922,66	– 1,17
ELAN CORP	IR ★	48,80	+ 0,93
ESSILOR INTL	FR ★	33	– 0,96
FRESENIUS MED C	DE ★	68	– 0,15
H. LUNDBECK	DK	27,29	....
GALEN HOLDINGS	GB	10,93	– 0,29
GAMBRO -A-	SE	6,57	....
GLAXOSMITHKLINE	GB	27,23	– 0,41
H. LUNDBECK	DK	27,29	....
NOVARTIS N	CH	39,25	+ 0,35
NOVO-NORDISK -B	DK	43,69	– 1,52
NOVOZYMES -B-	DK	22,11	....
ORION B	FI ★	19,50	+ 0,52
OXFORD GLYCOSCI	GB	10,77	+ 0,15
PHONAK HLDG N	CH	26,03	....
QIAGEN NV	NL ★	20,95	– 0,48
ROCHE HLDG G	CH	80,41	+ 0,21
SANOFI SYNTHELA	FR ★	79,70	– 0,37
SCHERING AG	DE ★	57,85	+ 0,78
SERONO -B-	CH	882,45	– 6,23
SHIRE PHARMA GR	GB	13,01	– 2,06
SMITH & NEPHEW	GB	6,35	....
SSL INTL	GB	8,71	+ 0,37
SULZER AG 100N	CH	156,73	+ 0,66
SYNTHES-STRATEC	CH	756,39	– 0,18
UCB	BE ★	43,55	+ 0,69
WILLIAM DEMANT	DK	28,97	– 0,69
WS ATKINS	GB	10,53	– 0,15
ZELTIA	ES ★	8,45	– 1,86
▶ DJ E STOXX HEAL		512,15	– 0,19

(Publicité)

ÉNERGIE

BG GROUP	GB	4,30	....
BP	GB	8,19	– 0,59
CEPSA	ES ★	12,50	....
COFLEXIP	FR ★	156,30	+ 0,19
DORDTSCHE PETRO	NL ★	2,50	....
GBL	BE ★	56,80	+ 1,07
ENI	IT ★	13,48	....
ENTERPRISE OIL	GB	7,27	+ 3,20
GBL	BE ★	56,80	+ 1,07
HELLENIC PETROL	GR	6,82	....
LATTICE GROUP	GB	2,42	....
OMV AG	AT ★	90	....
PETROLEUM GEO-S	NO	8,02	....
REPSOL YPF	ES ★	15,18	– 2,69
ROYAL DUTCH CO	NL ★	51,95	– 0,67
SAIPEM	IT ★	5,41	....
SHELL TRANSP	GB	7,21	– 0,45
STATOIL	NO	7,45	....
TOTAL FINA ELF	FR ★	150,60	– 0,92
IHC CALAND	NL ★	48,96	+ 0,91
▶ DJ E STOXX ENGY P		306,03	– 0,78

SERVICES FINANCIERS

3I GROUP	GB	13,46	– 0,60
ALPHA FINANCE	GR	44,90	....
AMVESCAP	GB	16,04	– 0,50
BHW HOLDING AG	DE ★	26,80	+ 0,75
BPI R	PT ★	2,23	....
BRITISH LAND CO	GB	7,30	+ 0,67
CALEDONIA INV.S	GB	13,46	....
CANARY WHARF GR	GB	7,38	....
CATTLES ORD.	GB	4,68	....
CLOSE BROS GRP	GB	13,30	....
COBEPA	BE ★	60,05	....
CONSORS DISC-BR	DE ★	8,70	– 0,23
CORIO NV	NL ★	24,50	....
CORP FIN ALBA	ES ★	22,23	– 1,24
DAB BANK AG	DE ★	13,90	– 1,42
DEPFA-BANK	DE ★	58,10	– 1,11
DROTT -B-	SE	11,20	....
EURAZEO	FR ★	61,95	– 0,08
EURONEXT	NL ★	19,50	– 2,94
FINAXA	FR ★	82	– 3,59
FORTIS (B)	BE ★	27,50	....
FORTIS (NL)	NL ★	27,07	....
GECINA	FR ★	91,10	+ 0,11
GIMV	BE ★	28,91	– 1,97
GREAT PORTLAND	GB	3,90	....
HAMMERSON	GB	7,04	+ 0,23
ING GROEP	NL ★	26,41	– 1,46
LAND SECURITIES	GB	12,22	– 0,92
LIBERTY INTL	GB	7,80	– 1,02
LONDON STOCK EX	GB	6,74	....
MARSCHOLLEK LAU	DE ★	58,60	....
MEDIOBANCA	IT ★	12,53	....
METROVACESA	ES ★	14,80	+ 1,23
MONTEDISON	IT ★	2,62	....
PROVIDENT FIN	GB	10,41	....
RODAMCO EUROPE	NL ★	39	+ 0,28
RODAMCO NORTH A	NL ★	51	– 0,20
ROLINCO NV	NL ★	24,50	....
SCHRODERS	GB	13,90	+ 1,89
SIMCO N	FR ★	77,05	+ 0,06
SLOUGH ESTATES	GB	5,14	– 0,31
TECAN GRP N	CH	69,51	....
UNIBAIL	FR ★	55,80	+ 0,54
VALLEHERMOSO	ES ★	7,01	+ 0,14
WCM BETEILIGUNG	DE ★	12,10	– 0,41
▶ DJ E STOXX FINS P		229,74	– 0,69

ALIMENTATION ET BOISSON

ALLIED DOMECQ	GB	6,35	....
ASSOCIAT BRIT F	GB	7,82	....
BBAG OE BRAU-BE	AT ★	38,85	....
BRAU UNION	AT ★	39,44	....
CADBURY SCHWEPP	GB	6,92	+ 0,47
CARLSBERG -B-	DK	45,97	....
CARLSBERG AS -A	DK	41,13	....
COCA COLA HBC	GR	15,80	....
DANISCO	DK	39,05	– 0,85
DANONE	FR ★	131,70	– 0,60
DELTA HOLDINGS	GR	7,50	....
DIAGEO	GB	12,25	– 0,78
ELAIS OLEAGINOU	GR	18,78	....
HEINEKEN HOLDIN	NL ★	30,89	– 0,48
HELLENIC SUGAR	GR	9,56	....
KAMPS	DE ★	8,50	– 1,16
KERRY GRP-A-	GB	21,68	– 1,47
KINGFISHER	GB	5,88	– 4,45
KONINKLIJKE NUM	NL ★	24,33	+ 0,12
MONTEDISON	IT ★	2,62	....
NESTLE N	CH	236,12	+ 0,14
NORTHERN FOODS	GB	2,47	....
PARMALAT	IT ★	2,97	....
PERNOD RICARD	FR ★	85,75	– 0,64
RAISIO GRP -V-	FI ★	0,94	+ 2,17
SCOTT & NEWCAST	GB	8,46	....
SOUTH AFRICAN B	GB	7,17	– 1,11
TATE & LYLE	GB	5,53	....
TOMKINS	GB	3,39	....
UNILEVER	NL ★	65,90	....
WHITBREAD PLC	GB	8,69	....
▶ DJ E STOXX F & BV P		223,42	– 0,28

BIENS D'ÉQUIPEMENT

ABB N	CH	10,26	+ 0,33
ADECCO N	CH	61,36	– 0,28
AGGREKO	GB	5,50	....
ALSTOM	FR ★	12,07	+ 0,58
ALTRAN TECHNO	FR ★	49,90	– 1,96
ALUSUISSE GRP N	CH	858,60	....
ARRIVA	GB	5,05	....
ASSA ABLOY-B-	SE	15,19	....
ASSOC BR PORTS	GB	6,32	....
ATLAS COPCO -A-	SE	23,44	....
ATLAS COPCO -B-	SE	21,87	....
ATTICA ENTR SA	GR	5	....
BAA	GB	8,69	– 1,10
BBA GROUP PLC	GB	4,05	....
BODYCOTE INTL	GB	3,19	....
BRAMBLES INDUST	GB	5,16	....
BUDERUS AG	DE ★	30,75	....
CAPITA GRP	GB	7,42	– 0,43
CDB WEB TECH IN	IT ★	3,61	....
CGIP	FR ★	35,60	– 1,93
CHUBB	GB	2,64	....
CIR	IT ★	0,88	....
COBHAM	GB	17,22	– 0,65
COOKSON GROUP P	GB	1,42	....
COPENHAGEN AIRP	DK	73,66	....
DAMPSKIBS -A-	DK	6183,46	....
DAMPSKIBS -B-	DK	7016,88	+ 0,38
DAMSKIBS SVEND	DK	9302,08	....
DE LA RUE	GB	7,37	+ 0,66
E.ON AG	DE ★	54,30	– 1
ELECTROCOMPONEN	GB	8,67	....
ENIRO	SE	7,46	....
EPCOS	DE ★	53,50	– 1,83
EUR AERO DEFENC	FR ★	13,12	– 0,91
EUROTUNNEL	FR ★	1,06	– 0,93
EXEL	GB	12,41	+ 0,13
FINMECCANICA	IT ★	0,94	....
FINNLINES	FI ★	23,15	....
FKI	GB	2,95	+ 0,55
FLS IND.B	DK	9,41	....
FLUGHAFEN WIEN	AT ★	29,60	....
GAMESA	ES ★	14,50	– 0,48
GKN	GB	4,37	– 1,45
GROUP 4 FALCK	DK	124,34	....
GROUP 4 FALCK	DK	124,34	....
GUARDIAN IT	GB	2,53	– 4,85
HAGEMEYER NV	NL ★	18,80	– 1,57
HALKOR	GR	4,32	....
HAYS	GB	3,26	– 7,34
HEIDELBERGER DR	DE ★	43	....
HUHTAMAKI	FI ★	34,40	....
IFIL	IT ★	5,04	....
IMI PLC	GB	4,27	....
IND.VAERDEN -A-	SE	16,30	....
INDRA SISTEMAS	ES ★	9,50	– 1,14
INVENSYS	GB	1,90	– 0,84
INVESTOR -A-	SE	11,25	....
INVESTOR -B-	SE	11,04	....
ISS	DK	53,77	....
JOT AUTOMATION	FI ★	0,48	– 2,04
KINNEVIK -B-	SE	16,82	....
KONE B	FI ★	81,50	....
LEGRAND	FR ★	143,10	– 1,38
LINDE AG	DE ★	44,60	– 0,89
MAN AG	DE ★	21,60	– 0,23
MEGGITT	GB	2,93	– 1,09
METSO	FI ★	11,75	– 0,42
MG TECHNOLOGIES	DE ★	9,22	– 0,86
MORGAN CRUCIBLE	GB	2,93	....
EXEL	GB	12,41	+ 0,13
PACE MICRO TECH	GB	5,69	– 2,22
PARTEK	FI ★	8,61	....
PENINS.ORIENT.S	GB	3,71	....
PERLOS	FI ★	11,20	– 1,32
PREMIER FARNELL	GB	5,01	....
RAILTRACK	GB	4,51	....
RANDSTAD HOLDIN	NL ★	13,82	– 1,50
RENTOKIL INITIA	GB	4,35	+ 0,37
REXAM	GB	5,80	....
REXEL	FR ★	62,90	– 0,08
RHI AG	AT ★	7,36	....
RIETER HLDG N	CH	243,27	+ 1,13
ROLLS ROYCE	GB	2,63	....
SANDVIK	SE	23,02	....
SAURER N	CH	20,27	+ 1,02
SCHNEIDER ELECT	FR ★	51,55	– 1,15
SEAT PAGINE GIA	IT ★	0,88	....
SEAT PAGINE GIA	IT ★	0,88	....
SECURICOR	GB	1,77	– 0,90
SECURITAS -B-	SE	20,19	....
SERCO GROUP	GB	6	– 0,27
SGL CARBON	DE ★	21,60	....
SHANKS GROUP	GB	2,72	....
SIDEL	FR ★	50	....
SINGULUS TECHNO	DE ★	30,49	– 0,20
SKF -B-	SE	20,87	....
SMITHS GROUP	GB	10,58	....
SOPHUS BEREND -	DK	22,99	....
SPIRENT	GB	2,45	– 0,65
STOLT NIELSEN	LU ★	130	....
TELE2 -B-	SE	38	....
THALES	FR ★	38,10	– 1,17
TOMRA SYSTEMS	NO	9,96	....
TPI	ES ★	4,35	– 1,58
TRAFFICMASTER	GB	0,81	....
UNAXIS HLDG N	CH	119,76	– 1,82
VA TECHNOLOGIE	AT ★	24,05	....
VEDIOR NV	NL ★	12,35	– 1,91
VESTAS WIND SYS	DK	30,92	– 2,95
VINCI	FR ★	64,25	+ 0,71
VIVENDI ENVIRON	FR ★	36,69	– 0,43
VOLVO -A-	SE	17,19	....
VOLVO -B-	SE	18,19	....
WARTSILA CORP A	FI ★	19,90	....
XANSA	GB	5,79	....
ZARDOYA OTIS	ES ★	10,71	....
▶ DJ E STOXX IND GO P		334,81	– 0,81

ASSURANCES

AEGIS GROUP	GB	1,35	....
AEGON NV	NL ★	28,20	– 1,40
AGF	FR ★	50,75	+ 0,10
ALLEANZA ASS	IT ★	12	....
ALLIANZ N	DE ★	251	– 0,87
ASR VERZEKERING	NL ★	81,10	....
AXA	FR ★	22,45	– 1,41
BALOISE HLDG N	CH	103,24	....
BRITANNIC	GB	11,93	– 0,40
CATTOLICA ASS	IT ★	23,62	....
CGNU	GB	13,01	– 1,59
CNP ASSURANCES	FR ★	35	– 1,13
CODAN	DK	16,27	....
CORP MAPFRE R	ES ★	18,50	....
ERGO VERSICHERU	DE ★	178	– 1,66
ETHNIKI GEN INS	GR	9,62	....
EULER	FR ★	42	....
FONDIARIA ASS	IT ★	5,83	....
FORTIS (B)	BE ★	27,50	....
FRIENDS PROVIDE	GB	3,21	+ 0,51
GENERALI ASS	IT ★	29,90	....
GENERALI HLD VI	AT ★	152,01	....
INDEPENDENT INS	GB	0,10	....
INTERAM HELLEN	GR	4,98	....
IRISH LIFE & PE	GB	11,40	....
LEGAL & GENERAL	GB	2,51	+ 1,96
MEDIOLANUM	IT ★	9,71	....
MUENCH RUECKVER	DE ★	290,50	– 0,68
POHJOLA GRP.B	FI ★	19,80	– 1
PRUDENTIAL	GB	12,46	+ 1,18
RAS	IT ★	12,84	....
ROYAL SUN ALLIA	GB	6,24	– 2,03
SAI	IT ★	14	....
SAMPO-LEONIA -A	FI ★	8,55	+ 0,35
SCHW NATL VERS	CH	596,25	....
SCOR	FR ★	35,98	+ 1,93
SKANDIA INSURAN	SE	7,52	....
ST JAMES'S PLAC	GB	5,77	....
STOREBRAND	NO	6,45	....
SWISS LIFE REG	CH	493,36	+ 0,84
SWISS RE N	CH	114,82	– 0,59
TOPDANMARK	DK	25,14	....
ZURICH FINL SVC	CH	255,54	– 9,42
▶ DJ E STOXX INSU P		318,40	– 0,79

MEDIAS

B SKY B GROUP	GB	11,48	– 0,56
CANAL PLUS	FR ★	3,53	....
CAPITAL RADIO	GB	12,57	....
CARLTON COMMUNI	GB	3,87	– 0,41
DLY MAIL & GEN	GB	10,08	....
ELSEVIER	NL ★	12,73	– 0,62
EMAP PLC	GB	11,93	....
FOX KIDS EUROPE	NL ★	11,51	....
FUTURE NETWORK	GB	0,73	– 2,17
GRANADA	GB	2,19	– 2,86
GRUPPO L'ESPRES	IT ★	3,19	....
GWR GROUP	GB	3,87	– 1,64
HAVAS ADVERTISI	FR ★	7,85	– 0,63
INDP NEWS AND M	IR ★	2,15	....
INFORMA GROUP	GB	4,01	– 2,35
LAGARDERE SCA N	FR ★	45,50	– 0,96
LAMBRAKIS PRESS	GR	4,44	....
M6 METROPOLE TV	FR ★	29,30	– 5,45
MEDIASET	IT ★	7,76	....
MODERN TIMES GR	SE	24,34	....
MONDADORI	IT ★	6,93	....
NRJ GROUP	FR ★	20,20	– 1,46
PEARSON	GB	12,27	– 1,55
PRISA	ES ★	10,36	– 3,63
PROSIEBEN SAT.1	DE ★	5,65	+ 2,73
PT MULTIMEDIA R	PT ★	7,86	....
PUBLICIS GROUPE	FR ★	28,10	– 1,40
PUBLIGROUPE N	CH	214,99	+ 1,28
REED INTERNATIO	GB	9,03	– 0,18
REUTERS GROUP	GB	10,75	– 1,48
RTL GROUP	LU ★	40,50	....
SMG	GB	2,31	....
SOGECABLE R	ES ★	26,39	– 0,79
TAYLOR NELSON S	GB	3,16	....
TELEWEST COMM.	GB	0,94	....
TF1	FR ★	26,60	– 1,48
TRINITY MIRROR	GB	6,37	+ 0,77
UNITED PAN-EURO	NL ★	0,54	....
UTD BUSINESS ME	GB	11,49	....
VIVENDI UNIVERS	FR ★	57,15	– 1,89
VNU	NL ★	33,84	– 0,88
WOLTERS KLUWER	NL ★	24,26	– 0,98
WPP GROUP	GB	11,48	– 0,14
▶ DJ E STOXX MEDIA P		300,68	– 1,37

BIENS DE CONSOMMATION

AHOLD	NL ★	31,31	+ 0,16
ALTADIS	ES ★	18,31	– 1,08
AMADEUS GLOBAL	ES ★	6,51	– 0,91
ATHENS MEDICAL	GR	3,78	....
AUSTRIA TABAK A	AT ★	82,09	....
AVIS EUROPE	GB	2,63	....
BEIERSDORF AG	DE ★	125	+ 0,40
BIC	FR ★	36,52	– 0,27
BRIT AMER TOBAC	GB	9,17	....
CASINO GP	FR ★	83,50	– 0,18
CLARINS	FR ★	59,80	– 0,08
COLRUYT	BE ★	48,98	– 0,04
DELHAIZE	BE ★	57,95	....
FIRSTGROUP	GB	4,45	....
GALLAHER GRP	GB	7,40	....
GIB	BE ★	44,30	....
GIVAUDAN N	CH	344,80	+ 0,80
HENKEL KGAA VZ	DE ★	61,60	– 0,32
ICELAND GROUP	GB	2,82	....
IMPERIAL TOBACC	GB	14,53	....
JERONIMO MARTIN	PT ★	8,85	....
KESKO -B-	FI ★	10,01	....
L'OREAL	FR ★	75,90	– 0,91
LAURUS NV	NL ★	4,67	– 1,27
MORRISON SUPERM	GB	3,22	....
RECKITT BENCKIS	GB	15,99	– 0,30
SAFEWAY	GB	4,98	+ 0,65
SAINSBURY J. PL	GB	5,56	....
STAGECOACH GROU	GB	1,14	....
TERRA NETWORKS	ES ★	9,28	– 2,32
TESCO PLC	GB	3,89	....
TPG	NL ★	23,80	+ 1,28
WANADOO	FR ★	5,51	– 2,82
WELLA AG VZ	DE ★	52,90	....
▶ DJ E STOXX N CY G P		377,42	– 0,40

COMMERCE DISTRIBUTION

ALLIANCE UNICHE	GB	8,51	– 0,19
AVA ALLG HAND.G	DE ★	40,75	....
BOOTS CO PLC	GB	9,17	....
BUHRMANN NV	NL ★	12	....
CARREFOUR	FR ★	55,05	– 1,08
CASTO.DUBOIS	FR ★	57,40	– 0,69
CC CARREFOUR	ES ★	13,26	– 1,78
CHARLES VOEGELE	CH	42,59	....
D'IETEREN SA	BE ★	164	....
DEBENHAMS	GB	6,46	+ 1,52
DIXONS GROUP	GB	3,69	– 3,38
GAL LAFAYETTE	FR ★	143	+ 2,14
GEHE AG	DE ★	42	+ 0,72
GUCCI GROUP	NL ★	93,15	+ 0,05
GUS	GB	10,14	....
HENNES & MAURIT	SE	21,34	....
KARSTADT QUELLE	DE ★	43,50	– 0,91
KINGFISHER	GB	5,92	....
MARKS & SPENCER	GB	5,66	– 0,28
MATALAN	GB	5,42	....
METRO	DE ★	38,20	– 1,55
MFI FURNITURE G	GB	2,26	....
NEXT PLC	GB	14,46	+ 2,16
PINAULT PRINT.	FR ★	140,80	– 0,14
SIGNET GROUP	GB	1,40	....
VALORA HLDG N	CH	164,91	+ 0,73
VENDEX KBB NV	NL ★	11,90	– 0,42
W.H SMITH	GB	7,66	....
WOLSELEY PLC	GB	8,87	....
▶ DJ E STOXX RETL P		288,36	– 0,75

HAUTE TECHNOLOGIE

AIXTRON	DE ★	24,62	– 1,12
ALCATEL-A-	FR ★	17,55	– 2,50
ALTEC	GR	2,70	....
ARC INTERNATION	GB	0,74	– 4,17
ARM HOLDINGS	GB	5,30	– 2,66
ASML HOLDING	NL ★	18,14	– 3,46
BAAN COMPANY	NL ★	2,66	....
BAE SYSTEMS	GB	5,08	+ 2,94
BALTIMORE TECH	GB	0,24	....
BROKAT TECHNOLO	DE ★	0,12	– 20
BULL	FR ★	1,26	+ 5
BUSINESS OBJECT	FR ★	35,48	– 3,87
CAP GEMINI	FR ★	78,20	– 1,08
COMPTEL	FI ★	3,01	– 2,27
DASSAULT SYST.	FR ★	52,10	– 0,57
ERICSSON -B-	SE	5,62	....
F-SECURE	FI ★	1,14	– 1,72
FILTRONIC	GB	5,56	– 8,24
FINMATICA	IT ★	18,21	....
GETRONICS	NL ★	3,33	– 5,40
GN GREAT NORDIC	DK	6,18	– 2,95
INFINEON TECHNO	DE ★	21,75	– 2,68
INFOGRAMES ENTE	FR ★	13,50	– 1,53
INTRACOM R	GR	13,64	....
KEWILL SYSTEMS	GB	0,69	+ 2,38
LEICA GEOSYSTEM	CH	105,62	....
LOGICA	GB	9,96	– 2,68
LOGITECH INTL N	CH	41,91	....
MARCONI	GB	0,53	– 2,94
MB SOFTWARE	DE ★	0,20	....
NOKIA	FI ★	26,08	– 2,29
OCE	NL ★	10,50	– 3,23
ROY.PHILIPS ELE	NL ★	30,60	– 2,24
PSION	GB	1,40	....
SAGE GRP	GB	3,68	– 0,44
SAGEM	FR ★	61,55	– 0,81
SAP AG	DE ★	140,60	– 2,43
SAP VZ	DE ★	153,99	....
SEZ HLDG N	CH	52,81	+ 0,26
SIEMENS AG N	DE ★	68,10	– 1,59
SPIRENT	GB	2,45	– 0,65
STMICROELECTRON	FR ★	33,75	– 1,26
THINK TOOLS	CH	19,66	– 4,15
THUS	GB	0,89	+ 3,77
TIETOENATOR	FI ★	29,10	– 0,68
▶ DJ E STOXX TECH P		466,74	– 1,93

SERVICES COLLECTIFS

ACEA	IT ★	7,34	....
AEM	IT ★	2,19	....
BRITISH ENERGY	GB	3,60	+ 2,76
CENTRICA	GB	3,47	– 0,92
EDISON	IT ★	8,19	....
ELECTRABEL	BE ★	220,60	– 0,85
ELECTRIC PORTUG	PT ★	2,32	....
ENDESA	ES ★	16,95	– 0,47
ENEL	IT ★	6,07	....
EVN	AT ★	46,05	....
FORTUM	FI ★	4,69	+ 1,08
GAS NATURAL SDG	ES ★	18,60	– 0,16
HIDRO CANTABRIC	ES ★	26,70	+ 0,23
IBERDROLA	ES ★	14,05	– 0,50
INNOGY HOLDINGS	GB	3,21	....
ITALGAS	IT ★	10,20	....
KELDA	GB	5,61	+ 0,29
NATIONAL GRID G	GB	6,96	– 0,23
INTERNATIONAL P	GB	3,11	+ 1,58
OESTERR ELEKTR	AT ★	81,26	....
PENNON GROUP	GB	9,67	....
POWERGEN	GB	12,11	....
SCOTTISH POWER	GB	6,08	....
SEVERN TRENT	GB	11,01	– 0,29
SUEZ	FR ★	32,12	+ 0,31
UNION FENOSA	ES ★	16,97	– 1,05
UNITED UTILITIE	GB	9,51	+ 1,03
VIRIDIAN GROUP	GB	7,90	....
▶ DJ E STOXX PO SUP P		281,48	– 0,27

EURO NOUVEAU MARCHÉ

21/12 9 h 50 ▶

AMSTERDAM

21/12 9 h 50	Cours en euros	% Var. 20/12
AIRSPRAY NV	16,80	....
ANTONOV	0,59	– 1,67
C/TAC	2,20	....
CARDIO CONTROL	3,26	– 6,86
CSS	23,90	....
HITT NV	6,99	+ 1,30
AMERICA SUL PREF-B	....	....
NEDGRAPHICS HOLD	4	....
SOPHEON	0,50	....
PROLION HOLDING	94	....
RING ROSA	0,03	....
UCC GROEP NV	7	....

BRUXELLES

ARTHUR	2,70	....

★ CODES PAYS ZONE EURO
FR : France - **DE** : Allemagne - **ES** : Espagne
IT : Italie - **PT** : Portugal - **IR** : Irlande
LU : Luxembourg - **NL** : Pays-Bas - **AT** : Autriche
FI : Finlande - **BE** : Belgique - **GR** : Grèce.

CODES PAYS HORS ZONE EURO
CH : Suisse - **NO** : Norvège - **SE** : Suède
GB : Grande-Bretagne - **DK** : Danemark.

VALEURS FRANCE

● Après avoir vu sa cotation suspendue pendant deux jours, l'action **Bull** gagnait 5 %, vendredi 21 décembre, à l'ouverture de la Bourse de Paris, à 1,19 euro. Bull est en passe de céder Intégris, qui regroupe ses activités de services informatiques, à Steria.

● Le titre **Galeries Lafayettes** était en hausse de 3,43 %, à 144,8 euros, vendredi, à la veille de la fermeture officielle des magasins Mark & Spencer repris par le groupe français le 30 novembre.

● L'action **Infogrames** était en repli de 1,53 %, à 13,5 euros, vendredi matin. L'éditeur de jeux vidéo a annoncé qu'il va distribuer une action nouvelle contre 20 actions existantes dans le cadre d'une augmentation de capital par incorporation de primes d'émission décidé en décembre 2000.

● Le titre **AGF** était en hausse de 0,3 %, à 50,75 euros, vendredi matin. Le groupe d'assurance a acquis 3,3 % d'Euler, spécialisé dans l'assurance-crédit et l'affacturage, ce qui porte sa participation à 63,2 % du capital.

● L'action **Danone** progressait de 0,45 %, vendredi dans les premiers échanges, cotant 133,1 euros. Le groupe agro-alimentaire a annoncé, jeudi, l'annulation de 5,7 % de son capital, soit 8,5 millions d'actions, détenues en autocontrôle. Cette décision entraînera une hausse du profit par action de la société.

PREMIER MARCHÉ

VENDREDI 21 DÉCEMBRE **Cours à 9 h 57**

Dernier jour de négociation des OSRD : 25 janvier

France ▶	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Valeur nominal (1)
ACCOR ❯	39,45	258,78	−0,70	3
AFFINE	36,89	241,98	−0,03	...
AGF ❯	51,15	335,52	+0,89	...
AIR FRANCE G ❯	15,81	103,71	−1,19	8,50
AIR LIQUIDE ❯	151,60	994,43	−0,79	11
ALCATEL A ❯	17,51	114,86	−2,72	2
ALCATEL O	7,48	49,07	−3,48	2
ALSTOM ❯	11,98	78,58	−0,17	6
ALTRAN TECHN ❯	49,94	327,58	−1,89	0,50
ARBEL	3,05	20,01	+0,33	4
AREVA CIP	153	1003,61	−0,65	250
ATOS ORIGIN ❯	71,50	469,01	−0,69	1
AVENTIS ❯	75,05	492,30	+0,74	3,82
AXA ❯	22,38	146,80	−1,71	2,29
BACOU DALLOZ	...	...	...	2
BAIL INVESTI	121,20	795,02	+0,25	16
BAZAR HOT. V	125	819,95	−0,40	50
BEGHIN SAY ❯	39,20	257,14	+0,13	1
BIC ❯	36,70	240,74	+0,22	3,82
BNP PARIBAS ❯	98,20	644,15	−0,61	4
BOLLORE ❯	244	1600,54	+0,83	8
BOLLORE INV	50,50	331,26	+0,40	16
BONGRAIN	43	282,06	−4,44	1
BOUYGUES ❯	35,90	235,49	−0,97	1
BOUYGUES OFF ❯	36,38	238,64	−1,14	1,52
B T P (LA CI	...	...	...	50
BULL# ●❯	1,26	8,27	+5	2
BURELLE (LY)	49,47	324,50	+0,02	100
BUSINESS OBJ ❯	35,79	234,77	−3,03	0,10
CANAL + ❯	3,53	23,16	...	0,75
CAP GEMINI ❯	78	511,65	−1,33	8
CARBONE-LORR ❯	28,80	188,92	+2,67	2
CARREFOUR ❯	55,05	361,10	−1,08	2,50
CASINO GUICH	62,30	408,66	...	1,53
CASINO GUICH ❯	83,60	548,38	−0,06	1,53
CASTORAMA DU ❯	57,25	375,54	−0,95	1
CEGID (LY)	76	498,53	+2,70	3,80
CEREOL ❯	28,50	186,95	−0,87	1
CERESTAR ❯	30,82	202,17	−0,13	1
CFF.RECYCLIN	39,99	262,32	+1,24	...
CGIP ❯	35,85	235,16	−1,24	2
CHARGEURS	67,60	443,43	+0,07	16
CHRISTIAN DI ❯	33,02	216,60	−2,88	2
CIC -ACTIONS	119,60	784,52	...	16
CIMENTS FRAN ❯	46,54	305,28	−2,64	4
CLARINS ❯	59,75	391,93	−0,17	8
CLUB MEDITER ❯	39,95	262,05	−0,50	4
CNP ASSURANC ❯	35,23	231,09	−0,48	4
COFACE ❯	45,70	299,77	+1,56	...
COFLEXIP	156,30	1025,26	+0,19	1,60
COLAS	62,60	410,63	−0,63	1,50
CONTIN.ENTRE	...	...	...	15,25
CRED.FON.FRA	15	98,39	+2,60	6,50
CREDIT LYONN ❯	35,90	235,49	−0,72	...
CS COM.ET SY	8,50	55,76	−2,75	15,25
CREDIT AGRIC ❯	17,53	114,99	...	3
DAMART	79,90	524,11	−3,27	1
DANONE ❯	133	872,42	+0,38	1
DASSAULT-AVI	315	2066,26	+1,45	8
DASSAULT SYS ❯	51,80	339,79	−1,15	1
DEV.R.N-P.CA	14,55	95,44	−0,34	100
DEVEAUX(LY)#	66,95	439,16	−0,07	20
DMC (DOLLFUS	7,65	50,18	+0,53	4
DYNACTION	...	...	...	...
EIFFAGE ❯	67,40	442,12	−0,59	8
ELECT.MADAGA	...	...	...	16
ELIOR ❯	8,10	53,13	−0,61	...
ENTENIAL(EX	25,98	170,42	−0,04	...
ERAMET	...	...	...	20
ESSILOR INTL ❯	32,99	216,40	−0,99	0,35
ESSO	79	518,21	+0,77	50
EULER ❯	41,50	272,22	−1,19	...
EURAZEO ❯	61	400,13	−1,61	...
EURO DISNEY ❯	0,86	5,64	...	...
EUROTUNNEL ❯	1,07	7,02	...	0,15
FAURECIA ❯	58,10	381,11	+0,69	7
F.F.P. (NY) ❯	97,20	637,59	−0,51	2
FIMALAC ❯	39,89	261,66	−1,75	4,40
FINAXA	79	518,21	−7,11	3,05
FONC.LYON.#	26,30	172,52	−0,15	2
FRANCE TELEC ❯	43,38	284,55	−0,39	4
FROMAGERIES	...	...	...	1,50
GALERIES LAF ❯	143,60	941,95	+2,57	2
GAUMONT #	40,99	268,88	−0,02	8
GECINA ❯	91,10	597,58	+0,11	15
GENERALE DE	14,97	98,20	+3,96	0,75
GEOPHYSIQUE ❯	34	223,03	+1,77	2
GFI INFORMAT ❯	11,35	74,45	−1,30	2
GRANDVISION ❯	16	104,95	+1,78	1,60
GROUPE GASCO	68,10	446,71	+0,15	15
GROUPE PARTO	71	465,73	−2	91
GR.ZANNIER (	75	491,97	−1,70	10
GUYENNE GASC ❯	85,10	558,22	−1,96	4
HAVAS ADVERT ❯	7,89	51,76	−0,13	0,40
IMERYS ❯	105,30	690,72	−0,09	8
IMMEUBLES DE	...	...	...	1,50
IMMOBANQUE	127	833,07	...	16
IM.MARSEILLA	...	...	...	50
INFOGRAMES E ❯	13,37	87,70	−2,48	...
INGENICO ❯	22,70	148,90	−0,87	1
ISIS	142	931,46	−0,42	8
JC DECAUX ❯	11,05	72,48	−0,90	...
KAUFMAN ET B	16,40	107,58	+0,31	0,51
KLEPIERRE ❯	107	701,87	+0,09	8
L'OREAL ❯	75,80	497,22	−1,04	0,20
LAFARGE ❯	102,70	673,67	...	4
LAGARDERE ❯	45,56	298,85	−0,83	6,10
LAPEYRE ❯	44,51	291,97	−1,31	2
LEBON (CIE)	48,50	318,14	−2,02	...
LEGRAND ORD.	143,50	941,30	−1,10	2
LEGRAND ADP	114	747,79	...	2
LEGRIS INDUS ❯	20,23	132,70	−0,30	3
LIBERTY SURF	3,06	20,07	−7,27	0,80
LOCINDUS	126,90	832,41	...	23
LOUVRE #	62	406,69	−1,20	3
LVMH MOET HE ❯	42,79	280,68	−3,30	0,30
MARINE WENDE ❯	67,70	444,08	−0,15	8
MARIONNAUD P ❯	51,50	337,82	+0,19	3,50
MATUSSIERE F	8	52,48	...	7,50
MAUREL ET PR	15,70	102,99	−0,32	50
METALEUROP	3,06	20,07	−0,97	25
MICHELIN ❯	36,25	237,78	−0,33	2
MONTUPET SA	10,35	67,89	−0,29	10
NATEXIS BQ P ❯	95,30	625,13	−0,42	16
NEOPOST ❯	32,53	213,38	−1,39	1
NEXANS ❯	16,26	106,66	+0,06	1
NORBERT DENT	...	...	...	1,60
NORD-EST	27,30	179,08	−0,18	7,63
NRJ GROUP ❯	20,20	132,50	−1,46	...
OBERTHUR CAR ❯	8,50	55,76	−2,30	1
OLIPAR	6,81	44,67	−4,08	60
ORANGE ❯	9,95	65,27	−0,30	1
OXYG.EXT-ORI	346,50	2272,89	−0,14	15,25
PECHINEY ACT ❯	55,65	365,04	−0,27	15,25
PECHINEY B P	...	...	...	15,25
PENAUILLE PO ❯	37,99	249,20	−3,70	2
PERNOD-RICAR ❯	85,25	559,20	−1,22	...
PEUGEOT ❯	45,95	301,41	+0,70	1
PINAULT-PRIN ❯	140,30	920,31	−0,50	4
PLASTIC OMN	60,10	394,23	−1,31	20
PROVIMI ❯	21	137,75	...	1
PSB INDUSTRI	81	531,33	...	10
PUBLICIS GR. ❯	28,13	184,52	−1,30	0,40
REMY COINTRE ❯	24,25	159,07	−0,98	1,60
RENAULT ❯	37,75	247,62	+0,88	3,81
REXEL ❯	62,40	409,32	−0,87	1
RHODIA ❯	8,63	56,61	−4,11	15
ROCHETTE (LA	6,27	41,13	+0,80	2
ROUGIER #	57,95	380,13	−0,09	...
ROYAL CANIN ❯	134,50	882,26	+0,60	3
RUE IMPERIAL	1515	9937,75	+0,26	200
SADE (NY)	47,50	311,58	−4,81	16
SAGEM ADP	44,25	290,26	−1,23	1
SAGEM S.A. ❯	61,85	405,71	−0,32	1
SAINT-GOBAIN ❯	164,40	1078,39	+0,18	16
SALVEPAR (NY	52	341,10	...	8
SANOFI SYNTH ❯	79,30	520,17	−0,88	2
SCHNEIDER EL ❯	51,55	338,15	−1,15	8
SCOR SVN ❯	35,90	235,49	+1,70	...
S.E.B. ❯	63	413,25	...	3
SEITA	45,50	298,46	−1,09	7,60
SELECTIBAIL(	15,95	104,63	+0,31	15
SIDEL	50	327,98	...	2,40
SILIC	154	1010,17	...	16
SIMCO ❯	77,05	505,41	+0,06	16
SKIS ROSSIGN	14,39	94,39	−0,07	4
SOCIETE GENE ❯	59,15	388	−1,66	1,25
SODEXHO ALLI ❯	47,52	311,71	+1,19	4
SOGEPARC (FI	...	...	...	8
SOPHIA ❯	29,90	196,13	−0,30	10
SOPRA GROUP ❯	38,99	255,76	−0,46	4
SPIR COMMUNI ❯	73,15	479,83	−0,75	4
SR TELEPERFO ❯	22,51	147,66	−2,97	2,50
STERIA GROUP ●	28,25	185,31	−5,83	1
SUCR.PITHIVI	371,10	2434,26	−0,93	100
SUEZ ❯	32,25	211,55	+0,72	2
TAITTINGER	...	...	...	5
TECHNIP-COFL ❯	142,10	932,11	−0,63	...
TF1 ❯	26,69	175,07	−1,15	0,20
THALES ❯	38,31	251,30	−0,62	3
THOMSON MULT ❯	32,81	215,22	−3,50	3,75
TOTAL FINA E ❯	150,90	989,84	−0,72	10
TRANSICIEL # ❯	34,12	223,81	−0,52	1
UBI SOFT ENT ❯	35,87	235,29	−2,66	0,31
UNIBAIL (POR ❯	56,05	367,66	+0,99	5
UNILOG ❯	66,80	438,18	−2,41	1
USINOR ❯	14,02	91,97	−0,78	...
VALEO ❯	43	282,06	...	3
VALLOUREC ❯	52,30	343,07	−0,38	20
VICAT	59	387,01	...	4
VINCI ❯	64,45	422,76	+1,02	10
VIVARTE	...	...	...	8
VIVENDI ENVI ❯	36,60	240,08	−0,68	13,50
VIVENDI UNIV ❯	57,45	376,85	−1,37	5,50
WANADOO ❯	5,50	36,08	−3	0,30
WORMS (EX.SO	19	124,63	...	1,53
ZODIAC ❯	200	1311,91	−0,15	2
...	...	...	...	...
...	...	...	...	...
...	...	...	...	...
...	...	...	...	...
...	...	...	...	...
...	...	...	...	...
...	...	...	...	...
...	...	...	...	...

International ▶ Une sélection	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Valeur nominal (1)
ADECCO	61,05	400,46	−0,73	1
AMERICAN EXP	37,34	244,93	−2,76	0,20
AMVESCAP EXP	...	...	...	0,25
ANGLOGOLD LT	40,70	266,97	−1,02	0,50
A.T.T. #	19,67	129,03	−3,15	1
BARRICK GOLD	18,19	119,32	+0,22	...
COLGATE PAL.	64,50	423,09	−0,77	1
CROWN CORK O	3,17	20,79	...	5
DIAGO PLC	12,30	80,68	+0,16	0,29
DOW CHEMICAL	...	...	...	2,50
DU PONT NEMO	47	308,30	−3,09	0,30
ECHO BAY MIN	0,66	4,33	+1,54	...
ELECTROLUX	15,80	103,64	...	5
ELF GABON	150,50	987,22	−0,99	17
ERICSSON # ❯	5,50	36,08	−0,90	1
FORD MOTOR #	17	111,51	+1,01	0,01
GENERAL ELEC ❯	45,26	296,89	−0,31	0,06
GENERAL MOTO	52,95	347,33	−0,09	1,67
GOLD FIELDS	5,21	34,18	−1,70	0,50
HARMONY GOLD	7,88	51,69	+2,34	0,50
HITACHI #	7,79	51,10	−0,89	50
HSBC HOLDING ❯	12,76	83,70	−1,77	0,50
I.B.M. ❯	136	892,10	−0,73	0,50
I.C.I.	6,01	39,42	−0,17	1
ITO YOKADO #	49	321,42	−0,37	50
I.T.T. INDUS	55	360,78	+1,01	1
MATSUSHITA	13,12	86,06	+0,08	50
MC DONALD'S	28,95	189,90	−1,03	...
MERK AND CO ❯	66,30	434,90	−0,38	...
MITSUBISHI C	6,80	44,61	+3,66	50
NESTLE SA # ❯	235,90	1547,40	+0,90	1
NORSK HYDRO	44,60	292,56	−1,52	20
PFIZER INC	45,98	301,61	+0,07	0,05
PHILIP MORRI ❯	52	341,10	−0,57	0,33
PROCTER GAMB	89,90	589,71	−0,33	...
RIO TINTO PL	20,16	132,24	+1,10	0,10
SCHLUMBERGER ❯	58,10	381,11	−2,92	0,01
SEGA ENTERPR	...	...	...	50
SHELL TRANSP	7,19	47,16	−2,71	0,25
SONY CORP. # ❯	49	321,42	−3,45	50
T.D.K. #	53,55	351,26	−0,09	50
TOSHIBA #	3,75	24,60	−4,58	50
UNITED TECHO	70,30	461,14	−1,19	5
ZAMBIA COPPE	0,31	2,03	−3,13	0,24
...	...	...	...	...
...	...	...	...	...

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ◆ cours précédent ; ❯ Valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé.

DERNIÈRE COLONNE PREMIER MARCHÉ (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; **Mardi daté mercredi :** montant du coupon en euros ; **Mercredi daté jeudi :** paiement dernier coupon ; **Jeudi daté vendredi :** compensation ; **Vendredi daté samedi :** nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

JEUDI 20 DÉCEMBRE

Une sélection. **Cours relevés à 18 h 16**

Valeurs ▶	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
A NOVO # ❯	16,80	110,20	−9,19
AB SOFT ◆	6	39,36	...
ABEL GUILLEM	5,94	38,96	−1
ACCESS COMME	3,71	24,34	−2,37
ACTEOS	1,70	11,15	+3,66
ADL PARTNER	9,39	61,59	−3,69
ALDETA	2,07	13,58	−18,82
ALGORIEL #	4,75	31,16	...
ALPHA MOS #	3,73	24,47	−2,61
ALPHA MOS BO ◆	0,21	1,38	...
ALTAMIR & CI	66	432,93	−2,08
ALTI #	9,09	59,63	−2,26
ARTPRICE COM	4,39	28,80	−8,16
ASTRA	0,51	3,35	−1,92
AUFEMININ.CO	1,10	7,22	−2,65
AUTOMA TECH	2,75	18,04	...
AVENIR TELEC	0,18	1,18	−14,29
AVENIR TELEC ❯	2,01	13,18	−3,37
AVENIR TELEC ◆	2,40	15,74	...
BAC MAJESTIC	2,06	13,51	−1,90
BARBARA BUI	12,80	83,96	−3,03
BCI NAVIGATI	5	32,80	...
BELVEDERE	22,20	145,62	−1,20
BOURSE DIREC	2,10	13,78	−4,55
BRIME TECHN ◆	0,30	1,97	...
BRIME TECHNO	36,66	240,47	+0,44
BUSINESS ET	9,44	61,92	−3,08
BUSINESS INT	1,77	11,61	−8,76
BVRP ACT.DIV	7,84	51,43	−1,51
CAC SYSTEMES	3,50	22,96	...
CALL CENTER	8,70	57,07	−0,80
CARRERE GROU	17,20	112,82	−1,55
CAST	2,90	19,02	+3,57
CEREP	16	104,95	+1,78
CHEMUNEX	0,62	4,07	−4,62
CMT MEDICAL	10,75	70,52	−0,46
COALA #	19	124,63	−0,52
COHERIS ATIX	10,82	70,97	+4,04
COIL	13,40	87,90	...
COM 6	1,80	11,81	−7,22
CONSODATA	15	98,39	−3,85
CONSODATA NV ◆	19,50	127,91	...
CONSORS FRAN	2,25	14,76	+7,14
CROSS SYSTEM	1,11	7,28	+1,83
CRYO #	4,29	28,14	−6,74
CRYONETWORKS.	7,01	45,98	−73,42
CYBERDECK #	0,66	4,33	−2,94
CYBER PRES.P	14	91,83	+3,70
CYBERSEARCH	2,19	14,37	+9,50
CYRANO # ◆	...	...	...
D INTERACTIV	1,06	6,95	−4,50
DIREKT ANLAG	14,70	96,43	+0,14
DIREKT ANLAG	13,40	87,90	+10,29
DALET #	1,31	8,59	−4,38
DATASQUARE # ◆	0,77	5,05	...
DEVOTEAM #	17,30	113,48	−2,81
DMS #	11,40	74,78	−5
DURAN DUBOI	16,95	111,18	−0,29
DURAND ALLIZ ◆	0,27	1,77	...
DURAN BS 00	0,12	0,79	...
EFFIK #	21,40	140,37	−4,46
EGIDE #	77,10	505,74	−3,63
EMME NV	14,65	96,10	+1,03
ESI GROUP	15,50	101,67	−6,63
ESKER	4,78	31,35	−2,45
EUROFINS SCI	16,08	105,48	−1,11
EURO.CARGO S	13,10	85,93	...
FI SYSTEM #	2	13,12	−0,99
FIMATEX #	3,13	20,53	+0,97
FLOREANE MED	8,70	57,07	−0,91
FI SYSTEM BS ◆	0,08	0,52	...
GAMELOFT COM	0,86	5,64	...
GAUDRIOT #	32,50	213,19	−1,52
GENERIX #	15,60	102,33	−0,95
GENESYS # ❯	12	78,71	+6,19
GENSET ❯	6,31	41,39	−2,92
GENUITY INC	1,46	9,58	−7,01
GL TRADE #	41,04	269,20	−1,11
GPE ENVERG.C	0,78	5,12	−3,70
SILICOMP #	21,50	141,03	−4,44
GUILLEMOT BS	8,55	56,08	−13,20
GUILLEMOT #	19,90	130,54	−9,13
GUYANOR ACTI	0,13	0,85	...
GENESYS BS00	0,49	3,21	−18,33
HF COMPANY	30,50	200,07	+3,21
HIGH BON DE ◆	3	19,68	...
HIGH CO.#	103	675,64	+1,78
HIGHWAVE OPT ❯	3,43	22,50	−10,68
HIMALAYA	1,40	9,18	−11,95
HI MEDIA	0,71	4,66	−7,79
HOLOGRAM IND	4,26	27,94	−2,52
HUBWOO.COM	1,58	10,36	+4,64
IB GROUP.COM	1,93	12,66	−3,50
IDP	0,75	4,92	−3,85
IDP BON 98 (◆	1,07	7,02	...
IGE +XAO	9,35	61,33	−1,58
ILOG #	13,36	87,64	−2,84
INFOSOURCES	0,70	4,59	...
INFOTEL #	27,65	181,37	−1,25
INFO VISTA	3,60	23,61	−8,63
INTEGRA	1,30	8,53	−5,11
INTEGRA ACT.	...	...	...
INTERACTIF B ◆	0,15	0,98	...
INTERACTIF B ◆	0,30	1,97	...
IPSOS # ❯	64	419,81	−0,70
IPSOS BS00	0,89	5,84	+1,14
IT LINK	6,05	39,69	−5,47
ITESOFT	1,38	9,05	−1,43
IXO	0,47	3,08	+6,82
IXO DS01 PRE ◆	0,01	0,07	...
IMECOM GROUP	2	13,12	+21,21
INFOSOURCE B	0,01	0,07	...
INTERCALL RE	13,60	89,21	+14,29
KALISTO ENTE	1,70	11,15	...
ORCHESTRA KA	0,77	5,05	−2,53
KEYRUS PROGI	0,96	6,30	+7,87
LA COMPAGNIE	6,20	40,67	−1,59
TETE DS LES	1,40	9,18	+16,67
LEXIBOOK # S	15,60	102,33	−1,89
LINEDATA SER	19,85	130,21	+3,12
LYCOS EUROPE	0,77	5,05	−2,53
LYCOS FRANCE	1,72	11,28	−3,37
MEDCOST #	1,20	7,87	−7,69
MEDIDEP #	19,05	124,96	+3,08
MEMSCAP	2,05	13,45	−4,65
METROLOGIC G	53,90	353,56	+1,70
MICROPOLE UN	4,23	27,75	−0,24
MILLIMAGES	6,97	45,72	−0,29
MONDIAL PECH	4,30	28,21	−4,44
NATUREX	13,50	88,55	−5,26
NET2S #	5,02	32,93	+0,40
NETGEM	2,27	14,89	+0,89
NETVALUE #	1,27	8,33	+0,79
NEURONES #	3,28	21,52	−5,48
NICOX #	47,03	308,50	+0,06
OLITEC	10,35	67,89	−1,71
OPTIMS #	1,44	9,45	−0,69
OXIS INTL RG	0,25	1,64	...
PERF.TECHNO ◆	0,01	0,07	...
PERFECT TECH	6,20	40,67	−57,97
PHARMAGEST I	16,60	108,89	...
PHONE SYS.NE	1,65	10,82	...
PICOGIGA	4,80	31,49	−2,83
PROLOGUE SOF	4,71	30,90	−3,29
PROSODIE #	30,80	202,03	−0,65
PROSODIE BS ◆	1,80	11,81	...
JEAN CLAUDE ◆	1,15	7,54	...
QUALIFLOW	5,70	37,39	−4,20
QUANTEL	4,20	27,55	+3,70
R2I SANTE	4,39	28,80	−1,35
R2I SANTE BO ◆	0,02	0,13	...
RECIF #	13,95	91,51	−7,19
REGINA RUBEN	0,55	3,61	+10
REPONSE #	10	65,60	−1,96
RIBER #	4,21	27,62	−0,94
RIGIFLEX INT	32	209,91	−0,31
RISC TECHNOL	7,59	49,79	+2,02
SAVEURS DE F	10,10	66,25	−4,72
SELF TRADE	2,24	14,69	−6,67
SITICOM GROU	5,55	36,41	+0,91
SODITECH ING	3,42	22,43	−9,04
SOFT COMPUTI	3,61	23,68	−2,17
SOI TEC SILI ❯	23,89	156,71	+0,80
SOLUCOM	25,09	164,58	−1,18

(Publicité)

SECOND MARCHÉ

VENDREDI 21 DÉCEMBRE

Une sélection. **Cours relevés à 9 h 57**

Valeurs ▶	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ALTEDIA	29,80	195,48	−0,33
ARKOPHARMA #	46,70	306,33	+8,60
CNIM #	51,10	335,19	...
GECI INTL	7,97	52,28	−0,87
GFI INDUSTRI	24,54	160,97	−0,24
LAURENT-PERR	24,46	160,45	−3,21
M6-METR.TV A ❯	28,95	189,90	−6,58
HERMES INTL ❯	163	1069,21	−3,55
RALLYE (LY) ❯	50,30	329,95	−0,40
MANITOU #	68,80	451,30	+1,10
ALTEN (SVN) ❯	14,42	94,59	−2,50
APRIL S.A.#(	16,10	105,61	−0,98
BENETEAU #	90	590,36	−2,70
PINGUELY HAU ❯	12,01	78,78	+0,08
UNION FIN.FR	35,15	230,57	−1,54
CEGEDIM #	50,50	331,26	...
FINATIS(EX.L ◆	119	780,59	...
AB GROUPE	27,25	178,75	+4,81
RODRIGUEZ GR ❯	61,60	404,07	−0,48
PIERRE VACAN	70	459,17	−0,28
EXPAND S.A	49,01	321,48	+2,32
C.A. PARIS I	68	446,05	−0,73
JET MULTIMED	15,05	98,72	...
FININFO	32,20	211,22	+0,47
MANUTAN INTE	34,19	224,27	−0,03
LECTRA (B) #	5,44	35,68	−2,68
DANE-ELEC ME	2,99	19,61	+3,10
SOLERI ◆	122	800,27	...
ALGECO #	85	557,56	...
SECHE ENVIRO	77	505,09	+4,76
AUBAY	3,94	25,84	+1,81
GROUPE J.C.D	155,90	1022,64	+0,13
LVL MEDICAL	21,70	142,34	+1,40
CIE FIN.ST-H ◆	146	957,70	...

SICAV et FCP

Une sélection. **Cours de clôture le 20 décembre**

Émetteurs ▶	Valeurs unitaires ★ Euros	francs ★★	Date cours
AGIPI			
AGIPI AMBITION (AXA)	25,27	165,76	20/12
AGIPI ACTIONS (AXA)	25,89	169,83	20/12
BNP PARIBAS — 3615 BNP — 08 36 68 17 17 (2,21 F/mn)			
ANTIN OBLI. MT C	155,01	1016,80	20/12
ANTIN OBLI. MT D	142,27	933,23	20/12
ANTIN OBLI. SPREADS C	188,15	1234,18	20/12
BNP MONÉ COURT TERME	2506,18	16439,46	20/12
BNP MONÉ PLACEMENT C	13739,26	90123,64	20/12
BNP MONÉ PLACEMENT D	11995,69	78686,57	20/12
BNP MONÉ TRÉSORERIE	78328,92	513804,03	20/12
BNP OBLI. CT	167,17	1096,56	20/12
BNP OBLI. LT	34,63	227,16	20/12
KLEBER EURO SOUVERAIN C	1978,37	12977,26	20/12
Fonds communs de placements			
BNP MONÉ ASSOCIATIONS	1835,83	12042,26	20/12
BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT — www.bpam.fr — 01 58 19 40 00			
BP OBLI HAUT REND.	108,51	711,78	19/12
BP MEDITERRANÉE DÉV.	54,98	360,65	19/12
BP NOUVELLE ÉCONOMIE	93,76	615,03	19/12
BP OBLIG. EUROPE	52,36	343,46	20/12
BP SÉCURITÉ	103566,82	679353,81	20/12
CYCLEO EUROPE CYCLIQUE.	106,21	696,69	19/12
CYCLEO EUROPE CROISSAN	115,93	760,45	19/12
CYCLEO EUROPE DÉFENSIV.	97,98	642,71	19/12
EUROACTION MIDCAP	124,65	817,65	20/12
FRUCTI EURO 50	95,21	624,54	20/12
FRUCTIFRANCE C	79,68	522,67	20/12
FRUCTIFONDS FRANCE NM	180,52	1184,13	20/12
CDC IXIS Asset Management — www.cdcixis-am.fr			
MULTI-PROMOTEURS			
LIVRET BOURSE INVEST.	179,88	1179,94	19/12
NORD SUD DÉVELOP. C	517,10	3391,95	19/12
NORD SUD DÉVELOP. D	399,07	2617,73	19/12
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 92 68 09 00 (2,21 F/mn)			
ÉCUR. 1,2,3... FUTUR D	49,71	326,08	20/12
ÉCUR. ACTIONS EUROP. C	17,15	112,50	20/12
ÉCUR. ACTIONS FUTUR D	62,67	411,09	20/12
ÉCUR. CAPITALISATION C	44,45	291,57	20/12
ÉCUR. DYNAMIQUE+ D PEA.	41,92	274,98	20/12
ÉCUR. ÉNERGIE D PEA	43,18	283,24	20/12
ÉCUR. EXPANSION C	14822,52	97229,36	20/12
ÉCUR. EXPANSIONPLUS C	42,34	277,73	19/12
ÉCUR. INVESTISSEMENTS D	51,32	336,64	20/12
ÉCUR. MONÉTAIRE C	224,47	1472,43	20/12
ÉCUR. MONÉTAIRE D	186,98	1226,51	20/12
ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. D.	176,58	1158,29	20/12
ÉCUR. TECHNOLOGIES C	39,05	256,15	20/12
ÉCUR. TRIMESTRIEL D	274,76	1802,31	20/12
ÉPARCOURT-SICAV D	28,55	187,28	20/12
GÉOPTIM C	2342,30	15364,48	20/12
Fonds communs de placements			
ÉCUREUIL ÉQUILIBRE C	37,54	246,25	20/12
ÉCUREUIL PRUDENCE C	34,66	227,35	20/12
ÉCUREUIL VITALITÉ C	40,25	264,02	20/12
CRÉDIT AGRICOLE ASSET MANAGEMENT — 08 36 68 56 55 (2,21 F/mn)			
ATOUT CROISSANCE D	340,49	2233,47	20/12
ATOUT EUROPE C	497,40	3262,73	20/12
ATOUT FRANCE C	190,44	1249,20	20/12
ATOUT FRANCE D	172,57	1131,98	20/12
ATOUT FRANCE ASIE D	74,99	491,90	20/12
ATOUT FRANCE EUROPE D	171,97	1128,05	20/12
ATOUT FRANCE MONDE D	43,79	287,24	20/12
ATOUT MONDE C	51,88	340,31	20/12
ATOUT SÉLECTION D	103,60	679,57	20/12
CAPITOP EUROBLIG C	101,88	668,29	20/12
CAPITOP EUROBLIG D	84,05	551,33	20/12
CAPITOP MONDOBLIG C	45,29	297,08	20/12
CAPITOP REVENUS D	173,95	1141,04	20/12
DIÈZE C	435,09	2854	20/12
INDICIA EUROLAND D	108,79	713,62	19/12
INDICIA FRANCE D	358,80	2353,57	19/12
INDOCAM AMÉRIQUE C	40,25	264,02	20/12
INDOCAM ASIE C	17,30	113,48	20/12
INDOCAM FRANCE C	326,22	2139,86	20/12
INDOCAM FRANCE D	268,14	1758,88	20/12
INDOCAM MULTI OBLIG. C	187,03	1226,84	20/12
Fonds communs de placements			
ATOUT VALEUR D	75,37	494,39	19/12
CAPITOP MONÉTAIRE C	192,72	1264,16	22/12
CAPITOP MONÉTAIRE D	182,71	1198,50	22/12
INDOCAM FONCIER	92,11	604,20	20/12
INDOCAM VAL. RESTR. C	259,72	1703,65	19/12
MASTER ACTIONS C	40,62	266,45	18/12
MASTER DUO C	14,07	92,29	18/12
MASTER OBLIGATIONS C	30,90	202,69	18/12
MASTER PEA D	12,12	79,50	18/12
OPTALIS DYNAMIQ. C	18,26	119,78	19/12
OPTALIS DYNAMIQ. D	17,12	112,30	19/12
OPTALIS ÉQUILIB. C	18,61	122,07	19/12
OPTALIS ÉQUILIB. D	16,93	111,05	19/12
OPTALIS EXPANSION C	14,54	95,38	19/12
OPTALIS EXPANSION D	14,18	93,01	19/12
OPTALIS SÉRÉNITÉ C	17,91	117,48	19/12
OPTALIS SÉRÉNITÉ D	15,73	103,18	19/12
PACTE SOL. LOGEM.	76,79	503,71	18/12
PACTE SOL.TIERS MONDE	81,78	536,44	18/12
CIC BANQUES — www.cic-am.com			
CIC CAPIRENTE MT C	35,96	235,88	20/12
CIC CAPIRENTE MT D	26,70	175,14	20/12
CIC AMÉRIQUE LATINE	110,63	725,69	20/12
CIC CONVERTIBLES	5,43	35,62	20/12
CIC COURT TERME C	34,31	225,06	19/12
CIC COURT TERME D	27,13	177,96	19/12
CIC DOLLAR CASH	1424,69	....	20/12
CIC ECOCIC	360,21	2362,82	20/12
CIC ELITE EUROPE	128,20	840,94	19/12
CIC ÉPARGNE DYNAM. C	2074,28	13606,38	20/12
CIC ÉPARGNE DYNAM. D	1636,10	10732,11	20/12
CIC EUROLEADERS	379,82	2491,46	20/12
CIC FRANCE C	34,58	226,83	19/12
CIC FRANCE D	34,58	226,83	19/12
CIC HORIZON C	68,43	448,87	20/12
CIC HORIZON D	66	432,93	20/12
CIC MENSUEL	1432,12	9394,09	20/12
CIC MONDE PEA	27,54	180,65	20/12
CIC OBLI COURT TERME C	23,26	152,58	10/12
CIC OBLI COURT TEME D	18,47	121,16	10/12
CIC OBLI LONG TERME C	15,58	102,20	20/12
CIC OBLI LONG TERME D	15,39	100,95	20/12
CIC OBLI MONDE	403,58	2647,31	14/12
CIC OR ET MAT	101,34	664,75	20/12
CIC ORIENT	155,82	1022,11	20/12
CIC PIERRE	33,52	219,88	20/12
Fonds communs de placements			
CIC PEA SÉRÉNITÉ	169,96	1114,86	14/12
CIC EUROPEA C	10,22	67,04	20/12
CIC EUROPEA D	9,97	65,40	20/12
CIC EURO OPPORTUNITÉ	30,33	198,95	20/12
CIC GLOBAL C	241,79	1586,04	20/12
CIC GLOBAL D	241,79	1586,04	20/12
CIC HIGH YIELD	102,76	674,06	10/07
CIC JAPON	7,86	51,56	20/12
CIC MARCHÉS ÉMERGENTS	106,64	699,51	14/12
CIC NOUVEAU MARCHÉ	5,49	36,01	20/12
CIC PROFIL DYNAMIQUE	23,01	150,94	19/12
CIC PROFIL ÉQUILIBRE	18,45	121,02	19/12
CIC PROFIL TEMPÉRÉ	134,96	885,28	19/12
CIC TAUX VARIABLES	197,27	1294,01	14/12
CIC TECHNO. COM	79,65	522,47	20/12
CIC USA	18,32	120,17	20/12
CIC VAL. NOUVELLES	277,38	1819,49	20/12
CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT — www.clamdirect.com			
EURCO SOLIDARITÉ	226,61	1486,46	20/12
LION 20000 C/3 11/06/99	492,34	3229,54	20/12
LION 20000 D/3 11/06/99	414,63	2719,79	20/12
SICAV 5000	155,36	1019,09	20/12
SLIVAFRANCE	266,78	1749,96	20/12
SLIVARENTE	39,72	260,55	20/12
SLIVINTER	151,62	994,56	20/12
TRILION	747,97	4906,36	20/12
Fonds communs de placements			
ACTILION DYNAMIQUE C	178,98	1174,03	20/12
ACTILION DYNAMIQUE D	168,59	1105,88	20/12
ACTILION PEA DYNAMIQUE	65,84	431,88	20/12
ACTILION ÉQUILIBRE C	175,41	1150,61	20/12
ACTILION ÉQUILIBRE D	164,01	1075,84	20/12
ACTILION PEA ÉQUILIBRE	164,92	1081,80	20/12
ACTILION PRUDENCE C	173,21	1136,18	20/12
ACTILION PRUDENCE D	161,40	1058,71	20/12
INTERLION	235,03	1541,70	20/12
LION ACTION EURO	87,53	574,16	20/12
LION PEA EURO	88,50	580,52	20/12
Crédit Mutuel FINANCE			
CM EURO PEA	21,08	138,28	20/12
CM EUROPE TECHNOL	4,35	28,53	20/12
CM FRANCE ACTIONS	33,52	219,88	20/12
CM MID. ACT. FRANCE	30,08	197,31	20/12
CM MONDE ACTIONS	311,34	2042,26	20/12
CM OBLIG. LONG TERME	104,73	686,98	20/12
CM OPTION DYNAM.	30,32	198,89	20/12
CM OPTION ÉQUIL.	53,53	351,13	20/12
CM OBLIG. COURT TERME	165,65	1086,59	20/12
CM OBLIG. MOYEN TERME	343,08	2250,46	20/12
CM OBLIG. QUATRE	164,61	1079,77	20/12
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODÉRATION	19,36	126,99	20/12
LCF ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT			
AMÉRIQUE 2000	126,03	826,70	20/12
ASIE 2000	77,99	511,58	20/12
NOUVELLE EUROPE	211,89	1389,91	20/12
SAINT-HONORÉ CAPITAL C	3659,94	24007,63	20/12
SAINT-HONORÉ CAPITAL D	3316,35	21753,83	20/12
ST-HONORÉ CONVERTIBLES	337,26	2212,28	20/12
ST-HONORÉ FRANCE	55,37	363,20	20/12
ST-HONORÉ PACIFIQUE	78,44	514,53	20/12
ST-HONORÉ TECH. MEDIA	112,01	734,74	20/12
ST-HONORÉ VIE SANTÉ	371,17	2434,72	20/12
ST-HONORÉ WORLD LEAD.	94,56	620,27	20/12
WEB INTERNATIONAL	25,94	170,16	20/12
LEGAL & GENERAL BANK			
STRATÉGIE IND. EUROPE	196,52	1289,09	19/12
Fonds communs de placements			
STRATÉGIE CAC	5759,59	37780,43	19/12
STRATÉGIE INDICE USA	9318,34	61124,30	19/12
LA POSTE — www.lapostefinance.fr — Sicav Info Poste : 08 92 68 50 10 (2,21 F/mn)			
ADDILYS C	107,45	704,83	20/12
ADDILYS D	106,60	699,25	20/12
AMPLITUDE AMÉRIQUE C	25,60	167,92	20/12
AMPLITUDE AMÉRIQUE D	24,79	162,61	20/12
AMPLITUDE EUROPE C	31,71	208	20/12
AMPLITUDE EUROPE D	30,38	199,28	20/12
AMPLITUDE FRANCE	81,44	534,21	20/12
AMPLITUDE MONDE C	223,79	1467,97	20/12
AMPLITUDE MONDE D	200,73	1316,70	20/12
AMPLITUDE PACIFIQUE C	15,24	99,97	20/12
AMPLITUDE PACIFIQUE D	14,56	95,51	20/12
ÉLANCIEL EURO D PEA	96,42	632,47	20/12
ÉLANCIEL FRANCE D PEA	39,39	258,38	20/12
ÉMERGENCE E.POST.D PEA	30,02	196,92	20/12
ETHICIEL C	101,78	667,63	20/12
GÉOBILYS C	122,27	802,04	20/12
GÉOBILYS D	111,48	731,26	20/12
INTENSYS C	20,78	136,31	20/12
INTENSYS D	17,66	115,84	20/12
KALEIS DYNAMISME C	217,94	1429,59	20/12
KALEIS DYNAMISME D	210,59	1381,38	20/12
KALEIS DYN. FRANCE C PEA	78,94	517,81	20/12
KALEIS ÉQUILIBRE C	202,53	1328,51	20/12
KALEIS ÉQUILIBRE D	194,88	1278,33	20/12
KALEIS SÉRÉNITÉ C	191,91	1258,85	20/12
KALEIS SÉRÉNITÉ D	184,29	1208,86	20/12
KALEIS TONUS C PEA	68,75	450,97	20/12
LIBERTÉS ET SOLIDARITÉ	101,88	668,29	20/12
OBLITYS C	114,51	751,14	20/12
OBLITYS D	112,71	739,33	20/12
PLÉNITUDE D PEA	41,97	275,31	20/12
POSTE GESTION C	2627,03	17232,19	20/12
POSTE GESTION D	2328,81	15275,99	20/12
POSTE PREMIÈRE	7135,62	46806,60	20/12
POSTE PREMIÈRE 1 AN	42655,09	279799,05	20/12
POSTE PREMIÈRE 2-3	9247,01	60656,41	20/12
PRIMIEL EURO C	54,02	354,35	20/12
REVENUS TRIMESTRIELS	790,31	5184,09	20/12
SOLSTICE D	362,90	2380,47	20/12
THÉSORA C	190,14	1247,24	20/12
THÉSORA D	158,72	1041,13	20/12
TRÉSORYS C	47649,87	312562,66	20/12
Fonds communs de placements			
DÉDIALYS FINANCE	81,13	532,18	20/12
DÉDIALYS MULTI-SECTEURS	61,99	406,63	20/12
DÉDIALYS SANTÉ	89,42	586,56	20/12
DÉDIALYS TECHNOLOGIES	34,95	229,26	20/12
DÉDIALYS TELECOM	46,33	303,90	20/12
OBLITYS INSTITUTION. C	99,39	651,96	20/12
POSTE EUROPE C	93,33	612,20	20/12
POSTE EUROPE D	89,01	583,87	20/12
POSTE PREMIÈRE 8 ANS C	200,95	1318,15	20/12
POSTE PREMIÈRE 8 ANS D	181,16	1188,33	20/12
REMUNYS PLUS	103,38	678,13	20/12
SG ASSET MANAGEMENT — Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,21 F/mn)			
CADENCE 1 D	157,15	1030,84	20/12
CADENCE 2 D	155,02	1016,86	20/12
CADENCE 3 D	153,31	1005,65	20/12
CONVERTIS C	226,53	1485,94	20/12
INTEROBLIG C	59,40	389,64	20/12
INTERSÉLECTION FR. D	72,86	477,93	20/12
SÉLECT DÉFENSIF C	192,45	1262,39	20/12
SÉLECT DYNAMIQUE C	237,11	1555,34	20/12
SÉLECT ÉQUILIBRE 2	167,51	1098,79	20/12
SÉLECT PEA DYNAMIQUE	141,65	929,16	20/12
SÉLECT PEA 1	204,97	1344,52	20/12
SG FRANCE OPPORT. C	416,23	2730,29	20/12
SG FRANCE OPPORT. D	389,73	2556,46	20/12
SOGENFRANCE C	452,05	2965,25	20/12
SOGENFRANCE D	407,37	2672,17	20/12
SOGEOBLIG C	113,95	747,46	20/12
SOGÉPARGNE D	44,52	292,03	20/12
SOGEPEA EUROPE	217,05	1423,75	20/12
SOGINTER C	51,93	340,64	20/12
Fonds communs de placements			
DÉCLIC ACTIONS EURO	15,16	99,44	19/12
DÉCLIC ACTIONS FRANC	51,27	336,31	19/12
DÉCLIC ACTIONS INTER	33,47	219,55	20/12
DÉCLIC BOURSE PEA	50,34	330,21	19/12
DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE	16,44	107,84	19/12
DÉCLIC OBLIG. EUROPE	17,54	115,05	19/12
DÉCLIC PEA EUROPE	23,49	154,08	19/12
DÉCLIC SOGENFR. TEMPO	57,80	379,14	19/12
FAVOR	302,29	1982,89	20/12
SOGESTION C	47,52	311,71	19/12
SOGINDEX FRANCE C	506,20	3320,45	19/12
....	....	....	....

LÉGENDE : ★ Hors frais. ★★ A titre indicatif.

TECHNOLOGIE La sécurité des aéroports est devenue une préoccupation majeure depuis les attentats aux Etats-Unis. ● LES CAMÉRAS de vidéosurveillance des aéroports peuvent être couplées aux programmes numérisant les points caractéristiques du visage. L'ensemble est relié aux bases de données stockant les photographies de malfaiteurs. ● LA BIOMÉTRIE devient ainsi un moyen de détection automatique des individus à risque. Technique décriée par les défenseurs des libertés individuelles, son développement pourrait bénéficier de l'impact des événements du 11 septembre. ● LE CONTRÔLE de l'accès des personnels des aéroports aux zones réservées va être renforcé grâce à l'utilisation d'assistants numériques reliés par radio à des bases de données permettant d'afficher la photo des porteurs de badge et de vérifier ainsi leur identité.

L'identification biométrique pourrait renforcer la sécurité des aéroports

Après le 11 septembre, le contrôle des passagers avant leur embarquement est devenu une priorité. Les techniques d'identification basées sur l'analyse des visages ont le vent en poupe. Les industriels tentent de profiter du contexte, mais leurs systèmes automatiques restent perfectibles

NOUS VIVONS une nouvelle ère, celle de l'*after eleven*. Inventée après les attentats du 11 (*eleven* en anglais) septembre aux Etats-Unis, l'expression a fait florès. Depuis, les professionnels de la sécurité tentent d'apporter des éléments de réponse aux questions posées par les attentats-suicides à l'avion. Sachant que certains des terroristes ayant détourné les appareils étaient fichés ou connus, ils évoquent la possibilité de les détecter automatiquement dans les aéroports grâce à des systèmes d'identification biométrique.

Accessoire apprécié des films d'espionnage ou de science-fiction, la biométrie consiste à traduire en valeurs chiffrées telle ou telle caractéristique physique (empreintes digitales, dessin de l'iris, réseau sanguin de la rétine, forme de la main ou du visage, voix, etc.) et à s'en servir comme clé d'accès à un lieu sécurisé ou à un outil comme son ordinateur. Actuellement au début de son essor, ce secteur pourrait profiter d'un effet 11 septembre pour décoller encore plus vite. Ainsi, trois semaines après les attentats de New York et de Washington, la société américaine Visionics, qui commercialise un logiciel de reconnaissance du visage, avait vu son action augmenter de 143 % sur le Nasdaq, le marché des valeurs technologiques...

En couplant aux caméras de vidéosurveillance des aéroports les programmes numérisant les points caractéristiques du visage et en reliant l'ensemble à des bases de données où sont stockées les photographies de malfaiteurs, il est *a priori* aisé de construire un système de détection automatique des individus à risque. Laurent Saada, PDG de la société française Zalix Biométrie, qui commercialise un tel programme, imagine de placer les caméras *« au niveau de la salle d'embarquement, face au portique de détection des métaux. Notre logiciel, FacialX, ne peut se passer d'intervention humaine : quand il reconnaît quelqu'un, il fait une proposition et l'opérateur décide s'il s'agit de la bonne personne. »*

Les étapes d'un éventuel futur contrôle biométrique

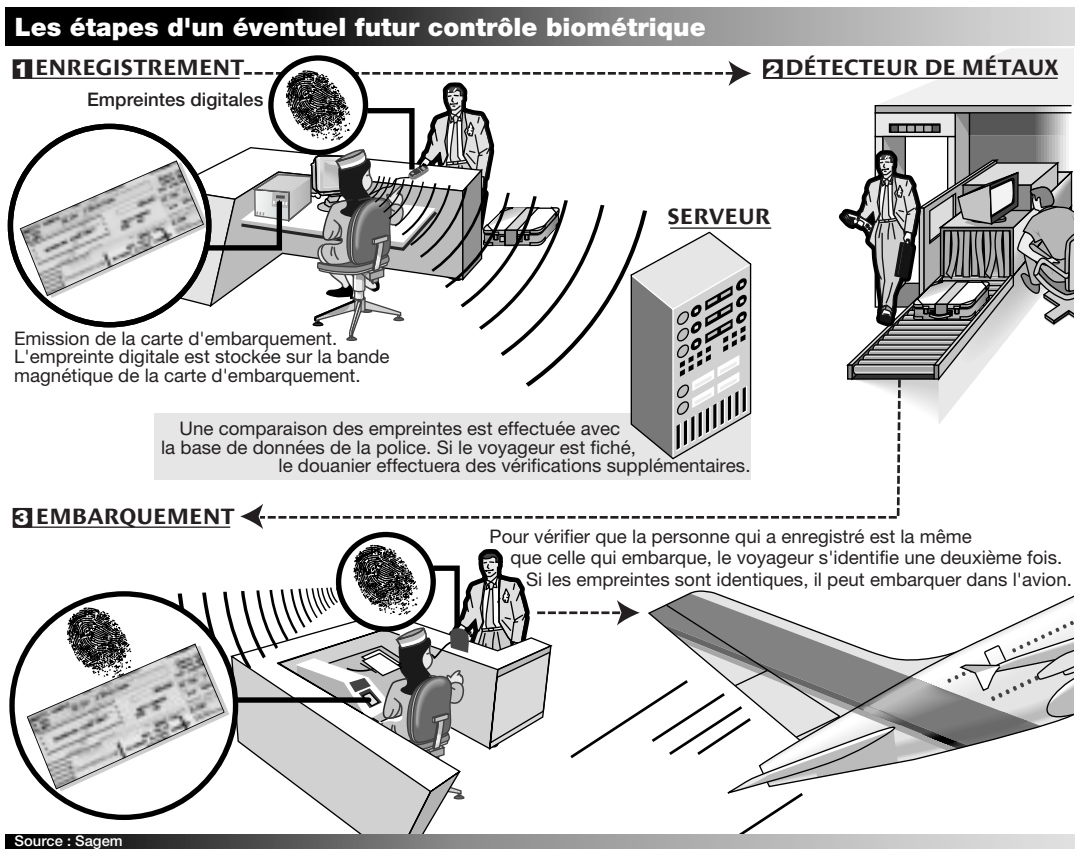

Source : Sagem

DE VIOLENTES CRITIQUES

Ce type de système a fait la « une » des journaux au début de l'année pour avoir filtré à leur insu les 100 000 spectateurs de la finale du championnat de football américain. Un logiciel analogue est utilisé au quotidien depuis plusieurs années à Newham, dans la banlieue de Londres, où, d'après la police, le taux de criminalité a baissé de 34 % depuis sa mise en service en 1997. Ces deux applications sont violemment critiquées par les défenseurs des libertés individuelles, mais ceux-ci risquent d'avoir désormais plus de mal à faire entendre leur voix, en vertu d'un autre effet de l'*after eleven* que résume très franchement Laurent Saada : *« Je préfère que l'on prenne l'image de mon visage à mon insu plutôt que finir projeté contre une tour... »*

« UN CÔTÉ BIG BROTHER »

Pour la Sagem, dont la branche sécurité a développé depuis longtemps un outil de reconnaissance d'empreintes digitales fort efficace, utilisé par plusieurs polices et le FBI, la biométrie sera l'un des legs majeurs des attentats aux Etats-Unis. *« Après avoir constaté que l'explosion d'une bombe dans un avion au-dessus de Lockerbie, en 1988, a engendré un mouvement irréversible vers le contrôle à 100 % des bagages qui sera effectif vers 2003-2004, on peut se demander quelles seront les conséquences de cet événement exceptionnel dans dix ou quinze ans,* s'interroge un des responsables du programme de la Sagem, que la politique de communication de sa société oblige à garder l'anonymat. *Nous pensons qu'il y a de fortes chances que le principal héritage soit l'utilisation systématique et sans problème fondamental de la biométrie. D'où une banalisation de l'usage alors que, pour l'instant, la biométrie conserve un côté Big Brother plutôt négatif. »*

Cette technique risque d'avoir d'autant plus de chances de s'imposer que, en plus des intérêts évidents qu'en tireraient les aéroports et les compagnies aériennes, les Etats eux-mêmes pourraient vouloir l'imposer pour empêcher les avions-bombes de tomber sur des objectifs stratégiques, comme les centrales nucléaires, par exemple. Ainsi que l'analyse le cadre de la Sagem, *« depuis le 11 septembre, la problématique a changé : la sécurité d'un Etat commence non plus à ses frontières, mais à l'endroit où vous embarquez ».*

PROPOSITIONS OPPORTUNISTES

La Sagem, qui dit réfléchir depuis *« près de deux ans »* à la problématique des aéroports, dénonce les opportunistes qui veulent profiter des terreurs actuelles pour implanter des systèmes dans des lieux pour lesquels ils n'ont pas été conçus. Même au cours des démonstrations qui sont censées les mettre en valeur, les logiciels de reconnaissance des visages montrent en effet des performances variant selon l'angle de prise de vue ou le temps passé devant la caméra. Ils semblent mieux adaptés à des tâches de surveillance plutôt qu'à de l'identification systématique. Pour la Sagem, le recours à l'empreinte digitale, technique vieille de plus d'un siècle, écarte tout doute et dispose d'un taux d'erreur des plus faibles. La société française vient ainsi de signer un accord avec IER, le principal constructeur de terminaux de gestion de passagers aéroportuaires, afin de coupler les éditeurs et lecteurs de cartes d'embarquement au matériel d'identification par les empreintes digitales.

Même si le but principal est toujours le même, vérifier qu'aucun passager indésirable ne monte à bord d'un avion, l'idée est aussi de faciliter un flux de passagers qui deviendra plus délicat à gérer avec l'apparition des très gros porteurs comme le futur Airbus A-380 (800 places). Cependant, la biométrie n'est pas la panacée : rien ne pourra jamais empêcher des fanatiques au casier judiciaire vierge de monter à bord d'un appareil, dès lors qu'ils auront acheté leur billet.

P. B.

L'identité sur le bout des doigts

La technique d'identification par les empreintes digitales – ou dactyloscopie – a été employée par la police à la fin du XIXe siècle pour établir ses fiches anthropométriques. Les lecteurs optiques d'aujourd'hui n'utilisent plus d'encre, mais le principe n'a pas varié. Il s'agit de détecter les minuties, ces points spécifiques à chaque empreinte que sont les bifurcations ou les arrêts des lignes du bout des doigts que l'on appelle les lignes papillaires. Les machines attribuent ensuite à chacune de ces minuties des coordonnées spatiales, une orientation et un angle. Pour chaque doigt, plusieurs dizaines de points peuvent être enregistrés, même si une douzaine de minuties suffisent à identifier une personne sans erreur possible. La technique est très efficace, car elle permet même de distinguer les vrais jumeaux grâce aux différences que présentent leurs empreintes digitales.

TROIS QUESTIONS À...

YVES MEUSBURGER

1 Vous êtes chef de la mission « sûreté défense » à la direction générale de l'aviation civile (DGAC). Qu'ont changé les attentats du 11 septembre dans la prévention des actes terroristes ?

Après le 11 septembre, le groupe interministériel des vols sensibles a pris des mesures d'urgence. Le contrôle de l'accès des passagers aux salles d'embarquement a été renforcé : hausse de la sensibilité des portiques de détection de métaux ; augmentation du nombre d'agents pour pratiquer les examens complémentaires avec le magnétomètre manuel et effectuer, depuis qu'ils en ont le droit, des fouilles au corps ; ouverture d'une partie des bagages à main, après le passage aux rayons X, pour une fouille visuelle complémentaire. On recherche désormais tout objet contondant ou coupant non métallique ainsi que des explosifs, car ce que l'on retiendra du 11 septembre, c'est la notion de kamikaze. Ces mesures nécessitent un doublement du nombre d'agents de sécurité, qui passera de 3 000 à 6 000 en France. Les personnels et les véhicules entrant sur les zones réservées seront aussi mieux inspectés. Pour les bagages en soute, il a été décidé d'acquérir tous les types de détecteurs d'explosifs pour aboutir à un contrôle à 100 % d'ici à la mi-2002 au lieu de la fin 2003.

2 Des solutions technologiques sont-elles envisagées pour renforcer la sûreté de l'accès aux avions ?

Nous sommes en train de tester un portique détecteur d'explosifs pour les passagers à Roissy, mais cela ne fonctionne pas encore très bien. Quant à l'utilisation de la biométrie – que les services de police ne nous ont pas demandée –, elle se heurterait à la loi informatique et libertés et donc à un problème de liberté publique qui ne peut se résoudre dans l'urgence. Par ailleurs, les outils de reconnaissance faciale provoquent à l'heure actuelle trop de fausses alarmes pour être efficaces.

3 Même si la France renforce la sûreté de ses aéroports, qu'est-ce qui l'assure que les autres pays en feront autant ?

Effectivement, la notion de frontière n'a plus de sens en aviation, car un avion peut devenir dangereux pour tout point situé dans son rayon d'action. Tout en intensifiant son programme d'assistance aux Etats, l'Organisation de l'aviation civile internationale vient donc d'annoncer qu'elle lancerait des audits systématiques sur la sûreté des aéroports. Si un pays n'est pas au niveau de l'annexe 17 de la convention de Chicago – qui régit la sûreté et a été révisée en novembre pour ajouter de nouvelles mesures suite aux attentats du 11 septembre –, tout Etat sera en droit d'interdire le survol de son territoire par des avions qui viendront de ce pays.

Propos recueillis par Pierre Barthélémy

La téléphonie mobile GPRS permet de contrôler plus efficacement les déplacements du personnel

12 SEPTEMBRE 2001, 7 H 30. Coup de téléphone de la direction générale de l'aviation civile (DGAC) à Alexandre Vigier. Le directeur adjoint des opérations de la société de services et d'ingénierie en informatique Omnitech a connu des réveils moins brutaux. Depuis plusieurs mois, Omnitech, SFR et la DGAC travaillaient ensemble à la mise en œuvre d'un nouveau dispositif de contrôle des badges d'accès aux zones réservées et aux secteurs de sûreté des plates-formes aéroportuaires.

Les attentats aux Etats-Unis ont quelque peu accéléré le déploiement du système. Objectif : donner aux patrouilles volantes de la gendarmerie du transport aérien (GTA) et de la police de l'air et des frontières (PAF) les moyens d'effectuer des contrôles de validité fiables des badges d'accès obligatoirement portés par tous les personnels travaillant dans les zones réservées des aéroports. En d'autres termes, permettre aux patrouilles mobiles de vérifier l'authenticité du badge et l'identité de son porteur par des moyens plus pertinents que la seule comparaison visuelle entre le visage de l'individu et la photo couleur figurant sur le badge.

Environ 300 000 personnes (techniciens de maintenance, membres d'équipages, personnel d'entretien, etc.) circulent dans les zones réservées des aéroports français. Chacune d'entre elles doit porter un badge constitué par une carte à puce sans contact fournie par Matra et obtenue après enquête des services de police. La couleur de ce « sésame » détermine les secteurs accessibles par son porteur (secteur A pour avion, B pour bagages, P pour passager et F pour fret). Sur le badge figurent le nom, le prénom et la photo de l'individu ainsi que deux numéros visibles (identification côté face, numéro du support physique côté pile) et un troisième, masqué.

OPÉRATIONNEL LE 13 SEPTEMBRE

Techniquement infalsifiable, ce badge n'en demeure pas moins imitable. La vérification de son authenticité exige aujourd'hui des techniques plus précises que le seul œil du gendarme. Contre toute attente, les moyens retenus par le service technique des bases aériennes (STBA) de la DGAC se résument à un simple téléphone mobile GPRS/Wap. En l'occurrence, il s'agit du modèle Timeport T280 de Motorola, le seul, pour l'instant, à avoir franchi avec succès les tests d'homologation GPRS sur le réseau mobile de l'opérateur SFR (groupe Cegetel), partenaire de l'opération.

Dès le 13 septembre, le dispositif était opérationnel. *« Grâce à leur portable, lors d'un contrôle, gendarmes et policiers se connectent, via le portail Wap SFR Intranet Mobile, à la base de données du système de gestion informatisée des titres d'accès (SGITA) de la DGAC »*, explique Alexandre Vigier. Cette base nationale recense l'intégralité des données concernant les personnes autorisées à pénétrer dans la zone réservée et les secteurs de sûreté des aéroports. Une fois connecté, le gendarme saisit le numéro d'identification du porteur ou le numéro de support et reçoit sur son mobile les informations associées contenues dans la base SGITA. Il peut alors comparer ces dernières (et notamment le second numéro) avec les indications figurant sur le badge. Au-delà de ce premier contrôle, le gendarme doit vérifier que la photo du badge correspond à celle qui est enregistrée dans la base de données. Pour cela, il télécharge l'image sur l'écran de son mobile, ce que la connexion permanente GPRS permet d'effectuer en moins de 2 secondes.

Vers un filtrage systématique

Les événements du 11 septembre ont accéléré la mise en œuvre d'un système mobile de contrôle du personnel des aéroports par la DGAC, qui travaillait sur ce projet depuis plusieurs mois. Auparavant, des postes informatiques fixes servaient au contrôle des personnes en cas de doute. Cette procédure longue limitait le nombre des vérifications. Désormais, tous les aéroports placés sous la responsabilité de la DGAC vont bénéficier de mesures identiques. Le déploiement est en cours sur 36 sites majeurs, 56 à terme.

La DGAC étudie à Roissy et à Orly l'utilisation de réseaux locaux sans fils privatifs ainsi que des systèmes d'identification et d'authentification automatiques employant différentes techniques biométriques. L'objectif est le contrôle systématique des badges et des personnels au franchissement des accès. Des expérimentations vont être menées en tenant compte des contraintes liées au respect des libertés publiques et des difficultés d'acceptation psychologique.

UNE MOITIÉ DE VISAGE

Malheureusement, la taille de l'écran du téléphone Motorola ne permet pas d'afficher l'intégralité du visage. Il faut choisir : le haut ou le bas, mais pas les deux à la fois... Sans parler des limites de l'appareil en matière de rendu des nuances. *« La photo d'une personne de couleur noire apparaît sous la forme d'une masse de points sombres dans lesquels se confondent les contours des yeux, du nez et de la bouche »*, raconte un témoin. Si la sévérité d'un tel jugement est probablement un peu exagérée, la DGAC a néanmoins décidé d'améliorer le système.

Aux téléphones mobiles actuels viendront rapidement s'ajouter un assistant numérique personnel (PDA) Palm M505 avec affichage en couleur, un module de communication sans fil à la norme Bluetooth (BlueM TDK System), un mobile GPRS/Bluetooth et un lecteur de badge portable. Le contrôle n'imposera alors plus la moindre saisie. Le PDA relié au lecteur de badge communiquera via l'interface Bluetooth avec le téléphone mobile, qui fera ainsi office de modem GPRS. Toutes les données « privées » seront alors temporairement rapatriées sur le PDA et la photo apparaîtra en intégralité et en couleur.

Les patrouilles volantes y perdront un peu en légèreté mais elles y gagneront non seulement en fiabilité et en ergonomie, mais aussi en fonctionnalités. Elles pourront en effet interagir avec la base SGITA et, par exemple, interdire au porteur du badge certains accès. Selon un adjudant-chef de la gendarmerie du transport aérien, il s'agit d'une *« petite révolution qui permettra de transformer des contrôles mobiles passifs en vérifications fiables et actives ».*

Plusieurs centaines de contrôles sont effectués chaque jour par chaque patrouille mobile dans la zone réservée du seul aéroport de Roissy - Charles-de-Gaulle. Un tel système, étendu à l'échelon international, autoriserait un véritable traçage des personnels et pourrait permettre de reconstituer des parcours douteux. Il pourrait servir à étudier des déplacements dans le cadre de la surveillance de présumés terroristes.

Karyn Poupée

Le désordre s'installe au sein de la Ligue nationale de football

Après que des présidents de clubs, parmi les plus influents, ont décidé de contester des dispositions de la loi sur le sport, et d'introduire des plaintes auprès de la Commission, le dernier conseil d'administration a marqué une rupture au sein de « la famille du football »

Les débats ont été houleux, jeudi 20 décembre, lors du conseil d'administration de la Ligue nationale de football (LNF), démontrant que le fossé se creusait entre les présidents de clubs, attachés à combattre la législation française, et les représentants des autres familles du football. *« Les débats ont été extrêmement longs et difficiles, et ont donné lieu à des querelles de chiffonniers »*, a avoué Gérard Bourgoin, le président de la LNF. Parmi les sujets de discorde, le combat engagé par les présidents contre le projet de décret d'application de la loi Buffet sur le sport, qui doit entrer en vigueur début 2002, pour régir les rapports entre les fédérations et les ligues. Selon eux, ce projet rogne trop sur les pouvoirs de la LNF, octroyant notamment à la Fédération française de football (FFF) les droits d'exploitation du Championnat de France, dont les droits télévisés.

LE FOOTBALL français n'est pas en crise mais peu s'en faut. A six mois de la Coupe du monde où les Bleus iront défendre leur titre, un désordre secoue de la Ligue nationale de football (LNF), l'organisme qui chapeaute le football professionnel. Son dernier conseil d'administration de l'année, jeudi 20 décembre à Paris, a tourné la *« querelle de chiffonniers »*, de l'aveu même du président de la LNF, Gérard Bourgoin.

Son assemblée générale, vendredi 21 décembre, devait être boycottée par les représentants des joueurs, des entraîneurs, des arbitres, du corps médical et du personnel administratif, autrement dit la totalité des « collèges » à l'exception du groupe majoritaire, celui des présidents de club. Cet ultime avatar, ajouté à la démission d'un membre du CA en début de semaine, Pierre Blayau, et aux menaces de grève proférées par le syndicat des joueurs, laisse augurer une année 2002 difficile pour la LNF et son président.

Le fond du problème tient cependant moins à la personnalité controversée de Gérard Bourgoin, élu le 6 juillet 2000, qu'au combat qu'il mène actuellement contre le ministère de la jeunesse et des sports en compagnie de quelques présidents de club, au rang desquels Jean-Michel Aulas (Lyon) et Gervais Martel (Lens). L'objet du litige est un projet de décret d'application de la loi Buffet censé régir les rapports entre les fédérations et les ligues professionnelles, déjà plusieurs fois « corrigé » par le cabinet de la ministre.

Ils se sont opposés, en premier lieu, à la rédaction initiale du décret qui prévoyait que les autres familles du football (joueurs, entraîneurs, arbitres, administratifs...) soient davantage représentées au sein de l'exécutif de la LNF où les présidents de club tiennent actuellement le pouvoir.

MENACE DE GRÈVE

Soucieux de ne pas mettre le feu aux poudres à quelques mois d'échéances électorales, le ministère a assoupli son texte. Vexée, l'Union nationale des footballeurs professionnels (UNFP), rejointe par le syndicat des entraîneurs (Unecatef), a alors lancé l'idée d'une grève des matches, sans toutefois en fixer la date ni les modalités. Gérard Bourgoin, Jean-Michel Aulas et Gervais Martel, eux, n'en sont pas restés là. Leur courroux s'est vite focalisé sur l'article 13 du décret, qui attribue aux fédérations la propriété des droits d'exploitation du championnat de France, et notamment les droits télévisés. La LNF voudrait en avoir la jouissance totale afin de répartir la manne télévisuelle entre les clubs comme elle le souhaite, c'est à dire sans le contrôle de la maison-mère, la Fédération française de football (FFF), qui agit elle-même sous le contrôle du ministère. Sachant qu'ils obtiendraient difficilement gain de cause dans la rédaction du décret, les « présidents » se sont donc engagés dans une guerre sans relâche.

Ils ont ainsi commandé auprès d'un cabinet d'audit international une (très coûteuse) étude comparative sur la santé économique du football français par rapport à ses voisins européens. Ce document – *« où il y a de très jolis camemberts »*, note un membre du CA de Ligue, pas dupe de la finalité politique de cette étude – conclue à l'abolition de toutes les dispositions figurant dans la loi Buffet. (*Le Monde* du 21 décembre).

Parallèlement, un ensemble de plaintes ont été déposées, jeudi, par plusieurs présidents de clubs auprès des services de la concurrence de la Commission européenne, ainsi que Jean-Michel Aulas l'avait annoncé dans nos colonnes (*Le Monde* du 3 novembre). Ces plaintes visent également les dispositions de la loi Buffet, et notamment l'interdiction faite aux clubs d'avoir accès aux marchés financiers. La ministre a réagi à cette initiative qu'elle estime *« vouée à l'échec »* et qui, selon elle, *« sera ressentie comme une attaque brutale contre les valeurs portées par le mouvement sportif dans son ensemble »*.

F. P.

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL : l'affiche des 16es de finale de la Coupe de France**, dont le tirage au sort a été effectué jeudi 20 décembre, opposera Lens à Marseille. A noter trois autres chocs entre équipes de D1 : Bastia-Sochaux ; Monaco - Montpellier et Rennes - Lorient. Les autres rencontres : Sedan (D1)-Ajaccio (D2); Laval (D2)-Nîmes (D2) ; Libourne Saint-Seurin (CFA)-Metz (D1) ; Saint-Priest (CFA)-Nancy (D2) ; Strasbourg (D2)-Troyes (D1) ; Lyon (D1)-Châteauroux (D2) ; Saint-Maur Lusitanos (N)-Bordeaux (D1) ; Yzeure (CFA 2)-Paris SG (D1) ; Louhans-Cuiseaux (N)-Guingamp (D1) ; Issy-les-Moulineaux (Ligue)-Amiens (D2) ; US La Montagnarde (DH)-La Roche-sur-Yon (N) et Changé (CFA2)-Reims (N). Les matches auront lieu les samedi 19 et dimanche 20 janvier 2002.

■ **Le cours de l'action de la Juventus Turin** (D1 italienne), fixé à 3,7 euros à l'issue de l'offre publique de vente (OPV), a baissé jusqu'à 3,56 euros dès l'ouverture de la bourse de Milan, jeudi 20 décembre pour son premier jour de cotation. La « Vieille Dame » est le troisième club italien à être coté, après la Lazio Rome (en mai 1998) et l'AS Rome (en mai 2000).

■ **Le milieu de terrain international français Patrick Vieira** a été joueur de l'année par le bi-hebdomadaire *France Football*, vendredi 21 décembre. Il devance son coéquipier d'Arsenal (D1 anglaise) Thierry Henry et le meneur de jeu du Real Madrid Zinédine Zidane.

■ **RUGBY : la 9e journée du championnat de France** a été marquée dans la poule 1 par la première défaite de l'équipe de Biarritz, battue à domicile par Toulouse (13-9). Les Basques restent néanmoins en tête devant Béziers, vainqueur de La Rochelle (40-37). A noter les victoires à domicile du Stade Français, qui a dominé Montauban (36-21), et de Colomiers sur La Rochelle (35-9). Dans la poule 2, la soirée a été marquée par la victoire de Castres aux dépens de Montferrand (39-30) et le succès à Bègles Bordeaux du leader Perpignan (13-26). Pau enfin s'est refait un moral en dominant Narbonne (46-23). La rencontre Agen-Bourgoin a été reportée pour cause de terrain gelé. Prochaine journée le 19 janvier 2002.

Edwige Avice, présidente du Conseil national des activités physiques et sportives

« L'introduction des clubs en Bourse ne réglera pas leurs problèmes de financement »

***INSTALLÉ** le 13 juin 2001 par Marie-George Buffet, le Conseil national des activités physiques et sportives (CNAPS) est un organisme consultatif en matière de sport. Il est présidé, depuis sa création, par l'ancienne ministre de la jeunesse et des sports, Edwige Avice, qui dirige depuis 1993 la Société financière de Brienne, une entreprise spécialisée dans le financement de PME dans le domaine de l'aéronautique, de la défense et de l'espace.*

« L'un des rôles du CNAPS est de donner un avis sur les projets de lois et de décrets relatifs au sport. Le football professionnel a manifesté son opposition au projet de décret concernant les ligues professionnelles en estimant qu'il donnait trop d'avantages aux fédérations, donc au monde amateur. Qu'en pensez-vous ?

– L'inquiétude des présidents de clubs de football dépasse le strict cadre de ce sport puisque d'autres présidents de ligues professionnelles – basket-ball, rugby, volley-ball – ont fait connaître leurs observations. Il s'agit de repenser en termes d'équilibre et d'éthique les rapports entre le sport professionnel et le sport amateur. Il ne faut pas déboucher sur un sport à deux vitesses, source d'injustices et de démesures financières.

– Il semble que le cabinet de Marie-George Buffet a largement amendé son texte initial, sous la pression des clubs. Des points peuvent-ils encore poser problème ?

– Ce texte a été adopté par le CNAPS en séance plénière le 12 décembre. Le CNAPS n'a pas vocation à être la chambre d'appel des décisions prises par le ministère de la jeunesse et des sports. Toutefois, si cela s'avère nécessaire, je suis disposée à recevoir et à entendre les présidents de ligues professionnelles qui en feraient la demande.

> « Doit-on faire dépendre l'avenir d'un club d'éventuels spéculateurs, mettre au rebut les résultats sportifs ? »

– Vous semble-t-il normal, comme le précise le projet de décret, que la commercialisation des droits d'exploitation des compétitions professionnelles, et notamment les droits télévisés, soit la propriété des fédérations et non des ligues professionnelles ?

– Je suis partisane d'un droit du sport citoyen. La loi sur le sport en dispose ainsi et elle pose aussi un certain nombre de garanties qui doit permettre à chacune des composantes œuvrant pour le développement d'une pratique sportive de s'y retrouver. Je suis aussi pour des « contractualisations » au sein des fédérations. Ce que le texte permet.

– Vous connaissez bien le milieu de la Bourse puisque, après votre carrière politique, vous vous êtes orientée vers le monde de l'industrie. Etes-vous d'accord pour autoriser l'accès des clubs français aux marchés financiers comme c'est le cas dans plusieurs pays européens ?

– J'ai toujours personnellement œuvré pour que le sport et le sportif professionnels possèdent des structures juridiques adaptées à leur situation. J'ai ainsi créé les sociétés anonymes à objet sportif (SAOS) dans ma loi de 1984. L'évolution récente qui tend à confondre le club et l'entreprise doit être maîtrisée. L'introduction en Bourse des clubs professionnels ne peut résulter d'un simple phénomène d'imitation de nos voisins européens. Il ne règle pas systématiquement tous les problèmes de financement des clubs professionnels. Car que se passe-t-il, par exemple, en cas de « coup de Bourse » ? Doit-on faire dépendre l'avenir d'un club d'éventuels spéculateurs, mettre au rebut les résultats sportifs et l'esprit de performance ? Quel sport souhaitons-nous pour demain ? Le sport passion ou le sport « dollarisé » ?

– Reste qu'un certain nombre de présidents de club ont fait de l'introduction en Bourse une idée fixe...

– Je note que tous les ministères de la jeunesse et des sports, quelle qu'ait pu être leur couleur politique, se sont montrés réservés sur un tel sujet. Je ne crois pas qu'en France l'opinion publique soit favorable à cette entrée en Bourse. Il n'y a qu'en Angleterre que le nombre de clubs cotés en Bourse soit significatif. Permettez-moi de poser deux autres questions : faut-il obliger les pouvoirs publics à renflouer les clubs qui seraient victimes d'un « coup de Bourse » ? Ne risquons-nous pas de créer des situations de monopole au détriment des clubs qui n'auront jamais accès à la cotation ? En tant que professionnelle avertie des affaires financières, je ne sais pas répondre, aujourd'hui, à ces questions. »

Propos recueillis par Frédéric Potet

Nouvelles rumeurs de corruption en Belgique

BRUXELLES
de notre correspondant

Une enquête a été ouverte par l'Union belge de football après les accusations lancées, le 13 décembre, par Daniel Leclercq au sujet de la corruption qui régnerait dans le championnat du plat pays (*Le Monde* du 19 décembre). L'ancien entraîneur du RC Lens, qui a ensuite dirigé le club wallon de La Louvière lors de la saison 2000-2001, avait déclaré que des rencontres de la division 1 belge étaient *« arrangées »*, notamment quand certaines équipes cherchent à assurer leur maintien.

Les premières réactions sont venues de l'équipe, que le Français a quittée en octobre 2000, et dont les joueurs, à l'en croire, *« savaient qui achetait et vendait les rencontres »* mais *« ne se trouvaient, eux, pas concernés »*. *« Nous ne nous sentons pas visés par les propos de Leclercq »*, a confirmé le porte-parole de l'équipe wallonne, qui interroge : *« Si Daniel Leclercq a vu des choses étranges, pourquoi n'en a-t-il pas parlé à ses dirigeants ou aux responsables fédéraux ? »*

La quasi-totalité de la presse belge, où personne ne s'étonne réellement d'entendre parler de corruption, reproche aussi à celui qu'on surnomme *« le druide »* de ne pas étayer ses accusations. Serge Trimpont, un ancien journaliste devenu président de club, puis manageur, lance : *« A l'évidence, la corruption existe dans le football. Mais affirmer qu'elle est plus présente en Belgique qu'ailleurs est grotesque. Le vrai courage serait de venir dénoncer des faits devant les autorités et d'apporter des preuves. »*

Une position également défendue par Alain Courtois, le secrétaire général de l'Union belge. Cet ancien magistrat a créé, il y a quelques années, un parquet au sein de sa fédération et lui a confié la mission d'enquêter sur « l'affaire Leclercq ». *« Que cet entraîneur explique, écrive, détaille ses propos. Nous l'écouterons. S'il a dit n'importe quoi, qu'il sache que nous ne laisserons pas passer »*, a déclaré, au *Monde*, Alain Courtois. En clair, le technicien français pourrait être assigné devant un tribunal pour atteinte à l'image du football belge s'il ne fournissait aucune preuve après ses accusations.

UN GARDIEN SOLLICITÉ

Didier Xhardez, ancien gardien de but de La Louvière, s'est porté au secours de celui qui fut son entraîneur, estimant, le 18 décembre, que Daniel Leclercq avait dit *« la vérité »*. *« Dans le vestiaire, les conversations tournaient sans cesse autour des rencontres que les autres allaient acheter »*, a-t-il assuré.

Dégoûté et redevenu semi-amateur, le joueur a raconté qu'il avait été lui-même sollicité par un intermédiaire anonyme qui lui demandait d'*« écarter les gants »* lors d'une rencontre en échange *« d'une somme non négligeable »*.

Ce n'est pas la première fois que des rumeurs de corruption planent sur la compétition belge. Plusieurs affaires retentissantes ont éclaté au cours des vingt dernières années. La plus célèbre concerne le Standard de Liège dont une enquête avait démontré qu'il avait acheté une rencontre en 1982, quelques jours avant une finale de coupe européenne contre Barcelone. L'équipe avait soudoyé son adversaire, Waterschei, pour qu'il ménage ses joueurs. La formation liégoise était alors entraînée par Raymond Goethaels, figure historique du football belge qui fut alors sanctionné, et que Bernard Tapie a fait venir à l'OM pour mener le club phocéen vers une victoire en Coupe d'Europe en 1993.

En 2000, Enzo Scifo, l'ancien meneur de jeu qui évolua, notamment, à Auxerre et Monaco, aujourd'hui entraîneur-dirigeant du Sporting de Charleroi, avait lui aussi fait état de rencontres achetées. Une affaire classée sans suite. *« On ne peut nier que l'Union belge a mis en place les bonnes structures et qu'elle est la seule, avec la Fédération italienne, à être allée aussi loin dans la lutte contre la corruption. Mais soit elle est impuissante face à des gens redoutablement habiles, soit elle préfère se voiler la face pour ne pas déstabiliser tout un sport »*, commente un ancien responsable de club. En 2001, l'équipe de football belge, un des derniers éléments de cohésion nationale, s'est qualifiée (pour la sixième fois consécutive) pour la phase finale de la Coupe du monde.

Jean-Pierre Stroobants

Nostalgies slaves

La mode de l'hiver brasse les images de l'Est, avec chapka, manteau cosaque ou blouse brodée

UN VENT D'EST a soufflé sur les podiums en mars, lors de la présentation des collections automne-hiver 2001. Chapka de boyard, blouses de moujiks, manteaux ceinturés en laine raide et bottes militaires près de la jambe ont mis la mode au pas de la nostalgie.

Pour sa dernière collection sous la bannière Nina Ricci, la styliste Nathalie Gervais a célébré les fastes de l'empire des tsars avec de volumineuses coiffes de renard rubis, des robes de poupées russes à taille haute ou des manteaux de cosaque portés sur des cuissardes en cuir plissé.

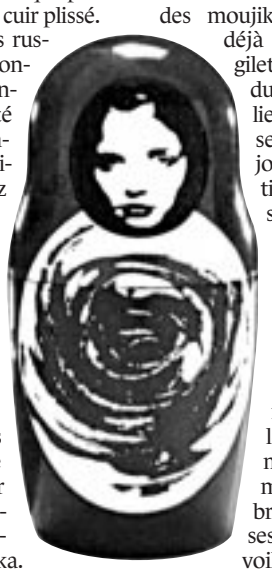

Le charme des Ballets russes, dont le couturier visionnaire Paul Poiret encensait déjà la modernité dans les années 1910, continue d'agir sur l'imaginaire des créateurs. Chez Louis Vuitton, Marc Jacobs transporte ses voyageuses dans l'univers romanesque du docteur Jivago en les équipant de capes de cachemire, de bottes lacées et de chapkas en loup marin.

Buste étroit, manches évasées, taille haute étranglée et ampleur vers le bas : robes et manteaux dessinent des silhouettes de matriochka. C'est d'ailleurs dans un flacon rouge en forme de poupée russe que la jeune styliste Marina Marinof a conditionné son premier parfum, édité par le Club des Créateurs de beauté et baptisé « C'est rien que du bonheur », en hommage à l'expression favorite de sa grand-mère russe. Omniprésente cet hiver, la fourrure théâtralise aussi les accessoires avec les bottes Stéphane Kélian réchauffées d'une sorte de guêtre de renard, des manchons de vison blanc chez Chanel ou des bourses en astrakan griffées Fendi.

Le cristallier Baccarat, qui associe fourrure (vison, renard ou chinchilla) et boules de cristal dans les sacs et les étoles de sa ligne « Folie douce » a imaginé – pour le premier défilé haute couture des frères Tarloyan, en juillet – d'imposants bijoux-bulbes inspirés par les coupoles des églises orthodoxes.

Les influences se mêlent comme dans le catalogue automne-hiver de Yohji Yamamoto, où le photographe Max Vadukul a donné des accents russes aux panoplies japonisantes du couturier en les mettant en scène dans les rues de Saint-Pétersbourg, sur des mannequins coiffés de chapkas ou aux vestes épinglées d'insignes communistes.

Pendant que le château de Compiègne commémore, jusqu'au 4 mars 2002, la visite du tsar Nicolas II en 1901, « Fiers Magyars » au Musée de l'homme se penche sur le rôle du *cifraszür* – manteau des Hongrois au XIXe siècle – avant l'exposition des bijoux de Bohême au Musée Carnavalet, de mai à juillet 2002, pour la saison tchèque. De la *roubachka*, blouse ceinturée des moujiks que réinterprétait déjà Chanel en 1921, au gilet de mouton décliné du Caucase à la Mongolie, les créateurs brassent les images et jouent les superpositions. Hommage à la sublime collection russe du couturier Yves Saint Laurent (1976), le deuxième défilé de Tom Ford pour Yves Saint Laurent Rive gauche a raflé tous les applaudissements en mars 2001 et, depuis, les magazines de mode ne cessent de montrer ses manteaux brodés d'arabesques, ses blouses sombres en voile de coton et ses jupes volantées portées sur des bottes ou des sandales de cuir tressé. Le succès est là. Au troisième trimestre, les ventes au détail de la ligne Rive gauche ont progressé de 117 % par rapport à 2000. Avec ses manches bouffantes et son encolure froncée dévoilant les épaules, la blouse paysanne revue par Tom Ford est sans doute la pièce la plus copiée de la saison, affichée à prix doux pour les fêtes dans les vitrines de Zara, Kookaï ou Sud Express.

« ON A ENVIE D'HISTOIRES »

« Je suis parti sur l'idée d'un folklore emprunté aux tsiganes, aux intérieurs des roulottes d'Europe centrale, pour le choix des tissus et des ambiances », explique Gilles Rosier, créateur du prêt-à-porter féminin Kenzo. Fleurs polonaises travaillées au pochoir sur des jacquards de soie *« pour faire vibrer le motif »*, dentelle de laine rebrodée de velours à la façon des châles yougoslaves, broderies inspirées d'éléments liturgiques, réveillent les atmosphères festives et bigarrées du cinéaste Emir Kusturica et le style nomade imaginé par Kenzo à la fin des années 1970. Egalement influencé par un ouvrage du photographe Karlheinz Weinberger sur des bandes de jeunes rebelles en Suisse dans les années 1960, il mêle *« l'univers slave à celui des bandes de voyous »* dans des perfectos en cuir martelé ou tatoué et des fuseaux portés sous des jupes amples.

« J'ai travaillé des tissus d'origine britannique comme le prince-de-galles sur des vestes ou des pantalons courts, qui portés avec des bottes de cocher donnent une silhouette à la Michel Strogoff », s'amuse Gilles Rosier, fidèle à la liberté d'associations et aux détournements de matières chers à Kenzo. *« Le minimalisme est trop froid. Aujourd'hui, on a envie d'histoires, de nostalgie et de souvenirs sans pour autant tomber dans un style rétro »*, affirme Eric Bergère qui affectionne *« le mélange de rustique et de précieux »* des vêtements des pays de l'Est. Dans ses collections, on retrouve des touches de fourrure *« un peu paysanne »*, des blouses et des plastrons brodés, traditionnellement présents dans les garde-robes féminines et masculines. *« J'aime l'esprit de ces constructions très simples, proches du vêtement religieux. »*

D'autres se réfèrent à l'aspect fonctionnel et graphique du vestiaire constructiviste, qui donna lieu à des expérimentations aux frontières de l'art et de la mode au lendemain de la révolution russe. Portées avec des casquettes, les combinaisons de travail d'Adeline André évoquent les vêtements imaginés par Alexandre Rodtchenko et Varvara Stépanova dans les années 1920. *« L'étoile rouge est traitée d'un point de vue esthétique et non comme un symbole politique »*, déclaraient les Russes Nina et Donis lors du Festival international des arts de la mode à Hyères, où leur collection mixte était primée. Dans une palette empruntée aux affichistes soviétiques (rouge, blanc, noir, vert), le tandem s'inspire des panoplies des kolkhoziens avec des chemises aux manches retroussées, des pantalons amples de travail et des fichus de coton noués sur la tête. A côté du clin d'œil « Bolchoï rock » de manteaux de velours brodé, la marque italienne Etro associe la géométrie constructiviste à des silhouettes de matriochka et prône la *« liberté de naviguer, de s'aventurer dans les contrées les plus reculées de l'Europe de l'Est, à des années-lumière de la Net-économie de Bill Gates »*. Réservoir intarissable d'inspiration, la « melting-mode » devrait continuer d'aimanter l'imaginaire des créateurs au printemps.

Anne-Laure Quilleriet

ERIC NEHR

Pull en laine et fils lurex (Kenzo). A gauche, l'eau de toilette « C'est rien que du bonheur » de Marina Marinof dans son flacon poupée russe, en vente au Club des Créateurs de Beauté.

D.R.

De gauche à droite, robe Benjamine en laine et soie bordeaux rebrodée de perles rouges (Nina Ricci); cape de cachemire et toque de renard (Louis Vuitton) ; manteau de daim noir brodé (Tom Ford pour Yves Saint Laurent Rive Gauche) ; veste en zibeline peint main, ceinture en bois de tilleul (Seredin & Vasiliev).

Les rêveries surréalistes de Seredin & Vasiliev

Manteau de vison rasé Fleuve sous la glace, pull en boules blanches de viscose Tempête de neige... Les dernières créations de Seredin & Vasiliev se déploient comme autant de rêveries hallucinées dans *« des matières qui ressemblent à des glaçons et des couleurs de ciel d'hiver »*. Formés à l'Académie de la mode de Moscou, ces deux garçons de 30 et 32 ans – qui habillent chanteurs d'opéra et pop stars locales depuis près de dix ans – ont réussi à imposer en quelques saisons leur fantaisie débridée dans la haute couture parisienne. *« La Russie est pleine de richesses, un fonds dans lequel on peut puiser sans fin »*, affirment Seredin & Vasiliev, qui insistent sur leurs racines et leurs traditions, *« un atout énorme qui nous différencie des autres designers »*. Très influencés par le surréalisme et les travaux d'Elsa Schiaparelli, leurs vêtements – réalisés et brodés dans leur atelier moscovite – sont le fruit de détournements de matières et d'expérimentations détonantes de formes, comme la veste-perruque en cheveux ou la ceinture-torse en porcelaine.

Giorgio Armani s'occupe de la maison

***« J'AI ENTREPRIS** un énorme projet, tout en sachant qu'il serait à la fois risqué et enrichissant d'un point de vue personnel. »* En s'attaquant au domaine de la maison, Giorgio Armani était conscient de commencer une nouvelle aventure et de continuer celle qu'il a entreprise, depuis les années 1960, dans l'univers de la mode. *« Je me suis posé la question suivante : que pourrais-je faire dans le domaine du design qui soit classique tout en étant novateur ; qui soit moderne, mais avec des références au passé, et qui porterait ma signature ? J'ai trouvé la réponse dans ma philosophie de la mode et en me remémorant les débuts de ma carrière de créateur, lorsque j'ai créé le costume Armani, un costume classique, de base mais dans une coupe jeune et nouvelle. »*

Poussé par un désir qui lui venait de loin, le créateur a mené son projet avec le soin et l'énergie de la passion. Durant trois ans, il a travaillé au lancement d'une collection qu'il voulait *« complète, intégrale, essentielle »*. Canapés, tables, fauteuils, chaises, lits, paravents, bureaux, vaisselle, linge... Tout ce que peut, en somme, accueillir la maison.

Aujourd'hui, cette collection est présente dans plusieurs boutiques Armani Casa, à Paris et Los Angeles (ouvertes simultanément, en novembre), à Milan (octobre 2000), chez Harrods à Londres (mai), à Athènes (juillet) puis New York (septembre). Présentée dans des espaces qui tendent à mettre en valeur chacun des éléments, la signature Armani pour la maison se distingue par un savant mariage de lignes simples, directes, franches et des matières nobles et luxueuses. *« La collection n'est ni minimaliste ni tendance, ce n'est pas de la décoration ni du design, mais plutôt un mélange des deux. »*

CONFORT SOPHISTIQUÉ

Et c'est de cette alliance que se dégage une impression de confort sophistiqué qui sait éviter l'écueil de l'ostentation et le superflu. En revanche, le soin apporté aux finitions et aux détails, parfois invisibles au premier abord, donne à la collection un caractère particulier. Donc reconnaissable. Le choix des matériaux et le travail particulièrement soigné des bois provoque, quant à lui, une irrésistible envie de toucher.

Des tables ultrafines en chêne ou en iroko, soutenues, en opposition, par des piétements rectangulaires imposants en terre cuite, des écritoires à tiroirs cachés, des bureaux rectangulaires fermés à deux vantaux, des paravents hauts et bas modulaires, reliés par une technique de connexion japonaise faite de sangles de tissu, des chaises tapissées ou houssées aux dossiers confortables et jambages terminés par des patins en u... sont quelques-uns des éléments forts de cette collection qui privilégie l'élégance. Mais se soucie aussi de l'aspect pratique puisqu'ont été conçus des éléments adaptables à toutes les pièces de la maison : rangements à tiroirs généreux avec miroirs sur les côtés, dressing (à étagères et tiroirs) qui se replie comme une boîte, secrétaires épurés et armoires à tiroirs invisibles, en deux dimensions.

Les lampes cherchent à créer une lumière diffuse à travers des luminaires à mailles d'acier repliés à la façon d'une pochette, d'autres en métal et papier ou acier inox brillant. L'harmonie entre utilité et décoration dicte formes et matières inhabituelles des saladiers, vases, plateaux, récipients, assiettes et couverts. C'est le cas pour les verres de Murano soufflés à la feuille d'or, les verres gris épurés et les verres transparents aux coloris laiteux, les services de table en porcelaine de Limoges, les sets de table américains en papier (décorés à la main, rayés et gravés de motifs *« labyrinthiques et hiéroglyphiques »*) et d'autres, en butai (plante des Philippines que l'on peut tresser). Parmi les articles les plus rares : plateau et table basse tapissés de galuchat et boîtes en parchemin.

Véronique Cauhapé

PACIFIC COMPAGNIE

Splendide collection de bronzes animaliers.
Authentiques objets et meubles de Chine, d'Inde et d'Indonésie.
Et toujours, les meubles en teck, les canapés, les tapis...
20 bis, av. Mac-Mahon - 75017 PARIS - Tél : 01 44 09 85 55 - Fax : 01 44 09 03 37
Livraison France et étranger - web : http://www.pacific-compagnie.com - email : info@pacific-compagnie.com
Le magasin sera ouvert les dimanches 9 - 16 et 23 décembre

La boutique aux 1000 tables
la seule boutique parisienne consacrée à la table basse

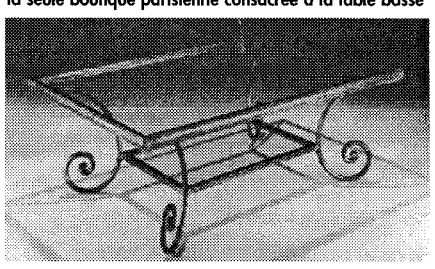

Contemporaines ou classiques, tables basses, hautes, consoles, toutes formes, tous coloris, tous matériaux, toutes dimensions. Tout se fait aussi sur mesure. Meubles Hi-fi ou TV. Objets de décoration.
Liste de mariage.
Ouvert du lundi au samedi
VUE SUR TABLES
Rionel - sarl, 89 avenue Paul Doumer - 75116 Paris - M° Muette - Tél.: 01 45 27 87 59 / Fax : 01 40 50 93 36

Neige à l'est

SAMEDI. Une perturbation venant du nord traverse le pays. La dépression associée se situant en Baltique, elle est plus active dans la partie est, où les précipitations se font sous forme de neige.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Le matin, il pleut vers le val de Loire. Puis les éclaircies se généralisent. Seules les côtes de la Manche peuvent essuyer quelques petites averses de pluie et neige mêlées. Il fait de 4 à 7 degrés.

Ardennes, Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie. Encore quelques pluies vers le Berry le matin. Un ciel plus variable prend le relais avec un temps souvent sec. Quelques giboulées concernent le littoral de la Haute-Normandie, le Nord et la Picardie ainsi que les Ardennes. Vent de nord-ouest sur les côtes. Il fait de 3 à 5 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Chutes de neige en début de journée sur l'Alsace, le plateau lorrain et la Franche-Comté. Sur le sud de la Bourgogne, la pluie pourra se mêler à la neige et donner lieu à du verglas. Ensuite, les éclaircies reviennent mais quelques giboulées de neige touchent la Champagne et la Lorraine. Températures maximales de 1 à 3 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Un passage pluvieux balaie Poitou-Charentes le matin, puis les plaines du Sud-Ouest. A l'arrivée des premières pluies, des formations de verglas sont à craindre. Les éclaircies reviennent dans l'après-midi par le Poitou. Il fait de 3 à 6 degrés, un peu plus sur le littoral.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. La neige tombe en plus grande quantité sur le relief que sur la vallée du Rhône. Dans le Limousin, la pluie va se mêler à la neige. Risques de verglas. Il fait de 1 à 5 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Temps souvent ensoleillé. Quelques nuages en Corse. Quelques flocons l'après-midi sur le Haut-Languedoc. Le vent d'ouest atteint 80 km/h. Il fait de 5 à 9 degrés, 10 à 14 degrés de la Côte d'Azur à la Corse.

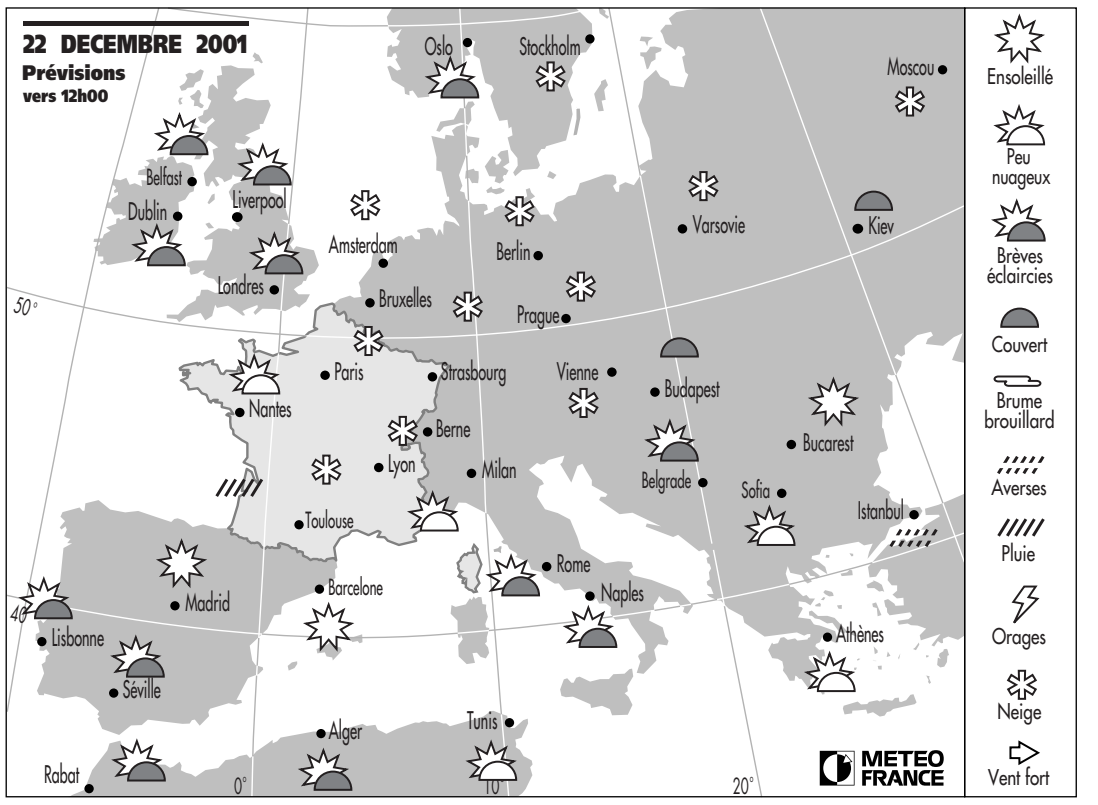

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ALPES.** Si les conditions climatiques ne permettent toujours pas l'ouverture de l'ensemble du domaine « Espace Killy Tignes - Val d'Isère », le ski est néanmoins possible sur le secteur du glacier de la Grande Motte, entre 3 656 et 2 100 m, accessible en sept minutes depuis le cœur de Tignes, via le funiculaire Perce-Neige. Le retour vers la station est assuré par la piste de Double M, dont l'enneigement est optimisé grâce aux 32 canons à neige. Informations au 04-79-40-04-40 et sur www.tignes.net

■ **CORÉE.** Une centrale de réservation d'hébergement alternatif, d'auberges (3 000 adresses) et de logement chez l'habitant (10 000 offres), à prix raisonnable, a été mise en place en vue de la Coupe du monde de football 2002. Le site Web est en anglais, japonais et chinois (www.worldinn.com), comme l'accueil téléphonique (0082-2-555-5555).

PRÉVISIONS POUR LE 22 DECEMBRE 2001
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		
AJACCIO	4/12	S
BIARRITZ	-3/7	P
BORDEAUX	-2/6	P
BOURGES	-3/3	C
BREST	3/7	S
CAEN	3/6	P
CHERBOURG	2/6	P
CLERMONT-F.	-4/2	*
DIJON	-3/1	*
GRENOBLE	-5/1	*
LILLE	3/6	*
LIMOGES	-2/2	*
LYON	-4/2	*
MARSEILLE	-2/9	S
NANCY	-1/2	*
NANTES	-1/6	S
NICE	3/13	S
PARIS	2/6	S
PAU	-6/7	P
PERPIGNAN	-1/7	S
RENNES	1/7	S
ST-ETIENNE	-5/2	*
STRASBOURG	-1/2	*
TOULOUSE	-7/4	P
TOURS	-1/6	S
FRANCE outre-mer		
CAYENNE	24/29	P
FORT-DE-FR.	26/30	S
PAPEETE	25/28	S
POINTE-A-PIT.	24/30	S
ST-DENIS-RÉ.	24/27	P
EUROPE		
AMSTERDAM	-3/3	*
ATHENES	10/12	S
BARCELONE	1/7	S
BELFAST	-1/2	N
BELGRADE	-4/4	N
BERLIN	-6/2	*
BERNE	-3/0	*
BRUXELLES	-3/2	*
BUCAREST	-10/2	S
BUDAPEST	-7/1	N
COPENHAGUE	-10/-3	*
DUBLIN	-1/2	N
FRANCFORT	-2/1	*
GENEVE	-2/2	*
HELSINKI	-19/-14	*
ISTANBUL	5/9	P
KIEV	-9/-2	C
LISBONNE	10/14	N
LIVERPOOL	-3/2	N
LONDRES	-4/3	N
LUXEMBOURG	-4/1	*
MADRID	-3/6	S
MILAN	-6/3	S
MOSCOU	-15/-8	*
MUNICH	-3/1	*
NAPLES	5/11	N
OSLO	-16/-12	N
PALMA DE M.	3/12	S
PRAGUE	-7/1	*
ROME	8/14	N
SEVILLE	9/16	N
SOFIA	-9/2	S
ST-PETERSB.	-14/-12	*
STOCKHOLM	-12/-7	*
TENERIFE	19/23	C
VARSOVIE	-7/-1	*
VENISE	-6/4	N
VIENNE	-4/2	*
AMÉRIQUES		
BRASILIA	19/27	P
BUENOS AIR.	13/25	S
CARACAS	25/29	S
CHICAGO	-1/8	P
LIMA	16/24	S
LOS ANGELES	9/15	S
MEXICO	7/22	S
MONTREAL	-12/-7	S
NEW YORK	0/4	S
SAN FRANCIS.	8/12	P
SANTIAGO/CHI	12/29	S
TORONTO	-4/3	C
WASHINGTON	-2/5	S
AFRIQUE		
ALGER	5/17	N
DAKAR	23/28	S
KINSHASA	22/32	S
LE CAIRE	9/20	S
NAIROBI	16/27	S
PRETORIA	19/30	S
RABAT	11/23	S
TUNIS	8/15	N
ASIE-OCÉANIE		
BANGKOK	19/26	S
BEYROUTH	11/16	S
BOMBAY	18/31	S
DJAKARTA	26/31	S
DUBAI	19/29	S
HANOI	9/15	S
HONGKONG	6/14	S
JERUSALEM	11/17	S
NEW DEHLI	6/21	S
PEKIN	-10/-2	S
SEOUL	-8/-2	S
SINGAPOUR	25/27	P
SYDNEY	21/24	C
TOKYO	4/11	S

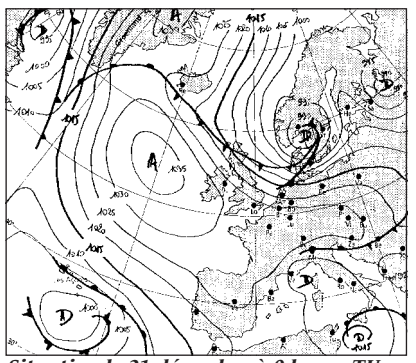

Situation le 21 décembre à 0 heure TU

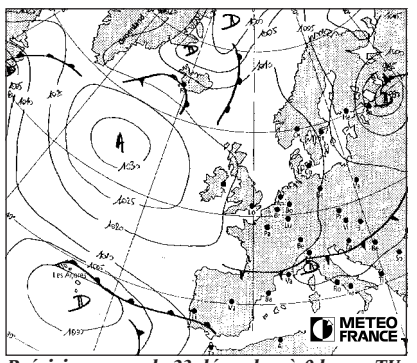

Prévisions pour le 23 décembre à 0 heure TU

TENDANCES

Le bonnet péruvien, terre de contrastes

IL N'EST PAS TOMBÉ de la dernière pluie mais il est devenu un nouvel indicateur saisonnier, celui qui annonce que l'hiver est arrivé pour de bon et que la neige n'est pas loin. Lorsque le thermomètre fléchit, le bonnet péruvien est de sortie. Ce pourrait être le dicton du mois. Avec les températures quasi-polaires de ces derniers jours, impossible de ne pas apercevoir ces coiffes pointues dont les extrémités latérales retombent sur les oreilles, protégeant des crânes que l'on devine plutôt juvéniles.

« Je vends des bonnets péruviens depuis vingt ans mais en ce moment, ils ont un succès fou, surtout auprès des jeunes qui adorent en porter. Regardez à la sortie des lycées, on ne voit que ça », constate la vendeuse de El Indio Feliz, un petit magasin spécialisé dans l'artisanat sud-américain installé rue de la Roquette, à Paris, qui propose des bonnets entre 6,86 € (45 F) et 27,44 € (180 F).

Depuis fort longtemps, le bonnet péruvien – léger abus de langage car il est commun à tous les pays andins – a supplanté la cagoule pour protéger les tympans des tout-petits, transformés au fond de leur poussette en irrésistibles nains de jardin aux joues rebondies. Pour les adultes, en revanche, c'est une redécouverte. Autrefois portée avec le poncho qui, lui, n'est pas encore revenu en grâce – faut-il vraiment s'en plaindre ? – la coiffe péruvienne fut autrefois, avec les Pataugas et le patchouli, un incontournable des diverses panoplies des baby- boomers lorsqu'ils étaient adolescents. De ringard, il est devenu tendance, comme les Clark's, les pantalons pattes d'éléphant et la grande besace en provenance directe d'un surplus militaire américain.

Sa réhabilitation par la jeunesse du XXIe siècle ne saurait pour autant se résumer à un retour en arrière pur et simple. Véritable caméléon, le bonnet pointu tombant sur les oreilles est au confluent d'une multitude de « looks ». Ce couvre-chef hivernal largement ambivalent est porté aussi bien par les rappeurs, les surfeurs et les post-hippie. Elevé au rang de nouveau bonnet phrygien – auquel il ressemble – dans le folklore des militants antimondialisation dont le chanteur Manu Chao s'est fait l'un des porte-voix, il est produit en quantité par les grandes marques de sport planétaires. Bref, une vraie terre de contrastes, comme on disait dans les années 1970.

CÉLÉBRER LE VOYAGE

« La première résurgence de cet accessoire date de 1992-1993, dans le sillage de la vague grunge. Il s'agissait de s'éloigner des codes vestimentaires dominants, de s'intégrer à la culture de la glisse, avec pantalon baggy et survêtement large », précise Sophie Cano, du bureau de style Martine Leherpeur Conseil. *« Une façon*, dit-elle, *de célébrer le voyage et une forme d'authenticité. Avec un bonnet péruvien et un surf des neiges, on skiait différent, voire alternatif. »* Progressivement, l'identité culturelle de la coiffe andine s'est diluée. Elle est devenue « tous publics ». Des rappeurs abandonnent le bonnet de marin pour se l'approprier et la porter bien vissée sur les yeux. Des tricoteuses quadragénaires et quinquagénaires nostalgiques des modèles de la défunte revue *100 idées* capturent sur Internet des patrons pour modèle péruvien avec jacquard (conseil de base : tricoter les pointes puis attaquer le reste). Quant aux fervents de *world music*, ils prennent soin de s'en coiffer avant de souffler dans leur *didgeridoo*, instrument mythique des Aborigènes australiens.

Original mais ne correspondant plus à un style particulier ou à une tribu spécifique, notre bonnet déferle dans les grands magasins de sport, en acrylique ou en laine polaire, siglé Nike ou Adidas. *« Sa forme singulière, amusante, plaît beaucoup. Il s'agit d'un excellent produit pour les sports d'hiver »*, confirme-t-on chez Citadium.

« Après l'engouement pour la salsa et le tango, les rythmes brésiliens et cubains, le bonnet péruvien s'inscrit dans le prolongement de la fièvre latine. Il témoigne aussi de la place grandissante qu'occupe le couvre-chef dans l'habillement masculin », avance Catherine Dupuis. Chargée de la recherche stratégique chez Marketing Intelligence, cette observatrice des mouvements de mode constate le port toujours plus fréquent, et en toutes saisons, de la casquette *made in USA* voire du bonnet classique par des individus d'âges et de conditions divers.

ACCESSOIRE IDENTITAIRE

Selon elle, le béret (en modèle guévariste plutôt qu'en version franchouillarde) commencerait même à recruter de nouveaux partisans. *« Qu'on le veuille ou non*, estime Patricia Romatet, directrice de recherches à l'Institut français de la mode (IFM), *il s'agit dans tous les cas d'une ponctuation de la personnalité, d'un élément d'expression relativement fort. Aujourd'hui, les vêtements – jeans, pull, veste – sont devenus des uniformes neutres, transversaux qui n'engagent pas à grand-chose alors que les accessoires – sac, chaussures, bonnet, casquette – reflètent plus nettement une identité, une place dans la société ».*

Reste que le passage du bonnet péruvien à l'ère industrielle laisse un goût amer à ceux qui continuent de le considérer comme un produit artisanal lié à la région du monde dont il est issu. Pas un caprice de la mode, un article banalisé et aseptisé. *« En faire un produit de consommation courante pour Occidentaux, c'est de la récupération, du pillage culturel. Et du pillage tout court lorsque l'on sait que la plupart sont fabriqués en Asie du Sud-Est par des travailleurs sous-payés »*, s'insurge Véronique Lacomme, présidente de la société Andines (www.andines.com), basée à l'Ile-Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) et engagée dans l'importation de produits artisanaux d'Amérique du Sud dans le respect des règles du « commerce équitable ».

Après les noms propres menacés de devenir de simples noms de marque, faut-il aussi sauver le bonnet péruvien de la mondialisation ? Vaste débat. Il existe au moins une chose à propos de laquelle tout le monde est d'accord : considérant les températures actuelles, on peut difficilement trouver mieux pour garder ses oreilles au chaud.

Jean-Michel Normand

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 301

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

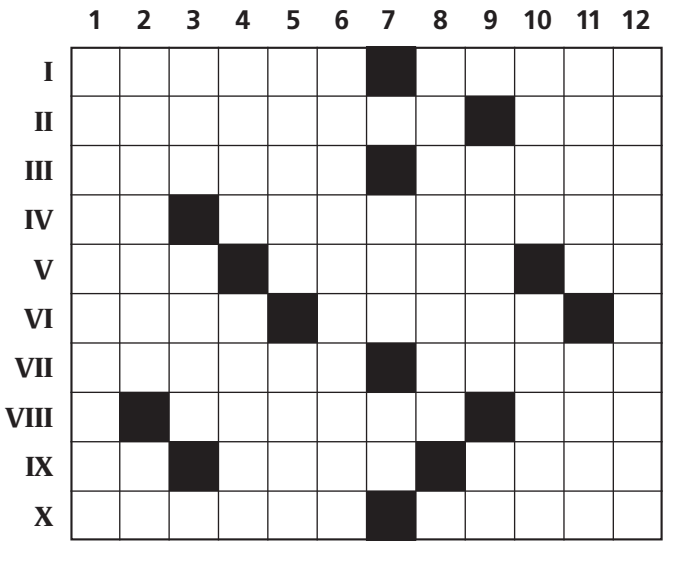

HORIZONTALEMENT

I. Fait un joli paquet. Met aussi le paquet en valeur. - II. Ouverture pour prendre la parole. Remué à l'intérieur. - III. Bonne pâte. Fis du bien et du mal en même temps. - IV. Ouverture en fanfare. Arbre en liberté. - V. Père stupide et grossier. Un sauvage qui tombe à vos pieds. Possessif. - VI. Fait l'ouverture. Jour de semaine à l'église. - VII. Prend l'air sur place. Rempli par le collectionneur. - VIII. Feras librement et secrètement un choix. Extrait malodorant. - IX. Label de qualité. Essence en voie de disparition. Alliance internationale. - X. Reconnue par son auteur. Prit un peu de couleur.

VERTICALEMENT

1. Paquets mal ficelés. - 2. Qui risque d'être bousculée en affaires. Marque le dédain. - 3. Circule en Bulgarie. Coule au Congo. - 4. On préfère qu'il soit beau pour passer la nuit. Finira par être exploité. - 5. Pourra toujours servir. Production ouvrière. - 6. Des clous pour communiquer au départ. - 7. Rouge et frétillant. En apnée. - 8. Exerceras son pouvoir. - 9. Ce n'est pas encore le moment de se découvrir. Lac en montagne. - 10. Petite, elle fait partie des détails. Mouvements amoureux. - 11. Homme de cœur. Détériorai. - 12. A la faveur du déclin du jour.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 300

Horizontalement

I. Subtil. Malin. - II. Aliénée. Pipe. - III. Ut. Td. Cheveu. - IV. Ripailleur. - V. Imite. Peur. - VI. Son. Net. Rusa. - VII. Cent. Péril. - VIII. Etêterais. Ni. - IX. Urne. Erg. Pet. - X. Rit. Aspergée.

Verticalement

1. Saurisseur. - 2. Ultimo. Tri. - 3. Bi. Pincent. - 4. Tétât. Eté. - 5. Indienne. - 6. Le. Etres. - 7. Eclat. Arp. - 8. Hé. Pige. - 9. A-peu-près. - 10. Livreur. Pg. - 11. Ipé. Usinée. - 12. Neutralité.

PHILATÉLIE

Des véhicules de pompiers timbrés

UN FEUILLET en Corée du Nord, une série de quatre valeurs au Chili, une autre de six à Jersey, tous émis en 2001 : la philatélie n'échappe pas à la popularité légendaire des soldats du feu. En témoignent, en France, le bureau de poste temporaire ouvert le 4 octobre à Saint-Brieuc (22), dans le cadre du Congrès national des sapeurs-pompiers, au profit des œuvres des pupilles orphelins de sapeurs-pompiers, accompagné par l'édition de nombreux souvenirs philatéliques, et la parution récente d'une brochure de 44 pages sur *Les Véhicules d'incendie du monde dans la philatélie,* sous la signature de Joan Deville, un des spécialistes mondiaux de ce thème.

L'auteur a regroupé les documents par pays – d'« Algérie » (timbre de 1996, ambulance sur châssis Citroën C 25 carrossé par Gruau) à « Yougoslavie » (1985, véhicule porteur d'eau). Il décrit chronologiquement timbres-poste, cachets « premier jour », enveloppes prêtes à poster, cachets temporaires, flammes d'oblitération, blocs et empreintes de machines à affranchir, et accompagne chaque véhicule d'une notice technique.

La République de Panama arrive en tête des précurseurs de cette thématique avec une autopompe de Knox Automobiles sur un 5 centesimos de 1937, qui précède une empreinte de machine à affranchir allemande de 1938 qui représente un engin Meyer-Hagen.

Pierre Jullien

★ Œuvre des pupilles orphelins de sapeurs-pompiers, 32, rue Breguet, 75011 Paris (carte postale, enveloppe, entier postal illustré, 3 €, 19,68 F pièce plus port).
★ *Les Véhicules d'incendie du monde dans la philatélie*, 14,90 €, 98 F (port compris), chez France Sélection, 9-13, rue de la Nouvelle-France, BP 118, 93303 Aubervilliers Cedex (tél. : 01-48-33-18-18).

EN FILIGRANE

■ **VENTES.** Un entier postal américain de 1954 décoré à la plume et au crayon par Alexandre Calder (prix de départ : 1 219 €, 8 000 F) est au programme de la vente sur offres organisée par Jean-François Baudot (Paris, tél. : 01-42-96-51-12), clôturée le 27 décembre. Ce lot fait partie d'un ensemble de plusieurs centaines de lettres de la collection consacrée au « mail art » réunie par Pierre-Stéphane Proust. Plus classique, le catalogue – qui compte 5 000 lots – disperse une collection de plis aériens accidentés ; des marques de prisons de la période révolutionnaire ; des ballons montés de la guerre de 1870 ou une lettre affranchie par le nº 1 d'Autriche, quatre jours avant la date officielle de sa mise en service.

Danièle Dutertre (Paris, tél. : 01-42-96-09-29) clôture sa vente sur offres le 27 décembre. Deux très belles lettres ressortent du catalogue, qui compte plus de 1 500 lots : cinq 20 c noir Cérès sur lettre, dont une paire tête-bêche, cachet de Boulogne-sur-Mer du 7 septembre 1849 (prix de départ : 25 154 €, 165 000 F), et un premier jour d'utilisation du 20 c noir sur jaune, oblitéré à Périgueux le 1er janvier 1849 (22 865 €, 150 000 F).

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

DANSE **Trois jeunes chorégraphes, Blanca Li, Laura Scozzi et Kader Belarbi, créent pour la saison 2001-2002 de l'Opéra national de Paris. ● BLANCA LI propose un *Shéhérazade* raffiné, Laura Scozzi s'empare des *7 Péchés capitaux*, après Balanchine, et Kader Belarbi prépare *Hurlevent,* d'après le roman d'Emily Brontë. ● CETTE ATTIRANCE des jeunes artistes pour l'illustre maison est aussi récente qu'inattendue. *« Je n'ai jamais autant travaillé de ma vie »,* confie Laura Scozzi : *« Il faut arriver devant les danseurs avec toute la danse écrite. »* Quant à Blanca Li, elle reconnaît que *« mettre le feu au corps de ballet n'a pas toujours été facile ! ».* ● BRIGITTE LEFÈVRE, directrice de la danse à l'Opéra de Paris depuis 1995, est à l'origine de cette collaboration. En six ans, elle a inscrit quatorze créations des chorégraphes contemporains les plus importants au répertoire de l'Opéra.**

La fascination des jeunes chorégraphes pour le Ballet de l'Opéra de Paris

Tandis que Laura Scozzi présentait, en décembre, « Les 7 Péchés capitaux », que Kader Belarbi prépare, pour février 2002, « Hurlevent », Blanca Li est à l'affiche pour les fêtes avec « Shéhérazade », hommage au raffinement érotique de la culture arabe

IL Y A ENCORE UN AN, ni Blanca Li l'Andalouse, ni Laura Scozzi l'Italienne ne se réveillaient la nuit en rêvant de travailler avec le ballet de l'Opéra national de Paris. La première double sa furia hispanique d'une imagination torride et gaie ; la seconde étudie les ressorts et les effets de la psychanalyse sur le comportement. Ces deux inclassables constituent aujourd'hui avec le danseur-étoile Kader Belarbi, issu du sérail, le trio de jeunes chorégraphes invités à créer une pièce lors de la saison 2001-2002 de l'Opéra de Paris. Mais qu'est-ce qu'ils ont tous ? Suffit-il que Brigitte Lefèvre, directrice de la danse, les désigne pour qu'ils disent oui ?

Ecoutons Blanca Li. Son *Shéhérazade*, dans des costumes éclatants de broderies et de perles de Christian Lacroix, promet de réjouir le public des fêtes. *« Quand j'étais enfant, la nuit, on sautait un petit mur pour aller jouer dans les jardins de l'Alhambra*, se rappelle-t-elle. *C'est l'endroit qui m'a fait le plus rêver, avec ce bruit continu des fontaines. Alors, vous pensez ! Quand Brigitte Lefèvre m'a proposé* Shéhérazade*, toute mon enfance a resurgi, je n'ai pas hésité. »* Et hop ! Une nouvelle convertie !

Sollicités par l'illustre maison, les chorégraphes oublient alors débat, théorie et réflexion. Cet enthousiasme quasi hypnotique laisse perplexe. Même un Jérôme Bel qui, dans tous ses spectacles, pronostique la mort annoncée de la danse, serait, lui aussi, en pourparlers. *« Pourquoi l'Opéra ? Parce que j'avais très peur ! »*, affirme Laura Scozzi. Cette Calamity Jane irrésistible vient de donner une version remarquée des *7 Péchés capitaux*, mettant ses pas dans ceux de Balanchine qui a créé ce ballet en 1933 (*Le Monde* du 6 décembre). *« J'ai peur de tout,* soutient la chorégraphe. *De dormir seule dans un appartement, de prendre le métro, d'être enfermée dans une salle de spectacle. Je suis phobique. C'est la raison pour laquelle je ne supportais plus de rester sur une scène sans pouvoir en sortir quand je voulais. Chorégraphier pour le hip-hop ou pour l'Opéra est un défi pour me faire peur. Cela m'ôte le sommeil. Puis quand arrive le jour J, on se retrouve devant des danseurs, et l'on se dit : "Tiens ! Des humains, comme moi !" »*

L'Opéra de Paris serait-il devenu le lieu ultime du danger artistique ? La danse contemporaine est-elle à ce point en quête de nouveaux repères, voire d'adrénaline ? Kader Belarbi, qui a toujours refusé d'incarner un symbole de l'immigration réussie – son père, d'origine berbère, est colonel en retraite de l'armée française – parle lui aussi de peur. Mais il sait de quoi il parle : en tant que danseur-étoile, il a vu défiler les plus grands de la chorégraphie internationale. Il prépare *Hurlevent* pour février 2002, adaptation du roman d'Emily Brontë. *« Le risque principal, quand on ne connaît pas la compagnie, est le peu de temps dont on dispose*, dit-il. *Tout aussi importante est la question du style. Comment empêcher qu'un geste de Mats Ek ou de Forsythe ne surgisse dans mon travail personnel ? Pour* Hurlevent*, j'ai donc commencé par trois semaines d'isolement, retirant au scalpel les choses copiées, imitées, épuisant, usant mon corps jusqu'à ce qu'enfin, il transpire mes propres gestes. Il faudra ensuite que j'aie la même vigilance envers les danseurs. »*

PASCAL VICTOR/MAXPPP

« Shéhérazade », chorégraphié par Blanca Li à l'Opéra Garnier : l'évocation d'un Orient raffiné.

Autres conseils : apporter le même soin à toutes les distributions ; travailler sans la musique tant les danseurs ont l'habitude de *« de se caler sur elle »*. On ne saurait mieux lister les périls : le manque de temps, les automatismes, l'unification des styles. Ce qui explique pourquoi les résultats sont assez tièdes. *« Pour ne pas avoir peur, il faut arriver devant les danseurs avec toute la danse écrite*, explique Laura Scozzi. *Je n'ai jamais autant travaillé de ma vie car, dans la danse contemporaine, une grande part s'élabore en improvisation avec les interprètes. Je crois finalement que certains ont été interloqués par mon audace. »* Il faut encore, et surtout, ne pas prétendre être ce que l'on n'est pas. Blanca Li chausse les pointes pour démontrer que ce qu'elle demande est faisable, même si ce n'est pas orthodoxe : *« Ils ont beaucoup rigolé*, ajoute-t-elle, *mais ils ont compris. »*

Pourquoi l'Opéra ? Blanca Li avoue son émotion à s'inscrire dans une histoire séculaire. *« Les ballets meurent s'ils ne vivent pas dans un répertoire. Ça me fait trop mal de dire au revoir à un de mes spectacles.* Nana et Lila*, que j'ai créé il y a dix ans, tourne toujours. Mais après ? »* Laura Scozzi loue l'ouverture d'esprit de danseurs qui ne sont pas sous influence d'un quelconque dogme. *« Jamais je n'ai senti que ça ne passait pas avec eux*, confirme Blanca Li. *Les danseurs m'ont invitée à la Casa Paco. On a fait une sacrée nouba ! »*

Il est bizarre, presque paradoxal, que les deux jeunes femmes s'attellent à moderniser le répertoire quand Kader Belarbi se lance, lui, dans une création totale. De *Shéhérazade*, initialement créé par Fokine en 1910 pour les Ballets russes, Blanca Li n'a gardé que des atmosphères, l'imaginaire oriental, les corps délurés. Exit l'Esclave d'Or, l'Eunuque et les loukoums. Blanca Li n'a pas pour autant souhaité situer son ballet dans un contexte contemporain, voire politique, mais a voulu évoquer une civilisation arabe raffinée, qui savait apprécier le plaisir : *« Mettre le feu au corps de ballet n'a pas toujours été facile ! »*, dit-elle.

Kader Belarbi a examiné tout ce qui l'a formé depuis vingt ans, reprenant la structure du ballet romantique, avec sa quête utopique de l'amour, l'intrusion de l'irréel, autant d'éléments qu'il a mêlés aux lignes du roman. *« Brigitte Lefèvre prend un vrai risque avec moi*, reconnaît-il. *Il s'agit d'un ballet en deux parties de près de deux heures. J'ai eu l'idée de choisir Philippe Hersant pour la musique. La directrice du ballet m'a proposé Peter Pabst, le décorateur de Pina Bausch. Ce dernier agit avec moi comme un éclaireur. Bien que j'aie déjà réalisé une dizaine de pièces, je ne me considère chorégraphe que depuis* Les Saltimbanques *que j'ai créés au Japon, en 1999, d'après une toile de Picasso. Seule une institution de cette dimension peut permettre* Hurlevent. *»*

Blanca Li est aux anges d'avoir à disposition vingt-huit danseurs. Et plane sur la musique de Rimski-Korsakov. L'Opéra de Paris serait-il devenu le paradis des chorégraphes contemporains ? Pas pour l'argent en tout cas. Salaire de Blanca Li pour *Shéhérazade* : 50 000 francs. Droits d'auteur : 100 000 francs. Et contrat d'exclusivité d'une durée de cinq ans. Pour le prestige, pour l'éternité ? Qui sait ce que le répertoire retiendra dans cent ans ? Il faut ajouter que le fait de rater une création pour l'Opéra, hors la blessure d'amour-propre, a moins de conséquences pour un jeune créateur que de louper une pièce pour sa propre compagnie dont l'économie est souvent fragile. Dans ce cas, la sanction est immédiate : les programmateurs n'achètent pas. A l'Opéra, le temps peut toujours « racheter » une œuvre mal reçue à sa création.

Chacun navigue donc entre Dieu et poker. Pari pascalien ? Blanca Li ne bénéficie d'aucune subvention et Laura Scozzi d'une simple aide au projet de 50 000 francs. Si ces chorégraphes ont suffisamment de talent pour être invités à l'Opéra de Paris, pourquoi reçoivent-elles aussi peu d'argent de leurs tutelles ?

Dominique Frétard

« Border Line » interrompu faute de subventions

Blanca Li vient d'accepter la direction de la danse à l'Opéra-Comique de Berlin. Après *Les Indes galantes,* elle signe avec *Shéhérazade* une deuxième collaboration avec l'Opéra de Paris. Les sept créations de sa compagnie, fondée en 1993, ont toutes été des succès. Malgré cela, le travail de la chorégraphe n'est pas reconnu par la commission qui siège à la direction régionale des affaires culturelles (Drac) d'Ile-de-France, et qui détermine le niveau des subventions pour chaque compagnie. Faute d'obtenir ce soutien pour la septième année consécutive, malgré l'appui d'Anita Weber, responsable de la danse à la Drac, la compagnie Blanca Li vient d'interrompre *Border Line,* création mise en chantier en octobre. Afin de dénouer cette situation, Alain Arnaud, conseiller technique pour la musique et la danse au cabinet de la ministre de la culture et de la communication, Catherine Tasca, en accord avec la ville de Niort et la région Poitou-Charentes, a l'idée d'installer Blanca Li et ses danseurs en résidence au Théâtre du Moulin du Roc, qui fut le premier lieu à accueillir la chorégraphe à son arrivée en France, en 1992.

Blanca Li à l'affiche

● ***Shéhérazade*** (décors : Thierry Leproust) sera donné jusqu'au 4 janvier, à 19 h 30 (le 24 : à 14 h 30 et 20 heures. Le 31, à 20 heures, soirée de gala). Au même programme : *Pétrouchka,* de Fokine, *L'Après-midi d'un Faune,* de Nijinski, *Afternoon of a Faun,* de Robbins.
Opéra-Garnier, 8, rue Scribe, Paris-9e. Tél. : 08-92-69-78-68. www.opera-de-paris.fr.
De 33 F (5,03 €) à 420 F (64,03 €).
Samedi 22 décembre : passeport pour *Shéhérazade*, rencontre et démonstration, à l'amphithéâtre Bastille, à 15 heures.

● **Répertoire de la compagnie :** *Nana et Lila* (1993, Festival d'Avignon). *Salomé* (1995, Quartz de Brest). *Stress* (1997, Théâtre Jean-Vilar de Suresnes). *Le Songe du Minotaure* (1998, Biennale de la danse de Lyon) et *Zap ! Zap ! Zap !* (1998, Théâtre de Chaillot, Kitchen à New York). *Macadam Macadam* (1999, Théâtre Jean-Vilar à Suresnes) et *Le Blanca Mobile* (1999, Lieu unique, Nantes). La chorégraphe a également travaillé pour l'Opéra de Nancy et pour Introdans, aux Pays-Bas.

● **Films :** *Angoisse* est le premier court métrage de Blanca Li. *Le défi*, son premier long métrage, produit par Jean-François Petit, est une comédie musicale hip-hop, avec Amanda Lear et Christophe Salengro. Les deux héros principaux, parmi les danseurs, sont Benji Chaouat et Sofia Boutella. Sortie prévue en février ou mars 2002.

Les savants dosages de Brigitte Lefèvre

BRIGITTE LEFÈVRE, directrice de la danse à l'Opéra national de Paris depuis 1995, s'étonne... de l'étonnement que suscite l'engouement des jeunes chorégraphes pour la compagnie dont elle a la charge. *« J'aimerais dire comme Diaghilev : "Je ne sers à rien, mais je suis indispensable" »*, répond-elle, ne dissimulant rien de son goût pour la direction artistique. *J'ai pourtant hésité à remonter* Shéhérazade *dans les décors et les costumes somptueux de Bakst. Seul, je crois, le Kirov continue à danser ce ballet qui a provoqué, en son temps, l'effet d'une bombe sociale, notamment en influençant la mode. Mais son parfum orientaliste s'est éventé. J'ai pensé le confier à Blanca Li car j'avais envie que cette jeune artiste, très actuelle, qui n'est pas retranchée dans ses concepts, radicale de l'action, se confronte à une partition musicale tout en continuant à laisser libre cours à son univers dionisyaque. »*

Brigitte Lefèvre, qui a été danseuse à l'Opéra de Paris avant de créer, en 1972, le Théâtre du Silence, une compagnie de danse contemporaine, sait forcément trouver les mots justes pour convaincre les chorégraphes venant d'univers très différents. Son expérience légitime une démarche qui allie transmission et ouverture sur le présent. *« C'est Rudolf Noureev qui a récemment participé au mouvement d'ouverture en commandant des pièces à Dominique Bagouet, Maguy Marin ou William Forsythe. »*

Pour sa part, elle a inscrit en six ans quatorze créations au répertoire de l'Opéra. Carolyn Carlson, Roland Petit, Michel Kelemenis, Odile Duboc et , par deux fois, Jean-Claude Gallotta et Angelin Preljocaj ont été invités. *« Attention ! Je ne cherche pas à constituer un catalogue de chorégraphes,* avertit-elle. *Ce sont les œuvres qui m'intéressent. »* Toute rencontre est longuement préparée, discutée ; le plus souvent, les projets ont pour base une proposition de la directrice de la danse. Ses décisions pour la saison 2001-2002 sont parfaitement mûries : *« J'ai rencontré Laura Scozzi à Suresnes alors qu'elle travaillait pour la première fois avec des danseurs de hip-hop,* se souvient-elle. *J'ai apprécié la manière très libre avec laquelle elle engageait avec eux le débat chorégraphique. Dans mes choix, je privilégie les artistes chez lesquels je pressens cette liberté. Car il faut avoir l'esprit libre pour travailler chez nous. Kader Belarbi possède aujourd'hui cet état d'esprit. C'est lui qui m'a proposé* Hurlevent. *»*

Ces commandes sont-elles seulement des « coups pour voir » ou bien sont-elles automatiquement inscrites au répertoire ? Les œuvres d'Odile Duboc, Daniel Larrieu, Pierre Darde n'ont jamais été reprises. Existe-t-il un purgatoire ? *« Il y a des œuvres qu'il faudra retravailler si on les reprend,* explique la directrice de la danse. *Une pièce n'est jamais définitivement condamnée. Tout dépend de l'opportunité, d'une idée surgie pour composer une soirée, ce qui n'est jamais simple. Sous prétexte de modernité, on ne peut pas non plus détourner le sens de cette compagnie. J'aime le contraste, mais il est toujours le fruit d'un savant dosage. »*

> La directrice de la danse à l'Opéra a inscrit en six ans au répertoire quatorze créations demandées aux chorégraphes contemporains les plus importants

Les belles réussites de l'ère Lefèvre s'appellent Forsythe, Kelemenis, Gallotta, Preljocaj, mais aussi Roland Petit ou Mats Ek... Elle garde aussi un œil sur Jean-Christophe Maillot qui, à Monte-Carlo, *« prouve qu'il sait faire vivre un répertoire »*. A-t-elle seulement eu des déboires ? *« Je ne suis pas très critique,* avoue-t-elle, *mais il est arrivé que je sois moins satisfaite. Souvent pour avoir choisi un artiste trop tôt, ou trop tard. Je découvre parfois un degré d'exigence pas assez fort, un désir d'aller jusqu'au bout qui n'est pas assez affirmé. Il y a aussi ceux qui sont ravis avant, pendant, et qui après crachent dans la soupe. Ceux-là me fatiguent. Disons que c'est une coquetterie de leur part ! Mais on les entend ! »*

Il est vrai que le milieu contemporain le plus expérimental, le plus radical, n'est pas tendre pour les expériences menées par ceux qui ont accepté de « faire » l'Opéra. *« Je ne vous citerai pas ceux qui trouvent scandaleux de ne pas être déjà à l'Opéra de Paris ! »*, réplique Brigitte Lefèvre qui aimerait bien que les prochains élus soient Michèle Noiret, François Verret, ou Anne Teresa de Keersmaeker. *« Maguy Marin aussi*, dit-elle, *mais visiblement elle est partie à Rillieux-la-Pape dans une tout autre histoire. »* On croit savoir que seuls Josef Nadj et Philippe Decouflé ont, à ce jour, refusé.

D. F.

Luciano Berio, grand praticien de l'arrangement

Avec un disque consacré aux chants traditionnels siciliens, ECM offre une vision panoramique du travail du compositeur italien, soucieux de créer une continuité avec la musique ancienne et populaire

LUCIANO BERIO (né en 1925) tranche avec les autres modernes de sa génération. Peut-être pour n'avoir jamais rompu avec l'idée d'une musique approchée au quotidien depuis l'enfance. Sans doute pour avoir toujours assumé de profondes affinités avec l'expression vocale, notamment par le biais de l'opéra en des temps où le genre était honni par l'avant-garde. Sûrement pour avoir sans cesse intégré la musique des autres, maîtres du passé ou anonymes de tous horizons, à un travail de créateur fondé sur la prolifération du matériau.

Personne, parmi ses contemporains, ne s'est adonné à la pratique de l'arrangement comme lui. Que ce soit par le biais de simples aménagements instrumentaux (Purcell, Monteverdi, Kurt Weill, chansons folkloriques du monde entier) ou sous la forme de véritables recréations avec références désignées (*Rendering*, à partir d'esquisses de la *Dixième Symphonie* de Schubert) ou non.

ECM en témoigne par un judicieux programme consacré à la source sicilienne. *Voci* (1984), sous-titré *Folk Songs II* en relation avec *Folk Songs,* destinées en 1964 à la soprano Cathy Berberian (première épouse du compositeur), s'inspire de chants traditionnels siciliens sans les citer réellement tandis que *Naturale* (1985-1986) utilise en filigrane un enregistrement d'un chanteur populaire effectué par Berio à Palerme.

Dans le premier cas, la démarche liée à la rencontre d'un ethnomusicologue (Aldo Bennici) évoque celle de Ligeti, introduit aux musiques subsahariennes par Simha Aron. Dans le second, la volonté de confronter la source sonore enregistrée à la musique qui en a résulté rapproche Berio du Steve Reich de *Different Trains* (les témoignages de rescapés de camps de concentration déterminent la matière d'un quatuor à cordes) ou de *City Life* (des bruits et des exclamations de la vie new-yorkaise, échantillonnés, modèlent le parcours d'un ensemble instrumental).

DÉCHARGES SPORADIQUES

Plus généralement, le compositeur italien anticipe avec ces deux œuvres sur la tendance au décloisonnement qui sera emblématique de la création occidentale des années 1990 et s'exprime à ce propos avec une rare lucidité : *« Je rêve d'une utopie dont je sais qu'elle ne pourra s'accomplir. Je voudrais créer une unité entre la musique populaire et notre musique, une continuité réelle, perceptible, compréhensible, avec la pratique musicale ancienne et populaire, aussi proche de notre labeur quotidien que de notre musique. »* Cette utopie n'est pas loin de se réaliser avec *Voci* pour alto et deux groupes instrumentaux. La musique se plaît à cacher, ou à dévoiler, dans des textures sophistiquées le souvenir vivace d'une expression vocale. L'alto solo est le maître de ce va-et-vient fécond entre mémoire et action. L'orchestre bicéphale joue les accumulateurs d'une énergie latente qu'il libère par décharges sporadiques, puissantes comme des Big Bang générateurs de nouveaux mondes musicaux ; toutes les deux minutes ou presque.

Au côté d'un chef, Dennis Russell Davies, capable de donner à certaines séquences la consistance d'un mirage, Kim Kashkashian s'impose, par une présence immémoriale et un art de conteur mutant, comme le digne équivalent en alto « vocal » de la chanteuse Cathy Berberian (comme elle, d'origine arménienne). Proposer ensuite à l'auditeur six chants siciliens, issus des Archives ethnologiques de l'Académie Sainte-Cécile de Rome n'est pas un luxe éditorial mais permet de saisir l'essence du travail de Berio. Avec le *Grido del venditore di pesce (Cri du vendeur de poisson)*, enregistré à Agrigente en 1955, on reconnaît immédiatement la « prise de parole » de l'alto au début de *Voci* : même intonation enveloppante, même procédé de note tenue et tendue à l'extrême, même adresse à la cantonade. Dans l'accompagnement de guimbarde de *Canzuna*, on retrouve l'activité orchestrale créant un fond trouble...

Ce disque majeur, non pour la musique d'aujourd'hui mais pour la musique aujourd'hui (compte tenu des infinies ramifications qu'il révèle), s'achève avec une interprétation édifiante de *Naturale* pour alto, percussions et bande. Plus on avance dans l'écoute et plus les interventions du chant enregistré semblent être entendues « intérieurement » par l'altiste comme *voix off* d'un film dont elle serait l'actrice. Pas étonnant alors que ce disque panoramique de Berio présente en photo de couverture une image d'*Histoire (s) du cinéma* de Jean-Luc Godard, dont la bande-son constitue l'un des fleurons du catalogue ECM.

Pierre Gervasoni

★ Berio : *Voci (Folk Songs II) / Sicilian Folk Songs/Naturale*. Kim Kashkashian (alto), Robyn Schulkowsky (percussions), Orchestre symphonique de la radio de Vienne, Dennis Russell Davies (direction). 1 CD ECM New Series 1735 461 808-2. Distribué par Universal.

MATT JACOB/TENDANCE FLOUE

Luciano Berio, né en 1925, compositeur et chef d'orchestre italien, a composé l'essentiel de ses œuvres vocales pour la cantatrice Cathy Berberian, qu'il a épousée en 1950.

DÉPÊCHES

■ **MEILLEURES VENTES : au classement de la semaine du 9 au 15 décembre** (Top IFOP/Tite-Live diffusé par la SNEP), *L5,* de L5, groupe monté par la chaîne M6 pour l'émission de télévision « Popstars » devance à la première place *Chansons pour les pieds,* de Jean-Jacques Goldman (2e), lui-même à un rang au-dessus de Laurent Voulzy avec son album *Avril* (3e). La période de Noël incitant à la fête, André Rieu s'installe au 5e rang avec *Aimer* et le classement des compilations affiche un triplé gagnant de grosses pointures : *Les Mots,* de Mylène Farmer (1er), *Greatest Hits vol. 2,* de Madonna (2e) et *Echoes (The Best of),* de Pink Floyd (3e).

■ **CHANSON : *Proxima Estacion Esperanza,* deuxième album solo de Manu Chao,** figure au « Top 10 » des disques de l'année du magazine américain *Rolling Stone*. Dans le commentaire qui accompagne cette distinction, il est précisé : *« Si sa musique de fête sans frontières, brouillonne et impossible à définir, ne ressemble à rien de ce que vous avez entendu jusqu'ici, dites-vous que cela fait partie de son charme. »* Le « Top 10 » de l'influent bimensuel comprend aussi Bob Dylan, Alicia Keys, Björk et Radiohead.

■ **Le nouvel album de Florent Pagny, intitulé *2,*** réunit des reprises de ses précédents disques et des classiques du rock ou de la chanson, interprétés en duo. Ainsi le titre *Châtelet-Les Halles,* de Pagny, bénéficie-t-il d'une nouvelle version avec Calogero, *La Poupée qui fait non,* de Michel Polnareff est chanté avec le comique Kad, *Et maintenant,* de Gilbert Bécaud, avec Lara Fabian. Eddy Mitchell, David Hallyday ou Patrick Bruel participent aussi à ce projet.

SÉLECTION DISQUES

JOSEPH HAYDN

Concertos pour orgue et orchestre Hob XVIII nos 1, 2, 5, 8 et 10. Concerto pour violon, orgue et orchestre Hob XVIII n° 6
Olivier Vernet (orgue Aubertin de Saint-Loup-sur-Thouet, Deux-Sèvres), Stéphanie-Marie Degand (violon), Les Sauvages, Jérémie Rohrer (direction)

Voici un disque qui comble d'emblée un vide dans l'exploration d'un des secteurs haydniens les moins connus, celui des concertos pour orgue, longtemps en butte à des problèmes d'authenticité ou de destination (inconnue concernant l'instrument soliste, orgue ou clavecin). Dans le *Concerto n°6* (une première discographique dans cette version), le clavier d'Olivier Vernet instaure avec l'archet généreux et sensuel de Stéphanie-Marie Degand un dialogue vivant, souple et chantant, quasi opératique. Dans les cinq autres concertos, son sens de la dialectique entre fond (ascèse structurelle) et forme (ornementation dosée avec un goût parfait) exalte tout ce que ces œuvres encore tributaires des conventions galantes doivent déjà aux élans du génie haydnien. Quant aux musiciens de Jérémie Rohrer, ils prouvent d'emblée qu'ils n'ont de *« sauvage »* que le nom, leur talent étant on ne peut plus civilisé. ***Marie-Aude Roux***

★ 2 CDs Ligia Digital Lidi 0104100/01-01. Distribués par Harmonia Mundi.

ANTHONY ORTEGA QUARTET

Bonjour »

Nouvelle compagnie phonographique de jazz – courage, inconscience, passion... –, Ajmiseries a été fondée par les responsables de l'Association pour le jazz et la musique improvisée (AJMI), maison avignonnaise fort bien tenue, lieu de concerts, centre d'information, école... Le label sera nourri d'archives de concert ou de productions en studio. Parmi les premières réalisations, ce somptueux *Bonjour"*, d'Anthony Ortega, saxophoniste angelo-mexicain né le 7 juin 1928, homme tranquille, au phrasé délicat, rageur à l'occasion, essentiellement fêté par ses pairs et singulièrement par des artistes *« décalés »* (Frank Zappa, John Cassavetes). Intensément homme de jazz, d'une grande expressivité dans les ballades, Ortega a pour compagnon le guitariste Rémi Charmasson, tout en écoute et propositions, le contrebassiste Guillaume Seguron et le batteur Randy Kaye. Un quartette de rêve et de grâce, dont les pensées vives sont tout entières dédiées à la musique. ***Sylvain Siclier***

★ 1 CD Ajmiseries AJM01. Distribué par Harmonia Mundi.

ROMANE

& The Frédéric Manoukian Orchestra

Avec ce nouvel enregistrement, le guitariste Romane démontre à nouveau sa capacité à faire vivre au présent, voire au futur, l'esprit de recherche et d'ouverture de son illustre inspirateur, Django Reinhardt. Les neuf compositions ont été cosignées avec Frédéric Manoukian, arrangeur, pianiste et directeur du big band présent sur cet album. Romane et Manoukian jouent avec les codes respectifs du jazz manouche et du big band. Dès *Ninine's Swing,* qui entraîne sur la fausse piste du classicisme, le guitariste, le pianiste et l'orchestre insèrent des clins d'œil au répertoire (musicals, bop, grands airs du cinéma...) et aux genres (*Legend*, où Ravel vire vers la samba). Romane, principal soliste, sait recevoir et renvoyer vers l'orchestre, qui le lui rend sans compter. Son jeu, vif, précis, est à la fête sur les tempos les plus élancés. Dans la délicate épreuve de la ballade, il transmet émotion et sensibilité sans artifices (*The Look of Laura*). ***S. Si.***

★ 1 CD Iris Music 3001 851. Distribué par Harmonia Mundi.

ALLIGATOR RECORDS

The 30th Anniversary Collection

Fondé – et toujours dirigé – par Bruce Iglauer, Alligator Records trace sa route depuis trente ans. D'abord attentif à la scène électrique de Chicago, où la compagnie a son siège social, le label a enregistré tous les Etats du genre, d'est en ouest, du nord au sud, blues des villes et blues des champs, anciens à la voix de rogomme et jeunes aspirants, filles et garçons, noirs et blancs. Démonstration dans ce double album rétrospectif (un CD en studio, l'autre en public) : voix venues du gospel ou virant vers la soul music de Koko Taylor, Shemekia Copeland ou The Holmes Brothers ; de la guitare en pagaille (l'albinos Johnny Winter, Coco Montoya, ancien compère de John Mayall, le tranchant Luther Allison et l'encore plus tranchant Albert Collins, Elvin Bishop...) ; du piano (en particulier, Marcia Ball et Henry Butler) ; des harmonicistes à chaque coin de rue (Carey Bell, William Clarke, Junior Wells...) ; le blues revu rock'n'roll (Lil' Ed) ou tombé dans le bayou (C.J. Chenier)... ***S. Si.***

★ 1 double CD Alligator Records ALCD 112/13. Distribué par Night & Day.

MERLE HAGGARD

Roots vol. 1

Pendant que le pénible cow-boy urbain Garth Brooks attire l'attention avec un objet qui voudrait faire passer la pop la plus aseptisée pour de la country music, un vieux grigou de soixante-quatre ans publie non seulement l'un des meilleurs albums d'une discographie déjà abondante (près de 80 références), mais peut-être le plus excitant du genre cette année. A l'attention des profanes, rappelons que Merle Haggard, ancien pensionnaire de la prison de San Quentin, était l'un des meneurs de la scène californienne de Bakersfield, qui avait fait souffler, dans les années 1960, un vent de rébellion sur l'empire de Nashville. Auteur de l'immortel *The Bottle Let Me Down*, il est l'un des plus importants chansonniers d'Amérique, idolâtré par Tom Waits ou Elvis Costello. Réfugié aujourd'hui (en compagnie du même Waits et de Tricky) sur Epitaph, un label punk, Haggard confirme son regain de forme après *If I Could Only Fly*, magnifique bouquet de chansons acoustiques et crépusculaires offert en 2000. Constitué, à trois compositions originales près, de reprises, *Roots vol.1* est un hommage gracieux au honky-tonk des rois Hank Williams et Lefty Fritzell et au western swing de Bob Wills, les deux rameaux de la country les plus proches du rock'n'roll. A la tête d'une brigade électrique légère, Haggard chante avec une superbe retenue, posant sa voix patinée par le bourbon entre les plaintes d'une pedal steel et les embardées d'un violon. ***Bruno Lesprit***

★ 1 CD Anti/Epitaph 6634-2. Distribué par P.I.A.S.

RICHARD HAWLEY

Late Night Final

Guitariste d'appoint au sein de Pulp ou aux côtés de chanteurs comme Robbie Williams ou Finley Quaye, Richard Hawley publie un premier album, à l'opposé de ce que l'on peut craindre d'un instrumentiste. Pas ici de démonstration technique, de mise en avant des six-cordes à défaut de posséder voix et chansons. Car, non seulement cet originaire de Sheffield révèle un jeu de guitare tout en finesse et dépouillement, pas très éloigné de celui de l'ancien Smith, Johnny Marr, mais il affirme aussi un surprenant talent d'auteur et de vocaliste. Tout en charme désuet et mélancolique, les morceaux de *Late Night Final* s'éprennent d'émotions noctambules portées par le velours d'un crooner modeste et attachant. La fraîcheur naïve des pionniers du rock (celle de Buddy Holly en particulier), des nostalgies de vieux cow-boys, les humeurs insomniaques de ballades jazzy et les brumes du nord de l'Angleterre ont nourri les mélodies attendrissantes de ce disque de chevet hivernal. ***Stéphane Davet***

★ 1 CD Setanta SETCD088. Distribué par Le Village Vert / Pop Lane.

VANESSA PARADIS

Au Zénith

Elle fait chanter son public afin que ce disque leur soit commun : Vanessa Paradis a toujours un grain de candeur, de tendresse détournée. On s'est moqué, souvent, depuis *Joe le Taxi* de son timbre de voix, de ses écarts de justesse. Ce live apporte la preuve que la technique de chant peut s'acquérir en même temps que la confiance en soi. Dix-neuf titres, dont *Joe le Taxi*, à pleine vitesse, les classiques gainsbouriens (*L'Eau à la bouche*, *Requiem pour un con*) et *Walk On The Wild Side,* de Lou Reed. Il y a une trace de Lenny Kravitz, d'autres d'Etienne Roda-Gil, mais surtout Vanessa Paradis présente à son avantage les titres de son dernier album, *Bliss*, dont *Dans mon café,* à la pulsation radieuse. ***V. Mo.***

★ 1 CD Barclay 589441-2. Distribué par Universal Music.

MA CHANSON D'ENFANCE

On ne peut que se réjouir de la politique patrimoniale de la branche française d'Universal Music : à chaque sortie de coffret commémoratif – Gainsbourg, Brassens –, des artistes confirmés ou non ont été sollicités pour réinterpréter les maîtres. A chaque fois, il a fallu distribuer les bons et les mauvais points. Car n'est pas interprète qui veut, et qui l'est, ne s'adapte pas forcément bien à la chanson proposée. *Ma chanson d'enfance*, conçu par Universal Jeunesse, et vendu en soutien à l'association Rêves, dont Vanessa Paradis est la marraine, réunit dix-huit artistes, à qui il a été demandé de chanter un air qui accompagna leur enfance (au sens large, jusqu'à l'adolescence). Il ne s'agit donc pas de chansons pour enfants, mais de classiques français, encore que Maxime Le Forestier interprète avec une suavité toute pouponne *Il était un petit homme*. Les bons points : magnifiques Vanessa Paradis (*Le Tourbillon*) et Jane Birkin (*My Bonnie*), réguliers Lavilliers (*Le Lloup, la Biche et le Chevalier*) et Eddy Mitchell (*Le Déserteur*), fidèle Arno (*Be Bop A Lula*), convaincant Axel Bauer (*Fais pas ci, fais pas ça*), surprenante Sophie Mestari (*Ils s'aiment*). Les mauvais points : paresseux M (*La pluie fait des claquettes*), désastreux Bashung (*Céline*), excessif Hallyday (*Le Parapluie*), catastrophique Pierpoljak (*L'Eau vive,* en reggae blanc). Et ensuite ? Les galons gagnés, les bonnets d'âne attribués, que fait-on ? On écoute le *My Bonnie* de Jane Birkin (accompagnée par Benjamin Biolay) en boucle, et en cas de lassitude, Axel Bauer, versant hargneux de Jacques Dutronc. ***V. Mo.***

★ 1 CD ULM 016607-2. Distribué par Universal Music.

BEBEL GILBERTO

Tanto tempo remixes

Tanto tempo, le magnifique album de Bebel Gilberto sorti en 2000, où la jeune chanteuse brésilienne avait utilisé avec discrétion les ressources de l'électronique, devait logiquement servir de base aux amusements des musiciens remixeurs. Comme souvent dans ce genre d'exercice, les talents artistiques s'affirment, tandis que ceux des bricoleurs des platines s'effritent. Les Britanniques Rae & Christian ont inventé des pliures et dépliures aériennes à *Bananeira*, Peter Kruder refaçonne pour la danse en club *Tanto tempo* (une autre version, de Chari Chari est absolument rafraîchissante) et Faze Action rend à *Close Your Eyes* tous ses attributs carnavalesques. Da Lata dilate *August Day Song*, chanson sur laquelle King Britt fait un sans-faute prévisible, tandis que l'on s'étonnera davantage du travail déstructurant de 4Hero sur *Samba da Bençao*. ***V. Mo.***

★ 1 CD Ziguiboom/Crammed 02741980-2. Distribué par Warner Jazz & World.

ROZANEH

Introducing Poems from Rumi

Zohreh Bayat, Parvin Javdan sont chanteuses, et elles ont eu pour maître le chanteur Sharam Nazeri. Fariba Hedayati compose et dirige l'ensemble Rozaneh (l'espoir). Le groupe est exclusivement féminin, ce qui, quand on vient d'Iran, n'est pas une mince affaire. La photographe Françoise Huguier, qui réalise les photos du livret a ôté les tchadors et morcelé les visages. Ces femmes qui ne peuvent se produire que devant leurs congénères jouent merveilleusement bien du *setar* (luth), du *kamancheh* (vièle), et des *daf* ou *tombak* (percussions). Les chanteuses interprètent les poètes persans mystiques, et mythiques, dont Rumi, un as de la métaphore et du mélange de l'amour divin et des plaisirs terrestres. Tout ici est émotion contrôlée, finesse inspirée. ***V. Mo.***

★ 1 CD Détour 8573-85916-2. Distribué par Warner.

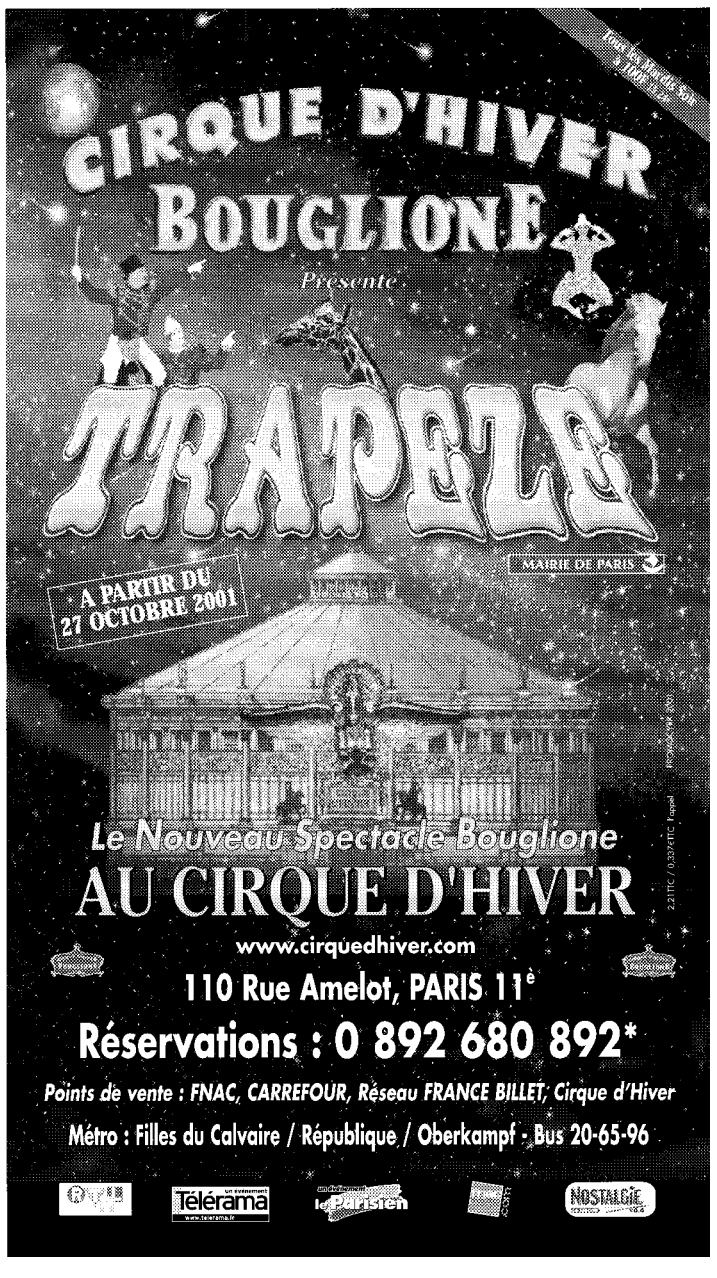

Richard Strauss au Met, du vieillot à l'idéal

L'Opéra new-yorkais présentait, le 11 décembre, la dernière d'« Arabella » par Otto Schenck, avant de créer, le 13, « La Femme sans ombre » dans la mise en scène d'Herbert Wernicke : un triomphe

ARABELLA, de Richard Strauss. Avec Renée Fleming (Arabella), Barbara Bonney (Zdenka), Hans-Joachim Ketelsen (Mandryka), Orchestre du Metropolitan Opera de New York, Christoph Eschenbach (direction), Otto Schenck (mise en scène), Metropolitan Opera de New York, le 11 décembre.
LA FEMME SANS OMBRE, de Richard Strauss. Avec Deborah Voigt (l'Impératrice), Thomas Moser (l'Empereur), Reinhild Runkel (la nourrice), Gabriele Schnaut (la teinturière), Wolfgang Brendel (Barak le teinturier), Orchestre du Metropolitan Opera de New York, Herbert Wernicke (mise en scène, décors, costumes et lumières), Metropolitan Opera de New York, le 13 décembre. Jusqu'au 17 janvier. De 50 $ à 275 $ (56 € à 306 €). Tél. : 00-1-212-362-6000.

NEW YORK
de notre envoyé spécial

Lorsque, au lever de rideau sur l'acte II d'*Arabella,* remonté par le Metropolitan Opera de New York dans l'ancienne et vieillotte production d'Otto Schenck, le public produit un *« Ah ! »* de surprise satisfaite devant un décor très « Vienne éternelle », on se dit qu'on est bien au Met, où une partie du public vient à l'Opéra pour s'en divertir comme d'un *entertainment.*

On s'inquiète, en revanche, pour la réception, le surlendemain, de la nouvelle production de *La Femme sans ombre* par Herbert Wernicke, qui fait ses débuts aux Etats-Unis. Car si Wernicke aime le monumental et ne craint pas les ouvrages mastodontes (c'est un familier de Wagner, il a monté *Les Troyens*, de Berlioz, à Salzbourg), c'est plutôt un radical. Mais, à l'issue de la première de *La Femme sans ombre,* le public fait un triomphe unanime au metteur en scène allemand.

Ce triomphe a deux explications : d'abord, la mise en scène de Wernicke, à quelques détails discutables près (un cheval blanc qui traverse la scène, le faucon qui s'envole vers les cintres), est une magnifique réussite, tirant partie de la machinerie impressionnante de la maison (et l'exhibant, en deus ex machina, dans la scène finale), avec notamment l'alternance entre deux plateaux superposés, le monde supérieur du couple impérial et le bas monde du couple ouvrier, reliés par un escalier métallique. Ensuite, le Met, depuis quelques années, a progressivement habitué son public, réputé peu enclin à la nouveauté visuelle, à des mises en scènes plus radicales (Robert Wilson, Robert Carsen).

UNE INFINIE POÉSIE

Cette production de Wernicke est effectivement radicale, mais d'une infinie poésie : le monde supérieur est clôturé par une immense cage de scène réfléchissant la lumière, envahie par des tonalités tranchantes, de l'acier le plus froid au rouge le plus intense ; le bas monde est un intérieur de bâtiment industriel où les teinturiers vivent et travaillent. L'un des plus beaux moments du spectacle, qui n'en manque pas, est lorsque Barak le teinturier, songeur et las, ouvre la porte d'un réfrigérateur et y prélève une bière, éclairé de lumière blanche – l'image même de l'insomnie désespérée. L'Impératrice et l'Empereur sont vêtus façon *Mille et Une Nuits*, les teinturiers ont bottes de caoutchouc aux pieds et bleu de travail au corps.

Dans ce vaste espace, Wernicke est parvenu à diriger de manière sensible et parfois intime les chanteurs. Deborah Voigt chante superbement, et, notamment à la fin de l'acte III, *« lorsqu'elle a appris à éprouver de la pitié »*, comme l'écrit Strauss à son librettiste Hugo von Hofmannstahl, elle est bouleversante, comme l'est, à sa manière, Wolfgang Brendel : la voix est imprévisible, mais quelle noble simplicité dans cette présence, faussement (?) maladroite. On aime moins Thomas Moser, qui chante bas et cotonneux, et pas du tout Gabriele Schnaut, hurleuse devant l'éternel, dont la tierce supérieure se concentre en deux notes (évidemment trop basses). Sa voix agressive convient il est vrai mieux à ce rôle hystérique qu'à Isolde (*Le Monde* du 5 février). La nourrice de Reinhild Runkel (remplaçant Anna Schwartz, souffrante) est de premier plan.

Christian Thielemann est un chef lyrique d'une très grande envergure. Le rapport immédiatement efficace entre le geste, large mais précis, et le magnifique résultat sonore obtenu de l'Orchestre du Met dans cette partition tellurique forcent l'admiration.

Christoph Eschenbach, dans *Arabella,* ne tire pas moins de beautés de la part de l'orchestre (prélude de l'acte III, scène finale), très en forme à l'exception d'un alto solo déficient, le 11 décembre. Renée Fleming, au timbre sensible mais un rien flou, campe une belle Arabella, tandis que la vive Barbara Bonney est en difficulté avec ses aigus, malaise qu'on espère passager. Le reste de la distribution, avec un Mandryka un peu vulgaire, n'était pas de taille à persuader le public qu'*Arabella* mérite mieux que sa réputation d'ouvrage mineur.

Renaud Machart

SHAWN BOLDWIN/AP

Gabriele Schnaut (la teinturière) dans « La Femme sans ombre », mise en scène par Herbert Wernicke.

SORTIR

HYÈRES

Festival des enfants
La municipalité d'Hyères et l'association Comité vacances loisirs lancent la sixième édition du Festival des enfants, *« trait d'union entre l'art et l'enfance »*. Expositions, séances de cinéma et ateliers de création sont proposés durant une semaine, afin de leur donner une première approche de l'art, à travers le design, la photographie, l'architecture, la mode, la danse et le cirque. Ces manifestations sont animées par des professionnels tels la jeune designer Matali Crasset, le photographe-plasticien Olivier Rebufa, l'artiste de cirque Hatem Laamouri, le danseur Smaïll Hichouri, la styliste Billie Mertens, l'architecte Jean-Jacques Nobili ou le photographe Jean-Luc Charles.
Hyères (Var). Renseignements Villa Noailles, service des affaires culturelles d'Hyères. Tél. : 04-94-65-22-72 ; inscriptions au Comité vacances loisirs. Tél. : 04-94-00-78-25. Du 23 au 29 décembre. Gratuit.

PARIS

Paris capitale historique
L'association Paris capitale historique propose de faire découvrir le charme de la ville à travers ses édifices souvent méconnus : maisons basses recouvertes de verdure, hôtels prestigieux en fond de cour, ruelles bordées de vieilles bâtisses, couvents et chapelles... Loin des grands monuments touristiques, promenades, visites et conférences sont régulièrement organisées pour dévoiler un aspect architectural et historique de la capitale.
Paris capitale historique, 6, boulevard Auguste-Blanqui, Paris-13e. Mo Place-d'Italie. Tél. : 01-43-31-21-98. Il existe plusieurs tarifs (individuel, groupe et scolaire selon la durée de la visite (deux heures, quatre heures, à la journée).

GUIDE

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).
Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Orchestre des musiciens du Louvre - Grenoble
Œuvres d'Offenbach. Chœur des musiciens du Louvre - Grenoble, Marc Minkowski (direction).
Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris-1er. Mo Châtelet. 20 heures, le 22. Tél. : 01-40-28-28-40. De 65 F à 380 F.
Orchestre symphonique de Budapest
Œuvres de Schubert, Liszt, Tchaïkovski. Tamas Vasary (piano, direction).
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris-8e. Mo Miromesnil. 20 h 30, le 22. Tél. : 01-49-53-05-07. De 104 F à 242,70 F.
Blacks blancs beurs
Folie's Pigalle, 11, place Pigalle, Paris-9e. Mo Pigalle. 18 heures, le 23. Tél. : 01-48-78-55-25. 100 F + cons.
Ano Neko, Trio Chemirani & Trio Néba Solo
Théâtre Gérard-Philipe, 59, bd Jules-Guesde, Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). Mo Saint-Denis-Basilique. 20 h 30, le 22. Tél. : 01-48-13-70-00. 50 F, 100 F.
Motorchestra
Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir, Montreuil (Seine-Saint-Denis). 20 h 30, le 22. Tél. : 01-42-87-25-91. 20 F.

RÉGIONS

Messe de Noël à San Marco de Venise
Œuvres de Legrenzi, Monteverdi, Lassus. Ensemble Cori Spezzati, Olivier Opdebeeck (direction).
Montpellier (Hérault). Opéra-Comédie, 11, boulevard Victor-Hugo. 17 heures, le 23. Tél. : 04-67-60-19-99. 72,16 F.

DERNIERS JOURS

Robin des Bois, comédie musicale sur glace mise en scène par Jean-Marie Lecoq accompagné de Louis Dunoyer de Segonzac (musique) et d'Olivia et Philippe Candeloro (chorégraphie). 17 h 30, le 22 ; 14 h 30, les 23, 29 et 30 sous un chapiteau chauffé, rue de la Gare à La Courneuve. Tél. : 01-48-51-51-51. 125 F et 165 F.

Au Bénin, les « voleurs de sexe »

A Cotonou, le quotidien « Le Matinal » a enquêté sur cette rumeur récurrente en Afrique de l'Ouest des « voleurs de sexe ». Ses conclusions mettent en lumière non pas un fantasme mais une réalité : une vague de racisme meurtrière anti-Ibos

AU BÉNIN, la poignée de main est un geste hautement risqué ces dernières semaines. Une étrange et meurtrière rumeur parcourt le pays, crée la panique et provoque des lynchages : des « voleurs de sexe » auraient le pouvoir de faire disparaître, par simple contact épidermique, les attributs génitaux des honnêtes citoyens (mâles). Le reporter du *Matinal,* quotidien édité à Cotonou, la principale ville du pays, raconte : *« Marié et père de sept enfants, André Touhan,* (...) *travaillant actuellement au Port autonome de Cotonou, a été fauché par la mort. Il a été brûlé vif. Ses tueurs l'ont accusé d'avoir fait disparaître le sexe d'un jeune homme du nom de Céphas Amégniahoué. Au commissariat central où il est gardé, ce dernier a expliqué comment la scène s'était produite. Alors qu'il marchait, son corps a effleuré celui d'André Touhan. C'est alors qu'il aurait senti un frisson lui traverser le corps. Aussitôt, il crie que son sexe a disparu. La foule se rue sur M. Touhan, le frappe et le brûle. »*

Un électronicien, accusé d'avoir fait disparaître le sexe d'un apprenti menuisier, a eu plus de chance dans son malheur : *« Coup de marteau sur la tête, jet de pierres, corps aspergé d'essence mélangée au sang coulant de sa tête, Pierre Acakpo a côtoyé la mort. Mais, inspiré par on ne sait quelle force, il a réussi à s'échapper en s'engouffrant dans la maison de ses cousins »,* relate *Le Matinal.* En tout, plus d'une dizaine de personnes ont été victimes de ces séances de vindicte populaire. En une seule journée, cinq hommes ont été assassinés. Les journalistes du *Matinal,* sans doute secrètement taraudés par le doute dans un pays où culte vaudou et occultisme sont omniprésents, sont allés vérifier par eux-mêmes si la rumeur était fondée. Ils ont « ausculté » un homme prétendument victime du « vol » de pénis. *« Au commissariat central, où nous l'avons interrogé, le sexe était bien en place. »*

Tout le long de la côte ouest-africaine, la rumeur des « voleurs de sexe » est récurrente et traverse allégrement les frontières. Il y a environ cinq ans, elle s'était propagée du Congo en Côte d'Ivoire, en passant par le Cameroun et le Ghana. Ce sont très régulièrement les immigrés d'autres pays africains qui en font les frais. Cette fois-ci, ce sont les Nigérians d'ethnie ibo qui sont montrés du doigt et subissent des pillages. *« Selon des témoignages, quelques individus se sont mobilisés pour chasser les marchands d'origine étrangère* (...), *qui ont dû prendre leurs jambes à leur cou, laissant derrière eux toute leur fortune. »* Comment expliquer ces scènes d'hystérie collective ?

CRÉER UNE PSYCHOSE

Dans son dossier, *Le Matinal,* plutôt proche du pouvoir, évoque une fumeuse théorie du complot. *« Le seul objectif de ces actions, c'est de créer une psychose pour rendre le pays ingouvernable.* (...) *Que des hommes politiques tapis dans l'ombre espèrent récupérer la situation pour crier haro sur le gouvernement et en tirer profit, nous osons ne pas y croire. »* Dans son éditorial, le directeur de la rédaction explique plutôt le phénomène par la malveillance xénophobe. Il écrit : *« Les Ibos n'ont qu'un tort. Celui de travailler dur pour gagner leur vie. Ils commencent vendeurs de chaussures, puis ils ouvrent une boutique, et après ils deviennent millionnaires.* (...) *Le Béninois, paresseux, ne voit pas la chose d'un bon œil. Au lieu de travailler pour égaler l'Ibo, il trouve en lui la cause de ses malheurs. Comme les Béninoises ne sont pas sottes et ne veulent pas mourir de faim, elles se jettent dans les bras des Ibos. Leurs copains ont alors importé "le vol de sexe", entendez "brûlez les Ibos". J'ai honte. »*

Théophile Kouamouo

DANS LA PRESSE

LIBÉRATION
Jacques Amalric

■ Réduire à une débâcle monétaire et financière l'explication de la crise qui fait trembler l'Argentine et qui a renversé son président serait faire preuve d'un immense optimisme. Les racines du mal sont bien plus profondes. *(...)* L'Argentine n'a jamais su s'adapter aux temps industriels alors qu'elle en avait tous les moyens. Prospère économie de rente avant guerre, elle a abondamment profité de son pactole dilapidé démagogiquement par Peron.

LES ÉCHOS
Françoise Crouïgneau

■ Les Argentins vivent un nouveau type de cauchemar. Chacun d'entre eux garde en mémoire la descente aux enfers d'une hyperinflation de 5 000 % *(...),* qui avait vu émerger un homme providentiel, l'économiste Domingo Cavallo. Dix ans plus tard, le sauveur d'alors a vu se refermer le piège d'une méthode qui, après avoir terrassé l'hydre de l'inflation, a plongé le pays dans la dépression. *(...)* En s'arc-boutant sur un système rigide de 1 peso pour 1 dollar, le célèbre ministre a privé le pays de tout amortisseur monétaire *(...),* perte de compétitivité, disparition de pans entiers de l'industrie, compression des coûts et des salaires, la spirale de la récession s'est enclenchée.

LA CROIX
Bruno Frappat

■ Les experts et les idéologues ne vont pas cesser d'en débattre. Les uns souligneront qu'aucun gouvernement argentin *(...)* n'a jamais voulu comprendre les risques de cette douce euphorie que suscite l'endettement à ses débuts. *(...)* D'autres saisiront cette terrible occasion de mettre en cause les gardiens de l'ordre financier mondial, ce FMI intraitable honni de tous les peuples en détresse. *(...)* Ce qui se joue dans ce bout du monde est une leçon pour tout le monde : l'imprévoyance, le mépris, la corruption, l'appropriation des richesses par quelques-uns, la lâcheté des « fuyards » du capital, la négligence budgétaire, se paient toujours.

LE FIGARO
Charles Lambroschini

■ Il faut pleurer pour l'Argentine. Une fois de plus cette grande nation est victime de ses trop petits dirigeants. Qu'il y ait des émeutes de la faim dans un pays qui, à lui seul, pourrait nourrir la moitié de la planète est la preuve sinistre de la faillite de l'économie. Mais c'est aussi la démonstration de l'échec de tout un système politique. Celui d'une alliance entre coquins et copains qui a transformé la démocratie, arrachée aux militaires en 1983, en une médiocre kleptocratie. *(...)* L'argent des privatisations a été volé : des ministres, des gouverneurs de province et même l'entourage du président Menem, que Cavallo qualifia publiquement de mafia, remplirent leurs comptes numérotés dans de lointains paradis fiscaux. *(...)* Aujourd'hui l'Argentine n'a plus le choix qu'entre des inconvénients. *(...)* Seule bonne nouvelle : en Argentine personne ne préconise le retour des militaires. Pas même les militaires.

EN VUE

■ Des malfaiteurs se sont emparés d'un fourgon rempli de jouets destinés à l'arbre de Noël du comité d'entreprise du commissariat d'Epinal.

■ Un policier qui poursuivait un automobiliste soupçonné de rouler sans permis a été condamné pour excès de vitesse par le tribunal de Gentofte au Danemark.

■ *« Beaucoup de Danois croient que je suis un nul, jusqu'à ce je prouve le contraire »,* déclarait à l'occasion de ses 65 ans **Henrik** du Danemark, prince consort, qui *« rêve de partir à la retraite avec la reine, de s'asseoir sous un figuier en France et de jouir du soleil ».*

■ Le cambrioleur **Ataya Rsaya,** qui, avant d'emporter son butin, balayait la maison, rangeait les chaussettes dans les tiroirs, préparait des dîners, disposait les meubles à son goût, puis s'asseyait près d'un bon feu pour boire un verre, a été surpris en pleine sieste par la police californienne dans une résidence de North Hollywood.

■ **Wayne Lyle**, riche Canadien de Vancouver, qui s'est offert l'an dernier une deuxième Porsche en remportant à la tombola 2 millions de dollars canadiens, vient de gagner à la loterie une splendide villa entièrement meublée, avec une Mercedes dans l'allée.

■ Un quart de l'humanité vit dans la misère, un milliard et demi de personnes ont moins d'1dollar par jour pour subsister, selon le rapport annuel du Bureau international du travail.

■ Un habitant de Pau, ivre, a vidé sur sa femme une bouteille d'alcool avant d'y mettre le feu : *« Je ne supportais plus qu'elle boive tant. »*

■ *« Il faudrait qu'elle soit moins cruelle »,* juge à propos de la corrida **Alfonso Chilleron**, président de l'Association espagnole pour la protection et le bien-être des animaux, qui cite en exemple les courses japonaises, où les banderilles sont posées sur le dos des toros recouvert d'une toile en Velcro.

■ Le matador **Stéphane Fernandez Meca,** qui, après une *« faena de belluaire »,* mit à mort à la corrida de Dax son premier taureau *« a recebir »,* conclut avec son second par *« une excellente épée entière ».*

■ L'espérance de vie qui était de 60 ans en 1995 au Botswana, où un adulte sur trois est contaminé, ne dépassera pas 36 ans en 2005 , selon un rapport de l'ONU sur les ravages du sida en Afrique.

■ Mort dans sa quatre-vingt dixième année, le peintre **Eugène Leroy** mettait parfois vingt ans pour achever un tableau.

Christian Colombani

SUR LA TOILE

ISRAËL-MONDE ARABE

■ Le quotidien israélien *Yediot Aharonot* a ouvert un site Internet d'information en langue arabe, qui publiera des articles du journal traduits de l'hébreu. Selon le responsable du site, il y a, dans les pays arabes, *« une énorme curiosité pour la vie quotidienne ordinaire des Israéliens ». – (AP.)*
www.arabynet.com

PUBLICITÉ

■ Le prestataire Terra Lycos, un des grands hébergeurs gratuits de sites personnels, propose de supprimer les bandeaux publicitaires affichés sur les pages, en échange d'un abonnement de 4,95 dollars par mois. Selon un porte-parole de la société, cette offre répond à une demande utilisateurs. – *(Reuters.)*
www.lycos.com

RUSSIE

■ Le président Vladimir Poutine répondra en direct aux questions des simples citoyens lors d'une allocution télévisée, lundi 24 décembre. Des questions peuvent aussi être envoyées à l'avance sur le site Internet des chaînes de télévision ORT et RTR.
www.ortrtr.ru

www.1112.net/lastpage.html, www.cybergeography.org

A la recherche de la fin de l'Internet

« ATTENTION : *vous venez d'atteindre la toute dernière page de l'Internet. Nous espérons que votre navigation a été plaisante. A présent, éteignez votre ordinateur et allez jouer dehors. »* Nul ne sait qui, le premier, a pensé à créer une page Web représentant symboliquement la fin du cyberespace, mais l'idée a déjà séduit près de deux mille internautes américains et européens, tous auteurs de leur propre *« dernière page ».* La fin du texte change d'un site à l'autre *(« allez respirer l'odeur de l'herbe fraîche », « allez lire un livre », « allez faire quelque chose d'utile »...),* mais la teneur du message est toujours la même : en sortant du Net, on ne débouche pas sur le néant, mais sur le vrai monde, plein de vie, de chaleur, de sensations. Cette attitude est d'autant plus méritoire que la plupart des créateurs de *« dernières pages »* sont des professionnels du réseau.

Bien sûr, aucun d'entre eux ne prétend être le possesseur de l'authentique « dernière page », car tous savent qu'Internet n'a pas de fin : présent dans les lieux les plus reculés grâce aux câbles téléphoniques, aux relais-radio et aux satellites, le Net est désormais sphérique, comme la planète qui le porte. Pourtant, on ne le représente jamais comme tel. D'innombrables cartographes, artistes, ingénieurs, philosophes, sociologues et statisticiens ont tenté de fabriquer des images du réseau en utilisant toutes les méthodes imaginables, des plus basiques aux plus extravagantes. Le site CyberGeography propose une collection de tentatives plus ou moins abouties. En le parcourant, on comprend rapidement qu'aucune illustration ne permettra de saisir d'un coup d'œil la nature ou la forme de l'Internet : les simplifiées sont banales et partielles, les sérieuses sont illisibles, les abstraites sont subjectives, les plus belles sont trompeuses, les exhaustives sont démentielles...

En attendant la carte idéale, on peut imaginer, comme les auteurs de « dernières pages », que le bout du cybermonde existe réellement quelque part. Pour le trouver, il faut par exemple poser la question à Google, le plus grand moteur de recherche du Net. Sans surprise, on obtient la liste des 1 960 « dernières pages » recensées à ce jour. Il suffit alors de sélectionner le site inscrit tout en bas de la liste, le dernier des derniers. Il s'agit d'un petit portail répertoriant des sites humoristiques. Lorsqu'on clique sur son lien *« dernière page »,* on arrive sur 1112.net – qui est aussi le premier site proposé par le moteur de recherche, tout en haut de la liste.

Yves Eudes

Un ministre zen *par Dominique Dhombres*

ILS AURONT tout essayé, Olivier Mazerolle et Alain Duhamel, hier soir sur France 2, pour faire prononcer par Laurent Fabius le début du commencement d'une critique à l'égard de Lionel Jospin. En vain. Tranquille comme Baptiste, le ministre de l'économie et des finances affichait une sérénité absolue. Pas moyen de lui faire tenir un seul propos négatif. Et souriant avec ça. Comme s'il avait une fois pour toutes fait son deuil de sa capacité d'influence sur celui qu'il appelle « Lionel ». Comme s'il jugeait totalement inutile, pour le moment, de faire entendre sa propre musique.

Quel rôle jouera-t-il dans le dispositif de campagne de Jospin ? *« On verra ».* Il n'éprouve même pas le besoin de préciser qu'il aimerait bien se rendre utile. Il ne fait pas partie, à l'évidence, de l'équipe qui se met en place pour tenter de faire entrer Lionel Jospin à l'Elysée. C'est ainsi. Il n'y peut rien. Le plus étonnant est qu'il ne semble pas en éprouver de l'amertume.

Il a une façon, presque amusée, de constater qu'il compte pour du beurre. *« Je n'ai pas de conseils à donner »,* dit-il. Lui en demande-t-on ? Certains affirment que son attitude actuelle est le fruit d'un calcul. Si Jospin échoue l'an prochain, il retrouve, lui, toutes ses chances pour la prochaine échéance présidentielle. Bref, il lui faut être patient et donner du temps au temps, comme le proclamait François Mitterrand, son maître en politique.

En attendant, il est ministre, et joue sa partition à merveille. Le passage à l'euro ? Pas de problème. *« Les livraisons de pièces et de billets se font dans de bonnes conditions. »* Les employés de banque menacent de faire grève le 2 janvier ? Il ne veut pas croire qu'ils donneront, après tous les efforts qu'ils ont fournis pour ce grand jour, une *« image aussi navrante ».* Le programme socialiste met-il au second plan ce qui a été son grand œuvre à Bercy, les baisses d'impôts ? Le texte a été modifié à sa demande, et il est satisfait du résultat.

Bref, on ne trouverait pas l'épaisseur d'un papier à cigarette qui séparerait Laurent Fabius des socialistes en général et de Lionel Jospin en particulier. Tout au plus s'anime-t-il un peu lorsqu'il évoque les *« valeurs de la gauche moderne »,* qu'il estime incarner, et surtout le *« style »* qui doit être celui du futur président. Ce dernier devra *« tenir un discours de vérité sur les retraites, la réforme de l'Etat, l'élargissement de l'Europe ».* On comprend que ce *« discours de vérité »* n'est pas audible pour le moment. Peut-être qu'il le sera un jour. Mais, visiblement, il n'y a pas le feu au lac. Plus zen que Laurent Fabius, tu meurs.

Abonnez-vous au Monde pour 26,35 € (172,84 F) par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
***LE MONDE*, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex**

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour **26,35 €** (172,84 F) par mois par prélèvement automatique.

❑ M. ❑ Mme Prénom : ..... Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : |_|_|_|_|_| Localité : .....
Offre valable jusqu'au 31/12/2001 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 101MQPAE

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde.*

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....
Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR
N° 134031

ORGANISME CRÉANCIER : ***LE MONDE***
21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom .....
Prénom .....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT
DU COMPTE A DÉBITER *(votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)*
.....
.....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Etablissement | Code Guichet | N°de compte | Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99FTTC/min)

"*Le Monde*" (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year "*Le Monde*" 21, *bis,* rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129191518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

VENDREDI 21 DÉCEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

19.00 Tracks. Live : Eskobar. Backstage : Musique en Islande. Dream : New Order. **Arte**
19.00 Explorer. Deep flight, le planneur des grands fonds. Les baleines tueuses du Fjord. **National Geographic**
19.30 Rive droite, rive gauche. Best of. **Paris Première**
20.05 Open club 12. Philippe Labro. **CineClassics**
20.50 Les Moments de vérité. **M 6**
20.50 Thalassa. Escale à Zanzibar. **France 3**
21.00 Une histoire de spectacle. Anne Roumanoff. **Paris Première**
21.05 Mise au point. Afghanistan : l'enjeu caché de la guerre. Euro : la fin de l'identité suisse ? Quand les fonctionnaires chassent le sanglier. Invité : Bernhard Russi. **TV 5**
21.25 Rock Press Club. Le rock gothique. **Canal Jimmy**
21.55 Des livres et moi. **Paris Première**
22.50 Paris dernière. Spéciale Champs-Elysées. **Paris Première**
22.50 On ne peut pas plaire à tout le monde. **France 3**
23.30 Si j'ose écrire. Invités : Thierry Jansen ; André Comte-Sponville. **RTBF 1**

DOCUMENTAIRES

20.15 La Vie en feuilleton. Il était une fois une famille des Landes. [5/5]. **Arte**
20.45 Les Dinosaures géants. **Planète**
20.50 Noël à Hollywood. **Odyssée**
21.35 Microbes. [2/4]. Les gardiens de la biosphère. **Planète**
21.45 Des animaux et des stars. Les loups avec Timothy Dalton. **Disney Channel**
21.55 Le Rouge et le Jaune. **Histoire**
22.00 Volcans ! **National Geographic**
22.15 La Vie en face. Le Train pour l'opéra. **Arte**
22.35 Claude Olievenstein, la drogue et la vie. **Planète**
22.50 Musées du monde. [3/8]. La galerie de peinture de Dresde. **Histoire**
23.00 Profils. Les Silences de Spilliaert. **Arte**
23.30 Microbes. [1/4]. L'arbre de la vie. **Planète**
23.45 Nous avons les moyens de vous faire penser. [1/2]. **Histoire**
0.00 Les Survivants de la côte Skeleton. **National Geographic**

SPORTS EN DIRECT

20.45 Football. Championnat de D 1 : Marseille - Lens. **Canal +**
22.00 Equitation. Championnat international de saut d'obstacles. A Londres (Angleterre). **Eurosport**

DANSE

21.00 Casse-Noisette. Chorégraphie de Lev Ivanov. Musique de Tchaïkovski. Avec Alina Cojocaru (Clara), Antony Dowell (Drosselmeyer), Ivan Petrov (Casse-noisette)... Par l'Orchestre du Royal Opera, dir. Evgeni Svetlanov. **Mezzo**

MUSIQUE

22.25 Wild Blue Angel. Ile de Wight, 1970. Avec Jimi Hendrix ; Mitch Mitchell, batterie ; Billy Cox, basse. **Canal Jimmy**
22.55 Lille enchantée. Enregistré en 1999. Avec Augustin Demay (violon). Par l'Orchestre national de Lille, dir. Jean-Claude Casadesus. **Mezzo**
23.15 Michel Petrucciani Trio. Stuttgart 1998. **Muzzik**
0.10 Divas Live : The One and Only Aretha Franklin. New York 2001. **Paris Première**
0.25 The Nat « King » Cole Show 13. 3 septembre 1957. **Muzzik**

TÉLÉFILMS

20.45 Le Crime de Pamela Smart. Joyce Chopra ○. **RTL 9**
20.45 Une lueur d'espoir. Matti Geschonneck. **Arte**
22.30 Samson le magnifique. Etienne Périer. **Monte-Carlo TMC**

SÉRIES

20.45 New York District. La taupe ○. Le Havre ○. **13ème RUE**
20.50 Maigret. Meurtre dans un jardin potager ◯. **France 2**
22.40 Commissaire Montalbano. Le Voleur de goûter ◯. **France 2**
23.15 Lexx. L'araignée ○. **13ème RUE**
0.10 Friends. Celui qui a vu mourir Rosita (v.o.) ◯. **Canal Jimmy**
0.20 Ally McBeal. Sauvez le père Noël (v.o.) ◯. **Téva**

FILMS

15.40 Pour l'amour du jeu ■■ Sam Raimi (Etats-Unis, 2000, 130 min) ◯. **Canal +**
15.50 Snake Eyes ■■ Brian De Palma (Etats-Unis, 1998, 95 min) ◯. **TPS Star**
16.35 Le Comte de Monte-Cristo ■■ Robert Vernay (France, 1943, 90 min) ◯. **CineClassics**
17.15 Le Chagrin et la Pitié : L'Effondrement ■■■ Marcel Ophuls (Fr. - Sui. - All., 1971, 120 min) ◯. **Planète**
17.20 L'Appât ■■ Anthony Mann (Etats-Unis, 1953, 90 min) ◯. **TCM**
18.50 Entrons dans la danse ■■ Charles Walters (Etats-Unis, 1949, 115 min). **TCM**
20.40 Des nouvelles du bon Dieu ■ Didier Le Pêcheur (France, 1995, 105 min) ○. **RTBF 1**
20.45 Un tramway nommé Désir ■■ Elia Kazan (Etats-Unis, 1951, v.o., 125 min). **TCM**
21.00 L'Etoile du Nord ■■ Pierre Granier-Deferre (France, 1982, 120 min) ○. **CineCinemas 3**
22.25 The Gilded Lily ■■ Wesley Ruggles (Etats-Unis, 1935, v.o., 85 min) ◯. **CineClassics**
22.40 Le Rouge et le Noir ■■ Claude Autant-Lara (France, 1954, 190 min) ◯. **Cinétoile**
22.50 Tous en scène ■■■ Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1953, 110 min). **TCM**
23.05 Snake Eyes ■■ Brian De Palma (Etats-Unis, 1998, v.o., 95 min) ◯. **Cinéstar 2**

0.05 Macadam Cow-boy ■ **John Schlesinger. Avec Dustin Hoffman, Jon Voight, Sylvia Miles** (Etats-Unis, 1969, v.o., 110 min). **Arte**
0.40 42e rue ■■ Lloyd Bacon (Etats-Unis, 1933, v.o., 90 min) ◯. **TCM**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

17.20 Melrose Place.
18.05 et 1.00 **Star Academy.**
18.55 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Le Maillon faible.
21.40 L'Emission des records.
23.40 C'est quoi l'amour ? ◯.

FRANCE 2

17.00 Des chiffres et des lettres.
17.30 Qui est qui ?
18.05 70's Show.
18.30 Friends ◯.
18.55 On a tout essayé.
19.50 Un gars, une fille.
20.00 et 0.25 **Journal, Météo.**
20.50 Maigret. Meurtre dans un jardin potager ◯.
22.40 Commissaire Montalbano. Le Voleur de goûter ◯.
0.55 Histoires courtes.

FRANCE 3

17.50 C'est pas sorcier.
18.20 Questions pour un champion.
18.51 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.15 Tout le sport.
20.25 La Vie à deux.
20.50 Thalassa.
22.25 Météo, Soir 3.
22.50 On ne peut pas plaire à tout le monde.
0.45 Ombre et lumière.

CANAL +

15.40 Pour l'amour du jeu ■■■ Film. Sam Raimi ◯.
17.50 Surprises.
18.05 Stick ◯.
18.30 Jack Palmer ◯.
18.35 Agrippine ◯.
► En clair jusqu'à 20.45
19.00 Coffe passe à l'euro.
19.10 Le Journal.
19.25 + de cinéma.
19.40 + de sport.
19.50 Le Zapping.
19.55 Les Guignols de l'info.
20.05 Football. Championnat de D 1 : Marseille - Lens **20.45** Coup d'envoi.
23.00 A tombeau ouvert ■ Film. Martin Scorsese ◯.

ARTE

16.05 La Fosse aux requins.
17.00 Les Refrains de la mémoire.
17.35 100 % question.
18.05 C dans l'air.
19.00 Tracks.
19.45 Arte info, Météo.
20.15 La Vie en feuilleton.
20.45 Une lueur d'espoir. Téléfilm. Matti Geschonneck.
22.15 La Vie en face. Le Train pour l'opéra.
23.00 Profils. Les Silences de Spilliaert.
23.55 Le Dessous des cartes.
0.05 Macadam Cow-boy ■ Film. John Schlesinger (v.o.).

M 6

16.30 Centre Terre, 7e continent ■ Film. Kevin Connor ◯.
17.55 Le Flic de Shanghaï ◯.
18.55 Charmed ◯.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Madame est servie ◯.
20.40 Caméra Café.
20.50 Les Moments de vérité.
23.00 Buffy contre les vampires. Une revenante ○. **23.55** Une revenante ◯.
0.45 Hit machine.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Black and Blue.
21.30 Cultures d'islam.
22.00 Journal.
22.10 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Concert. Par l'Orchestre philharmonique de Radio France, dir. Jukka Pekka Saraste. Œuvres de Lindberg, Rachmaninov, R. Strauss.
22.30 Alla breve.
22.45 Jazz-club. Chofé biguine la. Le trio de Alain Jean-Marie.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-vous du soir. Œuvres de Barrière, Pugnani, Vivaldi.
20.40 Les Rendez-vous du soir (suite). Le chef d'orchestre Georg Solti. Œuvres de Weiner, Bartok, R. Strauss, Smetana, Mahler. **22.45** Œuvres de Schubert.
0.00 Les Nuits de Radio Classique.

Le Monde TELÉVISION

Histoire

17.10 Lip 1973
Dominique Dubosc a filmé l'usine Lip, en 1973, en privilégiant archives et témoignages à chaud. L'entreprise de montres, qui redémarrera sa production en choisissant l'autogestion, fut le théâtre d'un conflit qui dura vingt mois. Les « Lip », menés par le responsable CFDT Charles Piaget, restent encore aujourd'hui les exemples d'une façon nouvelle d'envisager le travail et l'autorité.

Arte

20.15 Il était une fois une famille des Landes
Diffusé pendant toute la semaine, cette série documentaire signée Bernard Dartigues revisite une famille qu'il avait déjà choisie pour sujet en 1980. Depuis, la famille s'est agrandie, la filiation du patrimoine s'est opérée au sein des quatre générations, dont chacun des membres a participé, avec chaleur, à la confection de ce roman en images.

France 3

20.50 Escale à Zanzibar
Zanzibar : un nom qui, comme Tombouctou ou Valparaiso, fait vibrer l'imaginaire. La fortune de cette île, dont la ville est inscrite au Patrimoine de l'humanité, est due au trafic d'esclaves. Aujourd'hui rattachée à la Tanzanie, Zanzibar est admirablement filmée par « Thalassa », même si images et digressions prennent parfois la forme d'une belle dissertation sur le déclin.

SAMEDI 22 DÉCEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

17.10 Le Monde des idées. Thème : La misère du monde. Invité : Patrick Declerck. **LCI**
19.00 Le Forum des Européens. Tables d'Europe. La Finlande. La Belgique. Invités : Alberto Toscano ; Jean-Pierre Coffe. **Arte**

MAGAZINES

13.30 Pendant la pub. Invités : Jean-Pierre Mocky ; Michel Serrault. **Monte-Carlo TMC**
17.00 Les Lumières du music-hall. France Gall. Patricia Kaas. **Paris Première**
17.00 Chacun son monde : le sens du voyage, le voyage des sens. Invité : Daniel Picouly. **Voyage**
17.50 Open club 12. Philippe Labro. **CineClassics**
18.00 Courts particuliers. Avec Claude Chabrol. **Paris Première**
18.15 Des racines et des ailes. Dans le secret des chefs. **TV 5**
19.00 et 1.00 Explorer. Le défi de l'Antarctique. L'œil du tigre. Chiens secouristes. **National Geographic**
22.00 Metropolis. L'empire Disney. T.C. Boyle. Donaldville. Le son Disney. **Arte**
22.30 Une histoire de spectacle. Avec Anne Roumanoff. **Paris Première**
23.20 Tout le monde en parle. **France 2**
23.25 Howard Stern. Cindy Crawford. **Paris Première**
0.05 Pendant la pub. Avec les Inconnus. **Monte-Carlo TMC**
0.50 La Nuit des langues régionales. La Famille Pastaciu. La Graine enchantée. Pastorales. Lettres d'Afrique : Les loups d'Afrique. Erwan. Mixel Etxekopar. Le Bagad de Quimper. Los Nadau à l'Olympia. **France 3**

DOCUMENTAIRES

17.00 Le Maître des génies. [6/13]. Il était une fois dans les Sunderbans. **La Cinquième**
17.00 Quand la terre gronde. **National Geographic**
17.10 Les Défis de la vie. [10/12]. Les moyens de communication. **Planète**
17.10 Jean-Marie Tjibaou, la parole assassinée. **Histoire**
17.30 Traque sauvage. [12/13]. Le maître des serpents et des éléphants. **La Cinquième**
18.00 Taxi pour l'Amérique. Salvador de Bahia, au Brésil. **Voyage**
18.55 24 heures de la vie d'une ville. Barcelone. **Planète**
18.55 Mike Tyson. Un champion de boxe K.O. **CineCinemas 1**
19.00 Pilot Guides. L'Alaska. **Voyage**
19.15 Les Mystères de l'Histoire. L'infâme canular. **La Chaîne Histoire**
19.45 Danger réel. Lucky Luciano et le syndicat du crime. **13ème RUE**
19.50 Algérie, la vie toujours. **Planète**
19.50 Frank Capra. **CineClassics**
19.55 Bourguiba, le combattant suprême. **La Chaîne Histoire**
20.00 Croco Chroniques. La fête du cobra. **National Geographic**
20.00 Le Rouge et le Jaune. **Histoire**
20.00 Bheki Mseleku. Pianiste et compositeur sud-africain. **Mezzo**
20.15 Le Tarot de Niki. **Arte**
20.30 La Veuve noire. **Nat. Geographic**
20.45 Bécaud : Images en hommage. **Match TV**
20.55 Biographie. Abraham Lincoln. **La Chaîne Histoire**
21.00 Musées du monde. [7/8]. Le Musée national du Pérou. **Histoire**
21.00 Jamu. Le léopard orphelin. **National Geographic**
21.25 Musées du monde. [8/8]. L'île Hombroich. **Histoire**
21.45 Le bébé est un combat. [2/3]. Ces mères que l'on oublie. **Odyssée**
21.50 Les Mystères de l'Histoire. Hollywood racket. **La Chaîne Histoire**
22.00 L'Etoile de Noël. **Histoire**
22.00 Les Tortues. **National Geographic**
22.10 L'Histoire du Père Noël. **Planète**
22.40 Ce siècle avait mille ans. [2/3]. Philadelphie, l'âge des nations. **La Chaîne Histoire**
22.45 Germaine Tillion. Je me souviens. **Histoire**
23.00 Les Kennedy, destin tragique d'une dynastie. [3/3]. **Planète**
23.00 King Koala. **National Geographic**
23.25 Le Seigneur des Anneaux. Le making of. **RTBF 1**
23.35 La Nomenklatura soviétique. **La Chaîne Histoire**
23.50 Peter Lindbergh, carnet de route. **France 3**
0.20 La Lucarne. Ima. **Arte**
0.50 Les Défis de la vie. Le tournage. **Planète**
0.55 Le Combat pour les droits de l'homme. **La Chaîne Histoire**
1.00 Odyssée dans le monde du cinéma. Angleterre. **CineCinemas 1**

SPORTS EN DIRECT

13.15 Ski. Coupe du monde. Slalom messieurs (2e manche). **Eurosport**
14.15 Biathlon. Coupe du monde. 12,5 km Mass start dames. **Eurosport**
15.00 Football. D 2 (21e journée) : Le Mans - Saint-Etienne. **Eurosport**
17.00 Football. D 1 (19e journée) : Sochaux - Paris-SG. **Canal +**
17.00 Saut à skis. Coupe du monde. K120. **Eurosport**
20.00 Equitation. Championnat international de saut d'obstacles. **Eurosport**
20.00 Football. D 1 (19e journée) : Lille - Bordeaux. **TPS Star**

MUSIQUE

19.45 Le Trio Wanderer et Florent Héau. Enregistré à la Cigale, à Paris, en juin 1999, lors des Transclassiques. Avec Florent Héau, clarinette ; Vincent Coq, piano ; Jean-Marc Phillips-Varjabedian ; Raphaël Pidoux, violoncelle. Œuvre de Messiaen. **Muzzik**
21.00 Hänsel et Gretel. Opéra de Humperdinck. Par l'Orchestre et les Chœurs d'enfants de l'Opéra de Zurich, dir. Franz Welser-Möst. **Mezzo**
23.20 Miles Davis joue Gil Evans. Enregistré à Montreux, en 1991. Œuvres de Evans, Henry, Delibes, Brubeck, Weill, Heward et Gershwin. **Muzzik**
0.10 Disiz la Peste. Enregistré à Nyon, en juillet 2001, lors du Paléo Festival. **Paris Première**

TÉLÉFILMS

20.40 Sans famille. J.-D. Verhaeghe [1 et 2/2]. **Festival**
20.45 Houdini. Pen Densham ◯. **CineCinemas 1**
20.50 Les Alizés. Stéphane Kurc. **France 3**
21.00 L'Australienne. George Miller [1 et 2/4] ◯. **Téva**
22.15 Le Signe du singe. Fabiero Rosati ◯. **TV 5**
22.35 La Ruelle au clair de lune. Edouard Molinaro ○. **TMC**
22.55 Dix jours de folie. Christian Wagner. **Arte**
23.20 Ennemis non identifiés. Timothy Bond ○. **M 6**
0.00 Trahison sur mesure. Darrell James Roodt ○. **Canal +**

SÉRIES

20.50 Mysterious Dr Satan. Death Closes in Chapter (v.o.) ◯. Crack Up (v.o.) ◯. **CineClassics**
22.20 Traques sur Internet. Panne générale. **TF 6**
22.30 Le Caméléon. La pendule en carton ◯. **M 6**
22.30 Oz. Routine carcérale (v.o.) ◯. Visites conjugales (v.o.) ◯. **Série Club**
22.55 Le Prisonnier. Le retour. La danse de la mort. **13ème RUE**

FILMS

13.25 The Van ■ Stephen Frears (Irl. - GB, 1996, 100 min) ◯. **Cinéfaz**
13.30 Snake Eyes ■■ Brian De Palma (Etats-Unis, 1998, 100 min) ◯. **Cinéstar 1**
13.35 La Belle de New York ■■ Charles Walters (Etats-Unis, 1952, v.o., 80 min). **TCM**
13.45 Artistes et modèles ■■ Frank Tashlin (Etats-Unis, 1955, 105 min) ◯. **Cinétoile**
17.15 Le Chant du Missouri ■■ Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1944, 105 min). **TCM**

21.10 Nick Carter, Master Detective ■ **Jacques Tourneur. Avec Walter Pidgeon, Rita Johnson** (Etats-Unis, 1939, 60 min) ◯. **CineClassics**

22.40 La Balade sauvage ■■■ **Terrence Malick. Avec Sissy Spacek, Martin Sheen** (Etats-Unis, 1974, 95 min) ◯. **TCM**
23.00 Van Gogh ■■■ Maurice Pialat (France, 1991, 155 min) ◯. **Cinéstar 2**
0.35 Beetlejuice ■■ Tim Burton (Etats-Unis, 1988, 95 min) ◯. **CineCinemas 2**
0.40 Clerks, les employés modèles ■ Kevin Smith (Etats-Unis, 1994, v.o., 90 min) ◯. **Cinéfaz**
1.05 Tout le monde dit I love you ■■ Woody Allen (Etats-Unis, 1996, 100 min) ◯. **Cinéstar 1**
1.15 Le Tombeur de ces dames ■■ Jerry Lewis (Etats-Unis, 1961, v.o., 95 min) ◯. **Cinétoile**
1.35 Wild Man Blues ■■ Barbara Kopple (Etats-Unis, 1997, v.o., 105 min) ◯. **Cinéstar 2**
1.40 L'Homme de désir ■■ Dominique Delouche (France, 1970, 105 min) ◯. **CineClassics**
2.10 Shakespeare in Love ■■ John Madden (Etats-Unis, 1998, 120 min) ◯. **CineCinemas 2**
2.45 Mayrig ■■ Henri Verneuil (France, 1991, 135 min) ◯. **Cinéstar 1**
3.30 Les Blessures assassines ■■ Jean-Pierre Denis (France, 2000, 90 min) ◯. **Canal +**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.25 Reportages.
13.55 Invisible Man.
14.50 Mitch Buchannon.
15.40 Pacific Blue.
16.25 Wasteland.
17.15 Sous le soleil.
18.10 et 20.50 **Star Academy.**
18.55 Le Maillon faible.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.
23.10 Angel. Sanctuaire ◯. **0.00** Frères de sang ◯.
0.55 Le Meilleur de Domino Day.

FRANCE 2

13.50 Les Documents santé. Mon ennemi, mon patient.
14.45 Des trains pas comme les autres.
16.05 La Bible. Téléfilm. Roger Young. [1 et 2/2] ◯.
18.55 Union libre.
19.55 et 20.45 **Tirage du Loto.**
20.00 et 1.55 **Journal, Météo.**
20.55 L'envie d'aimer.
23.20 Tout le monde en parle.

FRANCE 3

13.05 Chroniques du dernier continent.
13.35 C'est mon choix pour le week-end.
15.00 Keno.
15.05 Sarah et Julie n'en font qu'à leur tête. Téléfilm. Jeff Franklin.
16.40 Les Grands Cirques du monde.
18.15 Un livre, un jour.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.08 Météo des neiges.
20.10 Le 6,56.
20.20 Tout le sport.
20.30 La Vie à deux.
20.50 Les Alizés. Téléfilm. Stéphane Kurc.
22.20 Faut pas rêver.
23.30 Météo, Soir 3.
23.50 Peter Lindbergh, carnet de route.
0.50 La Nuit des langues régionales.

CANAL +

► En clair jusqu'à 15.00
13.30 L'Homme de Néandertal, le making of ◯.
14.25 La Grande Course.
15.00 L'Homme de Néandertal ◯.
16.35 Les Simpson ◯.
17.00 Football. Championnat D 1. Match décalé de la 19e journée. Sochaux - Paris SG.
► En clair jusqu'à 21.00
19.20 Le Journal.
19.30 + clair.
20.30 Grolandsat ○.
21.00 Samedi sport. Boxe la réunion d'Orléans. Championnat du monde : Bruno Girard - Lou Del Valle.
0.00 Trahison sur mesure. Téléfilm. Darrell James Roodt ○.
1.30 Combat d'amour en songe ■ Film. Raoul Ruiz ○.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.25 Les Ami(e)s de mes ami(e)s.
13.55 Le Règne des dinosaures.
15.35 Aventures de femmes.
16.05 Terres de splendeur.
17.00 Le Maître des génies.
17.30 Traque sauvage.
18.05 Navires de légende.
19.00 Le Forum des Européens.
19.45 Arte info.
20.00 Le Dessous des cartes.
20.10 Météo.
20.15 Le Tarot de Niki.
20.45 Circafrica. Premier festival d'art acrobatique africain.
22.00 Metropolis. L'empire Disney. TC Boyle. Donaldville. Le son Disney.
22.55 Dix jours de folie. Téléfilm. Christian Wagner.
0.20 La Lucarne. Ima.

M 6

13.25 Los Angeles Heat ◯.
14.20 C-16 ◯.
15.15 Zorro ◯.
16.10 Secret Agent Man ◯.
17.05 Chapeau melon et bottes de cuir ◯.
18.10 Le Clown.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Caméra Café.
20.40 Cinésix.
20.50 La Trilogie du samedi. Dark Angel. Téléfilm. David Nutter. **22.30** Le Caméléon. *La pendule en carton* ◯.
23.20 Ennemis non identifiés. Téléfilm. Timothy Bond ○.
1.00 Unité 9. Forces opposées ◯.

RADIO

FRANCE-CULTURE

18.35 Profession spectateur.
19.30 Droit de regard.
20.00 Elektrophonie.
20.50 Mauvais genres.
22.10 Le Monde en soi.
0.05 Œuvres croisées.

FRANCE-MUSIQUES

19.30 La Traviata. Opéra en trois actes de G. Verdi. Par le Chœur et l'Orchestre du Metropolitan Opéra de New York, dir. Maurizio Berini, June Anderson (Violetta), Franck Lopardo (Alfredo Germont), Anthony Michaels-Moore (Giorgio Germont).
23.00 Le Bel aujourd'hui. Festival Agora 2001. Par le Chœur Accentus et l'Ensemble InterContemporain, dir. David Robertson. Œuvres de Kurtag, Carter, Dalbavie.
1.00 Les Nuits de France-Musiques.

RADIO CLASSIQUE

19.00 Intermezzo.
20.00 Les Rendez-vous du soir. « Debussy et Ravel ». Œuvres de Massenet, Ravel, Debussy, Stravinsky, Couperin, Rameau.
22.00 Da capo. Le pianiste Eugène Istomin. Œuvres de Beethoven, Brahms, R. Schumann, Mozart, Chopin.
0.00 Les Nuits de Radio Classique.

Le Monde TELÉVISION

France 3

23.50 Peter Lindbergh, carnet de route
Des studios d'Hollywood, pour le calendrier Pirelli, au tournage du dernier film de Pedro Almodovar, à Madrid, Jean-Michel Vecchiet a suivi le photographe de mode Peter Lindbergh pendant plus de deux ans. C'est l'occasion de voir à l'œuvre cet Allemand qui s'est imposé dans les années 1980 comme l'une des figures incontournables de la photo de mode.

France-Culture

0.05 Œuvres croisées
Quel est le lien entre le jazz, la tauromachie et le flamenco ? Francis Marmande, serait-on tenté de répondre, tant il en parle avec passion et lyrisme. Mais la réponse que donne ce professeur de lettres, spécialiste de Georges Bataille, contrebassiste de jazz à ses heures et chroniqueur de jazz et de tauromachie au *Monde*, est beaucoup plus élaborée : *« Ce qui réunit ces trois domaines, issus de* la *culture de l'improvisation, c'est la forme de conversation que l'on peut tenir sur eux »*. Pendant près d'une heure, Francis Marmande lance des passerelles linguistique, philosophique et musicale entre ces trois formes d'art que seuls savent apprécier les *« psychopathes merveilleux »*. Ecouter et se laisser porter par la parole, les images et la musique : solo de Miles Davis à la trompette, paso doble, torero qui danse sur la pointe des pieds, flamenco ou la façon d'être au monde des gitans.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
◯ Tous publics
○ Accord parental souhaitable
◯ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
○ Public adulte
Interdit aux moins de 16 ans
◯ Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■■ A ne pas manquer
■■■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et malentendants

Le Monde

SAMEDI 22 DÉCEMBRE 2001

La chanson du mal-Bové

par Pierre Georges

AH, CE JOSÉ BOVÉ ! Mais qu'on le pende ! Qu'on l'écartèle ! Qu'on l'ébouillante ! Qu'on le roue en place de Grève ! Qu'on l'écorche vif ! Qu'on le fusille, douze balles, de paille, dans la peau ! Qu'on le lapide, tiens, voilà qui serait chic et contemporain et exotique ! Qu'on le terrorise, ce terroriste, ce vieux sauvageon des champs comme il en est des jeunes des villes. Qu'on la lui fasse bouffer sa pipe, ravaler son sourire, et ses provocations, et son goût de la publicité, et ses mœurs de délinquant en culotte de velours, et sa défense et illustration du roquefort !

Qu'on l'embastille en somme, bien fermement, bien légalement, bien répressivement ! Au McDo et à l'eau gardien ! Ce matin, errant dans les couloirs comme transgéniques du canard, ordre, silence, productivité à la recherche d'une idée, et croyez-le, cela ne se trouve pas toujours sous le pas d'une mule, on émit vaguement l'idée qu'après tout, dans son infinie sagesse, la Cour d'appel de Montpellier y était peut-être allée un peu fort sur le cas du délinquant multirécidiviste Bové : six mois ferme pour la destruction de plants de riz transgénique !

Que n'avions-nous pas dit ! Quoi, comment ? Ah non garde ta salive et ton encre pour de meilleures causes. Il ne l'a pas volé, ce mec qui fait n'importe quoi, et d'abord sa pub, ce mec qui vit à l'heure de la meule à bras et de la lampe à huile, ce mec qui fait de la provocation un art et une fin en soi, ce mec qui, au motif de mieux nourrir le pauvre monde l'affamerait davantage, ce mec, ce mec !

Bigre, n'en jetez plus, la cour, la Cour est pleine. Nous venions de découvrir, à l'instant, et ravi, que ce mec en effet, assez fou pour poser son postérieur sur les bancs de justice et fumer sa bouffarde à la barbe des juges, avait le don de donner de l'urticaire, comme ortie de papa, aux gens le plus ordinairement tranquilles. De découvrir aussi que les mêmes enclins d'habitude à la plus exquise clémence pour les délinquants mineurs et à la plus vertueuse indignation face aux juges à main lourde, entonnaient là le grand air de la *dura lex sed lex* : répression, répression, répression !

Quel bonheur ! Enfin un vrai combat dans un monde, un *Monde* tragiquement coupé en deux. Anti-Bové, pro-Bové. Prison pas prison. Ravages du passéisme, contre ravages de la mondialisation. Noël à la dinde à cinq pilons génétiquement procréée, contre Noël au chapon, à l'ancienne émasculé.

Eh bien s'il faut vraiment choisir son camp, le nôtre est tout choisi. Ce sera l'assistance à agitateur d'idées en danger et empêcheur d'agriculture forcenée. Ce sera de rejoindre le camp des Confédérés de la paysannerie qui sont moins en retard sur leur temps qu'en avance sur les folies du nôtre. Ce sera de dire que si l'on n'approuve pas toujours leurs méthodes, on trouve leurs idées et leur combat pour une agriculture raisonnée et un monde raisonnable plus moderne que le culte indiscriminé du productivisme agricole à tout-va, de la pharmacopée galopante, des pesticides triomphants et du désastre écologique en marche.

Alors, oui, s'il le faut, nous serons de ceux qui, moralement, iront porter des oranges au détenu Bové.

Plus de 20 millions de kits « premiers euros » sont encore disponibles dans les banques

Les Français sont invités à détruire leurs chéquiers en francs et à refuser les billets troués

A DIX JOURS de l'arrivée de la monnaie unique dans la vie quotidienne des particuliers, l'effet nouveauté de la demande de pièces en euros commence à s'estomper. Alors que les sachets de premiers euros, également appelés *« kits »*, avaient été quasiment pris d'assaut le 14 décembre, au premier jour de leur mise en vente chez les buralistes, La Poste et les banques au point que des restrictions avaient été mises en place, les Français se montrent aujourd'hui moins pressés. *« 13 millions de sachets, sur les 33 millions disponibles dans les banques, ont été vendus depuis le 14 décembre »*, a affirmé la Fédération bancaire française (FBF) au cours d'une conférence de presse, jeudi 20 décembre. Il leur reste donc encore 20 millions de sachets *« premiers euros »* à écouler. La Poste a de son côté distribué 7 millions de sachets sur les 8,7 millions qui lui avaient été attribués. Considérés comme des commerces de proximité, les buralistes ont en revanche quasiment vendu leurs 5,4 millions de *« kits »*. Le ministre de l'économie et des finances, Laurent Fabius, a indiqué de son côté, jeudi sur France 2, que *« plus de 25 millions »* de *« kits »* euros avaient déjà été vendus depuis le 14 décembre, sur les 50 millions mis en vente. Il a également souligné que *« plus de 42 % »* des paiements en cartes bleues et chèques sont effectués actuellement en euros (c'est-à-dire *« plus de 50 % en valeur »*). Un chiffre qui reste toutefois loin de l'objectif du gouvernement, qui espérait initialement que 70 % des paiements seraient faits en euros à la fin du mois de novembre.

51 000 MACHINES À PERFORER

La Fédération bancaire française a également confirmé que les billets en francs seront invalidés par perforation, une mesure de sécurité qui permettra de réduire le risque de braquage. Les établissements bancaires et La Poste ont ainsi acquis 51 000 machines à perforer, soit plus d'une *« trouilloteuse »* par agence, au prix de 700 francs (106,71 euros) par machine. Seuls les billets de 20 francs ne pourront être invalidés de cette façon en raison de leur format, trop étroit pour les machines. Les banques françaises vont accompagner ce message d'une campagne de sensibilisation auprès des Français, qui sera lancée ce vendredi, afin de les informer sur la perforation des billets en francs. Ces annonces rappelleront aux consommateurs qu'*« un billet à trous, ça ne vaut plus rien du tout »*. La Banque de France a également prévenu les Français, jeudi dans son bulletin de décembre, qu'il ne fallait pas accepter les billets en francs qui auront été perforés. Elle conseille également aux particuliers de détruire dès à présent les formules inutilisées de chéquiers en francs, puisqu'elles ne seront plus utilisables le 1er janvier. Elle les incite à ne pas conserver les sachets d'euros mais à s'en servir dès le 1er janvier, ainsi qu'à utiliser, pour les paiements, les billets et pièces en francs qui leur restent.

Autre sujet majeur, la menace de grève qui plane sur les agences bancaires et celles de La Poste pour le 2 janvier. La Fédération bancaire a indiqué qu'*« elle n'avait pas de recommandation à faire aux banques »*. Elle a rappelé que, depuis la nouvelle convention collective signée début 2000, les négociations sur les salaires, principale revendication des syndicats, s'effectuent désormais au niveau de l'entreprise et non plus de la branche. La position des syndicats bancaires reste toutefois celle d'un appel à la mobilisation le 2 janvier *« en faveur de l'amélioration des conditions de travail et de sécurité »*, selon un communiqué commun publié jeudi par les cinq fédérations CFDT, CFTC, CGT, FO et SNB/CGC. A La Poste, où les syndicats souhaitent des effectifs supplémentaires, davantage de sécurité et des compensations financières à l'occasion du passage à l'euro, les fédérations SUD-PTT et la CFTC sont pour l'instant les seules à avoir déposé un préavis pour le 2 janvier sur le plan national, ainsi que pour le 3 janvier pour la CFTC. Sur l'Ile-de-France, un appel à la grève est lancé par FO et la CGT.

Cécile Prudhomme

« Les Echos » seront imprimés sur les rotatives du « Monde »

DAVID GUIRAUD, directeur général du groupe Les Echos (groupe Pearson) a indiqué que le quotidien économique changera de format – pour adopter le « berlinois »– et d'imprimerie en septembre 2003. Dans un entretien au *Figaro* du vendredi 21 septembre, il explique : *« Après une étude approfondie, nous avons pris la décision de mutualiser avec* Le Monde *les outils d'impression. Nous nous heurtions à une sécurisation de l'outil, or si vous êtes dans un environnement où il y a plusieurs rotatives, vous avez toujours la possibilité d'en changer.* Le Monde *a le projet de s'équiper d'une troisième rotative. Nous les accompagnerons dans ce projet comme client important et pérenne »*. M. Guiraud devait choisir entre deux solutions : soit rester chez son imprimeur à La Plaine-Saint-Denis – le bail des locaux arrivant à échéance fin 2002 –, soit accepter un schéma classique de sous-traitance. Il précise que la solution choisie s'effectuera *« à coût constant »* pour le groupe Les Echos.

José Rossi condamné à une amende de 150 000 francs pour favoritisme

LE DÉPUTÉ ET PRÉSIDENT de l'Assemblée de Corse José Rossi (DL) a été condamné, vendredi 21 décembre, par le tribunal correctionnel de Bastia à 150 000 francs d'amende pour favoritisme dans l'attribution des marchés publics de transports scolaires en Corse-du-Sud. Le tribunal a également condamné l'ancien sénateur Louis-Ferdinand de Rocca Serra (divers droite) à une amende de 100 000 francs dans cette affaire, qui avait été portée devant le juge par l'ancien préfet de Corse Bernard Bonnet, en 1998. MM. Rossi et de Rocca Serra étaient poursuivis en leur qualité respective d'anciens président et vice-président délégués aux transports du conseil général de Corse-du-Sud .

DÉPÊCHE

■ **NORD - PAS-DE-CALAIS : le conseil régional du Nord - Pas-de-Calais a rejeté, jeudi 20 décembre, le projet de budget 2002** présenté par son président Daniel Percheron (PS), qui a mis en œuvre la procédure d'adoption sans vote, dite du 49-3 régional.

Tirage du *Monde* daté vendredi 21 décembre 2001 : 552 994 exemplaires. 1-3
Nos abonnés trouveront associé au numéro d'aujourd'hui notre supplément Radio-télévision daté dimanche-lundi.

PERRONO - BIJOUX
Anciens - Occasions - Argenterie
Pierre précieuses - Brillants
Création et transformation
Achats, Ventes,
Echanges, Réparations
Sélectionné par le guide
"PARIS PAS CHER"
OPERA angle bd. des Italiens
4, chaussée d'Antin
ETOILE 37, avenue Victor Hugo
ouverts du mardi au samedi

Le véritable fauteuil CLUB de
paringer

Superbe modèle fabrication à l'ancienne, copie fidèle du fauteuil CLUB 1930. Structure bois massif, cuir pleine fleur patiné à la main, sur ressorts et crin véritable - tous coloris - Son prix : 15 000 F.
121, rue du Cherche-Midi / 21, Bd Montparnasse 6e
Tél. : 01.42.22.22.08 - Tél. : 01.45.44.10.44

LE MEILLEUR OUTIL
POUR COMPRENDRE LE MONDE À VENIR